

DE PÉTRARQUE A DESCARTES

Fondateur : Pierre MESNARD

Direction : Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance

XXVIII

Claude-Gilbert DUBOIS

*Chargé d'Enseignement de Français
à l'Université de Bordeaux III*

CELTES ET GAULOIS AU XVI^e SIÈCLE

LE DÉVELOPPEMENT LITTÉRAIRE
D'UN MYTHE NATIONALISTE

avec

l'édition critique d'un traité inédit
de Guillaume POSTEL

De ce qui est premier pour reformer le monde

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

PARIS
LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN
6, PLACE DE LA SORBONNE, V^e

—
1972

CELTES ET GAULOIS AU XVI^e SIÈCLE

**LE DÉVELOPPEMENT LITTÉRAIRE
D'UN MYTHE NATIONALISTE**

DE PÉTRARQUE A DESCARTES

Fondateur : Pierre MESNARD

Direction : Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance

XXVIII

Claude-Gilbert DUBOIS

*Chargé d'Enseignement de Français
à l'Université de Bordeaux III*

CELTES ET GAULOIS AU XVI^e SIÈCLE

LE DÉVELOPPEMENT LITTÉRAIRE
D'UN MYTHE NATIONALISTE

avec

l'édition critique d'un traité inédit
de Guillaume POSTEL

De ce qui est premier pour reformer le monde

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

PARIS
LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN
6, PLACE DE LA SORBONNE, V^e

—
1972

DE PIERRE J. GAZDAR
Traduction de
L'Édition critique d'un texte médiéval

XXVII

Claude-Gilbert DUBOIS

Édition critique d'un texte médiéval
L'Édition critique d'un texte médiéval

CELLES ET CAULOIS AU XII^e SIÈCLE

LE DÉVELOPPEMENT LITTÉRAIRE
D'UN MYTHE NATIONALISTE

avec

L'Édition critique d'un texte médiéval
de Guillaume FORTIN

De ce qui est devenu pour l'édition de ce livre

Édition critique d'un texte médiéval

Édition critique d'un texte médiéval

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Librairie Philosophique J. VRIN, 1972

Printed in France

J'adresse mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé à mener à bien cette étude, et particulièrement :

— à M. V.-L. SAULNIER, Professeur à la Sorbonne, qui m'a orienté dans cette direction de recherche et m'a donné des avis éclairés ;

— à M. R. GARAPON, Professeur à la Sorbonne, qui a veillé à l'élaboration de cet ouvrage, et à qui je suis redevable de multiples conseils ;

— à M. R. AULOTTE, Professeur à la Sorbonne, pour ses suggestions dans le domaine de l'histoire littéraire et de la stylistique ;

— à M. F. SECRET, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, qui m'a fait part de sa compétence en matière postellienne et kabbalistique ;

— à la Maison de l'Institut de France à Londres, et à la Direction du British Museum, qui ont favorisé mes recherches sur les manuscrits de Guillaume Postel ;

— à l'administration et au personnel de la Bibliothèque Nationale, de la Bibliothèque Municipale et de la Bibliothèque Universitaire de Bordeaux ;

— à M. J.-C. MARGOLIN, Professeur de Philosophie au Centre d'Études Supérieures de Tours, pour l'intérêt qu'il a pris à ce travail ;

— à tous mes collègues et amis qui, à titres divers, m'ont fait bénéficier de leurs connaissances.

Cl. DUBOIS.

Le développement d'un mythe nationaliste au XVI^e siècle est le résultat d'un processus complexe, influencé par les événements historiques et les courants de pensée de l'époque.

PREMIÈRE PARTIE

CELTES ET GAULOIS AU XVI^e SIÈCLE :

le développement littéraire d'un mythe nationaliste

Le XVI^e siècle est marqué par une renaissance de l'intérêt pour l'histoire et la culture celtique. Des auteurs comme Jean de La Fontaine ou Pierre de Ronsard ont contribué à façonner ce mythe nationaliste.

Les écrivains de cette époque ont cherché à retrouver les racines de leur nation dans les légendes et les traditions celtiques. Cette quête a conduit à une réécriture de l'histoire nationale.

Le mythe nationaliste celtique a servi de base à une littérature engagée, visant à inspirer le patriotisme et l'unité nationale chez les Français de l'époque.

De Gaule sortira estant natif du lieu
Un juste et vray pasteur Grand vicaire de Dieu
Lequel ayant de Christ reçu les Clefs du monde
Fera qu'en l'Univers un seul Regne se fonde.¹

Par ce, le lys icy signifie le lys propre mis pour armoirie du règne tres chrestien, à la gent duquel par la primogeniture seconde du monde est donnée ceste prerogative de gouverner tout le monde avec la loy éternelle, donnée à la primogeniture de Gomerus Gallus, fils de Japetus Gallus, fils de Noachus Gallus ou delivré des eaux du déluge.²

AU ROY CHARLES IX

Sur son habillement à la mode des vieux Gaulois.
Peuple, courage! Et puis que nostre Roy
Est vieil d'habit, de vertus et de foy,
Je voy renaistre une saison meilleure.

Ce vieil habit est tesmoin seulement
Que des vieux Rois la vertu luy demeure
Autant au cœur, qu'au corps l'habillement.³

INTRODUCTION

Les estrangers ont plus sué et peiné pour rechercher les actes excellens des anciens Gaulois, que les propres regnicoles et manants du pays: mesmes qu'il semble quasi à veoir de prime face (ce qui n'est pas) qu'il n'y eut jamais homme docte en ce pays de France.⁴

Ces propos d'un auteur du XVI^e siècle ont-ils perdu leur signification? A y voir « de prime face », parler des Gaulois ne fait, aujourd'hui, pas plus qu'hier, ni docte ni sérieux. Ce n'est pas seulement vrai pour le commun: la domination culturelle de Rome s'est exercée nombre de siècles après la destruction de l'Empire, et (avec quelques nuances cependant) on peut constater que l'Université et en général les lettres ont délibérément ignoré le monde celtique. En dehors des pays anglo-saxons, on ne s'est intéressé aux Gaulois qu'à l'instant où l'on pouvait les appeler Gallo-Romains; il était communément admis que la seule histoire digne de ce nom était celle de Rome et du monde antique, et le cliché des armées de Jules César apportant aux Gaulois le flambeau de la Civilisation persiste encore dans nos manuels scolaires⁵.

Chassés de l'histoire, les Gaulois se réfugient dans la légende. Les vieilles terres ingrates où ils se sont abrités ne portent pas d'autre végétation que des mythes. Mais les légendes sont plus tenaces que les vérités historiques. Et la légende de ce peuple réputé léger par l'envahisseur prend elle-même une allure légère trop légère, quand elle ne sombre pas, à force de sérieux trop sérieux, dans le grotesque de l'hagiographie nationaliste. Les gauloiseries n'évoqueront que des grivoiseries ou des patoiseries pour vieillées des chaumières. Qu'on interroge nos contemporains sur le concept actuel de « Gaulois »: qui y mettra le vase de Vix ou l'œuvre de Camille Jullian? Qui n'y mettra pas Astérix et autres gauloiseries descendues dans la plaine?

Ce n'est pas un signe du temps. Autres siècles, autres mœurs, même légèreté. Un auteur du XVIII^e siècle signale, en 1736, une pièce parodique intitulée *Les Gaulois*:

1. Citation faite par G. Postel dans « Le Thesor ou Recueil des propheties en l'univers », B.N., mss., Anc. F. Fr. 2113, f. 27 v^o.

2. Guillaume Postel, citation extraite de François Secret, *Guillaume Postel et son interprétation du Candélabre de Moïse*, Nieuwkoop, B. de Graaf, 1966, p. 394.

3. Pierre de Ronsard, *Sonnets divers*, éd. G. Cohen, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1950, t. 1, p. 318.

4. Noël TALLEFOT, *Histoire de l'Etat et republique des Druides [...] à Charles de Montmorency*, Paris, 1585.

5. Régine PÉRONOU, *Les Gaulois*, Paris, Le Seuil, 1957, pp. 2-4.

« Les Gaulois », com. aux Italiens, vers, I acte, divertissement, parodie de « Pharamond », trag. française, par les Srs. Romagnesi et Procope, repr. pour la 1^{re} fois le... septembre 1736.⁶

Ces Gaulois apparemment ont plu, mieux que leur modèle, la tragédie de Cahusac intitulée *Pharamond*. Quand il s'agit des Gaulois, le genre burlesque semble mieux convenir que le tragique ou l'épique. Il existe toutefois une tradition sérieuse dans l'exploitation du mythe gaulois : elle a inspiré nombre d'épopées et des chefs-d'œuvre contestés. Plus tard, elle se développera sous la forme d'un culte des ancêtres (*nos ancêtres les Gaulois*), associé par des voies qui tiennent de la magie plus que de l'histoire, à des mystères chthoniens, à la vénération « de la terre et des morts ». Mais l'épopée n'aura ni la qualité ni l'influence (sauf en quelques périodes de frénésie nationaliste) de la tradition des gauloiseries. Aussi ne s'étonne-t-on pas de l'avis favorable porté sur la parodie de *Pharamond* par ce contemporain d'une période experte en « gauloiseries » raffinées :

*On conduit cette critique avec beaucoup de suite et à propos, on n'en voit point de mieux travaillée, et comme parodie, il y a un bon comique.*⁷

La parade comique est le genre qui convient à la matière, et l'on pourrait conclure en remontant un peu plus haut dans le temps, et en imaginant ces Gaulois du siècle des lumières tels que les peignait déjà Ronsard, hardis combattants en vaillance amoureuse, entourés de femmes

*desja domestiquées
Et l'amour des Gaulois, les pensans plus gaillars
Aux combats amoureux que leurs maris vieillars.*⁸

Mais ce serait trop vite oublier le côté épique et mystique de la légende gauloise.

*
*
*

La découverte de curiosités archéologiques (parfois infimes) éveille quelquefois un désir de connaissance qui se veut mieux placé. L'auteur d'un traité de numismatique datant de la fin du XVIII^e siècle⁹ s'interroge sur la forme de certaines pièces de monnaie gauloises. Le seul fait de s'interroger dénote déjà l'intérêt pour les choses gauloises que confirment les documents contemporains. A partir d'un détail (il s'agit de la forme

6. D'ARNAUD, *Notices sur les œuvres de théâtre*, éd. H. Lagrave, t. II, p. 738, in *Studies on Voltaire*, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1966, vol. XLIII. Je dois ce renseignement à l'amabilité de M. H. Lagrave.

7. *Ibid.*, p. 739.

8. RONSARD, « Discours de l'équité des vieux Gaulois » (1584), *Le Bocage Royal*, éd. G. Cohen, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1950, t. I, p. 812.

9. *Doctrina numorum veterum conscripta* a Josepho Eckhel, Vindobonae, 1792. Je dois à M. F. Secret l'indication de cet ouvrage.

pentagonale de certaines monnaies), voici que sa pensée s'exerce dans la recherche d'une symbolique de la géométrie. La curiosité lui fait consulter César, Diodore de Sicile, Ammien Marcellin et Clément d'Alexandrie, pour élaborer et confirmer l'hypothèse d'une influence pythagoricienne :

Ex sigillis minutis frequentissime occurrit pentagonum ejus plane formae, qua illud exhibent numi Veliae, Nuceriae, Ptolemaeorum ac praecipue Pitanes Mysiae. Principio sigillum istud tanti non putabam, ut sperarem, quod subinde comperi, posse aliquid ad illustrandam Gallorum theologiam philosophiamque conferre. Accipe, quo istud pacto praestet. Druidum disciplinam, quos sacri profanisque juris arbitros Galli constituerunt, fuisse Pythagoricam, in confesso est. In primis, testatur Caesar, hoc volunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios, atque hoc maxime virtutem excitari metu mortis neglecto. Quod dogma ut esse Pythagoricum, etsi suppresso auctore, facile intelligimus, sic Gallos Pythagoricis placitis imbutos disertè adjirmat Diodorus Siculus: invaluit enim apud eos (Gallos) Pythagorae doctrina, animas hominum natura esse immortales, et definito annorum numero reviviscere in aliud ingressas corpus. At Ammianus: Inter hos Druidae ingeniis celsiores, ut auctoritas Pythagorae decrevit [...], despectantes humana pronunciarunt animas immortales. Fuit vero dogma istud sic in Gallis inveteratum, ut essent etiam, qui crederent, ipsum Pythagoram illud a Gallis hausisse, creditumque istud fuisse Alexandro, refert Clemens Alexandrinus. His constitutis ad pentagonum nostrum, hujus causam disputationis, revertamur. Teste Luciano Pythagorae instar symboli habitum est to triplen trigonon, to diadellon, to pentagrammon, triplex triangulum inter se junctum, quinquelineare, et quod UGEIA pros autòn onomazeto. SALUS ab ipsis appellabatur. Et vero idem hoc pentagonum in Pitanes Mysiae numis pro ipsa salute positum in ejus urbis moneta demonstrabimus. Eodem ergo alveo, quo Pythagorae doctrina in Galliam fluxit, derivantibus haud dubie Massiliensibus, Pythagoricorum etiam symbolum eo devectum, et religionis causa numis videtur inlatum.¹⁰

10. *Doctrina [...]*, t. I, pp. 63-64. Le texte, écrit dans un latin souvent maladroit, peut se comprendre ainsi :

* Sur des pièces de petite taille apparaît très souvent un pentagone ayant exactement la forme que montrent de lui les monnaies de Vélia, de Nucérie, des Ptolémées, et principalement de Pitane en Mysie. Au début je ne pensais pas que cette pièce eût une telle importance (j'avais bien, il est vrai, quelque espoir, mais la découverte ne vint qu'après coup) pour l'illustration de ses rapports avec la pensée théologique et philosophique des Gaulois. Voici comment cela se présente. La pensée des Druides, que les Gaulois ont établis gardiens du droit profane et sacré, était pythagoricienne, c'est un fait reconnu. Avant tout (c'est un témoignage de César), ils veulent persuader que les âmes ne meurent pas, mais passent des uns aux autres après la mort, et ils considèrent que c'est là une inclination au courage, car la crainte de la mort est ainsi surmontée. Que cette croyance soit pythagoricienne, c'est ce qu'on voit (laissons de côté l'auteur) sans aucune difficulté ; l'influence des principes pythagoriciens chez les Gaulois est en outre confirmée, arguments à l'appui, par Diodore de Sicile : on relève chez eux (il s'agit des Gaulois) l'influence de la doctrine pythagoricienne, selon laquelle les âmes humaines sont par nature immortelles, et revivent, après un nombre défini d'années, en s'incarnant

L'idée de l'immortalité de l'âme et de l'influence attribuée aux doctrines gauloises sur la naissance de la pensée grecque existe aussi au XVI^e siècle. Ce que nous retiendrons, c'est surtout cette démarche intellectuelle qui, à partir de bribes archéologiques, reconstruit la mentalité d'un peuple ancien dans son intégralité (comme un peu plus tard Cuvier, avec des vestiges paléontologiques, reconstruira des organismes complets). On la retrouve deux siècles plus tôt : Guillaume Postel (s'appuyant sur le témoignage d'un apôtre du christianisme en Aquitaine), utilise des documents archéologiques pour évoquer l'adoration d'un « dieu inconnu » chez les Gaulois :

Comme dessus ay dict le mesmes Dieu incogneu et innominable lequel devoient croire les Hebreux sans le nommer par Son hault nom, jusques au temps des apostres ou disciples havoit ses temples et autelz en Gaule avec les tiltres, Deo ignoto et invisibili, comme tesmoigne Saint Martial havoit trouvé à Bordeaulx et à Limoges quant par Sainct Pierre y fut envoyé.¹¹

Songeant, sans la nommer, à la harangue de saint Paul aux Athéniens¹², Postel peut conclure que la foi hébraïque dans le dieu innommable avait été assimilée par les Gaulois, qui se trouvent ainsi les héritiers légitimes de l'élection divine autrefois accordée au peuple de Moïse. Il existe donc une prédétermination théologique dans le destin historique privilégié du peuple gaulois.

Ce sont là quelques exemples de la manière « sérieuse » de considérer l'histoire, et l'histoire de la civilisation celtique.

*.

Revenons à une inspiration plus légère. Le Marquis d'Argenson inclut ce détail dans la critique des Gaulois :

On fait surtout un crime aux Comédiens François de n'avoir pas donné des habits de caractère à leurs acteurs ; pour le faire mieux sentir, nos Italiens ont fait une belle dépense en habits neufs, qu'ils disent

dans un autre corps. Ammien dit ceci : chez eux les Druides, qui constituent la classe savante, suivant l'autorité de Pythagore [...], dans leur conception générale des choses humaines, se sont prononcés pour l'immortalité des âmes. Cette croyance existait de longue date en Gaule : certains même considéraient que Pythagore l'avait lui-même empruntée aux Gaulois, et qu'Alexandre l'avait adoptée (selon Clément d'Alexandrie). Ceci étant établi, revenons à notre pentagone, qui fait l'objet de cette discussion. Selon Lucien, les Pythagoriciens utilisaient comme symbole *le triplon trigônon, le diadillou, le pentagramme*, soit une juxtaposition de trois triangles formant une figure à cinq côtés, et qui (*UGEIA pros auton énomazeto*) était appelée par eux *LE SALUT*. Or ce même pentagone, sur les pièces de Pitsanè, est précisément un symbole du salut représenté sur la monnaie de cette ville (nous le montrerons). Donc l'embarcation qui permet à la doctrine de Pythagore de se répandre en Gaule (sans doute à partir de Marseille) y déchargea aussi ce symbole pythagoricien : et c'est ce sens religieux qui apparaît, semble-t-il, sur les pièces de monnaie.¹³

11. Guillaume Postel, *L'Histoire memorable des expéditions [...]*, Paris, 1552, p. 48.
12. « Praeteriens, et videns simulacra vestra, inveni et aram, in qua scriptum erat : IGNOTO DEO » (*Actes*, XVII, 23).

à la gauloise, mais ils n'ont pas vu que leurs habillements sont ceux du tems depuis François I^{er} jusques à Henry III et qu'on étoit bien éloigné de s'habiller ainsy quand les Francs passèrent le Rhin.¹⁴

Quand les Francs passèrent le Rhin, sans doute. Mais il n'y a pas l'incompatibilité qu'on pourrait croire entre cette époque et celle qui s'étend « depuis François I^{er} jusques à Henry III ». Il existe en effet une mode de l'habit « à la Gauloise » propre à la Renaissance. Témoin ce poème de Ronsard adressé au Roi Charles IX :

A LUY-MESME

SUR SON HABILLEMENT A LA MODE DES VIEUX GAULOIS

*Si vous n'aviez la bonne conscience
De vos ayeux, l'honneur et la vertu,
En vain, grand Roy, vous seriez revestu
D'un vieil habit qui n'est plus en usance.
Mais pour montrer que l'antique prudence
Et des Gaulois le bon glaive pointu
Ont sous vos pieds les vices abbatu,
Vous prenez d'eux à bon droit l'apparence.
Peuple, courage ! et puis que nostre Roy
Est vieil d'habit, de vertus et de joy,
Je voy renaistre une saison meilleure.
Ce vieil habit est tesmoin seulement
Que des vieux Rois la vertu luy demeure
Autant au cœur, qu'au corps l'habillement.¹⁵*

L'habit ne suffit pas à faire le Gaulois : il convient de le faire habiter par un personnage taillé sur mesure. Or, ce ne sera pas le Gaulois léger pour mascarades et fêtes de Cour, mais plutôt un type de « vieux Gaulois », ressemblant, sauf le nom, comme un frère au type du « vieux romain » : le Gaulois enrichit la galerie d'ancêtres mythiques et de héros de la vertu, à côtés des Catons, et des personnages de Tite-Live et de Plutarque revus et aménagés par l'austérité stoïcienne du siècle :

*ce vaillant Gaulois de renom immortel
Grand Prince, grand guerrier, grand pasteur des armées,
Qui avoit saccagé les plaines Idumées,
Et foudroyant les champs d'un armé tourbillon,
Avait espouvanté le rocher d'Apollon [...]¹⁵*

A partir de ce héros, il reste à rebâtir imaginativement la Gaule. Ce à quoi s'emploieront les auteurs, « historiens », poètes, théologiens du XVI^e siècle. L'objet de cette étude est de les regarder critiquement con-

13. D'ARGENSON, *op. cit.*, p. 739.14. RONSARD, *éd. cit.*, t. I, p. 318.15. *Id.*, *ibid.*, p. 309.

truire leur monde imaginaire, en se heurtant parfois aux obstacles enrichissants de la réalité historique.

Cette manière de prendre à contre-courant « l'histoire de l'histoire » des Gaulois (comme on appelait au XVI^e siècle les métamorphoses posthumes de l'histoire) nous incite à partir, pour étudier le développement du mythe gaulois au XVI^e siècle, de son point d'aboutissement : l'époque où triomphe le style gaulois (et plus seulement l'habit ou la mode) dans ce roman à succès que fut *Astrée*.

..

*Que si ce peuple que nous nommons Romain, s'est usurpé la domination des Gaulois, ce n'a point été par les armes, mais plutôt par chastiment de nos dissensions qui, étant pleines d'animosité entre nous, ont été cause de nous le faire appeler et demander secours à ceux de qui l'ambition nous a depuis dévoré, nous apprenant, mais trop tard, qu'il ne faut jamais espérer que les étrangers nous affectionnent plus que nous ne nous aimons nous-mêmes. Mais le grand Dieu que Samothés nous enseigna d'adorer en pureté de cœur, ne voulant étendre son ire à l'infini, nous ayant fait passer une demie lune de siècles sous cette domination étrangère, montre qu'il nous en veut retirer par les armes des Francs, qui se vantent d'être issus des anciens Gaulois.*¹⁶

La fin éclaire les commencements. Que l'auteur de *Astrée* ait choisi pour cadre des ébats romanesques de ses héros ce point privilégié de l'histoire où se rencontrent un empire étranger en déclin (les Romains), un peuple aux destinées neuves qui renoue avec un passé atavique (les Francs), et un peuple déclinant, aux vieilles destinées, renouant avec son antique grandeur, il y a là de quoi réfléchir. D'autant plus que le roman ultérieur ne sera pas fidèle à ses origines, et déviara rapidement du côté de l'Antiquité classique. Finis les Gaulois : Rome et la Grèce vaincront à nouveau leur farouche vaincu.

Pour justifier le choix de la Gaule à l'âge des Francs comme cadre littéraire, dans un genre où a persévéré l'attraction de la matière celtique, on ne manquera pas d'alléguer des raisons d'ordre culturel ou psychologique. C'est le rêve de l'Arcadie qui inspire le cadre romanesque : une volonté d'être en marge de l'histoire — car l'histoire de France ne commence officiellement qu'à Pharamond et à ses Francs, et l'histoire de Rome se maintient à Rome jusqu'au déclin de l'Empire. La Gaule apparaîtrait ainsi comme un pays suffisamment écarté des chemins de l'histoire connue pour que l'imagination des poètes puisse s'exercer sur elle en toute liberté. Le domaine celtic fournit au roman sentimental sa matière d'élection. De Tristan à Amadis, cette terre privilégiée a vu naître preux chevaliers au grand cœur, créatures de rêve et amours comme il n'en existe pas au monde.

16. Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, II^e partie, livre VIII, éd. H. Vaganay, Lyon, Masson, 1926, t. II, p. 332.

Mais c'est là un point de vue moderne : l'éloignement fausse les réalités littéraires. *L'Astrée* ne se situe pas dans une perspective d'historification. Les contemporains ont salué d'Urfé non comme un romancier — au sens très précis et péjoratif qui s'attache au terme —, mais comme un historien. Il a fait revivre un temps révolu qui a sa place dans l'histoire au même titre que les conquêtes d'Alexandre ou de César. Les antiquités gauloises font partie de l'histoire universelle, et on peut très bien concevoir que le choix du milieu historique se soit fait en vertu d'un certain réalisme d'ordre historique : un réalisme nationaliste.

En effet, si l'on se réfère à la leçon d'histoire et de civilisation gauloise que donne le Druide à Céladon, on s'aperçoit qu'il s'agit non point des résultats de compilations imaginatives et de constructions aberrantes, mais des fruits d'un courant didactique et documentaire, qui n'a pas seulement inspiré les *Franciades* et les *Galliades*, mais des essais, des traités d'histoire, des tableaux chronologiques à l'usage des savants, avec un appareil de références et de citations impressionnant¹⁷. Le XVI^e siècle a rassemblé tous les éléments nécessaires à une histoire des Gaulois ; il a recherché les antiquités de la France avec un sérieux et une lucidité critique, appuyés par des discussions et des réfutations en forme de certaines légendes qui accompagnaient l'histoire des Gaulois. Il a soumis les auteurs païens à sa critique d'intentions et de faits ; il a établi des recoupements entre les documents profanes venus de l'Antiquité et les révélations des textes sacrés.

La Gaule apparaît ainsi non comme un pays des songes ou des songe-cœurs, mais comme un des éléments importants de l'histoire réelle de l'humanité. Or, lorsque nous considérons, avec la distance critique que procure l'éloignement du temps, cette histoire reconstituée avec une évidente bonne foi, nous sommes étonnés de l'importance que revêt l'imagination dans cette résurrection du passé. L'histoire de la Gaule se révèle avoir essentiellement des fondements d'ordre psychologique et répondre aux aspirations profondes de la conscience ou de l'inconscient national, ou en tout cas les épouser, les illustrer, les concrétiser. C'est pourquoi nous avons assimilé ces études à des fragments de mythologie nationaliste plutôt qu'à des recherches historiques. La quête des origines de la France et la rencontre des Gaulois rejoignent le rêve mégalomaniaque d'un retour au pays doré, la découverte d'un « vieux titre d'honneur » oublié.

La genèse du mythe ne peut être dissociée du terrain historique sur lequel il se déploie. Ces croyances ont l'aspect d'allégories dont le sens est déterminé par la conjoncture historique ; c'est une manière d'exprimer symboliquement des revendications qui appartiennent à un temps précis, et des aspirations en relation directe avec l'actualité historique et politique : un besoin de justification impérialiste lorsque la monarchie pousse

17. Sur le problème des sources littéraires de *L'Astrée*, nous renvoyons à Masurel *Mémoires, Du Nouveau sur l'Astrée*, Paris, Champion, 1927, pp. 92-100.

On a relevé une imitation de la *Galliade* de G. Le Fèvre de La Boderie, cf. F. Secret, « Une source oubliée de *L'Astrée* », *Bibli. d'Hum. et Ren.*, 1967, pp. 696-699. Voir aussi, quand elle sera publiée, la thèse de M. GAUMER.

ses conquêtes en Italie, ou entre en rivalité avec la maison de Habsbourg ; le repli sur les frontières, après 1560, le désir de se trouver une personnalité dans l'histoire, de remettre à jour, à titre de consolation, des occasions de gloire oubliées ou usurpées par « l'étranger ». Nationalisme et xénophobie défensifs jouent le même jeu que la volonté de puissance impérialiste.

L'histoire des Celtes et des Gaulois au XVI^e siècle est tributaire d'un triple courant : une volonté d'affirmer tout d'abord l'authenticité des origines. Par là, le mythe obéit aux structures habituelles des mythes d'origine, et recoupe des données d'ordre psychosociologique. D'autre part, une étude du terrain qui se situerait au niveau de l'histoire contemporaine, parfois événementielle (un faux pas de l'Italienne Catherine de Médicis, des exactions de reîtres germains, les prétentions de l'Espagne) : ces traumatismes d'actualité déclenchent des réactions d'honneur outragé et se font créateurs, conservateurs ou rénovateurs de mythes nationalistes. Enfin, une utilisation des documents concernant l'histoire de la Gaule, et qui orientent le développement des recherches sur la matière celtique. Celtophilie, celtomanie, complexe de Narcisse et recherche du Père, études critiques, lucides, qui constituent déjà la base d'une histoire objective des Gaulois, tout cela se mêle.

L'étude de la méthode est, elle aussi, révélatrice : on peut relever l'importance attachée à la manie aristocratique des généalogies. Se fonder en histoire revient à se fonder en droit. Tout se passe comme si l'histoire du peuple français, faite par ses historiens, en adoptant les critères généalogiques de la filiation légitime, du droit d'aînesse, de l'antiquité du titre, se jugeait en vertu de ses quartiers de noblesse acquis par ses services et ses exploits. D'autre part, les choix culturels s'effectuent à partir d'une certaine polyvalence des mots et d'une coloration affective, dans lesquelles l'actualité interfère sans cesse avec le passé : ainsi Rome, même la Rome antique, n'a pas la même signification pour un protestant et pour un catholique, lorsque François I^{er} passe en Italie ou lorsque les Italiens sont réputés faire la loi pour le pays, dans l'entourage de la Reine-mère.

Ce mélange détermine à nos yeux l'ambiguïté du milieu dans lequel Honoré d'Urfé a choisi de faire se dérouler ses histoires de bergers. Que certains y aient vu la création d'un lieu « utopique » ou « arcadien », sans identité historique définie, c'est une erreur. Que les contemporains y aient vu la reconstitution d'une époque sur des méthodes de réalisme historique, c'est une illusion. La vérité est sans doute dans la conjonction des hypothèses, en ce point de convergence des recherches historiques, des spéculations théologico-politiques sur le droit de l'Empire, des traumatismes et des aspirations d'ordre psychologique, de choix culturels déterminés eux-mêmes par un choix ou plutôt des antipathies d'ordre politique ou religieux à partir de vocables polysémiques. Le mythe du Gaulois intègre aux structures d'un mythe cosmogonique les éléments d'une mystique nationaliste. Comme tous les mythes cosmogoniques, il exprime, à travers la curiosité des origines, un désir de se situer dans un monde chaotique et de s'affirmer dans un moment difficile. Mythe des commencements et des fins, médiateur de l'histoire et du destin,

il joue le rôle d'un psychodrame où, en termes symboliques, se jouerait le drame d'un pays qui se cherche, et, ne se trouvant pas, cherche à se retrouver dans un passé reconstitué selon la formule de ses désirs et de ses rêves.

••

La recherche des *Origines* ou des *Antiquités* si chère aux écrivains du XVI^e siècle, est liée, au-delà du siècle, à un besoin fondamental de l'esprit humain : le besoin de s'orienter dans le temps comme on s'oriente dans l'espace. Il s'agit d'éclairer son identité, et cette recherche sur l'essence des peuples aboutit tout naturellement à se poser le problème de leurs origines. La question « qui suis-je ? » suppose la question « d'où viens-je ? » : c'est donc à une remontée à contre-courant le long de l'histoire que nous convient les « chercheurs d'origines » du XVI^e siècle. En général, ils ne se laissent pas dérouter par les lacunes ou les obstacles qui s'opposent à leur connaissance ; ils comblent facilement les failles des témoignages, tant est vif le désir de percer le secret premier de la race, de trouver le *nom* mystérieux et célèbre, le « Père » en lequel le destin des enfants trouvera son explication¹⁸. Dans ce lointain mythique, où les formes de l'histoire se fondent dans les brumes de la légende, ils cherchent le château mystérieux, le Graal précieux qui contient le sang sacré d'un peuple à naître (qu'il ait pour nom Noé, Hector, Sicambre ou Paris). Une fois qu'il est découvert, tout s'éclaire, les noms, les qualités, le destin historique, la vocation d'un peuple, la réalisation dans le temps du message que Dieu a mis en ses mains.

Toutefois, ne nous méprenons pas sur l'état d'esprit qui crée le besoin de ces recherches : il est rare que les chercheurs partent d'un désir le connaissance objective¹⁹. Le besoin de se raccrocher au passé est lié en général à un sentiment de difficulté d'être dans le présent. Les psychologues prétendent que les vocations d'archéologues et les recherches

18. Tous ces auteurs, sous l'influence de l'*Enéide*, et des théories « réalistes » concernant la configuration des noms, votent dans la biographie du fondateur éponyme la préfiguration du destin historique de sa descendance. L'histoire d'un peuple est contenue dans des gènes.

19. Le besoin de fonder son être dans le temps, cette enquête sur les origines, prend souvent un aspect ésotérique et même une allure d'activité défendue : le secret et le tabou accompagnent cette recherche. Voilà pourquoi l'occultisme excelle dans ces remontées mystérieuses à travers le temps. Cet état d'esprit peut s'expliquer par les interdits qui accompagnent, dans la vie d'un individu, les secrets de sa naissance. Toute existence suppose un acte sexuel : c'est celui-ci que l'on entoure de ténèbres défensives et hostiles, et que l'on frappe d'interdit. Les chercheurs transfèrent peut-être sur l'origine d'une race ou d'un peuple les secrets qui entourent la naissance d'un individu. Ils projettent en elle leur curiosité « malsaine » et les scrupules du « coupable » qui se demande comment naissent les enfants. Voilà pourquoi ils aiment s'entourer de secrets.

C'est une hypothèse. Il serait très facile de l'appuyer sur des faits et des citations extraites des auteurs qui nous intéressent, en particulier sur la signification donnée aux plaisanteries de Cham sur la nudité de son père (*Genèse*, IX, 29-29). Sur la question des mythes d'origine, voir Mircea ELIADE, *Aspects du mythe*, chap. II, « Prestige magique des "origines" », Paris, Gallimard (« Idées »), 1963, pp. 33-53.

généalogiques sont liées à une angoisse : un être ne trouve le sentiment d'être qu'en explorant ce qu'il est devenu. C'est pourquoi ces études sont si peu souvent sereines — et permettent par là de mieux apprécier la sérénité de quelques œuvres écrites sous l'effet du pur désir de connaissance —. Combien de fois sont-elles fiévreuses, angoissées, alimentées par un réflexe de défense qui conduit à revendiquer hautement de vieux titres de gloire compensatoires, et à suppléer aux lacunes de l'histoire par une mythomanie de « prince à la tour abolie » ? C'est bien d'un sentiment d'infériorité nationale que semblent souffrir la plupart de nos sourciers français. A une époque où comptaient tant les quartiers de noblesse, les Guillaume Postel, les Jean Picard de Toutry, les Le Fèvre de La Boderie, recherchent des titres nobiliaires à l'échelon national, et s'efforcent de redorer le blason de nos ancêtres les Gaulois. Cette rivalité agressive se manifeste à l'encontre de deux peuples : les Italiens qui ont pour eux l'héritage de l'*urbanitas* latine ; ce berceau des *bonae litterae* s'arroge facilement le rôle de distributeur de la culture et de la civilisation. Tous les chemins de l'histoire ramènent à Rome et à ses empereurs. Postel et les autres pourraient après tout revendiquer l'empire comme un ancêtre, et remonter des derniers Valois aux premiers Césars — pourquoi pas ? —, mais il est toujours gênant de n'être qu'un bâtard. L'Italie aura toujours la supériorité de l'enfant légitime sur ses demi-frères, nés de l'Empire et de ses esclaves. Alors mieux vaut ses ancêtres à soi, et ne rien devoir à personne. L'autre rivale est l'Allemagne, qui souffre plus encore que la France (les intellectuels surtout, qui se frottent aux lumières étrangères). Elle aussi se cherche des ancêtres : elle essaie de se rattacher à l'Empire Romain (elle en est politiquement l'héritière légitime) en même temps qu'aux ennemis par excellence des Romains, aux Germains. En France, nous avons nos Gaulois : ils étaient bien oubliés ; on les tire de l'ombre. Non seulement nous les avons, mais nous voulons les imposer aux autres. « Vous êtes tous issus de la grandeur d'eux », voilà ce que crient aux peuples voisins les celtologues du temps²⁰.

Il y a quelque chose d'infantile, assurément, dans cette compétition pour la première place dans l'histoire. Mais il existe une réalité des antagonismes de puissance au xvi^e siècle. C'est à la lumière des nationalismes européens qu'il convient en effet d'éclairer ces recherches. Tous les peuples vivent la nostalgie de l'unité. Les noms de Charlemagne, de l'Empire Romain, l'Église d'antan reviennent comme des figures de l'Unification. L'Europe éclate : l'illusion de l'unité chrétienne apparaît au grand jour ; l'idée d'une monarchie universelle, malgré l'impression de l'ouvrage de Dante²¹, n'est qu'un mythe depuis longtemps. Tous recherchent l'unité, et ils ne la rechercheraient pas si frénétiquement s'ils ne l'avaient effectivement perdue, si elle n'avait plus que l'attraction d'un rêve d'Outre-Histoire. Dès lors, chaque nation rebâtit l'histoire sur les restes de ce rêve brisé, mais toujours avec cette perspective de l'unité

20. Nous paraphrasons le vers célèbre de RONSARD, « Responce aux injures [...] », v. 1037, qui, dans un autre contexte, exprime une attitude analogue.

21. De *Monarchia*, imprimé pour la première fois à Bâle, en 1559.

à long ou à court terme, avec ces revendications latentes d'être le seul, l'authentique Monarque, le Premier, l'Ainé. Or, c'est à partir des éléments les plus particularistes que chacun revendique le pouvoir universel. Un totalitarisme tyrannique s'est substitué à l'unitarisme administratif et spirituel qui soudait les divers peuples au sein d'un Empire et d'une Église. Aucune revendication à l'*imperium* n'est susceptible d'être admise par un peuple voisin parce qu'elle s'appuie sur des particularismes, et non sur l'héritage commun.

Il existe en effet entre les peuples de l'Europe un bien commun ; il est d'ordre culturel : c'est l'héritage de la civilisation gréco-latine. Il est d'ordre religieux : c'est le message chrétien. Or, le début du xvi^e siècle avait vu se développer une campagne internationale pour le retour aux sources communes : une communauté d'intellectuels s'établit au mépris des frontières ; les apôtres de cet universalisme culturel se présentent comme des types d'ambassadeurs européens de la culture — Vinci, Érasme, Buchanan, Th. More —. Une commune manière de penser et de parler s'instaure : Platon, Cicéron et Virgile s'unissent ; une fraternité intellectuelle naît de cette source commune. Le mouvement des idées à partir de 1560 exprime au contraire une volonté de nier le sens universel de l'humanisme : la pensée, grecque ou latine, est un produit de peuples particuliers et particularisés, pense-t-on. Ces civilisations ont fleuri entre des frontières, ont été créées par des peuples qui ont leurs vices et leurs imperfections ethniques, leurs particularismes inadmissibles à d'autres peuples. On part en guerre contre l'humanisme classique dont le moule universel cache en réalité une forme maligne de domination. Par opposition sera réhabilitée la culture nationale — contre l'envahisseur latin —. La hargne des auteurs à l'égard de César, leur critique de la partialité des écrivains grecs s'expliquent de la même manière : ils voient dans ces ouvrages un instrument de propagande étrangère destinée à étouffer la personnalité des peuples colonisés. Entre le réveil national et l'esprit de revanche sur des défaites d'avant-hier, la limite n'est pas toujours claire, comme entre les mises au point historiques et la hargne nationaliste. A l'universalisme des débuts de la Renaissance — un universalisme culturel — qui voyait dans la civilisation gréco-latine le creuset de l'unité d'esprit européenne, s'opposent les flambées nationalistes de la fin du siècle.

Il en est de même pour l'unité religieuse, qui avait été le ciment de l'Europe. L'Église catholique se dit plus que jamais la seule église, mais elle se fait de plus en plus romaine ; de toutes parts les scissions qui interviennent manifestent un esprit particulariste. Ce n'est pas — chez les théologiens sincères et conscients — faute d'un désir de revenir aux sources, mais ils sont incapables de restaurer une unité. Le sentiment religieux de cette époque ardente se manifeste par l'apparition de multiples chapelles nationales. Tous les grands ancêtres de la Réforme — Luther, Melancthon, Lefèvre — insistent sur l'universalité du christianisme par opposition aux particularismes dogmatiques de l'État-Église Romain. On se réfère à un passé culturel commun — la civilisation de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'enseignement du Christ — mais les

réalités ne répondent pas aux espérances. Ces mouvements sont plus allemands, genevois, écossais, anglais que chrétiens. L'Église Réformée ne s'est pas substituée à l'Église Catholique défaillante : elle n'a réussi qu'à susciter une multiplicité de chapelles jalouses à côté de l'ancienne cathédrale délabrée. L'Église Catholique aurait eu sans doute son mot à dire : elle aurait pu accepter les flambées d'autonomie régionalistes du monde chrétien, en adaptant ses structures, en mettant sur pied un système fédératif. Elle a choisi la voie opposée, soit qu'elle fût prisonnière de sa tradition, soit plus vraisemblablement qu'elle crût y trouver son intérêt. Le renouveau du catholicisme est lié au renouveau des nationalismes. Le catholicisme espagnol ou italien est plus espagnol ou italien que catholique. Les structures unitaires de l'Empire Romain, gardées et fortifiées par l'Église Romaine au cours des siècles, laissent la place à une mosaïque d'états tous jaloux de leurs particularités et de leur autonomie, et intrigant pour la conserver et l'affermir. Et si la Compagnie de Jésus apparaît bien souvent, au regard de ses détracteurs (certains au demeurant, catholiques, hommes de foi, et de bonne foi) comme un service secret dépendant d'une puissance étrangère, n'est-ce pas parce que le caractère romain du gouvernement de l'Église se manifeste à eux plus clairement que son caractère catholique ?

Nous sommes dans une ère de multiplicité, mais qui garde la nostalgie de l'unité — d'une unité que chacun est incapable de réaliser — : certains l'acceptent et tendent vers une politique de coexistence, tolérée plutôt que prônée ; d'autres gardent de manière permanente cette nostalgie de l'unité, mais incapables de la réaliser, leur unitarisme n'est en fait qu'une rêverie utopique à prétentions totalitaires. Tel est le climat dans lequel se développent les « Recherches » de la France : ces recherches se situent en France dans la même perspective défensive — face à des revendications semblables, à l'étranger — ; ce sont des idées nationalistes qui se trouvent à leur base, mais aussi des nostalgies de l'unité européenne ; trop nationalistes pour avoir un rôle hors des frontières, les auteurs exacerbent leur nationalisme à défaut de pouvoir atteindre à l'universalité. Privées du sens de l'universalité, les œuvres élèvent le particularisme national au rang d'un signe de l'élection divine, et mettent dans cette frénésie du particulier ce qui leur manque le plus. Le souci de l'unité, loin de conduire à l'universalité, n'aboutit qu'à des particularismes de pensée nationaliste... Jusqu'à ce que d'autres s'en rendent compte et s'élèvent contre ces mythes.

CHAPITRE PREMIER

UNIVERSALISME EUROPÉEN ET NATIONALISME GAULOIS

A. — RECHERCHES NATIONALES : LA RENCONTRE DES GAULOIS

Il était habituel de faire commencer l'histoire de France aux Francs¹ : en général, la recherche des origines s'orientait du côté de Sicambre. L'habitude ne s'en est point perdue au cours du xvi^e siècle : l'épopée de Ronsard nous fait partir à la recherche de Francus vers les rives d'Orient, dans le sillage des ennemis d'Ulysse et des enfants d'Hector. Paul-Émile commence son histoire de France à Pharamond. Or, voici qu'un certain nombre d'écrivains annexent les Gaulois au patrimoine national, et faisant brèche dans le mur mérovingien au-delà duquel il n'y avait pas de France, remontent à un plus lointain passé. Pourquoi cette annexion, après tant de siècles d'oubli, des Gaulois à la France ?

La première raison est d'ordre culturel : toutes les routes de la civilisation menaient à Rome et à Athènes ; Troie elle-même n'était qu'une annexe de la Grèce : elle tenait sa vie du premier poète grec². Il était inconcevable qu'une nation civilisée pût sortir d'un autre berceau que de l'Antiquité classique. Le retour à l'Antiquité, qui se manifeste au cours du xvi^e siècle, accentue cette tendance : par les Francs, et les légendes greffées sur eux, la France apparaît donc, au même titre que Rome, comme la descendante de cette civilisation d'Asie Mineure, berceau de l'Antiquité. Les Gaulois, qui se tenaient à l'écart des grandes voies de pénétration de la civilisation gréco-troyenne, furent exclus du patrimoine historique national ; il leur arriva le pire des destins : ils furent oubliés.

Personne d'ailleurs n'aurait eu l'idée de les revendiquer pour

1. Le succès du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure constitue la base littéraire essentielle de cette orientation. La légende des origines troyennes des Francs est de toute manière antérieure au roman.

2. Ajoutons-y l'influence des *Ephémérides* de Dictys de Crète, très prises au Moyen Âge et au xvi^e siècle, ainsi que les écrits du Pseudo-Darès le Phrygien (cf. E. FRAJ, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du Moyen Âge*, Paris, 1913, pp. 162-167 ; M. WILMOTTE, « Observations sur le roman de Troie », in *Moyen Âge*, 2^e série, XVIII (1914) ; A. JOLY, *Le Roman de Troie et les métamorphoses d'Homère*, Paris, 1870-1871).

ancêtres : ils avaient mauvaise réputation. C'était un peuple de vaincus. Deux fois vaincus : par César et par les Barbares. C'étaient donc des parents peu recommandables, dont il valait mieux taire l'existence. La réputation que leur avaient faite les historiens grecs et latins — Strabon, Polybe, César, Tite-Live — n'était point pour arranger les choses : soudards indisciplinés, quoique courageux, mais trop « légers ». Leurs défaites s'expliquaient. Race de serfs sans culture qui n'avaient rien légué à la civilisation sauf des légendes folkloriques ou cruelles et une fâcheuse réputation : les humanistes distingués se détournaient d'eux.

Enfin, et surtout, les Gaulois étaient des inconnus : ils ne vivaient que par le témoignage des écrivains latins et grecs. Aucun texte, aucun monument. On ne se rattache pas à des parents inconnus. Les Gaulois ont eu le sort des peuples vaincus et colonisés.

Or, vers le milieu du siècle, on s'aperçoit de l'existence d'une autre civilisation plus ancienne et plus vénérable que la civilisation issue de Troie. Les problèmes religieux, l'exégèse des textes font connaître la civilisation hébraïque. C'est là la source fondamentale de toute civilisation. Nous descendons tous de Noé, le seul survivant, avec ses fils, du Déluge. Le caractère sacré des textes ne permet pas de mettre en doute ces assertions : les Anciens ont donc menti ; la Vérité, la seule vérité est dans la Bible... Il faut donc lire figurativement la mythologie gréco-latine : les ancêtres des Grecs et des Latins sont eux aussi des descendants de Noé qui ont camouflé sous des surnoms leur véritable identité. Le berceau de l'humanité ne se situe pas sur les rives de Troie ou sur les bords du Tibre, mais dans le pays de Canaan. Le centre d'attraction des recherches généalogiques se place donc vers l'Orient : on ne cherche plus à se rattacher à Rome, mais à Jérusalem ou au Mont Ararat. C'est là l'ultime limite de ces recherches d'origines, puisque telle est la révélation de Dieu lui-même. Les Gaulois, dès lors, ne peuvent plus être laissés en marge des circuits fréquentés : il faut les rattacher à la famille de Noé. C'est à qui s'emploieront un certain nombre de penseurs, suivant en général, sur ce point, les prétendues révélations apportées par Annius de Viterbe.

Les documents apocryphes que prétendait avoir recueillis Annius de Viterbe devaient connaître, au XVI^e siècle, un retentissement considérable³. Les faux d'Annius répondent à ce besoin de déplacer l'origine

3. Sur les problèmes posés par l'œuvre, on peut consulter : R. COULON, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, 1924, art. « Anni » ; M.-J. QUÉBARD, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, I, p. 357 ; E. FURET, *Histoire de l'historiographie*, t. I, Paris, Alcan, 1914 ; et surtout M.-R. JUNG, *Hercule dans la littérature française du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1966, pp. 42 et sqq.

GUINGUENÉ, *Bibl. Univ.* (art. « Annius »), et *Histoire Littéraire d'Italie*, t. III, p. 405, considère qu'il s'agit de fragments de pure invention. E. SALVETÉ, *Essais sur les noms propres*, t. II, p. 363, note A, soutient la bonne foi d'Annius. Th. RAYNAUD, *Erroremata de bonis et malis libris*, Lyon, 1853, p. 164, déclare qu'Annius a eu en main des documents, mais ne s'est pas aperçu qu'il s'agissait de faux.

Autres études : Gerardus Joannes Vossius, *De Historiis latinis*, 1627, pp. 550-551 ; Hermann Ritsch, *Disputatio circularis de J. Annio Viterb.*, sub praesidio D. G. Molleri, *Histor. et Metaph. Prof.*, Altdorf, 1692 ; ECHARD, *Scriptores ordinis praedicatorum*, Paris, 1719-1721, II, pp. 47 (avec un catalogue des auteurs antérieurs qui ont parlé d'Annius) ; Apostolo ZENO,

de la civilisation, en dépouillant l'antiquité classique de ses prétentions arrogantes, et en donnant au peuple de l'Alliance, père de tous les peuples, le rôle qui est le sien dans les textes sacrés : l'Antiquité classique se judaïse, la mythologie païenne est éclairée par les lumières de la *Genèse*. Cinquante ans avant la désaffection à l'égard de l'Antiquité, Annius de Viterbe amorçait la recherche des origines fondées sur le rattachement à l'Écriture, avec une fougue qui lui fait parfois négliger allègrement l'absence de documents : fait curieux, ce glissement vers l'Orient aboutit à un véritable syncrétisme entre judaïsme et paganisme, un paganisme interprété judaïquement, un judaïsme souvent habillé à la grecque ou à la latine.

Giovanni Nanni, alias Annius de Viterbe, était un moine de l'ordre des Prédicants, né à Viterbe, et qui exerça plus tard des fonctions ecclésiastiques à Rome⁴. Il naquit en 1432 et mourut en 1502. Il mit au jour des fragments perdus de l'œuvre de Bérosee⁵ et d'autres écrivains anciens : en réalité, il s'agissait là de faux dont l'origine échappe à l'érudition moderne. Il prétendait avoir reçu ces documents, autour de 1471, alors qu'il se trouvait à Gênes, de deux moines arméniens. Fut-il la victime d'une escroquerie ? Inventait-il lui-même ces apocryphes ? L'affaire est obscure. Toujours est-il que le phénomène témoigne de l'attachement que l'on marquait alors pour les révélations orientales. L'ouvrage de Nanni fit le tour de l'Europe : on en signale la première apparition à Rome en 1497, puis à Venise un an après. A Paris, l'œuvre fut publiée en 1511, puis en 1512 et en 1515 ; à Bâle, en 1530 ; à Anvers, en 1545 et 1552 ; à Lyon, en 1554, 1591 et 1598 ; à Wittenberg, Cologne, à Venise à nouveau dans une édition en italien datée de 1588⁶. Tous les peuples occidentaux furent touchés par le contenu de l'ouvrage ; son succès témoigne précisément de l'intérêt qui s'attache en cette époque à la découverte des civilisations antiques du Moyen-Orient en même temps qu'il atteste la manie des recherches généalogiques des peuples⁷, dont nous nous sommes efforcé de mettre en valeur les raisons.

Annius prétend rapporter des fragments de grands historiens du temps jadis : Bérosee, Manéthon, Myrsilus, Caton et quelques autres. Parmi

Dissertationi Vossianae, Venise, 1733, II, pp. 186-195 ; BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, II, pp. 453-454 ; NICERON, *Mémoires*, 1730-1732, XI, I-II, XX, 1-6 ; Carlo GIAMBELLI, *Sulle falsificazioni Anniane*, Torino, 1882 ; Aug. FÜRCHER, *Apologia vindictaria pro Beroso, Anniano, Hildesheim*, 1759 ; DE FORTIA D'URBAN, *Berosus et Annio de Viterbo ou les antiquités chaldéennes*, Paris, 1818 ; S. CAMILLI, « Cenni sopra il celebre Annio de Viterbo », *Giorn. Arcad.*, 1830, p. 45.

4. Sur Annius de Viterbe, on trouvera des renseignements biographiques ; entre autres, dans J. D. G. RICHTER, *Berosi Chaldaeorum historiae quae supersunt, cum commentatione*, Lipsiae, 1825.

5. Bérosee est un personnage authentique : prêtre de Belus, contemporain d'Alexandre, il aurait écrit une histoire de la Chaldée et des traités d'astronomie, tous perdus. Son autorité fut considérable dans l'Antiquité ; de lui nous sont seulement parvenus des fragments transmis par Flavius Josèphe, Eusèbe, Plutarque, Athénée, Vitruve, Sédouque et Tertullien. Son existence a toutefois été mise en question.

6. Cf. J. D. RICHTER, *op. cit.*, chap. « De Beroso Anniano quem vocant ».

7. Manie cyclique dans l'histoire, dont l'archétype remonte à l'*Énéide*. Le succès de l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth préfigure également le cas d'Annius.

eux Bérosee occupe une place de choix : c'était un nom connu dans l'Antiquité, et dont la légende s'est assez vite emparée⁸. Il aurait écrit une histoire de Chaldée et des traités d'astronomie : prêtre de Belus, vivant sous Alexandre, son but semblait d'ordre patriotique et destiné à montrer l'antiquité de sa nation. Les fragments cités par Josèphe, Eusèbe, Plutarque et quelques autres⁹ ne peuvent donner qu'une idée médiocre de ce que furent sa doctrine et son histoire. Annus comble allègrement les lacunes, en reconstituant un abrégé de son histoire, dans lequel se fait sentir la lecture de la *Genèse*, des réminiscences d'humaniste, et des préoccupations que seule une explication psychosociologique, voire psychanalytique (mais est-ce possible ?) pourrait éclairer.

Telle qu'elle se présente, cette réverie sur la *Genèse* contient des éléments de détail appelés à avoir un avenir délirant. Avant le déluge et l'anéantissement du monde, il y avait dans le Liban une grande ville appelée Oenon (Enos, dit l'édition de 1510, ce qui répond à Enoch de la *Genèse*) qui dominait tout l'univers, du levant au couchant. C'était la ville des géants caractérisés par la force de leurs armes, leur anthropophagie et leur ambivalence sexuelle. C'était alors le temps des prophètes qui annonçaient les jours de malheur, inutilement. Il y en avait un parmi eux qui montrait plus de vénération à l'égard des dieux¹⁰ : il s'appelait Noé¹¹ ; il avait trois fils : Sem, Cham et Japhet. Noé, qui avait prévu par l'astrologie le déluge, commença à fabriquer un vaisseau en forme d'arche. L'arche, soulevée par les eaux, se posa au sommet du mont Gordyaeus. Des quatre survivants du déluge, et de leurs épouses, est issu tout le genre humain. Dans un curieux syncrétisme entre les données de la Bible et des légendes païennes, Annus établit la filiation des divers peuples de l'Europe à partir de Noé. Celui-ci n'est autre que Janus ou Ogyges. Son fils Japhet eut, entre autres enfants, *Comerus, Medus, Magogus, Samotes Dis*¹². Samotes, surnommé Dis, eut pour descendants *Magus*, et *Saro* qui eut pour descendants *Druides, Bardus, Longo, Bardus le jeune, Celtes*... Suit une liste de noms, venus parfois de la *Genèse*¹³ et le plus souvent patronymes inventés d'après un nom de peuple ou de ville. C'est cette succession de noms qui fera rêver les commentateurs futurs et les créateurs de cosmogonies nationales. Noé descend du mont Gordyaeus, dans une plaine jonchée de cadavres, que l'on appelle *Myri Adam*, c'est-à-dire le pays des éventrés, et il écrit son histoire. Sa

8. Cf. *supra*, note 5. Les fragments de Bérosee ont été recueillis, avant RICHIER, par SCALIGER in *Thesaur. Temp.*, Amsterdam, 1656.

9. Les fragments les plus importants de Bérosee sont cités par Flavius JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, I, 3, 6, et *Contre Apion*, I, 128-153. Certains exégètes (GUTSCHMIDT, E. SCHWARTZ, P. SCHMIDT, in *Berosos*, p. 166) pensent que Josèphe n'a connu Bérosee qu'à travers Alexandre Polyhistor (auquel Eusèbe emprunte le récit du déluge) — d'après Léon Blum, *Contre Apion*, Paris, Les Belles-Lettres, p. 26.

10. « Unus inter gigantes erat qui decorum venerator [...] hunc nomen erat Noa », *Berosi Babylonii Antiquit. libri V*, ex Bibliopolo Commellano, 1599, p. II.

11. Dans les fragments de Bérosee rapportés par les auteurs anciens, il est question de Xisuthros qui joue un rôle comparable à Noé, ainsi que du déluge dont la présence se retrouve dans la plupart des religions du Moyen-Orient.

12. *Berosi Babylonii [...] op. cit.*, p. 3.

13. *Gen.*, X, 1-32.

famille s'accroît ; l'Arménie est surpeuplée, et il lui faut conquérir de nouvelles terres. Mais avant d'envoyer ses enfants par le monde, il décida de leur inculquer son savoir — surtout astronomique — : voilà pourquoi Noé fut adoré ensuite par les peuples nés de ses enfants sous la forme du Ciel, du Soleil, du Chaos, du germe du Monde, du Père des Dieux, de l'Âme Universelle mouvant le ciel et la nature. De la même manière Tydea reçut le surnom d'Aretia (la Terre) ou de Esta (le Feu). Noé apprit l'agriculture, connut à son dam les effets et les méfaits du vin, fut rendu stérile par les maléfices de son fils Cham, jaloux de l'affection de son père à l'égard de ses aînés. L'histoire, qui suit les lignes de la *Genèse*, mais avec des aménagements et des précisions venues de sources externes, se poursuit par la liste des rois fondateurs de peuples : nous apprenons ainsi que Gomer s'installa en Italie, Thuyscon en Allemagne, et Samotes en Gaule. Aux cinq livres d'Antiquités de Bérosee succède le livre des rois d'Égypte établi par Manéthon, « prêtre égyptien » et quelques autres faux qui poursuivent la liste des rois.

Telle est l'œuvre, anodine apparemment, dans laquelle éclatent à chaque instant le plagiat, la supercherie et les obsessions d'un esprit traumatisé : elle allait être la bible de tous les quêteurs d'origines anciennes. Ce n'est pas que la supercherie ne fût soupçonnée¹⁴ ; mais elle suscita surtout des enthousiasmes, dans des pays dont l'auteur reculait la noblesse de plusieurs dizaines de quartiers. Et particulièrement en France : il devenait possible, grâce aux révélations de Bérosee, de remonter, de roi en roi, jusqu'à Noé par le biais des « Vieux Gaulois ». On se précipita sur Bérosee, et la foi dans ce qu'on voulait croire servit de preuve à l'authenticité de l'œuvre.

Par ailleurs, les recherches philologiques attirent l'attention sur le celtique : on s'aperçoit assez rapidement des relations entre le celtique et le grec. L'attrance pour l'hébreu, et le désir de ramener l'histoire de l'humanité aux données de la révélation, font penser à une langue originelle : beaucoup plaident pour l'hébreu, mais les revendications nationalistes se font souvent sentir et chacun voit dans la langue de son pays la langue-mère destinée à détrôner le latin et le grec. Cette forme particulière de nationalisme, à fondement linguistique, se répand partout, mais particulièrement en France¹⁵.

Les recherches archéologiques, orientées vers les Gaulois par le biais des pseudo-révélation de Bérosee, progressent : on découvre des stèles à inscription, des lieux de prédilection ; l'archéologue et collectionneur Peiresc établit peu à peu sa collection. Non seulement les Gaulois sortent

14. Cf. *infra*, pp. 103 sqq., *Censura* de BARREIROS. Les italiens ont également accueilli avec scepticisme le pseudo-Bérosee : SABELLICUS, *Ennead.* VIII, LV, II, édition de Bâle, parle d'« impudens mendacium » ; CRINITUS, *De Honesta Disc.*, XXIV, 12 est tout aussi critique ; de même Raphael VOLATERRANUS, *Comm. Urb.*, I, 38. — D'après E. FUETER, *Histoire de l'historiographie*, op. cit.

15. Inutile de rappeler toutes les productions philologiques tendant à une explication du français par rattachement à telle ou telle langue ancienne (en particulier un pseudo-gaulois, d'où dériveraient le grec et l'hébreu). On trouvera une somme de ces idées dans J. PRÉARD, *De Prisca Celtopaedia*, Paris, 1556, lib. III. Voir également, C.-G. DUCROS, *Mythe et langage [...] Bordeaux, Ducros, 1971.*

de l'oubli, mais on relit les auteurs antiques avec des yeux neufs : on cherche des intentions cachées, on fait la part du défaut d'objectivité chez les historiens latins, et on en arrive à de singulières conclusions : la puissance et la valeur des Gaulois est proportionnelle au mépris où les tiennent leurs ennemis ; c'est par la Gaule que Rome fut sauvée, etc...

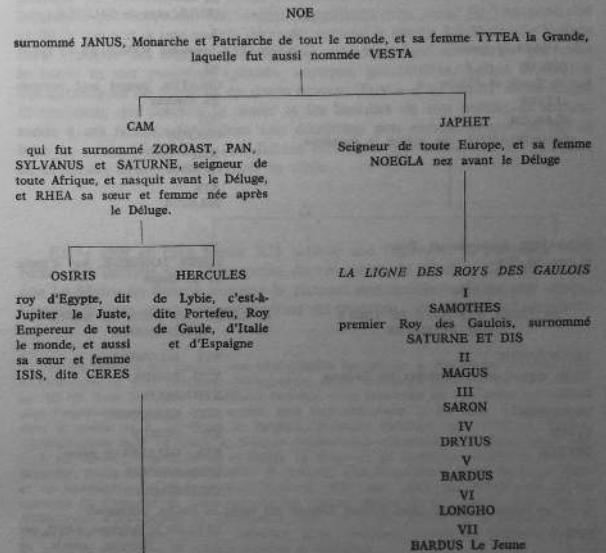
En réalité, toutes ces recherches et ces reconstitutions historiques sont tributaires d'un changement d'état d'esprit : l'unité était recherchée du côté de Rome ou dans la vision d'un monde chrétien uni, une Cité supranationale fondée sur des vertus religieuses et humaines universelles. Au XVI^e siècle, l'antagonisme politique des états européens et l'éclatement de la religion chrétienne font se replier chaque nation dans ses frontières. On cherche en soi-même sa propre grandeur et en soi encore l'explication de la grandeur des autres. Il y a une forme nationale d'égoïsme qui consiste à tout ramener à son pays, et devant l'évidence de l'égalité ou de la supériorité des autres, à inventer ou à rétablir de vieilles légendes. La celtomanie de cette époque, au temps des entreprises impérialistes de François I^{er} et de Henri II, fait chercher dans le passé un fondement à la grandeur présente ; puis au temps des replis, le martyre du sol, la voix souffrante de la patrie accroissent l'esprit revendicatif. Ce courant n'est pas propre à la France : une revalorisation semblable des Germains, des Étrusques et des Romains se fait dans les pays voisins. En France, le phénomène revêt l'aspect de cette celtomanie dont les éléments épars existaient dans la littérature du Moyen Âge et du XVI^e siècle, qui s'épanouit brutalement sous la forme de systèmes de suprématie nationale, et de reconstitutions pseudo-historiques — c'est l'ère du délire gaulois représenté par Postel, Jean Picard, Forcadet — ; puis une période plus critique exprime un abandon de ces sources douteuses ; des discussions plus sérieuses se développent sur des points précis d'histoire. Cependant, l'esprit national demeure, même si la recherche s'est disciplinée.

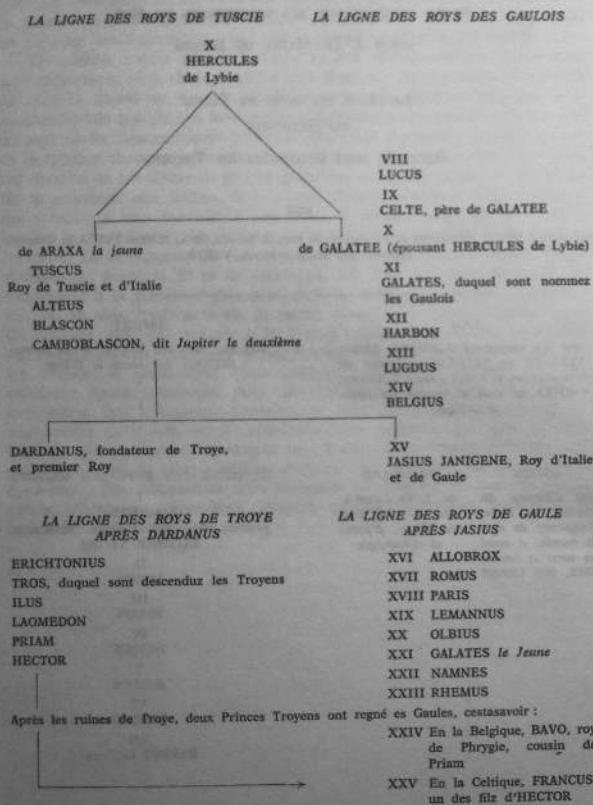
ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES DESCENDANTS DE NOÉ

selon J. LE MAIRE DE BELGES

LA LIGNE DES ROYS DE TUSCIE
OU HETRURIE

desquelz sont descendus les Troyens





B. — LE MAIRE DE BELGES :

*Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troie*¹⁶

Le premier livre des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troie* vit le jour pour la première fois, à Lyon, en 1509. C'était un in-quarto de 95 feuillets, qui s'enrichit bientôt d'un second livre : une nouvelle édition, à Lyon, puis à Paris, apparut en 1512. En 1513, publication du *Tiers livre*. Dès lors, les rééditions se succèdent pendant un demi-siècle¹⁷. C'est dire le succès de cet ouvrage qui avait tout pour séduire : un parfum de philosophie à usage mondain, des références à des auteurs lointains, qui donnaient un intérêt supplémentaire, celui de l'authenticité et de la science, à une œuvre destinée surtout à plaire. Le Maire de Belges écrit l'épopée des siècles anciens, nous emporte dans un temps qui mêle le conte et ses prestiges (géants, voyages, patriarches, belles dames) à des catalogues de noms et de dates arides. Œuvre d'un esprit romanesque et mondain, qui connaît la mode et les besoins de son public, et accommode à ses fictions littéraires une érudition peu encombrante. Ce fut la base la mieux vulgarisée des futurs ouvrages qui traitèrent de l'origine de la Gaule, avant d'en devenir la cible.

* * *

Entre 1509 et 1513, Louis XII achève son règne, et la politique étrangère est centrée sur l'entreprise de conquête de l'Italie. Ce n'est point que Le Maire de Belges, comme la plupart des intellectuels de son temps, accepte de bon cœur ces entreprises de prestige, qui s'envolent en gloire

16. On trouvera sur l'auteur une bibliographie des œuvres et des études critiques dans A. CERRASCO et V.-L. SAILLIER, *Bibliographie de la littérature française du XVI^e siècle*, pp. 428-430. Pour les études et éditions récentes, nous laisserons de côté celles qui concernent l'expression poétique pour retenir plus particulièrement J. FRAPPET, « L'Humanisme dans la poésie de J. Le Maire de Belges », *Romanica Philologica*, n^o 1963, pp. 272-284 ; « L'Humanisme de J. Le Maire de Belges », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1963, n^o 2, pp. 289-306 ; Jean LE MAIRE DE BELGES, *La Concorde du genre humain* (éd. P. Jodogne), Bruxelles, Palais des Académies, 1964 ; P. JOGOGNE, « La Rencontre à Turin de J. Le Maire et de Marguerite d'Autriche », *Studi Francesi*, 1964 (sett. dic.), pp. 457-459 ; et ce qui concerne *La Concorde du genre humain*, on pourra joindre de C.R. de H. NAIR, dans la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1965, n^o 3, pp. 733-735, et la présentation de l'édition de P. Jodogne, par V. TOURNIEUR, dans : *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la classe des lettres et sciences morales et politiques*.

17. Rappelons les principales éditions depuis 1509 : *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troie* [...], Lyon, s.d. ; [1509] ; *Le Premier [Le Second] Livre des Illustrations de Gaule*, Lyon, 1510-1512 ; *Les Illustrations de Gaule* [...], Paris, 1512 ; *Le Tiers Livre des Illustrations* [...], Paris, 1513 ; *Les Illustrations de Gaule* (en trois livres), Paris, 1524 ; *Les Trois livres des Illustrations de Gaule* [...], Paris, 1531 ; *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troie*, [...] le tout revu et fidèlement restitué par Antoine du Moutin, Lyon, 1549. Nous suivrons le texte de cette dernière édition.

Les œuvres de J. Le Maire de Belges ont été rééditées au XIX^e siècle : *Œuvres de Jean Le Maire de Belges*, publiées par J. Stecher, Louvain, 1882-1891, 4 vol.

et en fumée. Il voit là se combattre des rois et des princes chrétiens : l'empereur, le roi d'Espagne, le Pape conspirent et intriguent autour des ambitions du Roi de France. Il y aurait mieux à faire, surtout à une époque où la pression turque s'accroît et où des menaces internes pèsent sur les états. Les visées politiques ne sont pas absentes de cet ouvrage.

L'auteur propose essentiellement deux buts à atteindre :

1) *L'Harmonie intérieure* : or l'ouvrage, dit-il¹⁸, fonde en antiquité la famille des rois régnant, et par là doit fortifier la révérence des nobles à l'égard de la personne royale ;

2) *La concorde entre les princes chrétiens*, qui doivent s'unir contre l'ennemi commun :

*La fin donc que résulte de tout le presupposé est double. C'est-à-savoir à fin que quand les subjets de nosdits treshauts Princes, entendront la merveilleuse et tresantique generosité, et illustrité de leurs Princes ancestres, iadis fondateurs des tresnobles citez, où ils habitent aujourd'hui, que à ceste cause ilz conferment leur veneration, amour, service et obéissance, envers les Princes modernes. Et d'autre part, à fin que les nobles esprits de la langue Françoisse et Gallicane, prennent cœur chacun en son endroit, denhorter tant par vive voix comme par leurs escritures, nosdits tresillustres Princes du temps present, à ce qu'ilz se congnoissent vrais Gaulois et vrais Troyens la plus noble nation du monde, et ne laissent plus fouler leur honneur par les Turcz. Lesquels faulsement et torçonnièrement usurpent, non seulement le nom de la nobilité de Troye, mais aussi tous les regnes, terres et seigneuries jadis du Roy Priam de Troye.*¹⁹

Faut-il conclure que *Les Illustrations de Gaule* se situent dans une perspective pacifiste un peu abstraite, comme le serait la *Concorde du genre humain*. Ce serait l'œuvre d'un utopiste à rêve fixe. En réalité, ces idéaux s'intègrent dans un contexte historique, et ce roman de Gaule et de Troie, avec ses nymphes et ses géants, paraît chargé d'une critique implicite et respectueuse à l'égard de la politique suivie par la Monarchie de France.

Le Maire de Belges propose en fait une attitude de rechange : ce chrétien soucieux d'unité a peur des schismes dont le dernier, le vingt-quatrième, doit précéder la venue de l'Antéchrist²⁰. Or, n'a-t-on pas vu Louis XII menacer d'un schisme le Pape Jules II, cependant que celui-ci brandissait contre le roi l'excommunication ? Les nations chrétiennes se combattent au nom d'ambitions princières : voilà pourquoi, en passant et sans désigner personne, l'auteur met en garde les aventuriers, en rappelant le caractère inaliénable des biens de l'Eglise : *Si en ont eu depuis les Papes plusieurs differents quant à la possession, et en ont*

18. III, p. 5.

19. *Ibid.*, pp. 5-6.

20. C'est la thèse qu'il soutient dans le *Traicté intitulé de la difference des schismes*, Lyon, 1514 ; particulièrement le chapitre « Du tres redoutable vingt quatrième schisme à advenir », dans III, pp. 54 sqq.

*esté beaucoup de princes tant de France, comme d'Allemagne, empeschez, et par merveilleuse et execrable ambition de toutes pars, en sont survenuz des maux, des guerres, et des dissensions infinies, comme il appert jusques à present.*²¹

Telle est la réalité historique contre laquelle Le Maire de Belges prend parti : mais cette critique négative s'accompagne de propositions politiques positives. Le vrai combat se livre aux frontières de l'Europe : des peuples sont soumis par la force, d'autres se soumettent par intérêt²². Là doit se situer le vrai combat :

*Or pleust à Dieu, que tous noz treshauts Princes de Chrestienté fussent ensemble si bons amys, que jamais il ny eust que redire ne que radouer en leurs querelles mutuelles et controverses reciproques, ains allassent unanimement ayder aux Hongres, aux Bohemes, et aux Polaques, qui sont sur les frontieres des Tartres et des Turcs. Alors ce seroit un beau passetemps, à la tresnoble et tresillustre nation Françoisse et Britannique, procreez du vray sang legitime de Troye, daller voir en passant par le país de Hongrie, Esclavonie et Albanie, les sieges de leurs premiers Princes et parents.*²³

A l'ambition dynastique qui se déchaîne contre le voisin, Le Maire de Belges oppose une politique de rapprochement des peuples occidentaux. C'est la caractéristique essentielle de cet ouvrage : un esprit supranational anime l'auteur, et lui permettant de dépasser et de juger de haut l'égoïsme national, lui fait songer à une communauté fraternelle de peuples égaux en droit ; c'est surtout du côté de l'Allemagne qu'il lance son appel :

*Mesmement sera veu comment lesdites deux nations d'Allemagne et de Gaule ont pour le plus du temps esté conjointes et alliées ensemble, comme sœurs germaines ; et, par ce moyen, ont dompté et suppédié toutes les autres sans grand difficulté. Mais quand elles ont esté separees, et que chacune s'est tenue à pari, ou souspçonneuse l'une de l'autre, elles ne sont point venues à leurs intentions si facilement. Car elles deux ensemble, cest la plus grande force du monde.*²⁴

Ce rapprochement franco-allemand, prélude à l'établissement d'une Europe harmonieuse, sinon unie, revient comme un leit-motiv, tout au long de l'ouvrage ; et c'est lui qui permet la péroration la plus logique et la plus attendue, à la fin de l'ouvrage. Ces derniers mots révèlent les moteurs premiers de cette longue légende développée en trois livres :

Et si aucuns trop curieux, ou contrediseurs (je ne vueil dire ignorans) comme il s'en treuve assez, semerveillent de ce que je nomme Allemagne, France Orientale, et la terre de Gaule, France Occidentale, desquelles

21. III, p. 366.

22. Pour la nature exacte des conflits, on peut se reporter à l'*Histoire des relations internationales*, publiée sous la direction de P. RENOUVIN, t. II, *Les Temps Modernes*, « Le XVII^e siècle », Paris, Hachette, 1953, pp. 158-182.

23. III, pp. 296-297.

24. *Ibid.*, p. 277.

deux. *Frances l'empereur Charles le grand estoit souverain dominateur, lisen les gestes de l'empereur Federic premier de ce nom surnommé Barberousse, de la nation de Soabe. Lequel par sa genealogie se monstrois yssu des roys de France Clovis, et Charles le grand.*²⁵

L'insertion de l'ouvrage dans la réalité ne peut en aucun cas être oubliée : cet esprit universaliste, européen et pacifiste, qui se nourrit de grandes idées, non sans rapports avec la politique contemporaine, est celui de toute une génération confiante et déçue, celle d'Érasme, de More, de Rabelais. Mais les objectifs poursuivis par Le Maire de Belges s'expliquent d'une manière plus précise que par une sympathie affective et désintéressée pour des idéaux de paix et d'unité abstraits. Après tout, cette politique va dans un sens favorable aux intérêts de l'Empereur et du Pape, et rejoint ce qu'écriront bientôt les auteurs politiques qui soutiennent la cause des Princes allemands, du Saint-Empire ou du Saint-Siège, en faveur d'une réconciliation des pays européens et d'une croisade contre les Turcs. Mais ce n'est pas ici la philosophie qui se dégrade en politique, c'est la politique qui s'appuie (hypocritement ou sincèrement) sur une philosophie humaniste de la concorde. Par là les *Illustrations* développent les idées qu'à la même époque, et avec des objectifs très précis, il expose, sous forme poétique, dans *La Concorde du genre humain*²⁶.

En tout cas, ce n'est pas celle que suivra le Roi de France, François I^{er}, qui reprendra les rêves de conquête italienne, entrera en compétition avec les Habsbourg, et recherchera l'amitié du Turc contre les maîtres du Saint-Empire. La réédition de l'ouvrage, de 1524 à 1549, devait étrangement faire dissonance dans l'actualité des guerres de François I^{er}. Politique virtuelle de rechange gardant sa valeur oppositionnelle ? Reste anachronique d'un passé révolu ?

Il faut tenir compte des relations qui unissent le livre et les idées à leur contexte politique. Ces idées politiques ont-elles inspiré l'orientation des recherches, ou n'en sont-elles que la conséquence ? Il est difficile de le dire, et on ne peut que constater les relations qui les unissent.

C'est un fait que l'ouvrage se présente d'abord comme l'enquête d'un érudit inoffensif qui accumule des documents, un glaneur de faits et d'idées : *J'ai cuidé seulement recueillir tout ce que les communs historiens de France et d'ailleurs avoient laissé derrière au plus grand honneur de la nation française. Et m'ha semblé que je faisoye comme font ceux qui amassent les menus espicz de blé, après les moissonneurs ou ceux qui gardent de perdre les raisins que les vendengeurs ont laissé derrière.*²⁷

²⁵ *Ibid.*, p. 367.

²⁶ Rappelons les circonstances très particulières de création de cette œuvre. Le 10 décembre 1508, sont signés les traités de Cambrai, qui mettaient fin aux hostilités entre Louis XII et Maximilien d'Autriche. L'œuvre du poète exalte la paix qui apparaît comme l'ouverture d'une nouvelle période d'espoir et de réconciliation des nations chrétiennes (cf. introduction de J. JACOBI dans son édition de *La Concorde du genre humain*, pp. 9 sqq.). Au-delà des circonstances, il nous semble que le mot *Concorde*, que l'on trouve à plusieurs reprises dans l'œuvre du poète, répond à une vocation personnelle de pacifisme.

²⁷ *III*, op. cit.

L'index des auteurs allégués témoigne de la variété²⁸ : en premier lieu, on y trouve les apocryphes ressuscités par Annius de Viterbe (Bérose, Manéthon, Xénophon en ses *Equivoques*, Caton l'Ancien, Métasthène, tous) ; viennent ensuite les auteurs grecs et latins, parmi lesquels les conteurs et les poètes ont une place aussi importante que les historiens ; à côté de César et de Strabon, et sur le même plan, se trouvent Apulée, Diodore en ses *antiquitez fabuleuses*, Lucain, Térence, Lucrèce, Homère. Ajoutons-y quelques Pères de l'Église et des modernes. C'est dire que l'esprit critique de Le Maire de Belges n'est pas très développé. Le choix et le tri ne sont pas ce qui l'intéresse, mais bien plutôt l'esprit syncrétique. Il accepte tout ce qui peut se combiner en un ensemble : ce besoin d'unir, de cimenter, d'agglomérer, de faire de toutes pièces et de toutes matières un tout, c'est la caractéristique de l'âge encyclopédique qui est le sien. Il fait confiance aux Anciens (il n'y a guère que quelques Grecs, et les Italiens dont il se méfie), mais il veut construire l'histoire avec les documents laissés par toutes les langues et toutes les civilisations. Le miracle est que l'édifice n'est pas une tour de Babel : ce syncrétisme n'a rien d'anarchique. C'est bien une synthèse où l'on reconnaît la marque d'un esprit encyclopédique : deux idées semblent le conduire.

La première consiste dans un refus de la prééminence absolue de l'Antiquité classique. Il n'accorde pas à l'humanisme classique une préséance particulière, mais l'intègre à un ensemble encyclopédique de connaissances dont il sait la diversité. Dans ce domaine comme dans d'autres, Le Maire de Belges reste l'homme de l'union : il unit les civilisations comme il veut unir les nations. Pas de place privilégiée pour les Grecs ni pour les Romains, et même une certaine volonté de se passer de la Grèce et de Rome. Son enquête suit des voies qui évitent Athènes et la capitale de l'Empire Romain. Dans la guerre de Troie, les Grecs n'ont pas le beau rôle, et l'Italie est le seul pays d'Europe à être infecté par les entreprises de Cham. Il s'efforce de découvrir la marche de la civilisation autour d'un axe Est-Ouest qui passerait soit par l'Europe Centrale, avec le relais de Sicambre, la ville de Francus, sur le site de Budapest, ou emprunterait les voies maritimes sans s'arrêter nulle part, pour joindre Troie et la Gaule. Rome et la Grèce sont invoquées comme témoins, mais guère comme acteurs de l'expansion de la civilisation celtotroyenne. Il est vrai que par ailleurs il ne peut nier sa propre culture, et c'est un phénomène assez touchant que de voir ce nourrisson de l'Antiquité découvrir sa filiation par son ingratitude. Il semble qu'il refuse surtout de tout ramener à l'Antiquité : encore une fois, son esprit de synthèse se manifeste par un désir de mettre en ordre tous les éléments ayant trait à l'origine de la Gaule.

Il puise sa matière dans la *Genèse* revue par Annius, dans les données de la mythologie gréco-latine (non sans quelques critiques et réticences) ; mais le trait d'union passe au-dessus de Rome et d'Athènes sans s'y arrêter. De temps en temps un intermédiaire rapproche l'Orient et l'Occident. Hercule de Lybie épouse Galatée, fille du roi de Gaule.

²⁸ *Ibid.*, p. 269.

L'Étrurie, l'Égypte, un peu l'Espagne, beaucoup l'Europe Centrale, participent à la civilisation de l'Occident. Rome, peu. La Grèce, pas du tout. Il trace, derrière Annus, la voie que suivront les autres admirateurs du peuple gaulois. Mais si sa pensée se détache de ces deux pôles de la civilisation, son art trahit leur influence. Comme tous les disciples, il se caractérise par son ingratitude, qui manifeste par là même sa dette.

Il serait exagéré de parler d'une philosophie de l'histoire dans une reconstruction historique, où l'anecdote et le merveilleux, et tous les plaisirs de l'imagination, jouent un rôle plus important que le souci de vérité historique. Néanmoins, certaines propositions permettent de dégager une vue synthétique sur la manière dont s'écoulaient les siècles et changent les gouvernements.

Dans l'édition de 1549, l'épître dédicatoire d'Antoine du Moulin à Antoine de Bourbon contient quelques brins de philosophie issue des méditations du présentateur sur l'œuvre de Le Maire de Belges. Dieu est action. L'action suppose le mouvement et entraîne un mouvement général de la création, agent et instrument des volontés de son créateur.

La terre donc, *encores qu'elle soit la moins mouvante*²⁹, est sujette aux changements issus de la pensée active de Dieu. Tout changement dans la création tend à réaliser la volonté divine qui reste le moteur premier de l'histoire, et dont les hommes sont les agents parfois inconscients. Les derniers moteurs agissant par l'intermédiaire des Vertus, Dominations et Puissances, organes de la transmission du vouloir divin.

Tout change, mais ce mouvement n'a rien d'anarchique. Il obéit à un déterminisme qui trouve son origine première en la volonté de Dieu. L'histoire a un sens et une fin : tout événement suppose la participation de la Providence. Les applications, de cette philosophie abondent dans l'histoire : ainsi pour les changements de dynastie, à propos desquels les idées de Le Maire de Belges concordent avec celles des commentateurs allemands sur les visions apocalyptiques de Daniel :

*Icy dessus est dit, que les mutations des lignees, quant au gouvernement des Royaumes et provinces, se font par la providence divine. Et de ce ne faut faire aucune doute : car l'expérience en est maïstresse, et le nous declaire appertement par exemples familiers. Cest savoir que tout ainsi que les arbres et les animaux par longueur du temps envieillissent, tarissent et defaillent en leur vertu, aussi fait le genre humain en general, et encores plustost les lignages des hommes en particulier.*³⁰

Dieu maintient la vie et la force dans sa création sujette à la désagrégation : en plus de la loi naturelle du vieillissement, Le Maire de Belges relève l'action perturbatrice des usurpateurs. A cette race de destructeurs appartient Cam, le fils maudit de Noé, qui infecte l'Égypte et l'Orient. Il inculque aux Égyptiens sa philosophie détestable, usurpe le royaume de Gomer en Italie, et finit par influencer les peuples d'Occident : *Et certes* (dit Le Maire de Belges pour conclure et expliquer) *on*

29. *Ibid.*, « Epître ».
30. *Ibid.*, p. 364.

*connoit bien que ce nom de Cam sonne en mal, et est dissonant du nom du bon pere Noé.*³¹

C'est du nom de Cam que le Grand Can ou Chan de Tartarie s'est inspiré pour son titre. A cette race d'usurpateurs appartiennent également les Grecs, ennemis de Troie, et les Turcs, conquérants et envahisseurs illégitimes des terres gauloises d'Orient. A l'action destructrice des usurpateurs, qui consiste à transformer en propriété privée et personnelle le patrimoine commun de l'humanité, s'oppose celle des régénérateurs et des unificateurs. L'histoire de l'Europe est ainsi traversée par des grands noms qui ne s'attachent à aucun lieu, mais à l'Europe tout entière.

C'est d'abord Noé, le père de peuples tous égaux. L'interprétation que Le Maire de Belges donne du mythe noachique exprime un rêve d'universalité. Survivant au déluge, le patriarche s'installe d'abord en Arménie, et à partir de cette province-mère organise le peuplement du monde entier. A chacun de ses fils ou petit-fils est confiée une province à coloniser, cependant que l'aïeul s'efforce, par des visites d'inspection, de maintenir l'harmonie dans ce monde dont il a la charge suprême. Il est le père de tous les peuples ; non point le fondateur d'une nation privilégiée, mais d'innombrables nations unies par des liens fraternels. De là naît un égalitarisme de droit entre les peuples. Le monde apparaît comme une fédération de nations-sœurs, dans un rêve de fraternité internationale, auquel Le Maire de Belges, interprétant le pseudo-Bérose, donne un fondement mystique.

L'action unificatrice et le rôle supranational de Noé seront poursuivis par Osiris, son petit-fils, empereur de toute la terre, et surtout par le « grand Hercule de Lybie », fils d'Osiris. Hercule est le voyageur sans frontières, l'Oriental qui s'unit aux familles d'Occident (il épouse Galatée, fille du roi de Gaule), et rassemblera sous son nom et son autorité le monde entier. Il fonde des villes, non point capitales de nations, mais métropoles universelles, « villes européennes » au nom prédestiné, comme Alexia : *Alexia qui signifie conjunctive ou copulative, pource que le tresnoble sang de deux diverses nations y fut conjoint.*³²

Francus est de la même race d'unificateurs, et son destin reprend celui d'Hercule de Lybie. C'est donc tout naturellement que cette lignée de grands noms internationaux aboutit à Charlemagne, le père mythique de l'Europe.

Ce qui caractérise tous ces grands meneurs de peuples, c'est précisément qu'ils n'ont pas d'appartenance nationale. Leur rôle est essentiellement d'unir les nations, de reformer l'unité de la famille de Noé entre descendants plus ou moins jaloux de leur indépendance et des particularités de leur province. Dans cet ensemble, la Gaule n'apparaît pas comme une nation privilégiée : elle est placée sur le même rang que l'Allemagne, l'Espagne et le royaume de Troie. Le livre nous fait faire à chaque instant le tour de l'Europe, de Troie à l'Atlantique, par la Hongrie et l'Allemagne, sans s'arrêter en un lieu élu.

31. *Ibid.*, p. 18.
32. *Ibid.*, p. 26.

La même finalité préside toujours à ces voyages : établir la parenté des royaumes plutôt que de souligner leurs rivalités. A travers les descendants de Noé, en passant par Troie et par l'Allemagne, s'est établie la grande famille de l'Europe.

La vocation de la Gaule est précisément de donner sa part à la réformation des États un jour unis de l'Europe, qui se rattachent tous — Rome et la Grèce étant quelque peu à l'écart — à une racine commune. Qui restaurera le royaume d'Hercule Lybien ? L'Europe attend un nouvel unificateur, qui jettera un pont des deux côtés du Rhin, rassemblera tous les descendants de Noé, et bouterà hors d'Europe l'envahisseur du Royaume de Troie, le Turc. L'appel, dépassant les frontières, est lancé simultanément aux deux nations d'Occident les plus aptes à reformer l'unité de l'Europe, à partir d'une « grande Gaule » où seraient réunies les provinces allemandes et françaises :

Or vœuille Dieu, que de nostre temps les armes de ces deux tresnobles et trespuissantes nations se puissent joindre pacifiquement ensemble, pour recouvrer leur heritage de Troie, lequel possèdent les Turcz. Et Dieu mercy, nous en voyons desia quelque conjecture, et apparence; car les Allemans, que nous disons Lansquenets, qui sont les vrais François Orientaux, militent aujourd'huy, et sont souldoyers en bonne estime de hardiesse et de loyauté, sous le Roy treschrestien Loys douzieme.³³

✱

Dans ses *Illustrations*, Le Maire de Belges s'efforce de donner à la France un passé glorieux ; or, le passé qu'il lui découvre évite de passer par Rome et par la Grèce. On a l'impression qu'il se livre à une entreprise de décolonisation culturelle : l'Antiquité classique a tout envahi et prétend tout ramener à elle. Le Maire de Belges jette un pont entre l'Orient et l'Occident, qui, passant par les villes et étapes de Troie et de Sicambre, libère les États européens de leur dépendance vis-à-vis des Grecs et des Romains. Cette libération, loin de s'accompagner d'une fermeture des frontières, ouvre au contraire des perspectives nouvelles sur la reconstruction de l'Europe. Le Maire de Belges fuit l'égoïsme national et rêve d'un avenir harmonieux fondé sur l'action commune des nations qui redécouvrent leur fraternité originelle.

C'est une utopie, si l'on veut, qui exprime le rêve de concorde universelle qui fut le mythe politique fondamental des penseurs au début du xvi^e siècle. Mais ce serait une erreur sans doute de donner à l'ouvrage pour seul fondement les grandes idées creuses de Paix, de Concorde, d'Unité, dont se nourrirait cet intellectuel un peu poète, et détaché du monde. L'ouvrage s'insère dans la vie politique du temps : c'est une œuvre de protestation à l'égard des guerres de prestige et de conquête. Elle propose une politique extérieure de rechange, et par là exprime les idées

33. *Ibid.*, pp. 368-370.

développées en Allemagne et à Rome, sur la réconciliation des nations chrétiennes contre le Turc.

Compte tenu de la situation concrète de Le Maire de Belges dans les années 1510, on pourrait parler d'hypocrisie : il pourrait s'agir évidemment de faire passer la politique d'une nation étrangère en France, en la parant des noms fallacieux que caressait le rêve humaniste. Mais l'auteur n'a rien d'un Machiavel. Tout au plus pourrait-on taxer ces propositions d'illusion utopique, parce que cette politique n'a jamais été réalisée. Sans doute pourrait-on relever une manière assez cavalière d'é luder les véritables problèmes — ceux du moment — qui expliquent les rivalités entre nations, en les recouvrant des rêves nostalgiques liés à la recreation d'un passé périmé. Mais serait-il juste de taxer d'utopie une politique, pour la seule raison qu'elle n'a pas eu d'application pratique ? Elle reste dans l'ordre des possibles et l'expression d'une fraction politique demeurée minoritaire. Cette insertion dans l'histoire explique à la fois le succès de l'œuvre qui répondait à certaines aspirations, son exploitation, sa déformation à des fins inattendues, sa récupération par les tenants d'un nationalisme étroit, qui se cherchaient des ancêtres pour faire valoir leurs droits personnels d'héritage, et non pour retrouver les biens communs originels. Un destin en tout cas assez éloigné des intentions de son auteur.

CHAPITRE II

L'ÉPANOUISSEMENT DE LA MYSTIQUE NATIONALE

Les données d'Annius de Viterbe, avec l'illustration littéraire qu'y ajouta Le Maire de Belges, furent reprises autour des années 1550-1560 par divers historiens qui les accommodèrent à la mode et aux intérêts du jour : d'une manière générale, ces œuvres à la louange des Gaulois, dont la gloire rejaillit sur leurs descendants français, témoignent d'une double volonté. D'abord un désir de se débarrasser de la tyrannie gréco-latine : la lumière du monde ne naît pas tout entière dans ces régions privilégiées. Le savoir s'est étendu : la fréquentation des textes sacrés, le développement des études d'orientalistes favorisent la création d'un humanisme plus vaste. Par ailleurs les nations modernes, la France en particulier, éprouvent leur originalité et leur influence : il y a une prise de conscience de la grandeur présente de la civilisation française qui donne naissance à un état d'esprit « moderne ».

Phénomène caractéristique : ces idées se développent au moment où entre dans la vie littéraire une nouvelle génération — celle de la Pléiade — imprégnée de culture classique et italienne. Les auteurs « nationalistes » représentent par là une réaction contre l'humanisme classique et ses tendances universalistes. Ils recherchent par la fréquentation de la matière hébraïque à combler les lacunes d'un passé national qu'ils refusent d'éclairer en faisant appel à l'histoire des peuples latins ou grecs, réputés étrangers.

Bref, la France est assez développée pour se libérer de la tutelle spirituelle de ses ancêtres les Grecs et les Romains et revendiquer sa propre culture. L'élaboration d'une histoire mythique des Gaulois trouve sa source dans le pays lui-même ou dans les révélations des enfants du déluge, à l'aube de toute civilisation. C'est essentiellement dans un contexte nationaliste qu'il convient de replacer ces œuvres : un nationalisme triomphant qui prend le triple aspect d'une émancipation, d'un éloge de soi, et d'un impérialisme revendicatif. La France, qui a un présent glorieux, projette agressivement ou nostalgiquement cette gloire dans un passé reculé.

A. — Guillaume Du BELLAY : *l'Épitome de l'Antiquité des Gaules*

*L'Épitome de l'Antiquité des Gaules et de France*¹ de Guillaume Du Bellay, est un petit écrit de vulgarisation, un épisode détaché des *Ogdoades*, l'ouvrage d'histoire monumental dont rêvait l'auteur. Le livre, allégé de citations et de références, court allègrement et condense, avec plus de clarté pour nous, les intentions ouvertes ou secrètes de l'écrivain.

Le titre est déjà révélateur d'un programme : il s'agit de mieux fonder l'antiquité de la France en reculant dans le temps l'origine de sa noblesse. L'historien, dit Du Bellay, ne peut se contenter d'une narration où le pittoresque tiendrait lieu d'enseignement, et la succession des événements de seul fil conducteur. L'historien ne juxtapose pas seulement des matériaux, il reconstruit mentalement des événements. C'est un architecte chargé de donner des fondements aux faits. L'histoire suppose une enquête, une reconstitution, une intervention active de l'historien : *Si on me confesse la définition d'histoire, estre la vraye et diligente exposition des choses faites, j'en retireray qu'il ne suffist dire (quand on voudra écrire histoire) cecy fut dict, cela fut fait, sans remontrer comment, par qui, par quel moyen, à quel tiltre, et à quelle fin*².

Tout acte suppose une origine et une fin. Il faut dégager la détermination du fait pour qu'il ait valeur de fait historique. Or l'histoire de France se prête admirablement à cette investigation :

*Ne desplaie aux autres nations, desquelles je ne vueil en rien diminuer la reputation, je n'en sache aucune, en laquelle ou plus souvent, ou plus longtemps, se soit fortune monstrée amye ou ennemye alternativement. Et proprement semble qu'en ceste seule nation Françoisse elle ayt voulu esprouver l'une et l'autre sienne puissance, pour à toutes autres donner exemple et miroer, tant de supporter en magnanimité et avecques force et constance les infortunes et avversitez, comme de soy gouverner en prosperité avecques modestie et atrempance*³.

C'est plus qu'une leçon de morale, c'est la lecture d'un destin exemplaire que l'on trouve dans l'histoire de France. Or on ne peut que constater les lacunes des historiens en ce domaine : il y a un vide à combler ; à cette tâche veut s'employer l'écrivain :

La mesme affection et desir de voir aucunesfoys les dictz, faitz, et choses memorables de Gaule et de France estre mis en lumière et à la cognoissance des autres nations, qui pour la bonté des escrivans nous surpassant es dites choses, et ne seroient à comparer à nous si escrivans ne nous eussent failly, m'avoit meu pieça de travailler et d'essayer en remuant tiltres, chartres, epitaphes, fondations et autres choses antiques, si on pourroit deduire l'ancienmeté d'icelles deux nations, en forme d'hystoire

1. *Épitome de l'Antiquité des Gaules et de France*, par feu messire Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, chevalier de l'ordre du Roy J.-d., A Paris, Vincent Sertenas, 1556.
2. *Épitome*, f. 1 v°.
3. *Id.*, *ibid.*, f. 3.

*prosecutive et continente : chose (que je sache) jamais auparavant entreprise et par moy souvent desesperée*⁴.

Reste à dégager la leçon de cette histoire : c'est pour Du Bellay une leçon de continuité dans l'affirmation de l'autonomie. Son histoire, qui sera celle des Gaulois et des Français « réduits en un corps de république », est destinée à les *vindiquer et retraire en leur ancienne franchise et liberté naturelle, hors de la contrainte submission, paravant faite aux Romains. En laquelle liberté par eux recouverte, ilz ont jusques a huy perseveré, et au vouloir de Dieu persevereront à jamais*⁵.

Du Bellay se livre à une entreprise de décolonisation culturelle et politique. Il veut fonder par faits historiques l'autonomie de la France, et souligner l'originalité de sa destinée : *La Gaule (qui aujourd'huy est France) avant qu'elle fust ainsi nommée, fut possédée jadis, et au renouvellement du monde après le deluge universel, par gens surnommés de leurs ancestres Samothiens, Bardes, Druydes, Sarroniens et Anbagiens*⁶.

Du Bellay suit très exactement les données du pseudo-Bérose : son texte se calque parfois sur celui de Le Maire de Belges. Ces premiers habitants de Gaule se caractérisaient par leur esprit profondément religieux : Samothès ou Dis, fils de Japhet, habita le premier la province, et après lui vinrent huit rois. La fille de l'un d'eux, Celtes, épousa Hercule de Lybie, descendant de Cham. Ce couple donna naissance à une nouvelle lignée de sept rois jusqu'à la destruction de Troie. Les Gaulois seraient alors allés à la rescousse des Troyens, leurs parents (Dardanus, fondateur de Troie, est frère de Jasius, roi de Gaule), mais ils seraient arrivés trop tard et n'auraient pu recueillir que des rescapés. Les Troyens dès lors, seuls ou alliés à des Gaulois, errèrent par l'Europe, et fondèrent diverses colonies. Un sort glorieux est réservé au fils d'Hector, Léodamas ou Francion, propagateur du noble sang et nom de France⁷ : il fonde Sicambre en Europe centrale, épouse la fille de Remus, roi de Gaule, après être passé par l'Allemagne. Cependant une autre branche de Gaulois — Bretagne et Hainaut — rejoint la famille de Francion. *Ainsi retournerent en une des trois lignes royales de Gaule, et furent pour quelque temps reduitz soubz un empire les Celtes, les Belges et les Aquitains, qui avoient este divisez en plusieurs principaultez*⁸.

Cette légende, qui suit à peu près le récit de Le Maire de Belges, avec quelques variantes ou précisions supplémentaires, provient d'une combinaison de divers éléments pseudo-historiques, d'emprunts à l'épopée antique, dans un désir de forger des titres de noblesse à une nation chère, et de mettre en valeur son unité.

Le premier livre est consacré aux origines de la Gaule. Le second a trait aux expéditions des Gaulois. C'est la vocation de ce peuple aux expéditions et aux colonisations qui est mise en relief : Francion crée en Orient le royaume des Galates ; d'une expédition en Espagne naissent

4. *Id.*, *ibid.*, f. II.
5. *Id.*, *ibid.*, f. 13.
6. *Id.*, *ibid.*, f. 18 v°.

7. *Id.*, *ibid.*, f. 21.
8. *Id.*, *ibid.*, f. 24.

les Celtibères. Ceux-ci débarquent en Grande-Bretagne, font des incursions en Allemagne, où ils rétablissent dans leurs droits les Gaulois qui en avaient été chassés. *Toutes lesdites nations furent en ce temps là nommées des Germains, en nom general et universel Westwalliens et le pais Westwallie, c'est à dire en langue Germanique, Gaule orientale, et Gaulois orientaux, à cause quilz avoient la vraye et ancienne Gaule a costé vers Occident.*⁹

L'auteur relève les divers noms qui évoquent le passage des Gaulois. Le troisième livre est consacré à l'histoire de leurs expéditions à travers l'Europe : la colonisation de la Lombardie, l'expédition de Sigovèse en Allemagne, de Brennus à Delphes. Les Gaulois inspirent la terreur à l'Europe entière. Les rapports avec Rome seront développés dans le quatrième livre.

L'histoire est simplement narrative, sans arrière-pensées explicites. L'auteur suit les récits et les légendes, et les rapporte. Mais on peut lire, à travers le récit, des intentions sous-jacentes : par son destin original, le peuple gaulois apparaît comme un peuple de maîtres. C'est le colonisateur de l'Europe : son histoire révèle un destin de peuple politiquement élu. Cette force se trouve même dans les revers de la Gaule : beaucoup de Gaulois préférèrent le suicide à la défaite, tant le statut d'infériorité était contraire à leur nature. Se référant aux principes qu'il a exposés dans le prologue, Du Bellay s'efforce de déterminer les causes de leur décadence, et il l'attribue à la rupture de l'unité nationale :

*Or est a sçavoir que depuis lors que la naturelle instabilité des choses humaines mist factions, et partialitez entre eulx, et que les puissans se commencerent à forvoyer en oprimant leurs faybles voysines, la noble Gaule qui austrefois souloit tout vaincre, qui en tous lieux souloit triompher, qui toute terre souloit peupler, et sans alliance de laquelle les autres nations ne pensoient leur estre possible, de faire aucun chef d'œuvre, ou chose memorable en armes, pour a laquelle seule resister le peuple Romain seul vainqueur et seigneur de tout le monde, avoit ordonné des espargnes, et non abandonnez tresors, lesquels en autre danger ou affaire quelconque, il n'estoit permis ouvrir ne toucher, et à laquelle unie tout le surplus du monde (par la confession des ennemys d'icelle) ne se trouvoit esgal ne suffisant a resister, premièrement se desmembra par intestins et civilz discordz, divisée en soy se desola, et par succession de temps, et peu à peu aprint à estre vaincüe, à estre triomphée, à estre par force peuplée et habitée des estrangers.*¹⁰

Néanmoins, même au service de Rome, les Gaulois restent la force principale des armées étrangères, dernier vestige de leur ancienne vigueur : *Ceux de Cesar estoient tous Gauloys naturels, seul de Pompée avoient desja degeneré de leur ancienne vigueur, et s'estoient abbatardiz es delices d'Asie, si est ce qu'en eux consistoit toute la force des gens de cheval dudict Pompée.*¹¹

9. *Id.*, *ibid.*, t. 29.
10. *Id.*, *ibid.*, t. 49.
11. *Id.*, *ibid.*, t. 52.

Mais déjà, prenant le relais, monte en Europe une autre race de Gaulois : les « François »...

Le présent fonde le passé. Le mythe du Gaulois permet une cristallisation, autour d'un archétype riche en symboles, d'aspirations diverses, sans rapport immédiat avec le contenu historique, mais en rapport analogique avec l'actualité. C'est ce qui explique le renom des apocryphes, l'importance accordée à de menus fragments détachés des textes antiques, lorsqu'il est question des vertus de ce peuple. La résistance des Gaulois à l'envahisseur symbolise la volonté de se libérer de Rome (et derrière le nom de Rome, il faut lire, au XVI^e siècle, la ville des Papes et l'emprise culturelle italienne) ; les expéditions des Gaulois nourrissent symboliquement des aspirations (exaltées ou nostalgiques) à l'hégémonie européenne ; le désir contemporain d'une unité politique de la France (qui répond aux vues centralisatrices de la monarchie) enrichit également ce mythe d'un apport qui lui est extérieur : la forme unitaire et centralisée du gouvernement royal sera considérée comme une des raisons de la puissance du royaume, et comme un des éléments politiques sur lesquels il y a le moins à transiger.

B. — Robert CÉNEAU : *Gallica Historia*

Gallica Historia, de Robert Céneau, est quasi contemporaine de l'ouvrage de Du Bellay¹². L'auteur, évêque d'Avranches, docteur en théologie et parisien d'origine, a divisé son ouvrage en deux sections : l'une est une étude humaine (*anthropologia*), l'autre est géographique. C'est une œuvre assez importante en poids, en surface et en volume, qui s'ouvre sur une épître à Henri II : *En tuam tibi, Rex tris megiste, Galliam*¹³.

Après cette offrande de la Gaule (*sa Gaule*) au roi trismégiste, l'auteur précise que cette « Gaule » n'est pas limitée aux frontières actuelles de la France, car *de droit, et de droit bien fondé*¹⁴, une partie de l'Italie doit lui être ajoutée (et par conséquent rendue à la France). Le panegyrique du roi se poursuit sur le même ton, un esprit apparemment courtois et renforçant un orgueil patriotique apparemment sincère.

Après un index et la table des matières, l'ouvrage commence par cette déclaration : *Genti Scythicae nemo est qui invidet, Gallicae vero externi pene omnes non tam quod ipsam oderint (utpote bonorum omnium copia redundantem) quam quod eam quam nobis invident foelicitatem, sibi malint comparatam quam cuiusvis alteri.*¹⁵

12. Roberti Cenalis, divina clementia episcopi Arboisensis, Doctoris Theologi ordine, et origine Parisiensis, *Gallica historia in duos dissecta tomos, quarum prior ad anthropologiam Galliae principatus, posterior ad soli chorographiam pertinet* [...]. Parisiis, apud Galeotum a Prato, 1557.

13. Sur l'auteur, A. BERNARD, *De Vita et operibus R. Cenalis (Gallice Céneau), 1493-1560*, Paris (Thèse), 1901 ; G. DOUBLET, « R. Céneau, évêque de Vence (1523-1530) et de Riez (1530-1532) », *Ann. Soc. Prov.*, III (1906), pp. 139-148.

14. « Voici la Gaule, elle est à toi, Roi Trismégiste », *Gall. Hist.*, « épist. ».

15. « Jure, et eo quidem justissimo », *ibid.*.

16. *Id.*, *ibid.*, t. 1.

L'auteur constate que le peuple russe (*Scythica gens*) ne rencontre nulle part d'envieux, tandis que, lorsqu'il s'agit de la France, tous les étrangers lui portent envie : non point qu'ils en veulent à ses richesses, mais ils désirent voir leur destin rapproché du bonheur dont jouissent les Français.

Ce bonheur est le signe d'un privilège de la nation : d'où vient-il ? C'est à l'histoire de le montrer. Ainsi Robert Céneau est amené à faire la généalogie du peuple, à remonter des Français aux Gaulois, et des Gaulois au Déluge : *Haec prima perioche de priscis Gallis agendum est, sumptis ex Catone, Fabio Pictore, Berosoque et Annio Viterbiensi, Diodoro praeterea Siculo, atque etiam Ammiano Marcellino, nec paucis nec levibus testimoniis.*¹⁷

D'après les renseignements fournis par Bérose, Caton, Fabius Pictor, Annius, Diodore de Sicile et Ammien Marcellin, Céneau fait remonter l'origine du peuple gaulois à un seul nom, celui de Noé, père de tout le genre humain. La suite est prise au pseudo-Bérose, corroboré parfois par des citations de César. Céneau rappelle que Samothès inventa l'alphabet phénicien, repris ensuite et corrompu par les Grecs. Il rappelle également l'intense vie intellectuelle des Gaulois, l'existence des Bardes et des Druides, et, pour plus de détails, il renvoie à Bérose et aux apocryphes. Entre-temps, il réfute quelques passages de Diodore de Sicile peu agréables à la gloire des Gaulois, et en revient à Bérose dont il chante la renommée et l'antiquité. La défense et illustration de la Gaule se fait ensuite plus précise et plus polémique : César et les historiens latins servent d'appui et de confirmation aux œuvres d'Annius. Sur la légèreté des Gaulois, il amorce déjà l'argumentation que développera E. Pasquier : contre César, contre Tite-Live, il se livre à une pieuse et patriotique apologie des Gaulois. Tant d'honneurs et tant de gloire ne doivent pas dissimuler la défaite finale du peuple Gaulois, mais cette défaite, bien loin de s'expliquer par la supériorité militaire ou intellectuelle d'une nation étrangère, résulte de deux éléments : d'abord la disparition du sentiment national, ensuite l'action conjuguée de peuples envieux. L'envie est un signe d'infériorité : tout a pu être enlevé au peuple gaulois, sauf cette *felicitas* qui reste le signe de sa grandeur. Premier peuple au monde, il ne peut avoir d'autre vainqueur que lui-même. Les défaites des Gaulois s'expliquent parce qu'ils ont créé leur propre ruine.

Ce n'est pas tant César ni la valeur des Romains qui défirèrent la Gaule : ce fut elle-même qui se déchira, par la sécession, née de la corruption, des membres de la nation gauloise comme les Eduens, Lingons, Sequanes, et même en partie les chefs Rèmes. Ajoutons que la Gaule subissait les attaques de deux ennemis à la fois, les Romains et les Germains, chez qui la richesse considérable et incomparable du sol gaulois fit naître l'envie, qui accompagne inséparablement le bonheur d'autrui. En elle, en effet, à lutte égale, rivalisèrent Cérès et Bacchus. Voilà l'explication de la collusion du Romain et du Germain, qui faisait qu'« à tour de rôle, en vertu d'un pacte, quand l'un courait le sanglier,

17. *Id.*, *ibid.*, t. 2.

l'autre était au filet » : *Ob quam causam inter se colludebant Romanus ac Germanus, ut vicissitudine quadam pacto foedere, dum alter sectaretur apros, alter retia servaret.*¹⁸

Mais cette défaite n'entraîna pas la mort du peuple, qui ressuscita sous la bannière des Francs.

Avec Céneau, l'histoire se fait ouvertement panégyrique. Les intentions visibles, mais qui, chez Du Bellay, se cachent derrière la neutralité apparente du récit ou le caractère « scientifique » de la reconstitution historique, apparaissent ouvertement dans l'œuvre de l'évêque d'Avranches, sans scrupules ni dissimulation. Le récit s'accompagne de louanges, de thèmes et de gémissements éloquents et ordonnés. C'est une hagiographie dont le héros est un peuple. *Gallica Historia*, écrit Robert Céneau ; il faudrait plutôt dire *Gallicum encomion*, panégyrique de la Gaule. Désormais, les auteurs ne savent plus être neutres en face de l'histoire gauloise : les Gaulois font partie de l'histoire de France, participent à sa personnalité. Cette histoire lointaine nous concerne tous : à la recherche historique s'est toujours superposée, inconsciente ou non, une forme marquée de l'amour-propre national, une sympathie. Elle éclate ouvertement : on peut parler de la naissance d'une passion. Les Gaulois alimentent un mythe nationaliste, sont le symbole d'une certaine politique. Peu importe la vérité : tout le raisonnement des auteurs consiste désormais à céder à leur sentiment national.

C. — Jean PICARD DE TOUTRY : *De Prisca Celtopaedia*

L'originalité de Jean Picard, originaire de Toutry, dont la *Celtopaedia* parut en 1556¹⁹, est d'avoir développé en cinq livres un problème assez particulier, destiné à avoir une postérité encombrante : celui du « rayonnement » de la culture française et de ses origines. Un poète contemporain, qui chanta un certain temps l'antiquité et la grandeur de Rome, s'était ensuite retourné vers son pays natal pour lui accorder la naissance des arts, des armes et des lois²⁰. Jean Picard de Toutry s'efforce de définir les origines et l'antiquité de la vocation culturelle et artistique de la France. Par là, il lie deux thèmes propres à toute la période qui vient de s'écouler : d'un côté l'éloge des arts, chers à la Renaissance contemporaine de François I^{er} et d'Henri II, et de l'autre un plaidoyer pour l'esprit national.

Ainsi naît un nouveau mythe, celui du « plus spirituel de tous les peuples », celui auquel se référerait la célèbre phrase, apprise par cœur dans les écoles, au temps du nationalisme français, « tout homme a deux

18. *Id.*, *ibid.*, t. 56.

19. Joannis Picardi Toutreriani *De Prisca Celtopaedia libri quinque, quibus admiranda priscorum Gallorum doctrina et eruditio ostenditur, necnon literas in Gallia fuisse quam in Graecia vel in Italia I...J.*, Parisiis, ex typographia Matthaei Davidis, 1556.

20. *Les Regrets*, IX.

patries, la sienne et la France». La France est la patrie universelle de l'esprit : voilà ce que veut démontrer la *Celtopaedia*.

L'entreprise de Jean Picard se situe dans un contexte polémique : l'engouement pour l'antiquité gréco-romaine n'a jamais été aussi vif. La nouvelle vague de jeunes poètes porte à l'inspiration nationale et traditionnelle un défi qui annonce la frénésie (verbale) des futurs romantiques ou dadaïstes à l'égard des vieilles idoles et des gloires traditionnelles, des « vieux » de tous les temps. Mettant un bonnet d'âne aux genres du terroir, romanophiles et hellénophiles se laissent séduire par les civilisations étrangères à la mode. L'écolier limousin était le prototype de ces « snobs » qui parlaient frangrec ou franlatin : la génération de la Pléiade élève au niveau du grand art cette manie d'antiquité. Jean Picard ressuscite les esprits nés de la terre ; les vieux Gaulois vont lui servir de tremplin pour édifier une histoire de la culture, qui refuse le concours et la contamination de l'étranger. La Gaule a fait d'elle-même sa propre culture : elle a apporté ses lumières à tout l'univers civilisé ; il faut redonner à Samothès, à Bardus et à Saro ce que lui ont ravi pillards grecs et conquérants latins. Ce nationalisme culturel s'exprime d'une manière parallèle au nationalisme politique : comme Robert Céneau, qui s'insurge contre l'intrusion de l'étranger dans les affaires culturelles de la France (Paul Émile, le grand historien de la France, est un italien : d'où cette inquiétude), Jean Picard, révélant le rôle du terroir et les fondements historiques et mythiques de la culture, sous-entend que le patrimoine intellectuel de la France doit appartenir aux Français. On appelle cette attitude ferveur ou égoïsme national, selon la perspective où l'on se place. Avec son parfum de terroir, l'œuvre reste une somme de ce que l'on pouvait écrire sur la civilisation gauloise, à partir de données hypothétiques et fragmentaires : la rêverie historique, l'imagination philologique et l'enthousiasme chauvin suppléent aux lacunes des témoignages.

..

*Scripturo de prisca Gallicae gentis [...] eruditionis excellentia et claritate, sese mihi offerre video Iliadas.*²¹

En s'appropriant à écrire l'histoire de la Gaule antique, il voit se présenter à lui des *Iliades*... Le livre de Jean Picard est une épopée didactique du savoir rapporté à ses « véritables » origines. Cet intellectuel de province prend ombrage du mouvement humaniste des grands centres (Paris, Lyon, Toulouse) ; il se méfie d'une nouveauté qui a un visage étranger et il interroge, pour rivaliser avec la culture antique, la terre et les morts de son pays. L'éloge des belles lettres le conduit à traiter de leur origine, et il ne peut que constater la diversité des explications données. Qui a fourni à l'humanité les rudiments du savoir ? Les Hébreux, les Grecs, les Égyptiens ? Il constate que personne ne parle des Gaulois, et il s'étonne de cet oubli. Car la renommée des Gaulois fut considérable

21. *Celtopaedia I...*, p. 1.

dans l'antiquité : l'oubli où on les tient vient de leur modestie ou des injures du temps. Il est une autre raison pourtant : les auteurs grecs et latins, qui ont parlé de tout, et surtout d'eux-mêmes, n'ont connu les Gaulois qu'au moment de leur décadence. Il convient d'explorer la préhistoire de l'Antiquité ; ce n'est pas une époque de barbarie, c'est un âge d'or qui se révélera à nous. Mais encore faut-il lire avec prudence les écrivains antiques pour se référer à des témoins plus vénérables : c'est au témoignage de Bérosee et des apocryphes qu'une fois de plus a recours l'auteur. Si une civilisation brillante a précédé l'Antiquité gréco-latine, celle-ci a profité de son héritage : les Gaulois ont colonisé leurs futurs colonisateurs. Les Grecs et les Romains n'ont rendu aux Gaulois que ce qu'ils leur avaient pris, et qu'ils avaient eu la négligence de laisser perdre. L'ouvrage comporte sans cesse deux aspects : un aspect polémique, qui consiste en une réduction de l'Antiquité gréco-latine à sa juste valeur, et un aspect d'investigation pseudo-historique, qui consiste à développer et à compléter les données d'Annius de Viterbe, par des recoupements d'auteurs, et surtout par des rêveries philologiques sur l'origine des mots.

On connaît tout de l'antiquité : Grecs et Latins ont loué et magnifié même les héros de seconde zone. L'erreur des modernes est d'accepter sans réserve cette mythologie : car si l'on regarde les faits, on s'aperçoit que les vices et les imperfections ont également abondé à Rome : *His, inquam, omnibus portentis, quibus indignissime foedata olim Roma fuit, nostras caruisse regiones merito gloriamur.*²²

Les Grecs ont usurpé la réputation d'inventeurs des arts et lettres : il faut démonter la vanité grecque, fondée sur la mythomanie ou le mensonge délibéré. On commence, il est vrai, à découvrir d'autres civilisations plus anciennes : Babylone, la Phénicie, l'Égypte, la Syrie, et surtout la civilisation hébraïque. Mais ces divers peuples entrent eux-mêmes en compétition pour obtenir la première place.

Vaine querelle : il faudrait d'abord reconnaître que le savoir est né avec les hommes : *Literas aut aeternas esse, aut certe admodum antiquas.*²³

Puisque les lettres sont éternelles, ou du moins remontent loin dans le temps, on en revient toujours au Déluge et à Noé, qui a sauvé des eaux la science en même temps que le reste, pour la transmettre ensuite à ses fils. Parmi eux, un intellectuel de vocation, Samothès, père des Gaulois, en a fait don à sa descendance. Car la vocation de ce peuple est essentiellement d'ordre intellectuel : c'est là que fleurissent la philosophie, les lettres et les arts pour se répandre ensuite à travers le monde.

Les Saronides furent de très anciens philosophes de la Gaule : leur nom vient du roi Saro, qui plaçait la force véritable de la nation dans la cohérence juridique et morale plus que dans les conquêtes militaires : *Sentiebat nimirum multo pulchrius atque difficilius esse parva semel*

22. *Id., ibid.*, p. 10.

23. *Id., ibid.*, p. 37.

*imperia praeclaris sanctisque moribus exornare ac retinere, quam armis regno regnum addere.*²⁴

Saron a perfectionné une civilisation qui lui avait été transmise par ses prédécesseurs : avant lui se signalent les Samothées (*Samothei*) : *Jam antea exstitisse Samotheos, aetate aliquanto superiores.*²⁵

Leur nom vient du roi *Samothes* (appelé aussi *Saturne* ou *Dis*) qui enseigna les bonnes lettres, l'éthique, le cours des astres, la physique, les sciences naturelles et les mathématiques aux Gaulois, en utilisant la langue qui plus tard s'appellera le grec. Son enseignement religieux comportait la croyance en l'immortalité et au jugement des âmes.

Druis, qui commença son règne en 410 après le déluge, donna naissance à la caste des Druides : *Quoniam autem in lucis sub quercubus atque arboribus philosophiae secreta rimabatur, et rerum causas prescru- tabatur, suos ibidem etiam philosophari docens, Druos cognomine, quasi quernum dicas, aut arboreum.*²⁶

De ce fait on peut déduire que les Gaulois parlèrent le grec : or, puisqu'à cette époque la Grèce, comme l'histoire nous l'apprend, était plongée dans la barbarie, on peut en conclure que la civilisation et la langue grecques sont un apport des Gaulois.

Les Bardes, qui ont pris leur nom de *Bardus*, fils de *Druis*, dévelop- pèrent la musique et la rhétorique.²⁷

La France est mère des arts et des littératures. Jean Picard conclut sur l'ancienneté de la vocation intellectuelle de la Gaule : *Ex quo trit- nare licet quanta sit literaturae Gallicae antiquitas, quanta praestantia, quantus splendor, quanta admiratio, quantus denique philosophiae cultus.*²⁸

Démonstration sur un bas-relief représentant Hercule tenant au bout de la langue son auditoire enchaîné par les oreilles, qui montre manifestement le rôle de l'éloquence chez les Gaulois : *Isthaec, opinor, satis indi- cant eloquentiam a nostris plurimi habitam, eamque non a Graecis, ut multae eorum fabulae narrant, profectam, sed a Gallorum potius Hercule, qui virtute et consilio praestans dissipatos unum in locum congregavit, eosque ex ferocitate quadam ad justitiam atque mansuetudinem trans- tulit.*²⁹

Dans toutes ces supputations, on retrouve à l'origine une phrase d'Annius, un mot seul quelquefois, qui alimente la rêverie autour d'une matière désormais vulgarisée. Le rôle de l'étymologie, avec toutes les fantaisies d'une science qui manquait de discipline, est essentiel. Le mot est porteur d'histoire : dans sa configuration, il y a la préfiguration d'un destin.

24. *Id.*, *ibid.*, p. 47.

25. *Id.*, *ibid.*, p. 48.

26. *Id.*, *ibid.*, p. 59. « Parce qu'il recherchait dans les bois, sous les chênes et les arbres, les secrets de la philosophie, enseignant sur les causes des choses, enseignant là encore aux siens à philosopher, [il fut] surnommé *Druos*, c'est-à-dire *Duchêne* ou *Delarbre*. »

27. [*Bardus*] « sectam atque academiam Poetarum, Musicorum, et Rhetorum intro- duxit ». *Id.*, *ibid.*, p. 72.

28. *Id.*, *ibid.*, p. 83.

29. *Id.*, *ibid.*, pp. 85-86.

Après avoir montré l'éclat de la civilisation gauloise, Jean Picard, dans les livres III, IV, V, va s'efforcer de mettre en valeur le rayonne- ment de la culture, par le biais de l'expansion militaire ou de la colo- nisation.

Les incursions des Gaulois en Orient sont fondées sur les témoignages de Pline, de Justin, de Ptolémée, de Tite-Live et de Strabon. L'histoire des expéditions gauloises se rapproche des données de l'histoire antique : ce n'est pas tellement la narration qui intéresse Jean Picard, ce sont les conséquences civilisatrices de leur passage. Le royaume des Galates en Orient est de fondation gauloise : il est vrai que certains historiens d'outre-Rhin veulent lui donner une origine germanique : *Paucula quaedam de his inter recentiores annotavit Joannes Carion in suis Chronicis.*³⁰

Ce n'est point que le peuple germanique soit négligeable : *Vobis non invideo, o Germani, nec vestro quicquam generi detraho, quod et anti- quissimum intelligo, et eodem fere tempore quo in Gallia scaptrum tenebat Samothes a Tuyscone Germanorum progenitore illustratum fuisse ostendi potest.*³¹

Mais l'hypothèse ne peut être retenue : le terme « Celte » ne saurait englober Gaulois et Germains. Ce terme, issu de *Jupiter Céltes*, neuvième roi de Gaule, est spécifiquement Gaulois. La Galatie doit donc être rendue à la Gaule.

L'idée la plus intéressante est celle d'une colonisation intellectuelle de la Grèce par la Gaule. Si l'on examine les temps anciens de la Grèce, on s'aperçoit que la barbarie a longuement régné chez ce peuple. On peut donc affirmer, étant donné l'antériorité de la civilisation gauloise, que « l'Achaïe a tout d'abord été habitée par nos ancêtres et que les belles lettres sont passées en même temps que les hommes de notre Gaule en ce pays » : *Achaïam primum a majoribus nostris habitam, et literas una cum hominibus ipsis ex Gallia nostra illuc translatas fuisse.*³²

L'argument est fondé essentiellement sur les rapports philologiques du français — parfois des patois — et du grec³³. Jean Picard constate que le Français rend admirablement la *proprietas* de la langue grecque, beaucoup mieux qu'elle ne fait du latin ; enfin, un glossaire rappelle les relations entre les toponymes et les noms communs aux langues grecque et française. Reste à expliquer cette parenté. Pour Jean Picard, il ne peut s'agir d'une invasion ou d'une colonisation de la Gaule par les Grecs. C'est à l'inverse qu'il faut penser. Mais, alors que la Grèce, de barbare qu'elle était, en recevant la langue des Celtes, s'est progressivement civilisée et a par conséquent perfectionné l'usage et la nature de sa

30. *Id.*, *ibid.*, p. 82.

31. *Id.*, *ibid.*, p. 98.

32. *Id.*, *ibid.*, p. 88.

33. *Id.*, *ibid.*, livre IV, pp. 137 et sqq. La Conformité de la langue française avec le grec sera publiée en 1963. Picard cite une liste de philologues ayant traité de ce problème.

langue, la civilisation gauloise, au contraire, est, à partir de cet instant, entrée en décadence, et la langue avec elle.

En même temps, la Gaule subissait l'invasion des peuples barbares qui ont corrompu la nature de sa civilisation. Les relations de la Gaule et de la Germanie s'expliquent par les mêmes revers de fortune : *Cognitum est veteres Gallos non tantum aliquando in Germaniam penetrasse, sed ejus etiam fuisse possessores, quemadmodum ex Cornelio Tacito in libro de moribus Germanorum deprehendi potest [...]. Attamen fatis nescio quo postea accidit, ut vice versa Germani ipsi impetum in nostros fines non sine magna rerum Gallicarum pernicitate facerent.*³⁴

Pour en terminer avec les rapports de la France et de l'Allemagne, Jean Picard réfute la théorie selon laquelle le Gaulois et le Germain seraient apparentés. Le témoignage de César est là pour prouver les différences essentielles qui existent entre les deux langues : *Falsum esse quod existimarint nonnulli priscam Gallorum linguam Germanicam fuisse.*³⁵

On voit le chemin parcouru depuis l'époque où Le Maire de Belges définissait une « grande Gaule » séparée par le Rhin en deux provinces : l'orientale et l'occidentale. Les guerres d'influence sont passées par là : en 1556, on est encore à trois ans du traité de Câteau-Cambrésis. La France s'est refermée sur ses frontières, qu'elle défend âprement au nord-est : elle est plus sensible aux différences qu'aux ressemblances avec les peuples étrangers. C'est en elle qu'elle cherche la grandeur, non dans un héritage commun à l'Europe : s'il en est un, c'est elle qui l'a donné aux autres.

Le livre IV s'achève donc par le rapport de l'hégémonie gauloise en Europe : une hégémonie dont l'influence culturelle et linguistique est le signe le plus patent : *Nec gloriari debent Germani quasi veterem suam linguam (ut existimarunt nonnulli) semper retinuerint. Certum est enim Gallos nostros in Germaniam saepius penetrasse, ejus possessores fuisse, denique et Gallicum sermonem ibidem propagasse.*³⁶

En renversant les données du nationalisme linguistique prôné par les auteurs d'outre-Rhin, Jean Picard déclare qu'il faut féliciter les Allemands d'avoir su préserver des traces du parler gaulois dans leur langue : *Annon, quaezo, mirum est, annon etiam maxime ad laudem et gloriam nostrorum pertinet, in media fere Germania linguam Gallicam locum habuisse ?*³⁷

Cette prééminence que peut revendiquer la Gaule sur les nations modernes est également valable pour l'Antiquité : *Non igitur [...] Galli a Graecis, sed potius a Gallis Asia et Graecia, cum Colonis etiam literas ac disciplinas consequitae sunt.*³⁸

Le livre V débute par un rappel de l'Antiquité de la civilisation gauloise, antérieure à Rome et à la Grèce. L'auteur, fort de sa théorie,

34. *Id.*, *ibid.*, pp. 126-127.

35. *Id.*, *ibid.*, p. 171.

36. *Id.*, *ibid.*, p. 185.

37. *Id.*, *ibid.*, p. 186.

38. *Id.*, *ibid.*, p. 188.

va s'en prendre à ceux qui parlent de barbarie. Par quoi se définit la civilisation ? Par la grandeur des armes et la grandeur des arts. Or, les Gaulois ont excellé dans les lettres comme dans les conquêtes : *Desinant jam Romani suum (si Diis placet) mundi caput inani praedicatione jactare. Desinant Graeci suas Athenas tantopere nobis extollere. Celtas intueantur : Lutetiam videant [...] et in maximam rapiantur admirationem.*³⁹

Ainsi, la grandeur présente de la France dépasse tout ce que l'Antiquité a pu connaître, et est mise au compte de l'héritage gaulois. La France est bien la mère des arts, des armes et des lois. Même pour se renseigner au mieux sur l'Antiquité, c'est à Paris qu'il faut venir. Désormais, c'est Rome (et derrière Rome, les modernes Italiens) qui va faire l'objet de ses attaques. Rome doit toute sa civilisation à la Gaule. Reprisant les témoignages des apocryphes, Jean Picard fait de l'Étrurie une fondation gauloise :

*Hetruscos illos non ullius Italiae gentis, sed veram priscorum Gallorum sobolem fuisse contendimus, qui antiquitus Umbri dicebantur, ut auctor est Plinius libro naturalis historiae tertio. At vero Umbros illos vetustissimos quidem totius Italiae populos, qui dicente eodem Plinio Hetruriam incolebant, veterum Gallorum prolem esse, auctores sunt M. Antonius et M. Cato in fragmentis, atque etiam Myrsilus historiographus non contemnendus, patria Lesbii, in eo libro quem de origine Italiae scripsit.*⁴⁰

La présence gauloise en Italie se manifeste également dans l'origine des Aborigènes, des Tyrrhéniens et de diverses peuplades anciennes qui remontent toutes, par étymologie, à une commune source gauloise. Les Gaulois furent donc les premiers possesseurs de l'Italie, d'après les apocryphes, comme ils furent les envahisseurs de l'Allemagne d'après César, les conquérants de l'Espagne d'après Strabon, les visiteurs du Portugal, et le seul peuple que craignait le peuple romain. Dans leur vocation à dominer la terre, les Gaulois se battirent même contre les dieux : il est vrai que Jean Picard ajoute cette restriction à l'égard des documents qu'il suit, *si quid fabulis tribuendum*⁴¹.

Pourtout en Europe s'érigent les florissantes cités qu'ils ont fondées : Padoue, Crémone, Plaisance, Noves, Côme, Vérone, Bergame, Brescia, Trente, Vicence, pour ne parler que de l'Italie. L'Europe tout entière est fille de la Gaule.

✱

Où veut-il en venir ? Il est à remarquer que la démonstration de Jean Picard n'est ni raciste ni chauvine : tout se ramène à l'unité. Il ne met pas à part un peuple privilégié, qui aurait naturellement des qualités supérieures aux autres. Il fait aux étrangers l'honneur d'avoir les mêmes ancêtres que les Gaulois, les mêmes communs civilisateurs. Tous les

39. *Id.*, *ibid.*, p. 216.

40. *Id.*, *ibid.*, pp. 222-223.

41. *Id.*, *ibid.*, p. 231.

chemins de l'histoire mènent en Gaule. Ces théories constituent (et c'est une caractéristique nationaliste) une attaque contre le nationalisme des autres peuples, qui cherchent leur gloire dans leur propre sol et revendiquent l'autonomie dans le domaine de l'histoire. Jean Picard voudrait éveiller chez les autres le remords de leur ingratitude, et les obliger à reconnaître qu'ils sont nos frères, les fils ou les pupilles de ces mêmes Gaulois à qui tous doivent tout.

Cette conception pourrait déboucher sur le pacifisme et sur une politique de coexistence. Or, Jean Picard ne songe pas du tout à une union pacifique de nations sœurs. Sa conception des origines de l'histoire l'amène à justifier la politique de conquête : Pépin, Charlemagne, Godefroy de Bouillon, les conquérants de l'Orient, marquent la continuité historique de la vocation gauloise. Les étrangers eux-mêmes reconnaissent cette vocation à la France : l'auteur cite une lettre de Filelfo à Charles VII, qui constitue une reconnaissance du droit à l'hégémonie⁴².

Cette remontée dans les temps les plus reculés débouche sur le présent : l'ouvrage s'achève par l'éloge de François I^{er} et de Henri II, et de leurs conquêtes en direction du Pô et du Rhin. Ainsi, le livre se termine sur l'idée qu'il a développée au départ : l'histoire des Gaulois s'explique par leur valeur ; elle a fait naître des victoires, elle a suscité des jalousies de la part des autres peuples. *Gallis nostris nescio quid sublime atque suscipiendum naturaliter insitum esse.*⁴³

Toute l'œuvre de Jean Picard établit les légitimes fondements de l'orgueil national : comme Rome au temps de Virgile, la France découvre, à travers ces petits écrivains, qu'elle est mûre pour avoir son épopée nationale, le chant de son destin surnaturel.

D. — DE LA MYTHOLOGIE À L'IDÉOLOGIE MYSTIQUE :
LE « SYSTÈME » DE Guillaume POSTEL (1510-1581)

Guillaume Postel mérite cette place centrale, car son œuvre se situe véritablement au centre de la formation et de l'élaboration du mythe. En elle convergent les éléments constitutifs de la légende, pour être intégrés dans un système qui se veut explication totale des voies de l'histoire universelle. Chez ce visionnaire à l'esprit géométrique, le mythe du Gaulois devient en effet élément d'une idéologie mystique à caractère nationaliste et impérialiste. Ce qui, dans l'histoire des Gaulois, était entouré d'une « aura » de légende épique ou dorée, se transforme en pièce à conviction, élément démonstratif dans un système qui a l'ambition de restituer mystiquement et dans le détail, l'origine, l'évolution et le dernier chapitre de l'histoire du monde.

42. *Id.*, *ibid.*, p. 283.

43. *Id.*, *ibid.*, p. 289.

Le mythe de la « primauté de la gent gallice », tel qu'il se trouve exprimé dans l'œuvre de Postel, ne saurait être détaché de sa vision générale de l'histoire. Ce qui caractérise la démarche intellectuelle de Postel, c'est la subordination des idées, apparemment sans lien immédiat, à une finalité unitaire. Toute expérience et tout signe sont intégrés dans un système qui les absorbe et leur fixe une place dans un ensemble étroitement clos. Ce château intérieur, ce labyrinthe, comme on l'a appelé, n'a pas d'issue : unitaire par principe, totalitaire par voie de conséquence, il n'admet rien qui lui soit extérieur. Ainsi, poussant en ses conséquences les plus frénétiques les idées qui se cristallisent au XVI^e siècle autour du mythe gaulois, il durcit en une construction géométrique et fantastique, dont la mystique délirante et le dogmatisme à configuration étroitement rationnelle se soutiennent l'un l'autre, les éléments épars de la légende gauloise.

Le système théologique de Postel se présente comme une eschatologie de la « restitution ». A l'origine des temps, il y a l'unité divine, et l'harmonie, de Dieu, de l'homme et du monde ; à la fin des temps s'effectuera la réintégration à l'unité totale, qui se présente ainsi comme un retour au point premier.

Nous n'avons pas à aborder ici les aspects psychologiques de cette construction que M. Bouwsma associe, suivant des références jungiennes, à une réintégration de la personnalité⁴⁴. Ces structures psychiques ont des répercussions sur le choix culturel de l'auteur : la prédilection de Postel envers la Cabbale est évidemment en rapport avec ses déterminations psychologiques, sans qu'on puisse, à notre sens, établir un lien de causalité entre l'apport de la pensée cabbalistique et la construction postelienne. Plutôt qu'à ce type d'explication anachronique, parce que supposant une relation de cause à conséquence, il faudrait parler d'analogie, de correspondance ou de parallélisme. Le Cabbalisme, issu en partie des spéculations néo-platoniciennes sur les nombres, est essentiellement un approfondissement par voies occultes des rapports entre l'Un et le Multiple. La même obsession se retrouve dans le système de Postel : l'homme ne peut saisir l'unité que par référence à la multiplicité ; ainsi l'unité divine ne se conçoit qu'en fonction de la manifestation des quatre lettres du tétragramme, ou d'autres entités numériques privilégiées comme le septénaire, qui répond aux sept branches du candélabre, les dix émanations, les douze apôtres ou les vingt et deux lettres de l'alphabet. Mais ce processus divisionnaire ne détruit pas l'unité, qui retrouve en lui son principe. Deux pôles d'attraction dominent cette géométrie intellectuelle et théologique : l'idée de multiplicité est en rapport avec la nature du monde, mais toute multiplicité n'est qu'une manière imparfaite d'appréhender l'unité, parce que partielle. L'Un absorbe la totalité des

44. W. J. BOUWSMA, « Concordia mundi », *The Career and thought of Guillaume Postel (1510-1581)*, pp. 108-170. L'ouvrage revu et corrigé par C. G. JUNG, *The Integration of Personality*, New York, 1959, pp. 22-23.

manifestations du Multiple : parler du Multiple sans se référer à l'Un, qui l'englobe, est n'avoir qu'une vue incomplète de l'Unité. Les manifestations multiplicaires de Dieu couvrent les diversités de la nature ; les sciences de la nature, dans leur ultime démarche, conduisent à une théophanie naturelle. Ainsi se dégage une science, dont les méthodes sont à mettre en rapport avec les procédés cabalistiques des combinaisons de lettres (*Tserouf, Ghémétrie, Notarikon*) et qui est essentiellement une théologie du nombre. Se dégage également une mystique, qui est appel à une unité transcendante, point origine et point final de toute manifestation de l'être. Cette mystique de l'unité est omniprésente dans l'œuvre de Postel. N'en prenons qu'un exemple où se manifestent, en un raccourci de quelques lignes, toutes les cristallisations de l'idée unitaire dans les divers domaines de son investigation :

Être Un, ce n'est pas seulement être Un dans cette vie, par concorde politique, mais en plus, être Un par la vie Eternelle, où il n'y aura pas de discorde, mais où la prière du Père universel et général du monde tendra à trois effets [...] Et c'est la cause finale du mariage avec la Palma, qui est que les fruits qu'a pris son Epoux, soient ses fils qui, détruits par Satan, ne pourraient par eux-mêmes être Un, comme le Père et la Mère sont Un, dans une seule chair et dans une nature consubstantielle, si premièrement ils n'étaient nés ou n'étaient Régénérés et Reconnus tels, autant de la Mère comme du Père. [...] De même que le Roi des Juifs est Un avec le Père Eternel, de même Adam fut Un avec Eve, et de la même manière, il faut que soit Adam second et nouveau avec Eve nouvelle, personnelle, extraite de sa partie gauche du monde.⁴⁵

Si on passe au plan de la politique, l'idée unitaire prend la forme d'une mystique de la « concorde universelle ». La pensée politique de Postel reproduit en effet les cadres exacts de sa pensée théologique. La multiplicité est un fait patent dont témoignent la diversité des états et des religions, les conflits et les guerres qui naissent entre eux et enveniment la division, tout cela exacerbé par les éclatements nationalistes et religieux que connaît l'Europe du xvi^e siècle. Or, c'est ce fait scandaleux qui va guider la théorie politique de Postel. Il s'agit de retrouver la voie d'une unité véritable. Postel constate que les conflits qui se produisent entre les nations recouvrent la recherche d'une prééminence ou d'une « primauté ». C'est dire que la finalité unitaire est l'inspiratrice inconsciente ou nommément exprimée de toutes les guerres. A cette conséquence du morcellement et à la lutte concurrentielle entre nations, qui s'appelle impérialisme, Postel donne une motivation d'ordre théologique ; l'élan unitaire guide les désirs politiques des peuples, car il est aspiration cosmique d'un retour à l'ordre premier.

Cette réflexion s'approfondit par interférence avec un autre système de pensée, qui lui est complémentaire et antithétique, et qui part de l'expérience : l'échec de toute tentative historique de réunification. A cet

égard, la lutte d'influence qui oppose la maison des Valois à celle des Habsbourg est un exemple de cette recherche unitaire incontrôlée. Car il s'agit bien d'une recherche unitaire, mais manifestement mal appliquée, puisqu'elle ne peut atteindre le succès. C'est qu'un élément essentiel du système échappe à ces chefs de nations : ils méconnaissent la « préordination » établie par Dieu entre les peuples.

C'est alors qu'interviennent des données historiques : la géométrie qui définit l'espace politique où vivent et s'agitent les nations devient dès lors histoire. Or, dans la théologie de l'histoire élaborée par Postel, on retrouve toujours les mêmes structures fondamentales et les oppositions complémentaires entre l'Un et le Multiple. L'unité ou la primauté devient ici la loi de l'« antiquité » : la règle d'ancienneté permettra de définir un ordre hiérarchique des droits des nations. C'est pourquoi Postel accorde une importance considérable au droit d'aînesse ou à la « primogéniture », car elle est la figure, dans l'ordre temporel, de l'unité vers laquelle convergent toutes les forces déployées de l'histoire. Ainsi la reconnaissance des droits devra être fondée sur une enquête généalogique.

Postel applique aux nations les critères de « naissance » qui établissent les valeurs de la classe dominante, la classe aristocratique. En ce sens, la politique de Postel, fondée sur une idée aristocratique de la naissance, s'opposera terme aux idéologies nouvelles en relation avec les transformations de l'Europe depuis le xvi^e siècle, fondées sur l'efficacité, force et ruse, et exprimées par le pragmatisme politique, dont les principaux chefs-d'œuvre sont la politique de Louis XI et de François I^{er}, ou la pensée de Machiavel dans *Le Prince*. L'établissement du droit d'aînesse suppose donc de recourir aux origines des peuples : la recherche de l'unité se fondera sur la recherche historique du fondement premier.

« L'établissement » de toutes choses se déterminera à partir des documents qui nous sont parvenus sur les premiers temps de l'histoire ; et l'on voit Postel recourir à Moïse, revu par les auteurs païens, et aux élucubrations des humanistes comme Annius de Viterbe. Il s'agit de retrouver en politique l'état originel, et la tribu ou l'homme qui fut maître et détenteur de cet état. L'utopie de Postel, alimentée par un rêve arcadien de concorde universelle, se double d'une mythologie au caractère affectivement régressif, sous-tendue par l'idée d'un paradis politique originel. Cette ambivalence, ou plutôt cette équivalence établie entre le point premier et le point final, liée à un désir de symétrie que l'on retrouve dans l'ensemble, comme dans le détail, de toute sa construction, définit sous forme spatiale sa conception du temps historique. C'est une figure qui se caractérise par son dynamisme : le sens unitaire donné à l'achèvement de l'histoire crée ce dynamisme. Postel ne croit ni à l'arrêt de l'histoire (tant que ses fins ne sont pas réalisées), ni au hasard, s'opposant par là à toute explication de type conservateur ou de type empirique. Pour lui, l'histoire suit une direction préordonnée à des fins transcendantes. Mais ce « point Oméga » est aussi celui du retour à l'ordre des anciens jours : le progrès suit une voie circulaire, le mouvement est retour, et le futur prend la forme d'un passé privilégié.

⁴⁵ G. POCQUET, *La Vierge vénitienne, traduite de l'italien pour la première fois par H. Mazon, Paris, 1928, p. 45.*

L'image du cercle ou de l'encyclie⁴⁶ définirait assez bien, sur le plan spatial, cette conception de l'ordre temporel des choses.

A vrai dire, Postel a lui-même défini avec précision, sous la forme d'une figure géométrique, l'idée qu'il se fait de l'évolution du monde. C'est l'image du « Candélabre de Moïse » qui semble exprimer, sous forme symbolique, l'idée de l'histoire universelle⁴⁷. L'histoire, à la fin des temps, sera l'équivalent temporel de la figure à sept branches et à quatre pieds qui constitue le candélabre. Postel donne de la figure multiples interprétations, enfermant en elle la totalité de la création sous ses divers aspects : il voit en elle particulièrement la combinaison des trois figures, qui se répondent, du Christ (lui-même figurant simultanément l'Homme, Dieu, et leur conjonction), du monde et de l'histoire. Par un jeu permanent de réflexion multipliée, on voit se réaliser l'image d'un Christ pancosmique, d'une révélation christique à travers les temps définis comme des états successifs du monde. L'évolution est donc dévoilement, comme si une figure prenait forme progressivement à mesure que se déroulent les siècles, et se révélait à la fin sous la forme du candélabre.

La figure se présente comme un arbre à quatre racines et à sept branches : deux éléments essentiels, *Beresith* et *Mercavah*. La partie supérieure répond à l'élément masculin, — Père, Ciel, Esprit — tandis que la partie inférieure a une signification féminine — Terre, Matière, Fécondité —. À partir de cette figuration générale, toutes sortes de combinaisons deviennent possibles, et l'on voit successivement apparaître le nombre trinitaire (trois embranchements à partir des sept branches du chandelier), le nombre décimal (trois embranchements et sept branches font dix), sans compter les multiples correspondances des deux nombres entre eux (ainsi sept se décomposera en trois plus quatre, dix en sept plus trois, ou en trois fois trois plus un) : à chaque figure arithmétique est attachée une signification particulière. La figure devient ainsi langage : chaque forme exprime l'aspect partiel d'un message contenu dans la configuration générale, une totalité qui découvre elle-même l'unité fondamentale de la création et de son créateur à travers un dévoilement qui prend l'aspect d'une préparation à des noces mystiques, au dernier jour, retrouvant ainsi l'harmonie du premier jour. À cette figure statique Postel intègre une dynamique, par l'image de la sève qui, circulant de haut en bas, exprime l'infusion de la loi divine dans la création matérielle pour une information spirituelle de la matière, et de bas en haut, l'ouverture, la réceptivité de la matière à l'esprit par la conversion. Cette figure au triple aspect de dévoilement christique, cosmique et historique constitue la base interprétative sur laquelle Postel, procédant par enchaînement de symboles, établit sa conception de l'histoire.

46. La figure a été reprise par un disciple de G. Postel, GUY LE FLEUR DE LA BOURGNE, dans *L'Encyclye des secrets de l'éternité*, Anvers, 1570, cf. *infra*, pp. 24 et 209.

47. FRANÇOIS SERRAT, *Guillaume Postel (1510-1581) et son interprétation du Candélabre de Moïse*, Nieuwkoop, H. de Graaf, 1966, (texte français transcrit du manuscrit de la Bibliothèque Mejanca, en Aix-en-Provence).

Le candélabre est une figure où se perçoit figurativement le mystère qui unit Dieu et les âmes humaines. La révélation des idées contenues en lui définit la totalité de la nature humaine, et cette totalité se confond avec l'image du Christ :

Ce total de la nature humaine est Jésus Christ, car de continu, nous hommes depuis Adam jusques icy sommes envoyés icy bas comme estincelles prises d'icelluy intellect ou mente, et depuis que nous avons passé ceste vie mourant, nous nous en retournons a dormir en icelluy comme au vray fons de nostre essence, par ce que nous sommes non seulement esprit de son esprit, et mente de sa mente, comme avant qu'il feust entre nous incarné, mais sommes os de ses os, et chair de sa chair, par la mystique participation de son corps⁴⁸.

Il convient de ne pas perdre de vue cet aspect mystique déterminant de la figure, si l'on veut rapporter à ses fins propres la traduction du symbole en théologie de l'histoire. De même il convient de rappeler la signification cosmique du chandelier : les sept branches répondent aux sept planètes, les dix branches et embranchements aux dix ciels du cosmos ptolémaïque, les quatre pieds aux quatre âges du monde, et aux quatre causes distinguées par l'aristotélisme (agente, matérielle, formelle, finale), qui engendrent à leur tour les quatre disciplines fondamentales :

Donques le candélabre est la figure de la masse du corps de Christ, lequel par divers temps et eages de la perfection de ses lucarnes colloquées au milieu des lis, s'estent pour consummation. Ainsi est disposé le genre humain sous l'ordination divine. Mais estant ainsi que toutes choses sont ordonnées au ciel devant qu'elles soient en ce monde sensible, par ce, j'ay, ainsi qu'il est escript par la sentence des septante deux Saiges, lesquels comme dedens le livre des Nombres au chap. II se veoit, furent de Dieu et de Moïse esleus pour extra l'esprit de Moïse législateur départi, j'ay, dis-je, adjousté l'ordre de l'éternelle disposition exposée par figure, au chandelier, lequel a, comme ung arbre, sept rameaux, ou six avec le tronc, et quatre racines, pour monstrier l'abrégé de la vertu des sept planètes sur les quatre éléments, et les sept esprits de l'Eglise sur les quatre temps d'icelle⁴⁹.

En ce sens, on peut dire que l'histoire est une seconde genèse, puisqu'elle dévoile, en l'espace des sept jours mystiques, l'essence même de la création. On peut dire aussi qu'elle est un second avènement, progressif, procédant par bribes et symboles, de la figure christique totalement dévoilée à la fin des temps. Reste à déterminer le processus de ce dévoilement : c'est ici que s'impose un décodage d'ordre temporel des figures contenues dans le symbole du candélabre.

En gros, Postel distingue la permanence *Quatre* qui répond à la partie inférieure du candélabre, et qu'il interprète comme les quatre âges du monde, et la permanence *Sept* répondant aux sept jours de la cosmo-

48. *Ibid.*, p. 355.

49. *Ibid.*, p. 356.

gonie, qui figurent eux-mêmes les sept millénaires du monde, et les sept ères de cette « Seconde Semaine » qu'est l'histoire du monde. Le nombre quatre constitue un fondement essentiel de toute sa théologie, de sa cosmologie et de sa conception de l'histoire : le tétragramme divin répondant aux quatre Évangiles ; les quatre dimensions de l'espace et les quatre âges de l'histoire se combinent dans deux formes privilégiées du chandelier : les quatre pieds du candélabre et les quatre figures reproduites sur chacune des branches (successivement la canne, le vase, la sphère, le lys) constituent le matériau nécessaire à la réflexion mystique.

Postel note d'abord le caractère privilégié du nombre quatre : *Toute chose quarte en l'Esriture, soit nombre ou soit répété parlant des choses bonnes est accompli et parfaite en toute perfection.*⁵⁰

Ce symbolisme de la quadrature, dont le passé remonte aux couches les plus archaïques de l'inconscient collectif, se définit comme un symbole de perfection. Le quart âge apparaîtra comme le couronnement de la figure à quatre côtés, l'équivalence du point de retour sur le cercle. C'est en effet ce qui ressort de l'analyse des quatre âges du monde : selon Postel, qui écrit cet ouvrage vers 1550, on peut diviser l'histoire du monde arithmétiquement en quatre périodes qui durent chacune 1.550 ans : des origines au Déluge, de Moïse à Jésus, de Jésus au temps présent, le quatrième temps commence avec le présent. Mais à cette division quantitative se superpose une division qualitative, fondée sur les progrès de la révélation. On distinguera un âge de la nature, un âge de la loi, l'âge du rédempteur et l'âge de la révélation totale, en rapport avec les quatre éléments définis par l'interprétation cosmologique du chandelier :

*Il faillit qu'elle [il s'agit de l'Église] eust une eage naturelle basse et première durant la loy de nature, en cognoissant son péché par la conscience sans en avoir aultre remède que l'attente du Rédempteur. L'autre eage comme sa jeunesse ha esté en la cognoissance du mesme péché par le rouge sang continuellement espandu comme une mer, non pour nettoyer, mais pour plus accuser et accroistre le péché. Et ainsi ceste lune par deux quartiers s'est retirée du soleil [...] L'eage de la loy de grâce ha représenté la céleste et radicale flambe qui nous conduict au ciel par la restitution de l'âme, seulement. Par quoy, il est de nécessité que l'eage de la claire et supérieure flambe vienne qui enlumine tout le monde au corps comme à l'âme et nous conduise au ciel conjoignant la lune avec le soleil.*⁵¹

Les quatre figures exprimées sur les branches reprennent la distinction fondamentale qualitative des quatre âges du monde : canne-nature, vasculaire-loi, sphère-Messie, car la *sphère et rondeur parfaite est la figure du Messie en son premier et passible avènement*⁵² ; reste le temps du lys qui répond à l'âge de la restitution : *C'est le temps, du lys lors plus*

50. *Ibid.*, p. 401.

51. *Ibid.*, pp. 374-375.

52. *Ibid.*, p. 380.

*noble et illustre du monde, auquel temps commencé des le 1541 et insinué ce 1550, seront ostées toutes les figures et ne se parlera plus par paraboles mais par les choses mesmes.*⁵³

Par un rythme quaternaire, Postel combine l'élan mystique qui inspire les courants millénaristes et exprime chez lui le point final de restitution, l'avènement d'Israël qui coïncide avec le second avènement du Messie, et la figure géométrique de la quadrature qui, dans le schéma historique, répond aux quatre monarchies annoncées par les textes des prophètes Ezéchiel et Daniel.

A la figure du carré inscrit dans la roue, se superpose le nombre septénnaire. Postel s'est longuement expliqué sur la signification du nombre sept, dans lequel on peut distinguer un aspect qualitatif et quantitatif. Quantitativement, sept représente la figure de la cosmogonie : les six jours de l'élaboration du monde, suivis du jour de repos. Or, comme tout est figure, le travail de la genèse devient lui-même représentation eschatologique : l'histoire universelle est une seconde genèse. Suivant les prédictions dites du « Rabbin Elie », qui expriment une opinion courante au XVI^e siècle⁵⁴, chaque jour répond à un millénaire de la création : ainsi le monde durerait six mille ans, après lesquels interviendrait le Sabbath, ou le temps de l'éternel repos dans le dévoilement total du créateur à sa créature par l'intermédiaire du Fils qui représente le point de concorde et de parfaite interaction de Dieu et des choses créées, de la spiritualisation de la matière et de la matérialisation de l'esprit :

*Les sept lucernes sont dessus luy, comme escript Zacharie, et sont sept influx ou canaux et voyes de grâces divines par lesquels influx s'entendent les sept dons de la lumière naturelle et visible et de spirituelle et invisible pour les lucernes qui sont sur son chef. Ces sept icy sont les yeux du Seigneur, et sont les sept jours du Genèse, les sept sciences, les sept estoilles, les sept terres ou stabilités, les sept jours de mazothe, c'est à dire des azymes et pains sans levain, lesquels Dieu commanda estre mangés par sept jours, sont sept communs climats et sept mille ans pour la duration du monde et en somme sont tous les nombres septénaires qui sont en la saincte Esriture.*⁵⁵

Les sept mille ans recouvrent aussi sept âges qui répondent de la même manière, mais sous un aspect plus qualitatif que quantitatif, aux sept jours. Il y a dans l'acte créateur de Dieu un mouvement vers la perfection, qui se retrouve dans le processus de la réalisation historique :

De la vient que en sept temps, par la mesure de six mille ans est ordonnée la duration du monde corruptible, ainsi comme en six jours sont créées toutes choses, et au septiesme est tel repos qu'il ne se parle que du Paradis et de l'homme. Et dessous les temps court l'eage quadri-

53. *Ibid.*, p. 394.

54. Sur la prophétie d'Elie, voir F. SURET, « L'Éthnologie de Guillaume Postel », in *Umanesimo e esoterismo*, Atti del V convegno internazionale di studi umanistici, Padova, 1960, p. 414.

55. *La Candélabre*, p. 378.

parti de tous les mois, ans et hommes, et principalement des quatre monarchies et des quatre temps de l'Eglise. Chascun rameau dure mille ans, et le septiesme du milieu, auquel est la lucerne occidentale est duré sans fin prescript ou par escript terminé. Par la voye de la Mercavah, le mesme monde a quatre temps. Le temps de la loy de nature depuis le premier homme en nom propre et de tous aultres appellatifs dict Adam dura jusques à la Loy escripte. La Loy escripte se commença à manifester soubz Abraham, Isaac et Iacob, quatre cents ans avant Moysse /.../ Puis vint l'age second de l'Eglise de Dieu, jusqu'au Messie.⁵⁸

Postel dit aussitôt :

Depuis trente ans en ça, il ha esté manifesté et presché dedens la juste moitié du monde, par tous les antipodes, qui est le signe de la consummation de cet eage. Car alors sera mise la pierre réprouvée au chef de l'angle et pignon de l'edifice de la nature humaine comme elle doibt. Et depuis ceste manifestation de Christ en tout le monde, ce qui ha esté fait imparfaitement par les Juifs Ismaeliques et Mahumediques de 900 ans en ça par la négligence des Chrestiens en tout le monde et plus parfaitement des Chrestiens principalement depuis trente ans en ça jusques à la consummation des labourieux jours du monde courra le quart age.⁵⁹

Dans ce cadre général, d'ordre théologique, va s'intégrer le système politique de Postel : une philosophie de l'histoire qui quitte la spéculation pure pour se concrétiser dans les faits, les événements, et les états réels. Le mythe de l'« unité » et de la « multiplicité », les rapports de l'« établissement » et de la « restitution », se définissent à partir des cadres fournis par l'histoire.

..

Il faut qu'en toutes choses il y ait un premier. Le principe étant posé, reste un simple problème d'identification : qui a droit à cet honneur dans l'histoire du monde ? La prééminence sera déterminée par l'ancienneté. Il faudra donc définir les titres de gloire les plus anciens des peuples. La méthode utilisée par Postel suit les voies du langage : le nom est porteur d'une destinée. Il convient de remonter par voie étymologique à la racine même des noms de peuples, mais cette voie étymologique ne saurait être confondue avec une vulgaire étude à rebours des péripéties phonétiques des mots : en faisant ce qui nous paraît être un jeu de mots spécieux (mais les combinaisons phonétiques sont le fondement de la science cabbalistique), Postel part à la recherche du contenu mystique des mots : leur vérité (*Emité*) sera déterminée par voie « émithologique », soit une étymologie chargée de symboles⁶⁰.

58. *Ibid.*, pp. 390 et 390-391.

59. Cf. F. SACRET, « L'émithologie de Guillaume Postel », *l.c.*, op. cit.

Or, le premier acte de cosmisation du chaos fut la séparation des eaux et de la terre, ce qui, en hébreu, se transcrit par *Galuyah*. Postel voit là l'origine même du mot *Gaulois*. Ce qui est confirmé par le nom *Gallim* qui désigne les hommes « sauvés des eaux », surnom qui se transmet par droit d'aïnesse à tous les descendants aînés de la famille de Noé. Ainsi la voie « émithologique » détermine sans ambiguïté l'ancienneté du nom des Gaulois, à qui semble revenir le droit de gouverner l'univers.

Le scandale est que la prétention au gouvernement du monde n'est pas, comme elle devrait l'être, le seul fait de la monarchie gauloise. D'autres groupes prétendent à l'hégémonie. Il convient donc de réfuter leurs prétentions et de mettre en lumière leurs erreurs ou les falsifications commises par eux de l'histoire.

Tout d'abord les Italiens. Ils se prétendent les descendants légitimes de l'Empire Romain, et les arbitres politiques de l'organisation du monde par le pouvoir dévolu au Pape de nommer les Empereurs. Le premier historien de la « Gaule » que rencontre Postel est précisément un Italien : Paul Emile. Or, l'historien de François I^{er} fait remonter l'histoire de France aux premiers rois Francs, pas au-delà. Postel interprète immédiatement ce silence comme une fraude dans un chapitre de l'*Apologie* qu'il intitule « Contre le tresmalicieux silence de Paul Emile Veronnoys historiographe /.../ »⁶¹. Il ne faut pas parler d'omission, mais de partialité : l'auteur italien ne veut pas faire état des témoignages des écrivains anciens parce qu'ils démontrent irréfutablement le droit de la France à gouverner l'Europe :

Que si quelqu'un le vouloit excuser par dire qu'il ha escript en la faveur des Francz et sang des princes seulement, et par ainsi n'ha voulu passer plus hault, il fait un tres grand tort aulx dictz princes Francz en l'Empire des Gauloys receus, parce qu'ilz ne scauroient havoir plus beau tiltre d'honneur que, ou par amour, ou par faveur, ou par force, estre faitz Empereurs de la gent Gallique, ou Celtique judis dominatrice de toute l'Europe, et de telz et telz privileges, comme dessus ay monstré, douée.⁶²

Le ton se fait même très virulent à l'égard de cet étranger qui est un représentant de l'humanisme international du début du siècle, et le type de l'écrivain à gage. Postel laisse entendre que cette omission recouvre un athéisme qui n'ose dire son nom, par la négation des règles de la providence dans l'histoire. Un grief qu'il adresse à d'autres, anonymes, accusés de la même impiété :

Laisant telles choses, abolissent le Tresancien Nom et droict des Gauloys quant a son origine, et ostent aulx princes Francz et à leurs peuples Gauloys ensemble leur Renovation et confirmation Divine et coeleste, faicte de la Divine providence, pour monstrier l'omnipotence

60. Guillaume POSTEL, *l'Apologie de la Gaule contre les malevoles escriptains, qui d'icelle ont mal ou negligemment escript, et en apres les tres anciens droictz du peuple Gallique, et de ses princes*, Paris, S. Nivelles, 1552, f. 58 v^o.

61. *Ibid.*, f. 59.

et vertu de l'éternel decret, qui est de donner par une fois miraculeusement Confirmation de son éternelle preordination, ce que estant fait, ostent ou veulent oster à Dieu (comme impies et atheistes) sadicte preordination, et veulent maintenir tout le monde au desordre qu'il est à présent, disant tacitement, qu'il n'y a nul Empire plus ordonné de Dieu que l'autre, et que le meilleur droict est seulement en l'espée et plus grande force, et par conséquent que Dieu n'ha point de cure des humaines choses, entre lesquelles choses humaines estant premier en ordre la Monarchie legitime, de laquelle veulent que Dieu ne se soulcie, pensés que c'est que ilz croyent et là où ils pevent (comme la pestilence commune du monde tendant à la ruyn de icelluy) se efforcent par faitz et par dictz de persuader que des choses basses ne se soulcie, quand de la plus grande dignité du monde ne ha soing ne cure.⁶⁰

En fait Postel oppose à sa théorie providentialiste de l'histoire tous ceux qui ne croient qu'en un déterminisme dont les lois seraient aux mains des hommes, et c'est encore un Italien qu'il rencontre sur sa route, et à qui il voue un mépris menaçant dont il ne se départira jamais :

Ses ministres [il s'agit de Satan] et faulx se efforcent de persuader aux hommes, et à l'impiété de nostre temps, que il n'y a point de Dieu qui se soulcie de ça bas, mais que c'est la prudence humaine ou l'imprudene pour dire mieulx qui tout gouverne. Ceste impiété est tirée du trespercieux et malheureux Autheur Machiavel en son livre du Prince, lequel fait licite jusques aux enfantz pour regner de tuer leur pere, qui oste en somme toutes loys divines et humaines, pour les constituer en l'arbitre et volonté de quelconque ambicieux tyrant.⁶¹

Il reste ce phénomène déroutant : la tentative d'unification politique la plus célèbre est celle d'un Romain. C'est Jules César qui est le fondateur de l'empire. A cette objection, Postel oppose une distinction entre l'instrument du vouloir divin — qui est ici un Romain — et les forces qui lui ont permis de parvenir à cette fin. Or, il est évident que César tient sa force de la Gaule :

Caesar infiniment plus grand bienfaiteur de la Gaule, que il ne en tira de utilité, par ce que il la rendit de ses fortissimes ennemys vengée, et par ses commentaires immortelle, et plus que nulle aultre province du monde fameuse, et de ses diverses seditions, guerres, discordes et Tyrannies delivrée, et r'apaisée, pour seulement avoir avec le moyen de la richesse et du Souldart Gauloys le povoir de desfaire la Romaine tyrannie de plusieurs.⁶²

60. Ibid., t. 60 et 60 v°.

61. Ibid., t. 62.

62. L'histoire memorable des expéditions depuis le deluge faictes par les Gauloys ou François depuis la France jusques en Asie, ou en Thrace et en l'orientale partie de l'Europe, et des commodités ou incommodités de divers chemins pour y parvenir et retourner. Paris, S. Nivelles, 1552, t. 50.

Tout au long de l'histoire de Rome, on voit d'ailleurs les Gaulois intervenir pour redresser des situations désespérées, ou compromises, et affirmer par là que, même sans honneurs politiques, ils détiennent le droit véritable de commandement, parce que de préordination divine. Les conflits qui opposent Gaulois et Romains furent tous des séquences de l'usurpation originelle qui chassa de Rome fondée par Noé-Janus les ancêtres des Gaulois : les tentatives gauloises ont le droit pour elles par ordonnance originelle, tandis que les tentatives romaines ne sont que les répétitions du même geste secondaire d'usurpation : Combien que les hommes oubliassent tel droict, les intelligences soubz lesquelles havoit esté attribué cela aux Gauloys, ne les laissoient en paix, et ne les y laisseront jusques à ce que avec le fondement dudict regne, le reste du monde soit revenu à obeyr là ou il doibt.⁶³

En fait, ce sont les Gaulois qui tiennent entre leurs mains le destin de Rome. La puissance romaine n'est que de titre, la puissance gauloise est de fait, et il le montre :

De telle force du Destin ou Fat ou divine disposition (de laquelle les anges ou genies des provinces sont ministres et conservateurs) est advenu que quant Rome fut assez chastiee premierement par les siens mesmes, et en apres par les Septentrionaux, Vandales, Gotz, Alains, Erules, Sclaves et aultres, et derrierement par les Lombardz totalement privée de liberté, alors ne se trouva force de peuple du monde qui tant en gentz comme en despence s'employast à remettre l'Italie en liberté, sauf la Gallique gent, qui avec Pepin et Charles deffest et l'impiété Ariene et la tyrannie Lombarde, parquoy alors que la pluspart de l'Allemagne qui encores estoit infidèle, ou par séditions empeschoit ung l'acquesta (faisant souverain service à l'Eglise et à Rome Catholique mere de tout le monde) le plussouverain loyer du monde qui est la Monarchie, laquelle Monarchie quiconque par quelconque couleure du monde veult suader avoir pris ailleurs fondement que du consentement et force du peuple Gauloys, est everser de tout divin et humain droict, ce que Dieu aydant se monstrera, et est ja monstré en aultre lieu.⁶⁴

Il en est de même en ce qui concerne la prétention des Papes romains à avoir le pas sur l'Empire, qui de droit appartient à la « gent Gallique »... Qui se réfère à l'histoire s'aperçoit que ces prétentions remontent toutes à une usurpation première, indéfiniment répétée : qu'il s'agisse des décisions illégitimes de Léon VII, de Grégoire V, ou plus récemment de Léon X, on s'aperçoit que le bellicisme a une source commune : la volonté de dépouiller la Gaule des droits à l'hégémonie qu'elle détient par décision divine, confirmée par l'ancienneté et le droit d'aïnesse, dont font état toutes les investigations historiques.

63. L'histoire memorable des expéditions depuis le deluge faictes par les Gauloys ou François depuis la France jusques en Asie, ou en Thrace et en l'orientale partie de l'Europe, et des commodités ou incommodités de divers chemins pour y parvenir et retourner. Paris, S. Nivelles, 1552, t. 50.

64. Ibid., t. 50 v°.

Les prétentions germaniques à la succession de l'Empire se situent dans une actualité plus brûlante, et ont pour toile de fond la rivalité qui depuis un demi-siècle a opposé Charles-Quint et François I^{er}. Postel s'en prend à divers auteurs, comme Paradin ou Merula⁶⁴, qui, recherchant les origines de leur ville ou de leur peuple, refusent de rapporter les civilisations à leur véritable origine. La critique est plus précise en ce qui concerne les auteurs allemands — Carion, Naucler, Krantz, Cuspini — nommément accusés de partialité :

*Combien que a la vérité il semble que tel escripvain a fait son but de esclarir la vraye raison des temps et oster la confusion qui naist aux histoires universelles par havoir suyvy aultre supputation que la sainte escripture, soit en Hebrieu, soit en la commune version, ce que a la vérité ha mieulx que aucun aultre avant luy elucidé, neantmoins qui consydera son œuvre, vovra clairement son but ne havoir esté que pour la gloire des Germaniques Caesars, et pour donner le droict et advantage de la Monarchie à son Prince Charles Quint a present regnant, et autant qu'il ha peu et sçeu s'est efforcé de deprimer le nom et droict des Gauloys.*⁶⁵

Tout d'abord Postel fait une critique des sources : Carion, qui suit Eusèbe plutôt que Josèphe, néglige trop souvent les révélations apportées par Bérose et les auteurs des *Antiquités*. S'il est vrai qu'Askenaz, héros éponyme de l'Allemagne, est le fils aîné de Gomer, ancêtre des Germains, il n'en est pas moins établi que son père s'est d'abord installé en Gaule. On peut dire de même que l'étymologie des Cimbres rapportée à Gomer — ce qui est juste — néglige la prééminence du surnom — Gallus — sur le nom. Par ailleurs, il convient de se référer très exactement à l'histoire des antiquités pour s'apercevoir que les Cimbres sont des Gaulois émigrés :

*Trouvant par les auteurs d'humanité non suspectz que les Cimbres et les Celtes jadis furent tout un peuple de Gauloys en divers pays pour peupler leur Europe respandus, je me viens a servir non seulement de Josefe par lui laissé mais beaucoup plus d'Eusebe et de Carion qui me confessent que les Cimbres sont descendus et nommez de Gomer, mais que les Gauloys s'estoient necessairement estendus dedens le pays dict depuys Allemaigne, jusques aux Cimbres ou Dannemarcoys, et jusques à la mer noire ou pontique nommant les Cimeriens peuples et le Bosfore Cimerique a la bouche du fleuve Tanais.*⁶⁶

Voilà pour les origines lointaines. Reste le cas de Charlemagne : les Germaniques soutiennent la théorie de l'extraction allemande de l'Empereur. En fait, comme pour César, il faut distinguer l'instrument et les moteurs véritables. Or, la puissance de Charlemagne n'a pu s'établir que par l'appui du peuple gaulois.

64. *Ibid.*, « Contre ceux qui attribuent seulement à leur pays les benefices que de Gaule ont recous », f. 63 v^o.

65. *Ibid.*, f. 64 v^o - 65.

66. *Ibid.*, f. 65 v^o.

*Le vray fondement et origine d'un estat ou Empire vient de la force principale et premiere du peuple qui eslist et deffend ledict prince. Or ne me peult nyer Carion que la maison d'Austrasie ha prins son premier pied et fondement en France, acquerant premierement les richesses et credit en l'office de Connestable, et depuys en ce [sic] faisant eslire Roy au lieu du Roy leur maistre dict du peuple Faict Nyent [...]. Si doncques la premiere force de la maison de Charlemaigne est venue en sa grandeur par les appuys et force du Gallique peuple et non d'autres, il fault que le premier legitime Cesar du monde qui est Charlemaigne et non Constantin ou Cesar, aye esté pour ses merites appellé à la Corone, et que ce aye esté comme Roy de la Gaule et ayde du peuple Gallique ainsé du monde, tellement que avec les mesmes forces des Gayloys avec lesquelles il dechassa et desfeist les Barbares et mist l'Eglise en liberté, il subjuga depuis et les Germains ou Allemantz et la plus grande partie des peuples de Europe.*⁶⁷

La conclusion se dégage d'elle-même : la légitimité de Charlemagne s'établit par la conformité des vues de l'Empereur et du peuple qui le fit accéder à l'empire. L'empereur germanique a mené une politique gauloise. Et par ainsi n'y a ne peult havoir aucun droict audict Empire si non syvant ledict fondement et benefice de la gent Gallique à l'Eglise fait.⁶⁸

Les faits historiques démontrent par ailleurs l'importance de la Gaule dans la montée de Charlemagne à l'Empire. Si l'on admet que l'empire ou regne se dit ou doit dire de la gent ou pays de là où il ha le souverain et premier moyen de sa grandeur et force⁶⁹, il faut reconnaître que Charlemagne, et avant lui Pépin et Charles Martel, ont tiré leur force essentielle de la France, comme le démontre le déroulement de la bataille de Poitiers :

*Combien donc que il y eust eu autant ou plus d'Allemantz que de François en ladicte expedition, neantmoins pour la raison que dessus il fault que le loyer se rapporte au fondement et du peuple et du pays dont ha procédé tel bien et force, lequel bien et force non par violence ou vertu meritoire, mais pas Jésus Christ en son vicaire Zacharie a esté conféré à Pépin, non comme Allemant, ou pour ce qu'il feust Allemant, ou Espagnol ou Angloys, mais à cause de la vertu militaire, richesse et puissance Gallique, qui peu avant se estoit monstré tresexcellente à la desfaiete de troys centz mille Ismaelites en la Gaule desfuicts.*⁷⁰

Troisième point litigieux : le prétendu transfert du droit impérial à l'époque des Othons. Il s'agit là encore d'un acte de violence injustement légalisé par les décisions arbitraires des Papes. Lorsque le Pape Léon VIII prit l'initiative de faire don de l'Empire à Othon I^{er}, c'était pour le récompenser de services rendus : il lui était absolument impossible de toucher au droit divinement institué de la réservation de l'Empire au

67. *Ibid.*, f. 66 v^o - 67.

68. *Ibid.*, f. 67.

69. *Ibid.*, f. 72.

70. *Ibid.*, p. 72 v^o - 73.

peuple gaulois, car : *Il est impossible que le droit divin dépendant de Dieu immuable soit aucunement mué sans cause.*⁷¹

Même remarque en ce qui concerne l'attitude de Grégoire V : on alléguera que la dynastie de Charlemagne n'existait plus en France, mais le Pape eût dû, dans ce cas, s'il avait assumé son rôle, restituer à la France ses droits fondamentaux.

On en revient donc au point premier. Deux propositions peuvent être assurées :

1° Que pour oster les tyrannies du monde, il soit un Empereur ;

2° Que l'Empire n'a pu être conféré simultanément aux Français et aux Allemands : c'est un de trop.

La réfutation des thèses germanophiles va se doubler d'une démonstration de l'établissement du droit des Gaulois à gouverner le monde⁷².

..

La démonstration se veut d'ordre historique : il s'agit de refaire l'histoire des Gaulois, en remontant à leurs origines, et en mettant sans cesse en valeur dans le recensement des actes passés toutes les confirmations apportées par l'histoire de l'«*élection*» politique du peuple de la Gaule. Cette étude historique se combine à des considérations d'ordre cosmologique — fondées sur le symbolisme astral — et théologiques — fondées sur l'étude de la religion des Gaulois — qui concordent dans la démonstration du droit de la Gaule au gouvernement du monde.

Il s'agit d'abord de rappeler deux principes qui régissent le gouvernement idéal : le principe d'unité : *Une foy une loy et un seul commun consentement*⁷³, et le principe d'ancienneté : *Il est tout certain que Possession Droit ou Jurisdiction tousjours estant tenue ou pretendue et nullement par droit perdue, tant plus est ancienne tant est meilleure.*⁷⁴

Puis le but de la démonstration :

*Cela est donc tout resolu, que quant il se pourra par Tesmoings irrefragables prouver, à quel peuple, ou au Prince de quelle gent, depuis le Deluge ou recommencement des hommes et peuples, fut donnée la Monarchie ou Temporel magistrat du monde, il est dys-je tout certain que contre le Droit de tel Peuple ou Prince, nul ne peut ne doit avoyr usé prescription, combien que ledict Droit n'eust esté par ladicte Gent ou Prince (sauf que par le commun appetit de regner) désiré ou pretendu.*⁷⁵

71. *Ibid.*, t. 75.

72. Thèse développée (outre les œuvres précitées), dans *Les Raisons de la Monarchie*, et une série d'opuscules et de traités catalogués à la fin de cet ouvrage (pp. XLVII-SLXVII).

73. Guillaume PASTEL, *Les Raisons de la Monarchie, et quelz moyens sont necessaires pour y parvenir* [...], Paris, 1551, p. 2.

74. *Ibid.*, pp. 2-21.

Or, la remontée au long des siècles aboutit, comme point d'origine, aux survivants du Déluge, à Noé et à ses fils. On pourra donc dire que «*l'Empire souverain*» appartient à la «*Primogéniture du Déluge*». Noé eut trois fils : Japhet, Sem et Cham. L'héritage paternel, qui était le monde entier, se fit selon la loi qui régit déjà l'héritage d'Adam. Japhet l'aîné, comme jadis Caïn, eut en partage le pouvoir temporel ; Sem, comme Abel, eut le pouvoir spirituel ; quant à Cham, la malédiction dont il fut l'objet le mit en dehors de l'héritage⁷⁵ : Gomer, le fils aîné de Japhet, hérita de l'avoir paternel, soit l'Europe entière, et il vint s'établir en Occident, et plus précisément en Gaule, non que ses droits se limitassent à cette région, mais pour manifester les privilèges de ce pays pour la domination de l'Europe. On peut conclure : *Ainsi par Droit Divin et Humain, soit de Primogéniture, soit d'institution Divine, Profétique, Paternelle ou Humaine, soit par Droit d'occupation ou de toutes gens, tout le Droit du monde, et principalement celui de toute l'Europe est du Peuple et Prince des Gaulois.*⁷⁶

Le maintien de l'Europe sous domination gauloise s'établit à partir de la Gaule elle-même, et tout d'abord vers l'Est : au cours d'une expédition qui les conduisit de la France jusqu'en Asie Mineure à travers l'Allemagne, le Danemark et la Russie, les «*Gomerites*» ont laissé des traces de leur passage : c'est en particulier le cas en Allemagne, car le terme générique de *Cimbre* est manifestement en rapport avec celui de Gomer. Ainsi se trouve éclairé le malentendu qui oppose Français et Allemands : les deux nations sont bel et bien apparentées, les Cimbres étant, en quelque sorte, les frères cadets des Gaulois. Une attitude éclairée de leur part consisterait à rechercher l'alliance des Gaulois à laquelle devrait les inciter leur manifeste parenté, et non à lutter pour l'obtention d'un droit que ne leur concède nullement leur origine :

*Donc il se veoit que Gomerus ha esté le fondateur d'un peuple general et propre à commander par tout le monde, lequel peuple ha eu deux noms. l'un miraculeux et nommé Gaulois, l'autre naturel de la famille et sang appellé Cimbrique, dont est venu que la gent Cimbrique estendue depuis la Gaule vers l'Orient et vers le Septentrion, n'ha point usé du Nom de la Famille jusques à ce qu'elle feust delà le Rhin.*⁷⁷

Autres éléments qui attestent le passage des Gaulois à travers l'Europe : les Ombres (ou Ombriens), dont la forme ancienne *Gombres* ou *Gombri* atteste la présence de l'ancêtre Gomer⁷⁸ : la racine du mot *Gaulois* se trouve également dans des termes chorographiques, comme *Portu-gal*, *Gal-lice*, *Gal-atie*. Ainsi le passage des «*Gomerites*» est signalé par des noms qui s'étendent de l'Atlantique au Mont Taurus, et qui attestent leur volonté de prendre possession effective des terres qui leur étaient légitimement dévolues : *Noz Gomerites ont esté les premiers en nom, en droit, et en possesioire, de toutz les hommes, qui ont prins*

75. *Ibid.*, p. XLII.

76. *Ibid.*, p. XLX.

77. *Expéd.*, t. 13.

78. *Apologie*, t. 79.

en la Scythie leur premier origine, posant l'Armenie pour la premiere originale et principale partie de Scythie.⁷⁹

La seconde expédition des Gaulois se serait située vers l'Orient. Deux directions essentielles : d'abord l'Italie, où l'on voit s'installer les Gaulois dans les régions de Toscane et d'Ombrie :

Lequel pays oultre le Droict que les Gomeriques ou Cimbres et Gauloys ont de conquerir tout le monde, leur avoit esté des le commencement du monde acquis quant Gomerus Gallus venant de la Scythie Armenique havoit planté le fondement de son Regne au pays là ou les Umbriens et Toscans ont depeuz habité.⁸⁰

D'autre part, en Allemagne et en Europe orientale : le peuple cimmérien dont parle Homère atteste la même origine gomerite. Cette seconde expédition aurait été en somme une reprise en main et une démonstration répétée de possession :

Car estant ainsi, comme il est, que une feuille d'arbre ne se meut sans le vouloir de Dieu, et ayant Dieu le pouvoir quand les Gauloys estoient trop en leur pays, de les diminuer par pestilence, par civiles discordes et guerres, ou par famine comme il ha deffaict infinis peuples, il fault que ce soit par le vouloir du Dieu grand, éternel et incogneu, qui estoit en la Gaule adoré comme par les Epistres de Saint Marcial disciple de Saint Pierre se veoit, que les Gauloys tant pour regagner le droict de Gomer en l'Italie, comme pour raquester la possession des Cimmeriens ou Gomerites en toute l'Europe, se souzlevassent en telle multitude, que peu à peu on peuplast ou repeuplast toute l'Europe, et maintenust le vestige du Divin droict.⁸¹

La troisième expédition nous fait entrer en contact avec l'histoire romaine, suivant les traces de Tite-Live, éclairé par des révélations extérieures aux historiens latins. La fondation de Rome, au dire de Postel, doit être attribuée à Noé lui-même, qui fut connu dans ces régions sous le nom de Janus, comme inventeur de l'usage du vin qui dans la langue de Moïse se dit *Jain*. Janus fonda la ville de Janiculum, et institua là ses descendants. Romulus, loin d'être le fondateur véritable de Rome, comme le laisse croire Tite-Live, n'est en fait qu'un usurpateur. Les expéditions des Gaulois à Rome se justifient comme une nécessité de remettre l'État romain en ses mains légitimes :

Car quel droict en Rome mesme eust scéu havoir ce tirant conceu non seulement contre la loy, mais engendré de sacrilege, et de la religion instituée par la sainte Vesta femme de Janus ou Noë, du tout commaculée, extrait, je dictz, Romulus, quel droict havoit-il a occuper Rome jadis que deux autres citez Janiculum et Saturnia illustre, quel droict eut-il de desfaire toutz ses parentz, et son propre frere, auquel comme à luy, appartenoit la perte du fabuleux miracle de la Louve.⁸²

79. *Expéd.*, I, 23.

80. *Ibid.*, I, 29 v°.

81. *Ibid.*, I, 33.

82. *Ibid.*, I, 37.

Postel s'écarte de Tite-Live dans la description de la défaite des Gaulois à Rome. On s'aperçoit que, loin d'avoir été vaincus, les conquérants ont poursuivi leur expédition jusqu'à Delphes, qui a gardé trace de leur passage. Puis c'est l'Asie et l'Égypte qui virent leur présence :

Par 260 ans les Gauloys ont règne en Orient, en si grande foy, qu'ilz estoient et la force des guerres voisines, et la garde des princes, ce qui se peult jusques au temps de Cleopatre veoir. Car elle havoit 400 Gauloys pour sa garde, lesquelz Jules Cesar l'ayant avec Antoine vaincue comme dict Egesippus, donna pour singulier present à Herodes Roy de Judée en telle dignité par les Romains introduict, estant confirmé par Cesar dictateur audict royaume de Judée.⁸³

S'il faut reconnaître ensuite un certain déclin de la puissance gauloise, c'est par un défaut propre à tous les peuples qui furent de grands conquérants : Ainsi se vient à vérifier de nous, que nous sommes à l'assaillir et à conquérir plus que hommes, mais à la fin qui est au garder nous sommes moins que femmes.⁸⁴

Mais ce déclin signifie également le déclin de l'Empire romain, privé de son protecteur. On objectera que le déclin a été tel que les Gaulois ont eu eux-mêmes pour rois des étrangers : en fait, si l'on examine l'origine des Francs, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une « restitution » d'anciens Gaulois à leur première origine. Dans le nom de Sicambre, ville originelle des Francs, on reconnaît le radical gomerite (Sicambre). Cette origine explique que la famille royale mérovingienne ait été si facilement acceptée et ait vécu en parfaite harmonie avec son peuple :

Quelque memoire que nous ayons de l'ancienne sainteté ou Religion en la Gaule perdu, cela est clair, que il n'y a gent en la Chrestienté qui plus volontiers aye fait plus de despence, tant des biens que de la vie et de l'honneur (car on reputoit-ont ceulz qui se croisoient pour l'honneur de Dieu et ainsi les reputoit-ont privez de honneur) come ont fait les Gauloys souz leurs Roys François. J'ai nommé les Roys a différence du peuple, à celle fin que on voye par tout la force de la divine providence au monde, ce qui est une des principales parties de mon but en toutz mes escritz. Ayant esté la guerre continuelle entre les Sycambriens (qui en Grec sont nommez Syncambriens) et entre les Gauloys, plus de neuf centz ans avant que desdictz Syncambriens depeuz appellerz Franz estantz meslez avec nous, nous donnassent les princes François, comme ha escript Hunibalde et depeuz luy Trithemius, il fault penser que ayant esté depeuz ce temps là qui est quatre cent quarante ans avant Jesus Christ, et quasi autant apres son advenement, les choses ont esté conduictes non seulement selon le permissif, mais selon l'ordonné vouloir de Dieu. Car a la verité c'est chose miraculeuse, non seulement que ung peuple, qui venant devers Orient par les pays Septentrionaux et aguerriz de l'Europe, ayant vaincu toutz les plus fortz peuples Européens havoit esté neuf cents ans à debeller les Gaulois,

83. *Ibid.*, I, 41 v°.

84. *Ibid.*, I, 44.

mais quand les eut vaincus, leur donna princes aussi Catholiques et amateurs de la vraie religion comme de tout temps avoit esté le peuple Gallique.⁸⁵

Toutes les voies de l'histoire mènent à un seul nom, celui de Gomer ; c'est lui encore que l'on retrouve, au-delà de Sicambre, dans l'origine troyenne des Francs. Unissant ainsi en une seule légende les deux mythes qui entourent l'histoire du peuple gaulois et celle de Francus, il intègre en un seul nom toute l'histoire du monde :

Toutz ont gardé la memoire, combien que peu à peu gastée de leurs origines. Car ne plus ne moins comme au jourd'huy il nous souvient non seulement de 1550 ans de Jesus Christ, mais de plus de troys mille au moins jusque à Mose, aussi ne faut doubter que ayant esté la destruction de Troye douze centz ans seulement depuys le deluge, toutz se devoient encores souvenir et du deluge et de l'aisné de ce monde Gomer ou Camber, auquel jadis havoit esté donnée et l'Europe et la plus belle et prochaine partie de l'Asie en souveraineté. Car l'histoire d'un premier souverain à grand peine se perd, et principalement du deluge, duquel comme nous havons veu, ceulx qui eschapperent estoient en toutes les sciences et vertus du monde les plus excellens qui depuys leur temps ayant esté.⁸⁶

Toutz ont gardé la mémoire, combien que peu à peu gastée de leurs origines, c'est-là une phrase-clé. La mémoire du passé est la source de la connaissance de nos droits et le fondement de l'avenir. Le renvoi incessant du passé au futur se fait à chaque instant sentir, comme le parallélisme des origines et des aboutissements. Il faut retrouver le Mot initial, au-delà de l'expérience, le tabernacle où dorment les secrets du futur. Cette alliance des Gaulois et des Francs devrait servir de nouvelle leçon aux Allemands pour chercher l'alliance, et non la guerre, avec le peuple de France :

Tout ainsi donc comme les Cimbres a cause du paternel nom de Gomer gardé dedens le leur ont esté les premiers qui se lisent jadis avoir oppugné et non obtenu la Gaule, tout ainsi la divine providence ha ordonné que les Syngomeriens ou Syncambriens toutz ensemble nommez dudict nom antique soient en retournant d'Orient receus a faire un commun peuple et un regne avec les Gauloys. Et par ce que a la verité la premiere et plus fameuse puissance de l'Orient ha esté Troye, les Celtes (ainsi comme ha escript Manethon Egyptien) eurent pour bon augure d'estre commandez par Francus filz d'Hector parce qu'ilz estoient aux fins Orientaux de l'Europe, voisins de l'Asie, et de luy, eulx qui estoient Syncambriens et Scythes furent nommez Francez, tellement qu'ilz havoient les troys plus belles appellations du monde, la Gomerique ou Cambrique, la Scythique ou Sethique ou l'Armenique, ou premiere du

85. *Ibid.*, t. 52.
86. *Ibid.*, t. 53.

monde, et la Troyenne, ou Francique dicté depuys Françoisse, le tout pour conjoindre à la Gallique.⁸⁷

L'épopée des Gaulois exprime la présence d'un Droit et d'un Destin. Les Croisades, vues par Postel, apparaissent comme une continuation des expéditions entreprises par les Gaulois. Postel qui, dans les *Expéditions*, n'oublie pas son propos d'actualité, qui est de pousser à l'alliance de l'Empereur et du Roi de France pour une expédition en terre sainte, par cette anthologie historique des droits et victoires gaulois, prépare la voie à la quatrième et plus parfaite *Expédition des Gauloys jusque en la Terre sainte, et pour la racquisition d'icelle*⁸⁸.

Le système de Postel, par essence théologique, interdit de séparer la gloire militaire et le sentiment religieux. Or, l'étude de la religion gauloise ne fait que confirmer l'élection de cette nation. Il est évident que les descendants de Gomer ont gardé en dépôt la foi issue du déluge. N'est-il pas étonnant que le peuple gaulois ait fait de l'immortalité de l'âme une base de la religion ?

Il faut dire necessairement que la providence divine ha esté plus grande sur la Gaule sans comparaison. Car l'effect le monstre, quand on veoit que nonobstant que Esus et Theutates pour Mars et Mercure, y ayent esté adorez, neantmoins tant fermement s'y croioit l'immortalité de l'ame, qu'ils ne faisoient difficulté de prester icy argent à tel credit que devant Dieu en la vie eternelle en auroient la raison, ce qui estoit si vray depuys Noë jusques au temps de Cesar le dictateur, que les Romains et Grecz pleins d'infidélité l'ont reputé comme la plus grande folie du monde.⁸⁹

C'est précisément une marque de la fidélité divine au peuple élu que la transmission de cette foi qui sera un des fondements du christianisme :

Fault dire que durant deux mille ans qu'il y a depuys la mort de Janus jusques à Jesus Christ, la vraie verité de la Religion, qui est croire l'immortalité, et (qui est la chose la plus difficile du monde a persuader aux hommes) ha esté non seulement en la Gaule, ce qui montre que Dieu ha eu plus de cure des Gomerites ou Gauloys, quand à l'effect, qu'il n'ha eu de peuple du monde.⁹⁰

La croyance en l'immortalité de l'âme suppose la foi envers le vrai Dieu : de fait, on a trouvé, à Bordeaux et à Limoges, nombre de vestiges archéologiques qui témoignent de l'adoration en Gaule d'un dieu inconnu. La vocation de la Gaule est donc doublement légitime : du point de vue juridique, par le droit d'aïnesse, qui est une juridiction d'origine divine, et du point de vue religieux, par la fidélité au vrai Dieu, malgré les vicissitudes de l'histoire. Ainsi, la Gaule a une vocation prophétique : elle est désignée pour être le successeur du peuple qui, en son temps, a été le

87. *Ibid.*, t. 53 v° - 54.

88. Titre du dernier chapitre de l'œuvre, t. 45 v°.

89. *Apologie*, t. 81.

dépositaire du message de Dieu, mais dont le temps est désormais passé. Les Gaulois sont le nouveau peuple juif :

En somme je ne faictz doubte, estant comme il est, le peuple Gaulois le plus Religieux qui aye esté de toute mémoire de gentz (sauf le Judaique pour son temps esleu) je ne faictz dis je doubte que pour la Religion par noz peres Noë, Japet, Gomer, Askenaz, Samothes et aultres desquelz les noms sont devant Dieu en mémoire éternelle observée iceulx ne eussent toutz admonnesté leur postérité de despendre la Vie, les Biens, et l'Honneur pour conserver ladicte vraye Religion et cognoissance du vray Dieu, et de ses saintz.⁹⁰

Si la croyance en l'immortalité de l'âme, à l'enfer et au purgatoire, qui ont trouvé une application métaphysique dans la croyance des peuples orientaux en la métempsycose (car ils l'ont reçue des Gaulois) sont caractéristiques de la religion gauloise, c'est qu'ils ont reçu ces révélations par voie divine et par transmission historique. Il convient donc de remonter à un temps très ancien, où les descendants de Gomer ont été les dépositaires de la foi :

Il ne fault aulchunement doubter que estant Gomer parent et Docteur de la Gaule selon ce que nous havons veu, et ayant de Noë reçu le droit de l'aisneesse du monde, que ledict pere Noë avec son fils aîné Japet et son peigné Sem, n'eussent tellement instruit ledict Gomer pour estre prince du monde. Qu'en premier lieu il sçavoit tres parfaitement la raison de la Religion vraye et entre les saintz et justes (desquelz Noë estoit le prince) usité [sic].⁹¹

Il est vrai que la religion gauloise a été infectée par des germes d'idolâtrie : mais les Juifs, eux aussi, tout en étant élus, ont adoré de faux dieux et accompli des sacrifices humains jusqu'à oublier parfois leur Dieu. Or, les Gaulois ont au moins cette supériorité que chez eux le culte du dieu inconnu est toujours demeuré :

Comme dessus ay dict le mesmes Dieu incogneu et innomable lequel devoient croire les Hebreux sans le nommer par son hault nom, jusques au Temps des apostres ou disciples havoit ses temples et aultelz en Gaule avec les tiltres, Deo ignoto et invisibili, comme tesmoigne saint Marcial havoit trouvé à Bordeaux et à Limoges quant par saint pierre y fut envoyé.⁹²

En vérité, il faut admettre une protection divine par l'intermédiaire d'un ange ou d'un génie national, qui explique la frayeur que causait le caractère invincible des Gaulois :

Pour faire une si grand peur aux Romains qu'ilz fussent contrainctz de envoyer les prestres et les vieulx en guerre, (comme fut faict jusques aux serfz et artisans, quand les Gaulois prindrent Privernum), il fault que l'Ange ou gardien de la Gaule feust plus fortifié que le Romain,

90. *Expéditions*, t. 51 v° - 52.

91. *Ibid.*, t. 47.

92. *Ibid.*, pp. 47 v° - 48.

jusques à ce que par les iniquitez du Gaulois fut déprimée telle puissance, ainsi que nous lisons en Daniel qui nous montre, que Gabriel estant l'ange des Juifz, et plus fort que ange du monde, sauf Michaël (ce qui par plus de neuf centz ans les rendoit invincibles) neantmoins tant sur sa puissance débilitée quant le peuple fut par ses pechez mené en captivité, que venant le temps de leur redemption et de refaire le temple, il ne fut jamais possible que Gabriel surmontast l'ange de la Perse, premier que Michaël luy aidast, tellement qu'il demoura auprès du roy de Perse comme l'ayant subjugué et vaincu avec les prieres et jeusnes de troys semaines que feist Daniel. Lesdictz anges gardiens des peuples, hommes, pays, regnes et Regions, sont ceulx qui sont motif et cause premiere de victoire ou de perte, et quelques fois feront que le mesme jour se sache ce qui s'est faict à cent journées ou a mille lieux d'un lieu, comme fut la desfaicte de Crassus de Parthie en Rome le mesme jour revelee par bon ou mauvais esprit.⁹³

Cette présence divine ne s'est jamais démentie, même lorsque la Gaule est devenue la France. Les miracles qui jalonnent son histoire, le choix même des fleurs de lys, la longue procession de prophétesses qui ont pris la suite des prophètes hébreux confirmer le choix de la France comme l'instrument de la politique divine de restitution de l'ordre initial⁹⁴.

La démonstration, pour convaincante qu'elle soit, ne serait achevée si l'ordre de la volonté divine et l'ordre des faits humains ne trouvaient leur correspondance dans la disposition des astres⁹⁵. Ainsi, la triple correspondance homme - cosmos - Dieu exprime sous trois formes la même certitude qui est celle de l'élection du peuple gaulois pour un destin hors pair. Les mondes intermédiaires — celui des anges et des astres — qui se confondent parfois dans l'esprit des hommes du XVI^e siècle démontrent que ce qui se lie dans l'histoire des hommes s'est déjà lié dans les structures célestes ou cosmiques. Le refus de la liberté et du hasard dans l'analyse des moteurs de l'histoire humaine aboutit tout naturellement à recourir à un déterminisme d'ordre cosmique qui n'est pas cause première, mais lié aux rapports qui existent entre Dieu et la création manifestée par l'acte créateur, l'ordre cosmique étant en somme le sceau inscrit dans le ciel des volontés divines. Ainsi, chaque peuple est placé sous la protection d'un ange ou d'un génie : or, nous l'avons vu, l'ange qui domine sur le peuple gaulois est le plus puissant de tous : la meilleure preuve en est la frayeur que causait l'annonce de l'arrivée des Gaulois aux peuples étrangers :

Au seul mouvement des Gaulois comme estant les choses au desespoir, les Romains recouroient au remède de la Religion faisant chanter aux processions et Letanies par les petits enfans, et filles vierges A motu

93. *Ibid.*, f. 49.

94. Cf. Guillaume PUSTU, *Les très merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde*, Paris, 1553. *Le Livre merveilleux* consignera certaines prophéties de saintes concernant l'avenir de la « Gaule ».

95. *Raisons*, pp. XIX et sqq.

Gallico liberate Divi, ce qui montre clairement que l'Ange ou Genius gardien de la Gaule estoit trop plus puissant et premier en ordre que celui de Romme, et par conséquent la Celeste influence estoit plus forte, et première sur la Gaule Celtique, que sur Romme.⁹⁶

Cet ange, qui n'est autre que saint Michel, permet d'enrichir l'avenir de la Gaule d'un réseau nouveau d'interprétations allégoriques ; ainsi, la victoire de saint Michel sur le Dragon, au mont des Oliviers, qui doit, d'après les interprétations apocalyptiques du temps, exprimer l'arrivée du dernier âge, revêt un sens politique : il s'agit bien sûr de la victoire des troupes « gauloises » sur les armées de « l'Antéchrist », après la reconquête de Jérusalem.

A la protection angélique vient s'adjoindre une détermination astrale. En effet, contre Gerson et autres théologiens, Postel soutient que chaque peuple naît sous une étoile particulière :

Je diz donc [...] qu'il n'y a pays au monde qui ne plus ne moins comme il ha son Ange gardien n'aye aussi son signe, image, ou estoile speciale pour influence. Car estant plus noble l'Ange que les estoiles, si Dieu l'ha constitué a la garde des princes du monde, beaucoup plustost y doit avoir assubjecté les estoiles, lesquelles non seulement par lumiere et chaleur, mais beaucoup plus par influence et propriété usent çà bas de leurs vertus.⁹⁷

Dans l'univers céleste, la personnalité est définie par le nom attribué aux étoiles ; à cette identification répond la personnalité des communautés humaines, car il faut reconnaître à chaque peuple son caractère particulier. Le nationalisme de Postel se fonde sur des raisons d'ordre astronomique et s'oppose par nature à l'universalisme humaniste du début du siècle, qui au-delà des frontières et des nations, postulait l'existence d'une nature humaine universelle :

Or voyons nous par experience la Grécité ou propriété des Grecz, la Germanité des Allemantz ou Germains, la Gallicité du Gauloys, et ainsi de toutz peuples le naturel tousjours durer çà bas maulgré ceux mesmes qui ont tel naturel, qui ne peult estre que par le ciel et par différence de ces estoiles.⁹⁸

Or, la Gaule est placée sous le signe d'Aries, qui est le « premier et en ordre des nombres et en vertu qui soit au ciel » :

Je diray donc librement que Ptolemée et toutz ceux qui avec jugement pareil au sien ont escript de la Judiciaire, ont tresvrayment escript que la Gaule et les pays voisins et qui d'icelle ont l'origine sont soubz l'Occidentale influence du signe d'Aries, qui est le premier, et en ordre de nombre, et en vertu qui soit au ciel, à ce que s'accordent les Medecins luy attribuant le Regime de la teste, et la Sainte Escripiture luy attribuant la souveraine observation de feste de l'ung et l'autre Pasque, et les Astronomes y mettant le commencement de l'an. Car autrement en ung rond comme est le ciel il n'y ha rien premier ou dernier.⁹⁹

⁹⁶ Ibid., p. xxviii.

⁹⁷ Apologie, t. 83.

⁹⁸ Ibid., t. 84.

Il convient de remarquer en effet que chaque peuple qui a eu un temps la « prééminence » a été marqué sous le signe d'une étoile : ce fut le cas pour la Judée, la Chaldée, la Perse, et ensuite Rome :

Il fault que comme les troys premières influences du Ciel, sur la Judée, sur la Chaldée, et sur Romme, ont de leurs forces causé les plus grands Empires du monde le Sainct, le Babylonique, et le Romain. Il fault diz-je aussi, que celui qui est sur la Gaule, et pays d'icelle extraictz, estant le second en ordre d'influence, et premier depuis le sainct et Eternel Magistrat sacré de Jesus, et Melchisedec, aye l'effect de sadicte influence et parviene à la Monarchie d'autant plus grande et reposee, comme plus tard aura esté recherchée et repetée.⁹⁹

Or, on constate un glissement de la puissance céleste vers l'occident, qui s'accompagne aux yeux de Postel d'une promotion ou d'un dévoilement dans l'histoire du signe féminin, lié précisément à la position occidentale. La Gaule, pays occidental, a vu précisément monter cette promotion mystique de l'élément féminin : elle s'est manifestée par l'existence d'une lignée de prophétesses ininterrompue, jusqu'à l'avènement du Messie femelle, dont le message aurait été transmis au *Cosmopolite Gaulois* (qui n'est autre que lui-même)¹⁰⁰. Postel, comme Jeanne d'Arc, a ses voix, mais elles lui parlent par raisons démonstratives, et lui prédisent par démonstration astronomique que le peuple Gaulois est bien le peuple élu qui doit restituer l'ordre originel. Car c'est ce qui reste encore à faire pour l'achèvement de l'histoire, et ce à quoi s'emploie l'*Elias Pandochaeus* Postel.

..

Les droits de la Gaule ayant ainsi été établis, il reste à déterminer les moyens de faire passer le droit dans les faits, pour faire coïncider dans l'histoire les voies de Dieu, telles qu'elles s'expriment dans les institutions, et l'état du monde, tel qu'il doit se former par restitution de cet ordre. Il ne s'agit pas, aux yeux de Postel, d'une vaine entreprise, dans la mesure où ce droit au gouvernement universel est fondé sur la volonté, et par conséquent sur le pouvoir, de Dieu. Le droit est une force, dont l'origine est supracéleste, fondée sur l'*ordinative* volonté de Dieu, tandis que les infractions au droit, si elles constituent malgré tout un scandale historique, ne sont fondées que sur la *permissive* volonté de Dieu. Or, l'urgence se fait sentir désormais pour la Gaule de récupérer sa personnalité originelle ; car si elle laisse une fois de plus passer l'occasion, un autre sera chargé de cette tâche, qui ne peut être que le peuple allemand, frère cadet de la *gomerite primogeniture*.

C'est ce qu'expose l'appel au *Peuple Gaulois* qui ouvre *Les Raisons de la monarchie* :

⁹⁹ Raisons, p. xxviii, et également xx, xxi, xxii.

¹⁰⁰ Cf. C.-G. Ducous : « Les métamorphoses mystiques de la sexualité dans la pensée de Guillaume Postel », *Études Françaises*, Montréal, Presses de l'Université, 1968, n° 2, pp. 171-207.

*Qui perd son Droict (en ayant cognoissance)
Par seul plaisir, ou par la negligence
Tresdigne il est qu'ung successeur plus proche
A posséder tel droict bientost s'approche.
Donques a fin que le peuple Gauloys
Voye son Droict, et anciennes Loix
Parquoy il doit à l'univers pretendre
Pour clairement à autrui faire entendre
Tel Droict (apres qu'en Gaule est entendu)
Je l'ay en brief par escript estendu /.../ ⁶¹*

Le but ultime de Postel reste l'établissement de la Paix universelle : la concorde ne pourra être établie qu'à partir de bases religieuses. Au début des *Raisons de la Monarchie*⁶², il rappelle quels furent ses efforts pour essayer de trouver entre les Chrétiens, et avec les Infidèles, un fonds d'idées communes qui permettrait de réduire les divergences et de dégager des principes de base pour construire le monde nouveau. C'est pourquoi il s'est rendu en Orient : il a voulu entraîner avec lui les Réformés. Mais il ne s'agit pas seulement de stratégie ou de stratagème politique : l'idée de l'unification religieuse de l'univers est fondée sur des raisons d'ordre mystique et théologique. L'étude de la figure du Candélabre, et de ses significations allégoriques, nous a permis d'étudier comment la partie inférieure de la création exprime une ouverture vers l'esprit : c'est ce que Postel appelle la *conversion*. Par l'interprétation de textes divers on estimait d'autre part que l'évangélisation complète du monde devait précéder la venue du dernier âge, et que Mahomet avait limité lui-même à mille ans la durée de l'Islam, avant sa destruction par les fils de la couleur jaune⁶³. Au processus de diversification et de sécession qui caractérise l'histoire religieuse du XVI^e siècle, Postel oppose un esprit unitaire. Mais dans le domaine religieux, il exclut la contrainte comme moyen de réunification. C'est ce qui a permis parfois de parler de la « tolérance » du penseur : ce terme ne semble guère approprié, étant donné l'exigence unitaire qui anime en définitive toute la construction ; Postel n'admet pas le pluralisme, et ne le tolère que dans la mesure où il est vue partielle de la totalité divine, qu'il convient de promouvoir. La conversion du monde ne peut, dans son esprit, déboucher que sur une religion unique : catholicisme qui tiendrait compte des intentions premières de Dieu.

Les relations entre le spirituel et le matériel sont régies par une préordination divine. La confusion entre l'ordre temporel et l'ordre spirituel, et le cumul des deux fonctions entre les mêmes mains, constitue la première usurpation qui fut au monde, celle dont Caïn fut le responsable après la mort d'Abel :

*Il est pour tout certain qu'estant Eternellement ordonné de Dieu
qu'il y eust au gouvernement du monde un magistrat Sacré et general*

61. *Raisons*, p. 11.

62. Chapitre intitulé « La Cause de ce traicté », p. 111.

63. *Le Candélabre*, op. cit.

chef de religion, et ung autre Temporel et secudier, desquelz le premier appartenoit a Caïn sans aucun terme possessoire ou avec la Pastorale cure pour le plus (de laquelle entre les Romains fut jadis nommée la pecune) et le second ou Temporel appartenoit a Abel avec la Propriété et souveraineté temporelle, il est certain que Caïn à cause de la tyrannie fut reprové. Le bon Abel saint et simple se contentoit de la part du Spirituel en lieu du Temporel, donc quand il fut occis toutz les deux possessoires passerent en Caïn qui par tyrannie et Fratricide se rendit indigne du sien mesme.⁶⁴

Ainsi les prétentions de la Papauté à une mainmise sur le pouvoir des rois s'apparente à cette première usurpation : le Pape, *caïnique héritier* de l'usurpation fraternelle, voudrait remettre en question la préordination divine. Cependant, les droits d'Abel demeurent : après le déluge, ils revinrent à ses successeurs en la personne des fondateurs de la nation gauloise. Il est vrai alors que recommencèrent les usurpations ; Cham, le fils maudit de Noé, reprenant à son propre compte les entreprises caïniques, s'efforça de semer la confusion, par l'introduction de la magie et de l'idolâtrie, dans le domaine réservé à son frère Sem, de même qu'il s'empara en partie de la maîtrise des terres dévolues à son frère Japhet. La Papauté est héritière des pouvoirs légitimes donnés à Caïn et des pouvoirs maudits que celui-ci et ses imitateurs ont usurpés : il est le successeur de Sem, à qui de droit appartient la puissance spirituelle, et de Cham qui l'a pervertie à ses propres fins. Il est le gouverneur d'un royaume ensorcelé dont il est maître légitime, mais son tort est d'accepter d'abuser, par une *caïnique* perversion, des droits qui sont les siens. En aucune manière le Pape n'a le pouvoir de transformer les volontés *préordonnées* de Dieu : son rôle doit se borner à en être le conservateur.

Pour que la concorde universelle puisse être établie, il convient que les droits du Pape soient nommément reconnus. En ce sens, Postel se désolidarise des Réformés. Mais il convient aussi que le Pape accepte les limites originellement fixées à ses droits. En ce sens, Postel se différencie violemment des Jésuites : parce que, selon lui et contrairement à eux, le Pape n'a aucune suprématie sur les Conciles, et n'a aucun droit sur le roi de Gaule dont la couronne est de droit divin. Toute prétention en ce sens n'est que la marque de la volonté *chamesite* ou *caïnique* qui pervertit le siège *babylonique* de la Papauté.

Il convient donc que la descendance de Caïn soit restituée en son rôle originel par Abel lui-même ; comprenons que le Roi de France a à rétablir la Papauté dans ses droits et à veiller à ce qu'ils ne soient pas outrepassés :

Cela est tellement et juste et necessaire d'estre fait par le Roy treschrestien Iapette, que là où il differera de le faire, depuis qu'il cognoistra son droict, il sera coupable de toutz les désordres du monde jusques à ce qu'il l'aye fait.⁶⁵

64. *Apologie*, f. 87 v^o.

65. *Ibid.*, pp. 88 v^o - 89.

Ainsi, pour le roi de France, cette restitution de la Papauté en son rôle premier ne constitue pas seulement un droit, mais un devoir :

Car Dieu par Jesus Christ l'ha constitué en ce monde pour mettre fin de fait au Babylonique monde, duquel monde babylonique le chef est planté et fondé au milieu de l'Eglise, là où se siet comme s'il estoit Dieu celluy qui est eslevé au dessus de Dieu, depuis le temps qu'il demande estre aulx Conciles supérieur, ausquels Conciles et Jesus Christ et les Sainctz et les Anges avec Dieu sont subjectz [...]. En somme c'est à faire au Treschrestien Monarchie, faisant repetition de son droict duquel Sem ha tant, et si longuement, abusé, de mettre fin aulx cornes d'orgueil de la Babylonique meretrice, à celle fin que à celuy seul qui dignement travaillera, et non à aultre soit donné la provision. Car la seureté du temporel, laquelle entrepris Cain sur Abel, et jusques icy ha tant par les Levitiques et Papes creu, qu'elle semble insuperable, est cause de tout le desordre Ecclesiastique, qui par la fondation destruit le fondement.⁶⁶

Pour ce faire (outre la nomination, dans les évêchés et cures, de bons pasteurs, avec obligation de résidence) le Pape devra, sous l'impulsion du Roi de France, abandonner sa prétendue supériorité sur le Concile :

Il n'y a aultre moyen au monde de le reformer, sauf que apres l'avoir sommé d'estre en tout et par tout, comme il doibt, subject au Concile, et de restituer au Tres chrestien successeur d'Abel, de Jafet et de Gomer son droict de la Monarchie, incontinent à son refus ou delay, habiter dedens ses tabernacles, et constituer justes provisions à ceux qui feront leur devoir attendant l'ordre du Concile sur cestuy affaire.⁶⁷

La mystique de Postel débouche ainsi sur l'idée politique d'une Croisade dont le but serait la restitution du Pape en terre sainte : à vrai dire, cette idée n'est pas aussi anachronique qu'elle le paraît. Le Pape lui-même avait songé un temps à l'organisation d'une Croisade pour éviter les affrontements entre Chrétiens, sous la menace du Turc. Il n'empêche que, compte tenu des réalités politiques, et en particulier de l'éclosion des nationalismes dans l'Occident européen, il s'agissait essentiellement de la reprise d'une idée appartenant à un passé que l'on voulait redorer.

Ainsi, par un curieux retour des choses qui lui fait rejoindre une pensée qui fut précisément celle des Allemands, Postel propose une réconciliation franco-germanique nécessaire à l'accomplissement de ce haut dessein. Par là, la restitution de l'ordre originel retrouve son objet véritable, en affirmant dans les faits la parenté originelle des deux peuples :

Comme Gomerus nostre pere est ainsé du monde, aussi Askenaz lequel est pere des Allemantz est filz ainsé dudit Gomer, de ce qu'il

66. *Ibid.*, pp. 89-90.
67. *Ibid.*, t. 91.

faut croire les communs interpretes des Juijz, et en general tous ceux qui sont vivans. Car comme Josefe et Solin et Berose quant à l'origine Gallique sont auteurs et tesmoins hors des dangiers de toutes reproches et en tel propos esgaulx au droict divin, aussi les Julfz tant en auteurs et escriptz innumerables comme en leur commun parler tesmoignent irrefragablement que les Allemantz sont les enfantz d'Askenaz filz ainsé de Gomer filz ainsé de Jafet ou Iapet pere des hommes et filz ainsé ou en droict de primogeniture temporelle constitué de Noeh qui pour luy fut fondateur de l'empire Romain durant l'aage doré.⁶⁸

Postel néanmoins prend soin de marquer le rôle initiateur qui revient dans cette entreprise au roi de France, et d'affirmer sa primauté. Les autres nations chrétiennes ont pour devoir de se soumettre et d'aider aux entreprises du roi de France guidé par un impératif divin :

Car il est seul, qui sans commodité, avecques quelconque incommodité, se est jusques icy esforcé, et à tout jamais s'esforcera tant en soy comme en ses membres, subjectz et amys, de mettre la richesse, la vie, et l'honneur pour garder le premier et principal autel et fondement de la plusparfaicte religion du monde qui est la naturelle et Chrestienne ensemble, par laquelle il faut croire qu'il est ung Dieu, lequel, non au corps, ne en ceste vie subjecte a vertu et travail, mais a l'âme immortelle, et au corps en l'autre vie avec elle ressucite et glorifie [...]. Et par telle foy et religion desdictz Roys et de leurs dictz peuples s'est entrepris le quart voyage pour recouvrer le premier lieu, Fondement, Autel, et Siege de la Religion de Jesus Christ, et là où Jésus Christ de sa volonté infraudable estoit venu EN PROPRIÉTÉ quand les siens ne le receurent pas qui est la terre sainte, et en icelle la cité de Jerusalem, et le lieu saint, ou la sepulture du Salvateur feist a tout le monde un sacratissime et tresreligieux lieu.⁶⁹

Reste à déterminer l'époque à laquelle doit se produire cette restitution de l'ordre originel. Dans le *Candélabre de Moïse*, en suivant et en adaptant à ses propres convictions la mystique millénariste qui s'était développée derrière le joachimisme, Postel distingue une succession de quatre âges : la canne, la vasculle, la sphère, le lys correspondent à l'âge de la nature, de la loi, du messie, et de la restitution. Le temps du lys, dans l'esprit de Postel, par le choix même du symbole, doit se confondre avec le gouvernement universel de la monarchie, dont le lys est l'emblème :

Par ce, le lys icy signifie le lys propre mis pour armoiries du regne treschrestien, à la gent duquel par la primogeniture seconde du monde est donnée ceste prerogative de gouverner tout le monde avec la loy éternelle, donnée à la primogeniture de Gomerus Gallus, fils de Iapetus Gallus, fils de Noachus Gallus ou délivré des eues du déluge.⁷⁰

68. *Expéditions*, t. 4.

69. *Ibid.*, t. 55.

70. *Le Candélabre*, p. 394.

Or, si l'on combine la distinction qualitative des quatre âges avec la prophétie quantitative dite d'Élie, qui établit une équivalence d'un millénaire pour un jour de la semaine, on peut prévoir la fin du monde pour l'an 2000 (la 6.000^e année de la création). C'est ce que confirme un passage de l'Apologie où il déclare :

*Combien que la sentence de ceste fin aye esté donnée au ciel il y a dix ans en l'an trente et ung de mon aage, neantmoins premier que par ceste verbale et instrumentale sentence de sa fin aye prins l'essence nouvelle pour en fait Reel estre par le Roy mis en execution, elle ne sera au monde manifeste, ainsi que l'advenement premier de Jesus Christ combien que deux mille ans devant eust esté manifesté par Parole, Promesse et Escrip, et combien que il y a mil cinq centz cinquante ans que il fut fait, neantmoins il n'est pas encores a la pluspart du monde bien cogneu, receu et approuvé, qui est sa vraye essence reelle, et finale.*¹¹

Le ton confidentiel du début semble montrer que des signes de cette restitution se seraient manifestés dès le temps présent ; l'allusion personnelle nous renverrait à l'année 1541. Nous savons qu'il s'est efforcé de persuader François I^{er} de la justesse de ses idées, et qu'il lui démontra assez tôt¹² que le temps du lys était en voie d'accomplissement. L'année 1547 constitue une date importante dans l'histoire de sa vie spirituelle, et par la suite il fera usage des moindres faits¹³ pour revenir à ses idées les plus chères. Ce que l'on peut dire, c'est que le caractère obsessionnel de sa pensée l'entraîne tout naturellement à prédire l'imminence de la réalisation prophétique, les moindres événements politiques lui servant de prétexte pour démontrer que la prédiction se réalise parfois à l'insu du roi et des gaulois concernés. La conscience n'est pas celle d'un futur, mais celle d'une réalité.

Postel s'efforce de démontrer — et c'est bien le comble de l'esprit prophétique — non point que la prophétie se réalisera nécessairement, mais qu'elle est déjà réalisée. Il en précise même la date. Dans un manuscrit conservé au British Museum¹⁴, il reprend cette idée courante qu'une correspondance absolue existe entre la première semaine, qui est celle de la création, et la seconde, qui détermine le rythme de l'histoire universelle. La création d'Adam répond terme pour terme à la création du nouvel Adam qui coïncide avec l'avènement des derniers temps. Or, celle-là date du sixième jour, un peu après midi : transformons les jours en millénaires, et nous obtenons très exactement le seizième siècle ; cinq jours plus la moitié du sixième font 5.500 ans de la création du monde, soit l'an 1500 après Jésus Christ. A partir de certaines données rencontrées dans *Daniel* et dans *l'Apocalypse* de saint Jean, on peut

11. *Apologie*, t. 86.

12. Cf. François SACREY, « Paralipomènes de la vie de François I^{er} par Guillaume Postel », *Studi Francesi*, 1958, pp. 50 sqq.

13. Comme en 1566 (voir *De ce qui est premier*) lors du miracle de Laon, et plus tard encore, cf. François SACREY, « De quelques courants prophétiques et religieux pour le règne de Henri III », *Rev. Hist. Religions*, 1907, pp. 1 sqq.

14. *Stoane* 1412, f. 35 sqq.

fournir d'autres précisions ; il est question de *un temps, deux temps, et la moitié d'un temps*¹⁵. Or, on s'aperçoit que l'année 1547 correspond très exactement à la révélation ; le premier âge a duré 1.656 ans, de la création au déluge ; l'âge de la loi 1.547 ans, de Moïse à Jésus Christ ; quant à la période qui sépare le déluge de la révélation du Sinaï, elle recouvre 828 années, soit la moitié de l'âge premier. Si l'on admet que les 1.547 ans qui nous séparent de Jésus Christ constituent l'âge du Messie, nous avons bien « un temps » (1.656 ans), « deux temps » (2 fois 1.547 ans) et « un demi-temps » (828 ans), ce qu'il fallait démontrer. Preuve complémentaire : l'addition des nombres fait 5.558 ans, soit le total de cinq jours (5.000 ans), le matin du sixième jusqu'à midi (500 ans), plus l'heure ou deux de l'après-midi où il ne se passa rien¹⁶. On peut également trouver la même date à partir de calculs astronomiques¹⁷. Cette date de 1547 répond à des données de sa vie intime : ce serait l'année de « l'immuation » du nouvel Adam, où Postel aurait ressenti en lui-même la mort du vieil homme et la renaissance à une nouvelle nature. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de sa vie intime, qui apparaît, à ses yeux, comme le lieu où se joue le destin du monde. Ce que nous retiendrons, c'est la dramatisation et la sacralisation du temps qui s'effectue en lui. Dès lors, il lui est facile de trouver dans l'actualité les prédictions apocalyptiques. Gog et Magog, le règne de l'Antéchrist, l'évangélisation de la terre, le retour et les prédictions d'Élie, toutes ces données de la révélation apocalyptique prennent chair dans les événements contemporains.

..

Ce qu'il importe de relever dans le système de Postel, c'est l'intégration d'un mythe des origines sous-tendu par une idéologie nationaliste et impérialiste, à un système totalitaire fondé sur l'alliance étroite du fantasme et du raisonnement.

Le mythe du Gaulois est associé à une idéologie autoritaire et hiérarchique fondée sur la prééminence de l'unité, et par là de la primauté et de l'ancienneté : *Sic duce Ratione naturali sub Divinae providentiae ordine opus est ut in omni multitudine sit aliquod primum, quod suo summo splendore et ordine costera omnia post se relinquat.*¹⁸

C'est dire qu'il veut apporter sa part à une conception de l'histoire universelle.

Postel donne une base de raisonnement à des idées à base essentiellement prophétique. Les prédictions des Sibylles et des prophètes, relevées et explicitées dans le *Mirabilis liber*, sont intégrées à un raisonnement à base d'analogies mathématiques, où se manifeste l'esprit qui anime la Cabbale. La caractéristique de Postel est cette présentation

15. *Daniel*, XII, 7, Ap., XIII, 5.

16. *Stoane* 1412, f. 35 et v^o.

17. *Ibid.*, f. 36.

18. *De Universalitate* I.-J., *Stoane* 1412, fol. 117 v^o.

qui se veut rationnelle, mais aussi le caractère visionnaire déterminé par l'actualité qui s'attache à des révélations portant sur le passé. Les écrits d'Annius, les livres de l'Ancien Testament, revus et contaminés par Josephé ou les auteurs païens, ne sont pas à ses yeux purs documents archéologiques. Ils reprennent feu à l'actualité, et le passé se fait le garant du futur, l'état originel le garant de l'état dernier du monde. La vision, confirmée par la raison, se fait prophétie.

Postel trouve dans une mythologie à fondement historique et rationnel (sa raison à lui, son histoire à lui), une confirmation des preuves apportées par un courant de pensée fort vivace après lui : celui qui postulera une vocation universelle de la France, et celui qui donnera à la monarchie un droit divin et absolu. Deux mythes dont se nourriront la monarchie et la révolution. La pensée de Postel, par son caractère démonstratif, tend à transformer en droits des désirs diffus engendrés par le développement du nationalisme (ou, si l'on veut, le déclin de l'universalisme politique). Il établit ainsi l'éminente dignité de l'histoire.

E. — DANS LE SILLAGE DE GUILLAUME POSTEL,
La Galliade, de GUY LE FÈVRE DE LA BODERIE

Dans le siècle d'or de la Renaissance, il n'y aura ni *Enéide*, ni Virgile, ni Tite-Live français. Mais les tentatives pour rivaliser avec ces grands écrivains n'ont pas manqué. C'est dans cette perspective qu'il faut juger *La Galliade* de Guy Le Fèvre de La Boderie¹⁹.

La Galliade veut d'abord être une épopée du savoir ; Le Fèvre de La Boderie écrit un « temple de la science ». Comme tous les poètes intéressés par les progrès de la recherche scientifique, il s'efforce d'amalgamer didactisme et lyrisme, en composant un hymne épistémologique en cinq cercles²⁰, d'où se dégage une certaine puissance. *L'Invention*, le titre donné par Chénier à son projet épique inachevé, pourrait convenir à ce poème, si Le Fèvre de La Boderie croyait au progrès. En réalité, le mouvement qui anime le savoir humain ne consiste pas tellement en une amélioration des connaissances qu'en un processus d'héritage qui fait passer, selon les siècles, le rayonnement des sciences d'un pays à l'autre. Ce processus, qui tient lieu de progrès, est lui-même déterminé par une figure cinétique, celle de la rotation.

19. *La Galliade, ou de la révolution des arts et sciences*, par GUY LE FÈVRE DE LA BODERIE, à Paris, 1578. Pour informations complémentaires, nous renvoyons à A.-M. SCHMIDT, *La Poésie scientifique en France au XVI^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1938, nouvelle édition, Lausanne, Rencontre, 1970, pp. 227-265 ; *Id.*, « Haute science et poésie française », *Les Cahiers d'Hermès*, Paris, 1947, I, pp. 33-37 ; *Id.*, « G. Le Fèvre de La Boderie, chrétien, poète et Kabbaliste », *Cahiers du Sud*, 1950, pp. 169-182 ; F. SECRET, *L'Ésotérisme de Guy Le Fèvre de La Boderie*, Genève, Droz, 1969.

20. Cette forme de composition est à rapprocher de la *Divine Comédie* (cf. P. DE NOÛRAC, « Un traducteur de Dante au temps de la Pléiade, Guy Le Fèvre de La Boderie », *Bulletin du sixième centenaire de la mort de Dante*, Paris, 1921), et de *L'Harmonia mundi* de François Georges de Venise (cf. F. SECRET, *L'Ésotérisme* [...]).

La forme symbolique du cercle définit sa position vis-à-vis du mouvement : c'est celui du retour à l'origine²¹. Ainsi s'explique le titre de « Galliade » :

*L'emprunte l'etymologie, et deduction de Galliade du verbe Hebreu Galal, qui signifie Reployer et retourner; et pourtant j'ay divisé et distingué l'Œuvre entier en cinq Cercles au reply desquels j'ay mis peine d'encercler brevement l'origine, progrez et perfection qu'ont acquis les bonnes lettres au cours des Siècles, presque par tout le Rond de la terre, et nommément en nostre Gaule.*²²

Le projet de Le Fèvre de La Boderie est essentiellement « emithologique », comme le souligne F. Secret²³. L'archéologie d'un mot lui permet de remonter aux origines des temps et d'écouter le chant épique que le tournoiement des cercles de l'histoire fait entendre à ses oreilles d'initié. Or, la voix intérieure du mot, qui sert de médiatrice, et de fil d'Ariane, ne le conduit pas sur les rives de Troie et les champs sicambriens, comme, sans conviction d'ailleurs, l'avait suggéré Ronsard dans sa *Franciade*. L'appel de l'Orient lui permet de mieux découvrir les richesses intimes de la Gaule, les fonds oubliés du terroir, et de fonder une mythologie de l'Empire universel des Gaulois.

Par cinq fois, la figure du cercle, dans chacun des livres, suit le développement d'une idée, pour l'amener de son principe à sa fin, qui se découvre être de même essence que son principe. L'architecture de l'ouvrage, fondée sur des jeux de circonférences concentriques, ne crée pas cependant un climat d'étouffement. Le présent s'y épanouit en hymne d'allégresse. À défaut d'élan philosophique, la ferveur patriotique donne une dynamique à ces figures fermées.

Le préambule est destiné à la louange des arts et lettres au siècle de François I^{er} et de ses successeurs. Cet épanouissement intellectuel va être justifié au moyen d'un cycle historique du retour aux sources. Le terme de *Galliade* est lui-même ambigu, et évoque une épopée de la Gaule. Dans le recueil de dix-sept sonnets, d'inspiration philosophique et patriotique, dédiés au Duc d'Anjou, qui précède le poème, on relève que cette inspiration patriotique s'appuie sur les fins dernières de la révolution des arts :

*Gaule est le premier nom de la terre noyée
Du Déluge des eaux, et le peuple Gaulois
Est le peuple premier en Lettres et en Loix,
Et qui a le premier terre et mer tornoyée.
La science Gallique a esté ondoyée
Au rond de l'Univers; nos peuples et nos Rois
Ont planté leur Escus vainqueurs en tous endroits,
Et la superbe Romme est dessous eux ployée.*

21. Sur l'origine de cette idée, nous renvoyons à A.-M. SCHMIDT, *La poésie scientifique* [...]. L'auteur voit là l'influence de théosophies primordiales. Nous pensons que ces idées sont passées essentiellement par l'intermédiaire de Guillaume Postel (cf. F. SECRET, *L'Ésotérisme* [...]).

22. *Galliade*, « Avertissement aux lecteurs ».

23. F. SECRET, *L'Ésotérisme* [...], p. 124.

*Les Gaulois ont remis par puissance et par guerre
Sur le siege de paix l'heritier de Saint Pierre
Tant de fois qu'il s'est veu des autres dechassé ;
Et l'Ange qui gardoit jadis en la Judée
Le peuple esleu de Dieu, a sa troupe guidée
Au peuple Tres chrestien en la Gaule enchassé.*²⁴

La Gaule a été la première demeure des arts : ainsi se justifie le rayonnement culturel de la France moderne. La première demeure est aussi la dernière. Pour étayer la proposition initiale, Le Fèvre de La Boderie a recours à tous les bons auteurs presque de toutes langues et nations²⁵. En fait, ces auteurs se ramènent essentiellement aux apocryphes d'Annius de Viterbe, divulgués à travers l'Europe et remis en valeur par Guillaume Postel. Noé donc, le Repos, époux d'Arétie, la Terre divine, eut trois fils entre lesquels il partagea le monde. La Gaule échet à un fils de Japhet, Samothés Dis, et la vocation gauloise s'expliquerait par la préférence de Noé pour cette branche de sa descendance. Celui-ci transporta en Gaule son savoir : chronologie, physique, astronomie. Après avoir séjourné en Gaule, les arts et lettres commencent leur ronde à travers le monde, suivant les données des translations d'empire empruntées à Daniel, pour revenir en fin de compte à leur lieu d'origine :

*/.../ Tous les Arts premier en Gaule nez
Après s'estre en tous lieux du monde pourmenez,
En Gaule retournez le vray lieu de leur source,
Y sont venu fermer la rondeur de leur course.*²⁶

Par conséquent, la France apparaît comme la légataire universelle de tout le savoir mondial : non seulement la science y a trouvé son premier lieu d'élection, mais, y revenant après un long voyage, elle apporte avec elle l'expérience des siècles et des pays étrangers. La Renaissance des lettres et des arts n'est pas liée à un renouveau national, mais à la convergence, vers un milieu historiquement privilégié, de l'apport intellectuel de toute humanité. La France est, sur le plan intellectuel, le microcosme de l'univers :

*Mais qui pourroit parler de Gaule maintenant,
Qui enferme en son sein, et qui va comprenant
Toutes lettres, tous Arts, tous auteurs, toutes langues,
Toutes loix, toutes meurs, tous discours et harangues ?
Dont le petit ruisseau en sa fontaine né
Après s'estre en Itale et Grece pourmené,
Et s'estre enflé des eaux, et de richesse estrange
De Tigris et du Nil, et d'Eufrate, et du Gange,
En Gaule est retourné bruyant impetueux,
Se descharger au sein de Seine tortueux.*²⁷

24. *Galliade*, sonnet III dans le recueil de sonnets précédant le poème.

25. *Ibid.*, « Advertissement ».

26. *Ibid.*, p. 30.

27. *Ibid.*, p. 69.

Le rôle privilégié de la Gaule n'est pas un mythe créé par ses habitants par orgueil national. Même au temps où la science et les arts erraient de peuple en peuple, la fin dernière transparaissait derrière les contingences de l'histoire. Rome elle-même doit sa grandeur à la Gaule, d'où César a tiré sa gloire et sa force. L'Empire romain est né de la Gaule²⁸. La mythologie et le savoir grecs sont eux-mêmes une transposition symbolique de données de la science gauloise : sous les noms d'emprunt à résonances nationales, se cachent les éléments du savoir hérité de Noé.

*Sous le nom de Cesar l'estendart et baniere
De la Croix du Sauveur puisse la France avoir
Tout l'Empire du monde, et pour ses bornes voir
Les bornes où Phebus arreste sa carriere.*²⁹

L'ouvrage de Le Fèvre de La Boderie développe deux thèmes qui accroissent réciproquement leur force : l'éloge du savoir et l'éloge de la France. Par l'intermédiaire du mythe gaulois emprunté à Annius et à ses interprètes, un lien est assuré entre ces deux thèmes. François I^{er} réalise ce double idéal de monarque et de prince cultivé. La France, mère des arts, héritière du savoir universel, est par là même la lumière du monde et le flambeau de l'univers. Elle l'est, et qui plus est, par raisons mystiques et historiques, elle a le droit de l'être et peut revendiquer ce droit pour parachever sa tâche civilisatrice.

La Galliade dont Postel vante les mérites, tout en critiquant la facture poétique³⁰, peut constituer une illustration de la *Gomerie postellienne*³¹. L'auteur, influencé à la fois par les idées humanistes sur le développement de l'esprit et des lettres, et les idées plus particulières des Kabbalistes et du groupe des postelliens, écrit une œuvre où l'on ne peut plus distinguer la part de l'ésotérisme et celle de la vulgarisation. La versification répond à un besoin de mise en forme littéraire d'idées réservées à des groupuscules austères d'initiés. Le caractère souvent elliptique des allusions obscurcit en des vers sombrement éclatants et presque nervaliens³² les rapports analogiques et les références kabbalistes utilisées par Postel. La vulgarisation de mythologie gauloise aide au développement de certaines figures — comme celle du Druide — reprises plus tard par Honoré d'Urfé³³.

28. « Et si pour un Cesar Romme est tant glorieuse

Qui du monde la feist Dame victorieuse,

Pour le peuple Gaulois soit Cesar glorieux

Qui de Romme le feist Prince victorieux :

Et que la Gaule mette en son titre suprême

Que pour autrui vainquant peut vaincre pour soy mesme :

Et qu'elle eust des enfants si forts et si parfaicts,

Que leur propre ennemy a descrit leurs beaux faicts. »

(*Ibid.*, p. 50.)

29. *Ibid.*, sonnet V.

30. F. SECRET, « Notes sur Guillaume Postel », *Bibl. d'Hum. et Renaissance*, XXI, 1959, p. 456.

31. F. SECRET, *L'Ésotérisme* [...], p. 126.

32. J. RICHER relève un emprunt possible à la *Galliade* dans les *Mémoires de Nerval* (cf. F. SECRET, *L'Ésotérisme* [...], p. 2, note 8).

33. *L'Ésotérisme* [...], p. 135.

CHAPITRE III

LA VULGARISATION DES MYTHES CONCERNANT LA GAULE

Les productions concernant l'histoire de la Gaule, au cours des années 1560-1580, se caractérisent par un ralentissement dans la recherche des idées nouvelles. Le temps des hypothèses et de la fièvre imaginative est passé; les ouvrages expriment un assagissement de l'imagination, un effort de regroupement des faits et des idées, et de vulgarisation. Ce sont surtout des bilans, des tableaux récapitulatifs, avec un renforcement de l'appareil de références: l'effervescence mystique associée aux moments de gloire de la France et à sa volonté d'expansion impérialiste, s'apaise au profit d'un recensement neutre des connaissances, et d'une décantation des idées.

Cette transformation d'optique entraîne cependant une nouvelle orientation. Abandonnant les problèmes proprement historiques (et *a fortiori* l'élément prophétique), les études se centrent davantage sur la connaissance des institutions. On peut mettre cette évolution en rapport avec le développement des études du droit dans la deuxième partie du siècle: on constatera que les historiens sont aussi des juristes, comme Étienne Forcadel, Jean Bodin ou François Baudouin. Mais il ne s'agit là que d'une raison intermédiaire, qui obéit à des motivations plus profondes. Il y a, à partir de 1560, une crise des institutions politiques françaises, liée en particulier à la minorité des rois François II et Charles IX, à l'importance prise par la Reine-mère et par les factions partisans. Les arguments historiques interviennent dans la mise en question des institutions et de l'appareil juridique du royaume. Tout cela est intégré à la recherche d'un «gouvernement idéal», qui introduit l'utopie dans la pensée politique. Les constructions de sociétés idéales demeurent donc en rapport avec les préoccupations historiques; la forme de ce gouvernement est déterminée par les permanences de l'histoire ou les succès de telle ou telle forme de société. L'étude comparative de divers types de sociétés (certaines de découverte toute récente) est associée à l'étude évolutive (autre forme de comparaison) d'une société déterminée. Les Gaulois viennent participer au goût du temps pour les problèmes socio-

logiques : la société gauloise, reconstruite avec les moyens dont disposait l'époque, constituera une sorte de modèle pour étayer ou réfuter des choix politiques et sociaux déterminés en fait par l'actualité.

A. — *De Gallorum Imperio*, d'Étienne FORCADEL,
ET AUTRES TÉMOIGNAGES

L'ouvrage d'Étienne Forcadel¹, *De Gallorum Imperio et philosophia*², parut en 1579. Nous n'y ferons qu'une brève allusion : son mérite essentiel est d'être une « somme », et par conséquent un témoignage neutre sur le contenu et la matière du mythe celtique dans la deuxième moitié du siècle ; son défaut essentiel est de n'être que cela. Nous retiendrons toutefois qu'aux renseignements juridiques, historiques, généalogiques concernant le peuple et le royaume de France, s'ajoutent des études sur les pays environnants, parmi lesquels l'Angleterre et la Toscane occupent une place importante³.

Parmi les auteurs allégués par Forcadel, on trouve les classiques de l'Antiquité et des temps modernes et, bien sûr, les écrits d'Annius. Forcadel perturbe, il est vrai, quelque peu l'ordre des données de « Bérose », mais le contenu reste le même. C'est à partir du nom de Saron, et de l'action législative et religieuse de ce roi, qu'il expose les origines de la Gaule. L'apparat critique imposant a beau renforcer le caractère didactique de l'ouvrage, on a, du point de vue historique, affaire à un livre de vulgarisation. Puis viennent les récits de conquête des Gaulois — l'Asie, l'Afrique, l'Europe — ; les témoignages des Anciens remplacent peu à peu la matière empruntée à Annus ; on y relève des formules et des idées déjà entendues au cours du siècle⁴.

L'originalité de Forcadel est d'avoir développé, parallèlement à l'histoire de Gaule, l'histoire de Florence depuis Tuscus, fils d'Hercule Lybien, et frère de Galatée, roi de Gaule. Le rôle de Catherine de Médicis détermine bien entendu cette conjonction non fortuite de destins, et nous permet de relever une fois de plus l'importance de l'actualité sous sa forme parfois la plus éphémère dans la genèse de ces théories sur les débuts de l'histoire.

L'ouvrage exprime surtout l'état de vulgarisation dans lequel sont tombées les révélations sur les Gaulois : elles appartiennent désormais au domaine public. On finit par ne plus mettre en doute les données réservées à l'origine à un groupe d'initiés. Ces idées ont parcouru le

1. Jurisconsulte, historiographe et poète français, né à Bédiers (1534), mort en 1579. Il fut professeur à Toulouse en 1574. Sur l'homme et l'œuvre, voir A. CIORANESCO et V.-L. SALAMER, *Bibliographie de la littérature française du XVI^e siècle*, op. cit., p. 322.

2. *De Gallorum Imperio et philosophia libri septem*, Stephano Forcadelo autore, Paris, 1579.

3. Cf. Livre VII.

4. Celle-ci par exemple : « Sed profecto si quis primordia eventusque rerum ad verum recensent, magis sui ipsius victicem Galliam quam Caesarem, vel eodem teste, comperiet », *De Gallorum I...*, p. 134.

monde civilisé et font partie des idées communes et communément admises. On les trouve dans la *Bibliothèque Historiale* de Nicolas Vignier⁵, dans les chronologies, et même dans la poésie⁶. Le mythe du Gaulois est né, s'est répandu, s'est vulgarisé : il ne lui reste, pour être parachévé, qu'à subir l'assaut de la critique.

B. — UN ÉPITOMÉ DE LA LÉGENDE GAULOISE ET SON UTILISATION
DANS LES TEMPS DE LA LIGUE :

L'Histoire de l'estat et republique des Druides, de Noël TAILLEPIED

L'Histoire de l'estat et republique des Druides, de Noël Taillepiéd⁷, constitue un ouvrage classique de référence dans l'ensemble des œuvres consacrées à l'histoire des anciens Gaulois. Maurice Magendie en fait une source essentielle de documentation consultée par Honoré d'Urfé dans sa description de la Gaule forézienne⁸. Ce n'est point que l'étude apporte du neuf, mais, publiée en 1585, après plusieurs décennies de réflexion et d'invention sur le thème gaulois, elle bénéficie de toutes les recherches antérieures, qu'elle coordonne, synthétise et résume. Son principal intérêt est précisément dans ce caractère d'épitomé de l'histoire de la Gaule, qui atteste une sorte de vulgarisation du mythe et son acception dans des couches plus larges de la société cultivée.

La personnalité de l'auteur ne nous apporte guère de lumières sur les objectifs précis de l'œuvre⁹. Ce relatif anonymat répond parfaitement à la grisaille qui émane de cette somme de compilations réalisée avec une intelligence modérée. C'est précisément ce caractère moyen qui fait à nos yeux sa valeur exemplaire, parce qu'elle exprime ce qu'un Français de moyenne culture devait penser de ses ancêtres les Gaulois dans les années de la Ligue. Avec une honnêteté minutieuse, l'auteur prend soin de nous indiquer ses sources, non seulement les témoignages

5. NICOLAS VIGNIER, *Sommaire de l'histoire des François, extraict de la Bibliothèque Historiale*, Paris, 1579.

6. C'est le cas de Ronsard écrivant « Le Discours sur l'équité des Vieux Gaulois », op. cit.

7. *Histoire de l'estat et republique des Druides, Eubages, Sarronides, Bardes, Vacies Anciens François, Gouverneurs des pais de la Gaule, depuis le deluge universel jusques à la venue de Jesus Christ en ce monde*, Paris, 1585.

8. MAURICE MAGENDIE, *Du Nouveau sur l'Astrée*, Paris, Champion, 1927, pp. 92-100.

9. NOËL TAILLEPIED est né en 1540, à Pontoise, où il fit ses études. Docteur en théologie, il professa d'abord dans sa ville natale. Cordelier, il passa à l'ordre des Capucins, puis avant sa mort, qui survint en 1589, « au seuil même de la Ligue et de nos discordes civiles », dit l'abbé Cochet. Outre l'histoire des Druides, il est l'auteur d'un recueil des *Antiquitez et Singularitez de la ville de Pontoise* (1587), d'une étude de même inspiration appliquée à l'histoire de Rouen (1587), et de divers écrits sur la théologie, la philosophie ou la « psychologie ».

Bibliographie : V. GONARD-FAULTRIER, « Noël Taillepiéd », *Repertoire Archéologique de l'Anjou*, t. VI, 1864, pp. 325-327 ; HIRSH, *Antiquités d'Anjou*, Angers, 1605, p. 510 ; FERRAS, *Dictionnaire Biographique*, 1833 ; ABBÉ COCHET, *Repertoire archéologique de l'Anjou*, t. VII, 1865, pp. 39-40.

antiques de César, de Strabon, de Diodore ou de Béroze, mais les écrits de ses prédécesseurs immédiats, parmi lesquels on reconnaîtra au passage Le Maire de Belges, Robert Céneau, Barthélémy de Chasseneuz, Guillaume Postel, qu'il connut personnellement¹⁰.

..

L'épître dédicatoire à Charles de Montmorency développe une idée qui fut — et sera encore — un modèle introductif à toutes les entreprises d'inspiration historique : il regrette que les Gaulois n'aient pas songé, comme l'ont fait les Hébreux, à écrire leur propre histoire. On connaît ce thème développé par tous les historiens des faits et gestes des Français, excuse et reproche à l'égard des historiens des nations étrangères. L'idée sert d'appui au développement d'une apologie implicite de la Gaule : elle n'a pas d'histoire dans l'esprit des hommes, parce qu'elle n'a pas d'historien.

L'ouvrage comporte deux livres : le premier, descriptif et analytique, fait l'anatomie des structures socio-politiques et commente les activités qui s'attachent à chaque groupe social catalogué. Successivement, les chapitres consacrés à l'aristocratie, aux Druides et Eubages, aux Bardes, servent à faire un tableau de la vie politique, intellectuelle, religieuse, et des mœurs quotidiennes. Le deuxième livre suit un plan historique et évolutif, mais sans renoncer aux effets de catalogue : chaque règne fournit le titre d'une étape individualisée dans le devenir historique du pays. Ce double aspect — anatomie, puis physiologie d'une nation — entre dans le cadre des stéréotypes et s'efforce d'établir la synthèse entre le vieux schéma — achronique — de la *description* et de la *somme*, et les préoccupations apportées par le siècle — à la suite de la métaphysique et de la mythologie du Destin — concernant la finalité historique du déroulement des faits et du devenir des hommes.

Le premier chapitre, consacré à l'histoire de la Gaule, développe un schéma déjà utilisé à propos de l'histoire romaine¹¹, celui de la grandeur-et-décadence. A la formule générale qui englobe l'ensemble du mouvement historique du pays, Noël Taillepied joint une explication liée à la cohésion sociale : à l'image du corps organisé, où chaque organe reste dans les limites de sa fonction, se serait substitué progressivement l'égoïsme de caste qui a amené la déperdition de l'ordre général. Cette notion d'ordre fondé sur le droit et sur une sorte de contrat politique tacite entre les divers éléments sociaux est ce que Taillepied veut essentiellement mettre en valeur, dans l'idée qu'il se fait de la société gauloise des premiers temps :

Les deux premières formes de république, à savoir Monarchie et Aristocratie, ont été tenues en ce pays de France, depuis le déluge, jusques en l'an seiziesme de l'aage de Jesus Christ, et autant dextrement,

10. « Guillaume Postel, homme d'éminente littérature, lors que de sa grace un jour devisois familièrement avec luy » (*Histoire de l'estat*, I, t. 24).

11. Voir en BILLET, *Antiquités de Rome*, et ses sources.

*selon leur façon observees, que cependant que les Gaulois n'ont en rien demaré du droit d'obeissance, la Gaule s'est tant bien portée que rien plus, voire qu'on y venoit de toutes parts pour y apprendre le droict de bien regir une populace, mais quand chacun a voulu faire à sa teste, les grands faire plus de cas de leurs grandeurs qu'il n'appartenoit, et que chascque nation s'est voulu tenir a part, ne se souciant que de se deffendre soy mesme, sans tenir conte de secourir sa circonvoinse [...], tout tourné en faction, les parties rebelles ont demoly le tout, et est tombe en decadence faute d'apuy.*¹²

L'idéal politique loué par l'auteur se situe à mi-chemin entre un libéralisme fondé sur le respect de la diversité naturelle, et une centralisation qui, dans l'état ancien des Gaulois, n'a pas une forme contraignante, mais une cohésion naturelle issue de la conscience qu'a chacun de l'intérêt général. Une diversité cohérente, le point de jonction de la liberté diversifiante et de l'ordre unifiant :

*C'est aussi chose seante et belle à veoir quand en une république y a beaucoup d'offices et d'officiers qui font le devoir, comme il se trouve avoir esté fait en nostre république Gauloise ou les uns se meslotent des lettres, les autres de prier Dieu. Les uns vaquoient en Poésie, les autres à l'estude de droict civil, ainsi qu'il sera dict cy apres, et le tout pour l'avancement de la république, ou chacun se doit virilement employer selon son pouvoir, et se garder soigneusement du vice d'oysiveté.*¹³

Derrière cette description, se profile le type d'une société idéale où le plein emploi et la spécialisation professionnelle assurent un parfait équilibre de fonctionnement. Un idéal corporatiste non malthusien : c'est en ces termes anachroniques qu'on pourrait au mieux définir cette image verbale dont l'unité assume les divergences et dont la diversité exclut l'uniformité.

Dans son étude des structures sociales de la Gaule, Taillepied donne un rôle déterminant à la classe religieuse. L'auteur, en décrivant le rôle des Druides, a évidemment en tête les mécanismes de fonctionnement des sociétés anciennes : en particulier, le rôle des prophètes, chez les Hébreux, qui constituaient la conscience collective de la nation, les ordres religieux de l'ancienne Rome, ainsi que le mécanisme des sociétés médiévales. Mais, par opposition au prophétisme hébraïque fondé sur la révélation et la communication directe des prophètes et de leur inspireur, les guides spirituels du peuple gaulois ont une communication fondée en science. Médiateurs entre Dieu et les hommes, lecteurs des voies immédiates de l'action, leur médiation et leur lecture se fondent, non sur une connaissance à postulats fidéistes, mais à fonctionnement rationnel :

En la République des Gauloys y avoit gens deleguez et ordonnez pour l'exercice de iel office de mediateur entre Dieu et les hommes, à sçavoir pour deviner, apprendre et enseigner, batailler et autres œuvres,

12. Noël TAILLEPIED, *Histoire de l'estat* [...], I, t. 3.

13. *Ibid.*, t. 6.

desquelles l'exercice ne se peut avoir, sans l'aide speciale de celui qui tient la bride à nature, et modere les actions humaines. Ces mediateurs, auxquels on avoit recours pour faire prier Dieu, à fin d'avoir bonne issue des affaires urgentes et imminentes, estoient nommez Vacies, et les appelle ainsi Jules Cesar, quand il traite des Druides, assez confusément neantmoins.¹⁴

Il ne fait pas de doute qu'à travers le rôle des Druides, Taillepied repense le rôle de l'élément religieux dans une société selon son cœur ; or, les Druides constituent la classe des savants, possesseurs d'une technique de connaissance, non point des lois, mais des événements divinement déterminés, de l'histoire. C'est ce rôle de conseillers éclairés auprès des hommes d'action, qu'il revendique implicitement pour l'Église. La revendication est d'autant plus nette que Taillepied critique l'action de concurrents dans ce rôle : ce sont les sibylles et les prophétesses dont la vogue s'était installée, que les *Merveilleuses Victoires des Femmes* avaient mises en valeur, sans compter les réimpressions des livres de prophéties dont Postel s'était lui-même inspiré¹⁵. Taillepied rappelle que dans l'antique Gaule la science prophétique était exclusivement l'apanage des hommes d'Église : *Quand donc il estoit question de sçavoir quelque chose qui touchast le fait de la religion en la République Gauloyse tres bien policée selon sa mode, on ne recouroit aux femmes, ny à tous indifferemment, mais par bonne police on avoit recours aux Druides Vacies.*¹⁶

Cette étude de la vie religieuse permet tout naturellement un développement sur la vie intellectuelle qui lui est liée. Taillepied trouve ici une matière déjà abondamment traitée ; l'importance de la culture et du savoir est au XVI^e siècle partie intégrante de la gloire d'une nation, et c'était un lieu commun de rappeler que la Gaule était mère des arts, ou, comme on le dit, que la philosophie vient des Gaulois : *C'est une maxime avérée de tous bons esprits, aphorismee des medecins, reiglee par la juste balance des Lesbiens, que Philosophia manavit à Gallis : la philosophie a eu son origine des Gaulois.*¹⁷

Dès lors, il fait remonter la colonisation culturelle de l'Europe à ce foyer gaulois. Reprenant des idées chères à Postel et à ses disciples¹⁸, il se livre à une étude du développement du savoir à travers l'Europe à partir du foyer gaulois :

*A eux envoyoit on les jeunes enfans abecedaires pour leur apprendre leurs rudiments de civilités. Ceux de la grande Bretagne donc n'ont point appris les loix à nos Gaulois Druides, mais plutôt les Bretons Abbiens ou Anglais ont appris des nostres, ainsi que confirme le poète satirique d'Aquin, disant : Gallia causidicos docuit facunda Britannos.*¹⁹

14. *Ibid.*, t. 32.

15. Cf. François SECRET, « De quelques courants prophétiques et religieux », *ibid.*, op. cit.

16. *Histoire de l'estat* *ibid.*, t. 1, f. 39.

17. *Ibid.*, t. 69.

18. Cf. *supra*, p. 54 et sq.

19. *Histoire de l'estat* *ibid.*, t. 85.

A sa manière, faite de brièveté, Taillepied reprend le thème du « rayonnement » gaulois. Dans la vie quotidienne et les mœurs des Gaulois, il croit retrouver l'union de la liberté et de la cohésion qu'il croyait avoir décelée dans la vie politique. Ainsi, ce qu'il dit sur la coutume du mariage lui permet d'opposer ce type de société fondée sur un choix librement discipliné, à tel système dirigiste (comme celui des babyloniens) où les moindres faits de la vie sont régis par des règles juridiques :

*Quand il failloit marier quelque jeune fille, on faisoit un banquet assez gras, auquel estoient invitez et semonds tous les jeunes garçons à marier du país de la fille et de sa cognoissance. Or afin que les parents de la fille ne reprochassent point que le mary n'estoit pas si riche ne si opulent en biens qu'elle, dès le commencement du banquet on donnoit choix et option à la fille d'eslire tel que bon luy sembleroit de tous les jeunes garçons.*²⁰

L'idée qui sous-tend tout ce développement est celle d'une harmonie heureuse entre le dirigisme et la liberté. Parce que le choix individuel est déterminé par une juste connaissance de l'intérêt général, et la conscience de limites à ne pas enfreindre, les actions ne peuvent engendrer, dans les temps heureux de la Gaule, des ferments de dissolution anarchique. On sent ici une volonté de réfuter les idées de César sur l'anarchisme invétéré des Gaulois, et de mettre en valeur l'existence d'une législation où la loi et la nature finiraient par se confondre. Cette apologie d'un ordre ancien fondé sur le consentement de tous, à la fois éloigné de l'anarchie et de la contrainte, sert à poser les fondements dans le passé d'un ordre social et politique français dont les désordres de l'heure tendaient à faire douter.

Dans l'exposé historique qui suit cette étude de structure, Taillepied relève d'abord la permanence d'une civilisation gauloise depuis le déluge, et le caractère de sédentarité du peuple. C'est, à son sens, une marque d'élection divine et la récompense naturelle de l'excellence des institutions fondées en la « nature des choses » et la conscience des sujets :

*La Gaule commença d'etre habitée dès le cinquante et huitiesme an après le déluge, et n'a point esté laissée deserte ny vuidee de peuple (par la grace divine) jusques à present, comme fut jadis la Judée, de laquelle les habitans furent menez captifs en Babilone et autre part : douter il ne faut que ceste grace n'ait esté conferee à la Gaule, pour la bonne police et bon accord des trois membres de la République, et principalement pour la louable courtoisie des Gaulois, qui ne se sont jamais prins à leurs gouverneurs, ny eslevez contre eux par seditions, ains plutôt les ont reverez et cheriz de biens et de volonté prompte à leur obeir.*²¹

La généalogie du peuple gaulois que fait l'auteur se veut fondée sur les Écritures. Il rattache comme il se doit les Gaulois à la postérité d'Ève et d'Adam, avec toutes sortes de précautions :

20. *Ibid.*, f. 111.

21. *Ibid.*, f. 110.

Si par l'auteur de toutes choses eust été permis à l'antiquité de nous faire tenir à dix doigts le bouquin du premier escrivain Enoch, lequel plus serieusement qu'ès briques et tuilleaux de ses ayeux Adam et Seth, a escrit choses presentes, futures et passées, assçavantez nous ferions ce que tous les hommes de ce monde, tant subtils soient-ils, doutent et douteront, si devant le cataclisme et deluge universel, le país de Gaule a esté habité ou fréquenté par habitation d'hommes produits et issus de la génération d'Eve et d'Adam.²²

Il rappelle le déluge, le rôle de Japhet, puis la succession à un âge de nature d'une ère d'organisation. A l'origine, le noyau social est la famille ou la tribu :

Pour donc affuter le propos déclaratif de la première origine des Gauloys, il faut se souvenir que les hommes bien tost apres le deluge universel en si petite compagnie qu'ils estoient, vaquoient par les champs (dit Bouchet es Annales d'Aquitaine) et n'y avoit assemblees ny communitiez fors des familles des enfans de Noë, qui estoient en petit nombre, auquel temps, les humains estoient sans autre loy que celle de nature, sans princes et superieurs, fors que de leurs peres.²³

Puis se fait sentir la nécessité d'une organisation autour d'un centre unitaire qui est le chef :

Depuis que de leur bon gré et franche volonté (et mieux à la persuasion des plus sages, comme aucuns dient) ils eurent commencé d'assembler leurs familles en un lieu, et faire communauté, ils congneurent qu'il n'y avoit chose plus imprudente et folle qu'une communauté rurale sans chef, laquelle n'avoit congnoissance de rien.²⁴

La royauté sera la projection au second degré de cette voie sélective et élective : ainsi est établie une monarchie gauloise dont la fondation remonte, dit Taillepied, à Samothès : Ceste opinion de Philon fait beaucoup plus à l'honneur des Gauloys que la première²⁵ qui semble favoriser aux Romains qui nous veulent faire à croire, que sommes nommez Gauloys de Gomer et non de Samothès nostre premier Roy.²⁶

Cette opposition entre le choix de Gomer et celui de Samothès recouvre en effet une hiérarchie de valeurs : ce n'est pas tellement le droit divin qui compte, mais l'efficacité de l'organisation. Gomer est fondateur irresponsable, Samothès est un roi responsable ; dans le premier cas, en attribuant à Gomer la fondation de la monarchie, l'auteur donne une institution divine à la monarchie. Dans le second cas, la charge résulte des œuvres et du mérite par action politique. Le choix des

22. *Ibid.*, livre II, f. 1.

23. *Ibid.*, II, ff. 34.

24. *Ibid.*, f. 4.

25. C'est-à-dire celle selon laquelle Gomer, qui « par le commandement dudit Noë, mena son peuple en Toscane qui est une partie d'Italie, laquelle estoit lors appelée Kytin, et fit là sa station » (*Histoire de l'estat* [...], II, p. 7) serait le premier roi véritable de la Gaule.

26. *Ibid.*, II, p. 7.

noms n'est pas ici simple querelle de préséances, mais résulte d'une conception politique de la monarchie et de son rôle.

La méthode étymologique chère à Postel et à tous les chercheurs d'origines va servir de base pour combler les lacunes laissées par la documentation historique. Taillepied rappelle l'étymologie classique des Gaulois comme *rescoux du déluge*²⁷, et applique la formule à toute la descendance de Noë. Le mythe concernant la transmission de la langue originelle par l'intermédiaire de Dis Samothès²⁷, l'étymologie des Pyrénées, le mythe d'Hercule Lybien, dont la légende est d'origine gauloise²⁸, sont racontés suivant un ordre chronologique qui va jusqu'à Francus, et de là aux trois lignées des rois de France.

Ce qui ressort de cette étude, c'est la mise en valeur d'une continuité historique depuis les origines de la Gaule jusqu'au temps présent. Sans passion et sans éclat, l'auteur rappelle que la nature politique de la France vient de la France même. Par là le mythe gaulois entre dans le cadre d'une argumentation de type nationaliste, et dans la défense de l'idée de « francité » : la voie d'investigation historique est la voie royale qui permet de découvrir l'archétype initial qui a déterminé le destin historique du pays. Cette recherche archéologique et politique qui suit les voies de l'histoire, sous-entend une invitation à la fidélité.

..

Une première approche critique de l'œuvre peut être fondée sur une analyse des rapports qu'entretient le discours avec son objet même. Il faut reconnaître que cet objet ne subit guère de transformations par rapport au traitement que lui avaient fait subir ses prédécesseurs. Au contraire, l'œuvre de ce vulgarisateur consiste à rassembler tout ce qui a été dit, à sélectionner les faits en se méfiant des tendances trop marquées à l'esthétisme romanesque et à l'utopisme béat. La probité est ici ce qui importe : le soin à signaler les sources et les références, la fidélité aux opinions les plus répandues, dont la popularité accroît le caractère de vraisemblance et d'authenticité, confirment l'importance de la méthode. Sous d'autres aspects, c'est le contraire d'une étude critique ; ce qui compte, c'est la confiance du vulgarisateur, appuyé sur une masse

27. « En langage Babylonien ou Hébraïque, c'est autant à dire que *rescoux du déluge*, sur ondes, ou surmontant les ondes ; et de ce nom Gallin, prennent leur dénomination une sorte de navires qu'on appelle galères, et ceux qui les conduisent, sont appellez Galliens. Donc selon ceste dernière interpretation le premier d'entre les hommes qui eut ce nom Gallus, fut le bon patriarche Noë qui surmonta les ondes durant le deluge. Tous ceux qui sont issus de luy, jusques à présent, peuvent estre nommez Gauloys, voire et fussent ils de Cappadoce, puisque tous sont rescoux du deluge, toutefois en particulier les François sont nommez Gauloys, et la France est dite Gaule, retenant l'ancien nom general, duquel fut nomme leur premier Roy Gaulois appelé Dis Samothès, qui vaut autant à dire en langue latine que *Unilinguis*, qui ne parle qu'une langue ; car les autres nations diversifiant et changeans leur langage maternel, cestuy-cy ne changea jamais son idiome, ains demeura monoglotte, comme on lit en Moÿse du patriarche Hebert. » *Histoire de l'estat*, II, ff. 29.

28. *Ibid.*, livre II, chap. VIII.

d'informations dont la quantité et la convergence sont les garants de la qualité.

Plus importants sont les éléments de référence situationnels, qui montrent l'imbrication de cette rêverie coordonnée sur une société refoulée dans le passé, et de l'État politique de la France dans le présent. La méthode d'investigation historique se confond en fait avec une projection dans un passé, malléable à merci, de préoccupations ou de problèmes vécus dans le présent. Ces rêves d'un ordre ancien n'ont pas de valeur documentaires, mais sont apocalyptiques, au sens le plus précis du terme : ils exploitent les craintes et les désirs qu'éveille sous forme de fantasmes le présent. De la même manière, un Robert Garnier projette ces problèmes dans un cadre historique distant, où se reconnaît à chaque instant la marque des temps présents. Ils permettent de jouer, sous une forme symbolique, dans un espace intérieur enfermé dans les frontières malléables d'une chronologie, une pièce politique où s'expriment les obsessions de l'actualité.

La période des guerres de religion voit la France souffrir d'une perte de personnalité, ce qui se répercute sur la psychologie des intellectuels, et de la fraction cultivée du royaume, sous forme de productions littéraires. Taillepied s'efforce de retrouver dans l'histoire nationale cette personnalité, et par là récuse les solutions proposées par l'allégeance à une nation étrangère ou l'imitation de ses lois. Les Italiens, autour de Catherine de Médicis, constituent un groupe de personnalités à responsabilité occulte ; Anglais et Espagnols se partagent les influences politiques de manière ouverte. Le Roi d'Espagne et le Pape interviennent dans le problème dramatique de la succession depuis la disparition du Duc d'Anjou en 1584. L'antimonarchisme déjà manifesté à l'époque du *Contr'Un* et de la *Franco Gallia*, dans toutes les productions protestantes issues de la Saint-Barthélémy, fait irruption du côté adverse. La Ligue, par haine du monarque, déclenche une campagne contre la monarchie, et institue des dictatures de quartier. Le livre de Taillepied apparaît, dans ce bouillonnement anarchique, comme une contemplation sereine des permanences du royaume. L'histoire des Gaulois sert la politique d'actualité : ce qui ressort, c'est l'enracinement historiquement démontré d'un certain nombre de constantes politiques et sociales. La démarche du lecteur est à l'inverse de celle du créateur qui reconstitue une société imaginaire à partir de ses vœux. Le lecteur tend à redescendre d'un passé érigé en archétype vers un présent que l'on souhaite fidèle au modèle originel. A cette leçon implicite de fidélité à soi-même, à ce gallicanisme politique qui est aussi exhortation à la confiance, s'ajoutent des symboles (car tout doit être lu sous forme allégorique, par déplacement) plus précis.

En effet, l'image que veut nous donner Noël Taillepied de la société gauloise est celle de la cohésion dans la diversité. Généralement, la reconstitution du passé gaulois est sous-tendue par un mythe de l'âge d'or, à base arcadienne et individualiste, où le bonheur humain est assuré par les vertus d'une nature organisatrice et harmonisatrice. Or, Taillepied nous oriente vers une vision utopienne plus qu'arcadienne, où le bonheur est assuré par un appareil législatif : *Plus heureux beaucoup*

*estoit les Gauloys que les Arcadiens, qui vivoient sans loy et sans legistateurs, comme nagueres faisaient les Canariens (ainsi qu'escrit Americ Vespuce en ses navigations) qui n'avoient ne foy, ne Roy, ny loy, ny sacrifices.*²⁹

Mais cet éloge des lois différencie la société idéale, selon Taillepied, du schéma utopique traditionnel. La rêverie sur les Gaulois est aux antipodes de l'organisation législative, totalitaire et minutieuse, qui caractérise l'utopie : il n'y a pas ici exclusion de la nature, mais plutôt fusion nuptiale de l'ordre et de la liberté. Dans la cité gauloise, c'est plutôt la loi de Thélème qui régnerait, étant entendu que la liberté de faire ce que l'on veut est en fait maîtrisée par « un aiguillon qui retire de vice », et qui est le respect d'un ordre fondé sur la loi. Les maux de la Gaule future naîtront d'une infidélité à la cohérence originelle, transfert politique du code aristocratique de l'honneur :

*Pour avoir déclaré sommairement ce qui est de principal en une République, je feray fin à ce premier livre et prieray le lecteur d'avoir esgard à la briefveté, à laquelle je me suis estudié, pour contenter ceux qui n'ont moyen de lire partout, et que chacun sçache que la Gaule ou France a esté toujours sujette aux loix, et que tout s'est bien porté cependant que les trois parties de République ont entendu l'un l'autre, et que les desastres ne sont jamais advenus que quand l'oreille a voulu faire l'office de l'œil, et le pied du chef. Le tout soit à l'honneur du Roy des Rois, grand maistre des Républiques.*³⁰

La reconstitution de la société gauloise par ce clerc de province n'importe pas tellement par ce qui est dit, que par la leçon politique qui s'y trouve, et que l'on peut résumer en ces trois propositions :

1° Il existe une personnalité du royaume de France qui s'est affirmée dès les premiers temps ;

2° Il existe une continuité historique, dans l'histoire de France, qui est l'épanouissement de sa personnalité originelle ;

3° La vocation politique de la France réside dans une alliance heureuse de l'ordre et de la liberté, de la cohésion et de la spécialisation. Tous les désordres naissent de la rupture de cet ensemble organique, éloigné de l'anarchie comme de la contrainte.

Autant de propositions qui rejettent dans un passé mythique des idées propres à un homme contemporain des grands soubresauts de la monarchie agonisante des Valois, et des cabales étrangères pour dépecer le royaume. Cette affirmation des vertus de l'harmonie est un acte de foi politique dont se souviendra « l'historien » contemporain du roi pacificateur du royaume, lorsqu'il écrira *l'Astrée*.

²⁹ *Ibid.*, I, f. 82.

³⁰ *Ibid.*, I, f. 120.

C. — BILAN

On peut dire que vers 1570-1580 existe en France un *Mythe du Gaulois* : cette mythomanie à fixation particulière relève comme telle d'un cas pathologique de la conscience des peuples. On pourra évidemment toujours y trouver des sources positives : historiques, archéologiques, philosophiques, en rapport avec le développement de ces préoccupations. On remontera ainsi à Annius de Viterbe et à ses apocryphes. Mais ce serait, semble-t-il, une erreur de voir dans ces fragments l'origine du mythe, mais bien plutôt un prétexte, ou un appui, pour étayer une reconstruction pseudo-historique suscitée par des besoins différents. L'origine des faux se rattache à une aspiration que la science n'arrive pas à satisfaire³¹ : l'escroquerie littéraire rencontre alors ces succès précisément parce qu'on attendait ce qu'elle vient fournir à moindres frais. C'est ce besoin qu'il nous faut rechercher : c'est lui la vraie cause du succès qui s'attache à l'histoire des Gaulois, les révélations des apocryphes n'étant qu'un intermédiaire qui lui est subordonné.

1) On peut constater un déséquilibre entre l'étendue du savoir et la tyrannie de l'Antiquité gréco-latine. On découvre l'Orient — Mésopotamie et Arabie — ; les voyages lointains remettent en cause l'harmonie du savoir. Les peuples barbares eux-mêmes apportent leurs matériaux bruts à la construction de cette encyclopédie nouvelle et qui se veut toujours universelle. L'Antiquité gréco-latine, et ses merveilles, se font tyranniques : la littérature qui a trait aux Gaulois — mais aussi aux Hébreux, aux Scythes ou aux Ibères — exprime un effort pour mettre à leur juste place les peuples et les civilisations brimés ou éclipsés par l'éclat de Rome. Elle résulte en même temps que d'un souci d'adaptation à la mode scientifique du jour, d'un désir de libération dans un contexte d'équité.

2) L'opposition entre le christianisme et le paganisme prend un aspect conflictuel dans le milieu du siècle : on découvre, par l'intermédiaire de la Bible, l'influence du judaïsme sur l'Occident. Un esprit véritablement religieux se doit de tout ramener aux révélations de l'Ancien Testament. De là le mythe de Noé, « géniteur » unique des peuples, invention de l'humanisme hébraïsant. L'Antiquité gréco-latine n'est pas reniée, mais subordonnée aux données de l'Antiquité hébraïque. L'opposition entre christianisme et paganisme débouche sur une nouvelle forme de syncrétisme dans lequel les données des mythologies et de l'histoire païenne sont interprétées à la lumière des révélations sacrées. Ce désir d'unité

31. Le faux Bérosee a des origines assez comparables, pour autant qu'on soit informé, au faux Ossian ou aux faux de Geoffroy de Monmouth concernant la légende du Roi Arthur. Selon Ed. FUREN (*Histoire de l'historiographie moderne*, Paris, 1914), le peu d'autorité accordée aux fables médiévales fait que l'on aurait cherché des légendes plus crédibles dans l'antiquité : il reste à découvrir les raisons de ces besoins, et par conséquent de ce succès.

et d'orthodoxie entraîne donc une manière figurative de lire l'histoire antique.

3) Cette littérature se rattache parfois à des thèmes occultistes et à des préoccupations teintées d'irrationalisme : l'Antiquité gréco-latine est trop connue ; elle ne laisse pas de place à la rêverie. Or, l'histoire des Gaulois, avec ses énormes lacunes, permet le libre jeu de l'imagination. En général, l'histoire des Gaulois apparaît comme une variante sur le thème de *l'âge d'or* accommodé à des vues nationalistes. Ainsi s'explique cette atmosphère de conte de fée qui accompagne souvent ces écrits. La mythologie relève du domaine de la psychanalyse : le thème du *Vieux Gaulois* donne une dimension historique au thème du *bon sauvage*. Ce n'est pas là une leçon à négliger : toute une famille d'esprits s'est orientée vers ce genre de spéculations.

4) L'inspiration qui alimente ces fantaisies historiques est en général nationaliste, avec des nuances cependant : elle se situe parfois dans un contexte de liberté et de fraternité des peuples. Il n'est pas étonnant que ces pseudo-révélation soient parfois utilisées à des fins pacifistes ou unitaires. Mais, sous l'influence politique des temps, un phénomène de substitution se produit peu à peu : chaque peuple tire à soi son propre passé, et les faux utilisés d'abord pour saper les fondements de l'impérialisme culturel de Rome et de la Grèce finissent par être un moyen d'établir les fondements du droit à l'hégémonie d'un autre peuple — le sien —. Cette évolution est évidemment en rapport avec l'histoire du temps : l'unité de l'Occident n'est plus qu'un mythe et l'on voit se dresser des antagonismes de puissances. Une philosophie nationaliste et impérialiste voit donc le jour, et elle insiste sur les différences entre les peuples et leur vocation — comprenons leur droit à dominer les autres.

C'est cette évolution que les générations suivantes vont s'efforcer de redresser ou de freiner, en s'appuyant sur des données plus positives et en se livrant à une critique des textes en question. On assiste à un retour offensif des témoignages issus des auteurs grecs ou latins. Parfois Bérosee est purement et simplement passé sous silence. Mais les temps demeurent favorables au nationalisme : les Gaulois restent en faveur, mais deviendront porteurs de nouveaux mythes. Au Gaulois maître de l'Europe se substitue — surtout chez les Protestants — l'image du Gaulois républicain ou du Gaulois libéral. Le mythe du Gaulois demeure, mais il est utilisé à d'autres fins : aux fins nouvelles que découvre l'évolution de la situation politique ou religieuse.

Ces spéculations avaient en tout cas eu le mérite de faire avancer les études sur les Celtes — intuitions linguistiques ou philologiques, découverte d'une civilisation dont on s'efforce de mettre en valeur l'originalité —. Elles ont eu pour intérêt principal, par leurs rares découvertes, d'attiser la curiosité, et par leurs abus d'éveiller l'esprit critique.

CHAPITRE IV

LE MYTHE DES GAULOIS AUX PRISES AVEC LA CRITIQUE

A. — LA MISE EN CAUSE DES FAUX D'ANNIUS DE VITERBE

L'engouement pour Annius de Viterbe excéda la durée d'une génération. On faisait confiance aux apocryphes : et partout en Europe, se multipliaient les imitations. En Espagne, ce sont de faux *Crónicones* qui envahissent la littérature historique¹. En Allemagne, on signale Hieronymus Megiser, de Stuttgart². Tous ces faux partent de la même idée : on ne croit plus à l'autorité des origines établies par le Moyen Age ; on cherche, par l'invention de fables appuyées sur des témoignages fragmentaires, à identifier l'histoire des peuples avant leur contact avec les Romains.

L'escroc ou la dupe qui vulgarisa ces idées satisfaisait un besoin permanent de l'esprit humain : celui d'affirmer son être par un prolongement dans la vie antérieure, et de chercher à percer ainsi le mystère des origines. La pseudo-découverte des racines de l'humanité fut un temps acceptée sans réserve, parce qu'on désirait y croire et qu'elle satisfaisait ce désir. A ces remarques s'ajoutent des considérations politiques : Annius (et les pseudo-auteurs anciens) donnait un fondement

1. On peut consulter J. G. ALCANTARA, *Historia Critica de los falsos Crónicones* (1868) ; E. FUETER, dans *l'Histoire de l'historiographie*, cite parmi ces faussaires Marinus Siculus (Lucio Marineo), auteur d'un traité *De Rebus Hispaniae memorabilibus*, Alcalá, 1532. Ocampo, qui ajoute aux faux d'Annius des légendes de son cru, Vasaeus, qui, malgré ses recherches érudites, ne s'élève pas contre les faux ; il en est de même pour un *Chronicon rerum memorabilium Hispaniae*, Salamanca, 1552 ; seul Ambrosio de Morales (1513-1591) s'élève contre ces reconstitutions arbitraires de l'histoire.

2. Sur cet auteur, voir M. DOMANUS, *Mitt. des Instit. für österr. Geschichtsforschung*, 26 (1905), pp. 455 et sqq. E. Fueter cite d'autres auteurs qui imaginent le destin premier des peuples, à la manière d'Annius. C'est le cas de Boethius, auteur de *Sectorum historiae a prima gentis origine libri XIX*, Paris, 1526, qui comble allègrement les lacunes de l'histoire ; Nauclerus, *Memorabilium omnis aetatis et omnium chronici Commentarii*, Tubingen, 1516 ; Carion, Melanchthon utilisent modérément les faux, et Aventinus abusivement. Seul Beatus Rhenanus rejette les faux, mais établit des parentés onomastiques limitées parfois d'Annius.

antique aux nations modernes qui souffraient d'un complexe de parvenu : chacun découvrait son égalité par rapport aux autres, et son autonomie, et en profitait immédiatement, en raison de l'égoïsme propre aux collectivités comme aux individus, pour passer des droits à l'autonomie au droit à l'hégémonie. La question de l'authenticité n'avait même pas à être posée puisque chacun trouvait son compte dans les révélations. Lorsqu'on se réfère à Bérosee, c'est en termes semblables : *Berosus de Chaldée, acteur [sic] tresancien et tresrenommé, lequel flourissoit avant le temps d'Alexandre le grand.*³

L'auteur, par scrupule pourtant (mais comme il l'aurait fait pour tout autre) ajoutait : *A laquelle autorité de Berosus nous ne nous sommes pas arrastés simplement, ainçois l'avons corroborée des dits de la sainte escripture, et d'autres dignes de foy.*⁴

Robert Céneau n'a pas semblables craintes et renvoie directement et sans commentaires aux apocryphes⁵.

Parfois la référence aux auteurs n'est même pas faite, et on puise à leur enseignement comme au fonds commun des connaissances humaines, à un recueil d'évidences connues de tous.

Cependant des réticences se sont déjà manifestées à l'égard de ces écrits : et particulièrement en Italie, où les progrès de la science et de la méthode historique sont déjà assez développés. Le problème de l'authenticité est porté à la connaissance de tous. Ainsi s'explique l'existence d'un chapitre dans *l'Apologie contre les détracteurs de la Gaule* de Guillaume Postel, consacré à la justification de ces auteurs contrefaits. Le titre place la discussion sous l'angle religieux et national⁶. Selon Postel, ces attaques ne peuvent venir que d'athées ou d'étrangers, mus par des considérations contraires à l'objectivité historique. Postel invoque contre eux l'autorité des défenseurs de Bérosee et, avec la fougue mystico-politique qui le caractérise, voit chez les sceptiques une forme de rébellion contre l'ordre premier du monde, révélé par l'écrivain, qui se confond avec l'ordre éternel. Le chapitre suivant a pour but d'établir les raisons, ou plutôt la raison⁷ de croire en l'authenticité des auteurs, par recoupement avec les fragments laissés par les auteurs anciens :

Il ne faut doubter que Berosus, combien que il aye perdu la plus grande partie de soy, ne soit cestuy-là mesmes qui jadis fut. Car estant ainsi que quiconque aye ou de Chaldee ou de Grec traduit ledict œuvre de Berosus en latin, il n'ha eu esgard à ce qui est de luy en Josephe cité, ce qui se peut veoir en ce que sauf la où il parle du deluge, il ne convient

3. LE MAIRE DE BRAGES, III. *de Gaule, op. cit.*, p. 7.

4. *Id.*, *ibid.*

5. « De quibus si quis uberius ac foecundius commodius testimonium exigit : Berosum in Antiquitatibus, Catonem in Fragmentis, Xenophontem in Aequivocis, Pictorem Fabium, Myrsilumque vetustos auctores consulat, et eorum omnium interpretem Annum Viterbiensem. » R. CÉNEAU, *Hist. Gall.*, *op. cit.*, p. 3.

6. « Contre ceux qui détractent de Berosus parce qu'il porte trop de faveur à Moyses et aux Gaulois. »

7. « Quo par une seule raison se doit croire et entendre que le reste des œuvres ou escripts de Berosus sont vraiment d'icelluy », f. 70.

*en paroles, mais en sens seulement avec ledict Josephe, il n'y ha nulle doute que il l'ha ainsi trouvé comme il est.*⁸

Cette défense (au demeurant assez mal établie) suppose que les réticences et les mises en question s'étaient développées au cours des années précédentes : Postel a raison de signaler les préventions contre ces critiques⁹. Le principal écrit du XVI^e siècle, qui constitue une somme des objections émises, au cours du siècle, est l'œuvre d'un Portugais : Gaspar Barreiros¹⁰.

L'auteur raconte comment, au cours d'une conversation romaine, un homme de sang illustre, et réputé¹¹ niait l'authenticité des fragments, récemment mis à jour, de Bérosee ; son argumentation porte sur le fait que ces textes ne reproduisent absolument pas (parfois même ne recoupent pas) les fragments connus dès l'antiquité, et que nous ont transmis Joseph et quelques autres :

*Dicebat insuper hos quinque libros fragmenta esse, non justa volumina, quae ab ipso auctore fuissent composita, propterea nihil esse mirandum, si ea quae ex Beroso narrassent D. Hieronymus, et Flavius Josephus, ceterique quos ipse protulisset, minime in ipsis fragmentis reperirentur. Elevare quoque coeperat auctoritatem ipsius Josephi et Agathii ceterorumque, ex quorum monumentis argumentum protuleram, adversus hunc vanissimum auctorem.*¹²

Encore faut-il établir plus fermement ses arguments ; c'est le but qu'il se propose :

*Itaque primo qui vir fuerit Berosus ostendemus, deinde hos quinque libros, illi falso ascriptos, non esse fragmenta justici alicujus operis docerimus, tertio probabimus Chaldaicam illius historiam ex qua multa Flavius Josephus et D. Hieronymus in sua volumina retulerunt, et de qua Plinius et Agathus mentionem fecerunt, non esse hanc quae vulgo circumfertur, et ab Joanne Annio Viterbiense commendatur, suisque interpretationibus illustratur. Postremo nonnullis adversariorum objectionibus respondebimus.*¹³

L'établissement de l'identité de Bérosee laisse à désirer, et l'auteur se fait l'écho des légendes selon lesquelles il serait le frère de la Sibylle. (Les écrits de Bérosee furent en fait perdus dès l'Antiquité : de là l'hypothèse selon laquelle l'ouvrage actuel est issu d'une escroquerie

8. *Apologie*, f. 71.

9. Beaucoup sont en effet des étrangers, et particulièrement des Italiens : Antonius Sabellicus, Raphael Volaterranus ; Jacobus Faber Spatulensis (LeFèvre d'Étaples), Yves Valentius, Bestus Rhenanus sont cités comme des adversaires de Bérosee par Barreiros. Quelques-uns peuvent apparaître au effet comme des « esprits forts ».

10. L'œuvre aurait fait son apparition en 1557 ; en 1561, on signale une édition en langue portugaise, publiée à Colimbre. Nous suivrons le texte de l'édition de 1598 : *Censura is quendam auctorem qui sub falsa inscriptione Berosi Chaldaei circumfertur*, Gaspar Varreio auctore, apud H. Commelinum typographum, 1598.

11. « Quidam vir, nobilitate generis clarus et insignis », *op. cit.*

12. *Id.*, *ibid.*, pp. 10-11.

13. *Id.*, *ibid.*, p. 11.

ou d'une erreur d'attribution): *Quae vero circumfertur, de quomodo controversia est, aut omnino adulterina est, ad ludificandos homines de industria composita, aut ab imperito quodam auctore scripta, et ab alio quopiam suppresso, vel ignorato auctoris nomine, inscriptione Berosi falso illustrata.*¹⁴

Le phénomène n'est pas neuf, et l'auteur en profite pour faire une histoire des faux littéraires, relatant l'existence d'une pseudo-histoire de Troie, faite par Dictys de Crète, et Darès le Phrygien. Parfois les livres d'histoire sacrée sont eux-mêmes apocryphes.

A l'argument des contradictions entre les fragments rapportés par Anniius et ceux que nous possédons de Josèphe, s'ajoute une étude assez fine du tempérament du commentateur moderne, esprit brouillon, plus soucieux de littérature que de vérité, plus habile à colporter des nouvelles sensationnelles que des idées sérieuses. Puis le critique relève des anachronismes, dissocie l'enseignement historique et les élucubrations prophétiques, et termine par des remarques sur la langue. Ce latin n'est que du mauvais latin.

L'ouvrage de Barreiros constitue un des premiers recueils ordonnés des réticences qui se manifestent au XVI^e siècle à l'égard des apocryphes. Que l'auteur soit un étranger n'enlève rien au fondement concret de ses arguments. Peu à peu le scepticisme va se répandre, même en France qui pourtant avait été la principale bénéficiaire des révélations d'Annius.

L'esprit critique s'est emparé des documents d'Annius, comme de tout document historique; les apocryphes poursuivent leur carrière, mais souvent les allégations des auteurs sont mises en quelque sorte entre parenthèses, à titre de document curieux, ou suspendues à une condition d'authenticité. Les auteurs prennent l'habitude d'introduire Béroze par une hypothétique: *Si ce Béroze, qu'un chacun lit aujourd'hui est véritable*, dit Ramus¹⁵; et La Popelinière utilise la même figure: *Si nous croyons au supplément qu'Annius de Viterbe nous suppose en son nom.*¹⁶

Mais bientôt c'est plus qu'une suspicion. Une offensive nouvelle se dessine: elle porte sur la vanité des recherches concernant les origines du monde. L'histoire en somme se débarrasse de la tentation de l'absolu: les ambitions de l'histoire universelle révèlent aux esprits non avertis leur caractère utopique et irrationnel, dans la mesure où l'exigence d'une connaissance encyclopédique se heurte aux nécessités d'une connaissance positive; la recherche des origines a un caractère psychologiquement douteux et sert d'appui à des théories nationalistes intéressées. C'est un fait que la lecture en filigrane des écrits d'Annius révèle les traumatismes de son esprit: il est hanté par les problèmes de genèse ethnique; il se cherche, en tant qu'homme, de vieux titres de gloire en des temps oubliés; il établit les fondements historiques et mythiques de sa ville natale, Viterbe. De lui-même à sa ville et de sa ville au monde, il projette partout son besoin d'enracinement, de se découvrir une vie antérieure, de se

14. *Ibid.*, p. 12.

15. *Traité des mœurs et façons des anciens Gaulois* [...], tr. M. de Castelneau, Paris, 1581, p. 51.

16. *Dessins de l'histoire nouvelle des Français*, Paris, 1599, p. 390.

blotir sous un destin qui accable et justifie, allège ou glorifie. En somme, l'esprit rationaliste du siècle se livre à une critique psychologique des recherches d'origines: manie d'introverti en quête d'absolu dans le passé.

Bodin, dans le chapitre IX de la *Méthode*, s'en prend à tous les mégalomanes et aux maniaques de la généalogie des peuples: son esprit égalitaire lui fait parfois pourfendre les conceptions hiérarchiques proposées par Postel et ses disciples. Béroze n'est point nommé, mais la parole revient à Moïse, et à lui seul. Le même abandon, l'élimination pure et simple, par l'omission, se retrouve dans *L'Histoire des histoires de La Popelinière*¹⁷: César, Tite-Live, Strabon ne sont pas nommés pour corroborer les dits de Béroze: ils l'ont purement et simplement remplacé.

C'est un fait que les auteurs antiques reprennent peu à peu la place d'où les avaient chassés les intrus. Les *Commentaires* de César sont à plusieurs reprises édités, traduits, commentés par les auteurs du siècle¹⁸. Tite-Live, Strabon, Poseidonius, Plutarque sont allégués et cités en référence, et c'est Béroze qui vient, s'il vient, en témoin secondaire, corroborer leurs paroles. Eux-mêmes n'échappent pas à la critique des textes. Des travaux archéologiques se poursuivent; des collections s'agrandissent. Les chemins de découverte de la Gaule passent à nouveau par Rome. Ce n'est point que l'esprit national soit effacé des préoccupations; mais l'histoire acquiert une certaine discipline. Elle tend à passer de l'âge métaphysique à l'âge positif. Le nationalisme des fougueux conquérants de la paix universelle est récupéré par des modérés, soucieux d'équilibre.

B. — LES PROTESTANTS FACE AU MYTHE GAULOIS

I. L'apprentissage de l'humilité: Pierre RAMUS, *Liber de moribus veterum Gallorum*

Pierre de La Ramée, dit Ramus, était logicien, grammairien, et mathématicien, entre autres¹⁹. N'oublions pas ces préoccupations pour étudier

17. Livre VIII, cf. *infra*, p. 122 et sqq.

18. Voici, pour mémoire, quelques éditions et traductions françaises des *Commentaires* de César sur la guerre des Gaules, au XVI^e siècle:

Éditions: Lyon (Balthazar), 1508, 8°; 1512, 8°. Lyon (G. Hoyou), 1519, 8°. Paris (P. Vidoveus), 1522, 4°; 1528, 8°; 1534, 8°. Lyon (S. Gryphius), 1538, 8°. Paris (Vascoanus), 1543, Fol. Paris (R. Estienne), 1544, 8°. Lyon (de Marsy), 1572, 16°. Lyon (B. Vincent), 1574, Fol.; 1581, 8°. Lyon (Plantin), 1586, 8°, etc...

Traductions: Paris, tr. E. Delaigue et R. Gaguin, 1531, fol.; Paris, 1545; Lyon, 1555; Paris, Bl. de Vignerot, 1589.

Commentaires sur l'œuvre: P. RAMUS, *Liber de Caesaris militia*, Paris, 1539. A. DE BANCKE, *Parallèle de César et Henri IV, avec les commentaires et annotations de B. de Vignerot*, Paris, 1609.

19. L'œuvre de Ramus comme logicien, dialecticien, métaphysicien, grammairien et pédagogue, a donné lieu à d'abondantes études qui ne nous intéressent ici qu'indirectement (voir A. CIORANICO et V.-L. SAULKER, *Bibliographie de la lit. française du XVI^e siècle*, pp. 595-598, et, annuellement, *Bibliographie Internationale de l'Hum. et Ren.*; R. RAMUSSEAU, *Bibliographie de la Lit. française*). Nous retiendrons: R. BARROUX, « Pierre de La Ramée

l'historien. Il s'est particulièrement penché sur César, et fit paraître, en 1559, une étude sur l'art militaire du général romain²⁰. Autre préoccupation qui explique l'orientation de son *Traité des mœurs [...] des anciens Gaulois*²¹. J'ay délibéré /dit l'auteur/, de faire sommairement un recueil de plusieurs qui ont écrit touchant les façons de faire de Gaule, selon qu'on se pourra souvenir des choses, éparses en divers endroits.²²

L'objectif est donc limité à une anthologie de témoignages. L'extrapolation et la continuité, si elles négligent ces documents, sont l'une et l'autre exclues. L'objectif est par ailleurs limité au domaine sociologique. Il ne s'agit pas tellement d'un livre d'histoire que d'un tableau de mœurs. La technique est celle du bilan : la perspective adoptée par Ramus supprime le facteur temps. Rien de dynamique : c'est un tableau fixe. L'histoire s'immobilise, et le critique met en ordre des vestiges. Pas de fil conducteur, mais une série de rubriques. Même la rubrique *conquêtes* n'est pas conçue dans une perspective évolutive. Il y a dans cet ouvrage une technique de collectionneur de documents : l'œuvre parle comme un musée, non comme un livre.

C'est là un défaut littéraire, mais cette ascèse est aussi une qualité historique. L'auteur découvre la grandeur et les servitudes de l'humilité historique : possible ces choses sont petites, dit l'auteur²³, en soupirant devant sa collection de bibelots de la vie quotidienne ; mais nous lui savons gré de ne pas introduire des développements de son invention et de ne pas utiliser de pierres philosophales controuvées.

La source principale de Ramus est constituée par les témoignages des auteurs romains : César et Tite-Live sont en bonne place. Mais ils n'échappent pas à la critique documentaire : tout est passé au crible²⁴. Béroze n'est pas omis, mais Ramus cherche à consolider ses dires par

et son influence en philosophie. Essai sur l'histoire de l'idée de méthode à l'époque de la Renaissance », Ecole des Chartes (Position des Thèses), 1922, pp. 13-20 ; Neal W. Gillett, *Renaissance Concepts of Method*, New York, Columbia University Press, 1960 ; Julian H. Franklin, *Jean Bodin and the Sixteenth Century Revolution in the Methodology of Law and History*, New York and London, Columbia University Press, 1963 ; pour la biographie, récemment : Sergej Lvov, « Zina i smert Petrusa Ramusa », *Novij Mir*, sept. 1967, pp. 184-230.

20. P. RAMUS, *Liber de Caesaris militia* [...], Parisiis, apud A. Wechelium, 1559 ; autre édition à Bâle, s.d., avec préface de Jeanne Thomas Freigius ; traduction française, *Traité de l'art militaire, ou Usance de guerre de Jules César*, traduit en français du latin de M. Pierre de La Ramée par maître Pierre Poisson, Paris, 1583.

21. P. RAMUS, *Liber de moribus veterum Gallorum*, Parisiis, apud A. Wechelium, 1559 ; l'ouvrage est traduit en français la même année : *Traité des façons et coutumes des anciens Gaulois*, traduit du latin de P. de La Ramée par M. de Castelnau, Paris, A. Wechel, 1559. Autre édition : *Traité des mœurs et façons des anciens Gaulois* [...], Paris, P. du Val, 1581.

[Nous suivons le texte de cette traduction.]

22. P. RAMUS, *Traité* [...], op. cit., t. 7.

23. *Id.*, *ibid.*, t. 38.

24. Ainsi, à propos de Tite-Live : « Tite-Live, avec le ne soy quelz Grecz est trop injurieux et insupportable contre le nom Gaullois, et oublie ensemble l'amitié qu'il doit à son pays et la loy de l'histoire, car combien que il aime mieux faire venir les Venetiens du Traistre Antenor, que de la noblesse des Venetiens Gaullois, comme Strabon a fait, et les Romains l'approuvent, mettant les Venetiens en la Gaule Togate, si estoit il Gaullois ; et le loy de l'histoire defend qu'il n'y ait en l'histoire aucun soupçon ni de faveur ni de haine ». P. RAMUS, *Traité* [...], t. 40-41. Postel en dit autant, mais au nom de l'honneur balné et d'un droit imaginaire violé, pas au nom de « la loy de l'histoire ».

des références à César ou à Aristote. Le témoignage n'est avancé que sous réserve d'authenticité²⁵, et en aucun cas l'auteur ne prend à son compte les opinions de son modèle qu'il suit avec réserve.

On ne peut que constater, dans la sélection des documents, les progrès effectués vers une austérité constructive. Néanmoins, la mythologie que veut chasser Ramus s'introduit par un autre biais. Il est vrai qu'il s'efforce de détruire ou de négliger les fondements peu certains sur lesquels s'appuyaient les mythomanies nationalistes ou racistes²⁶. Mais son tableau de la vie de l'ancienne Gaule semble briller de l'éclat d'un nouveau rêve. Son étude sociologique insiste sur deux aspects qui se trouvent, il est vrai, dans les témoignages des auteurs anciens : la liberté et la frugalité ; mais il les développe avec une complaisance très démonstrative.

Il ressort, des témoignages de César, un certain individualisme gaulois, qui fait l'originalité et la faiblesse de ce peuple, un goût du débat politique et de la participation aux affaires de la communauté. A propos de l'élection d'un défenseur du peuple, l'auteur note :

*Si ce bon Prince qui au commencement avoyt fait preuve de sa vertu par apres venoit à se changer, et comme n'ayant plus de souvenance du bien public, posposast son plaisir et son prouffit particulier au public, et qu'il se portast autrement que les ordonnances du peuple ne commandoient, il estoit chassé, et comme dit Cesar, estoit privé de toute puissance et autorité entre les siens, et affin que l'on ne pense que cela fut seulement en une ville, la mesme raison (dict Cesar) se garde en toute la Gaule. Donques l'on voit icy l'autorité politique du peuple, quant les Magistratz ne sont point seulement esleuz dicelluy peuple, mais aussi chasséz et deposez.*²⁷

Le mot de *démocratie* n'est pas lancé, mais il est présent tout au long du développement.

Chez les Gaulois, Ramus vante également un certain idéal de vie « spartiate » : le travail n'est pas un déshonneur²⁸, et l'or n'est pas destiné à l'épargne, mais à la circulation. C'est un moyen d'échange et non un trésor à adorer²⁹. Frugalité, continence : autant de qualités qui s'appuient, bien entendu sur des témoignages antiques (certains du moins) sur lesquels il insiste. Pourquoi cette insistance ? Sans doute parce que le Gaulois, associé au Germain, est placé sous le dénominateur commun de la résistance au colonisateur romain, riche et voluptueux, identifié à un type d'homme facilement reconnaissable au XVI^e siècle.

25. « Si ce Beroze, qu'un chacun lit aujourd'hui est véritable », *Traité*, t. 51 ; « si le livre qui est donné à un certain Xenophon est véritable », *ibid.*, t. 53.

26. Au déterminisme de la race il a substitué le déterminisme plus flou du milieu et du mode de vie : « Etre delicat ou dur à la peine n'est point chose qui vienne ni de la nation ni de la race : mais de la discipline, et de la nourriture », *Traité*, t. 41.

27. *Ibid.*, ff. 82-83.

28. « La terre s'esjouissoit d'estre honorée d'un soc couronné de laurier, et d'un labourer triumpant et victorieux, ou bien qu'ilz prentoient autant de travail et de aince de bien pourveoir aux semelles que de bien faire la guerre », *Traité*, ff. 77-78.

29. « Ilz ne mettent pas telle affection à l'avoir comme à s'en servir », *ibid.*, t. 14.

A travers ces Gaulois, ces Germains, un peu frustes, un peu violents, mais soucieux d'une vie saine, d'institutions libérales et sûres, prônant le retour à la terre, plaçant le travail avant le capital, et la productivité avant les signes extérieurs de richesse, n'est-ce pas une image (utopique) d'un peuple régénéré qui nous serait présentée ? Une image utopique, mais non sans rapport avec la réalité contemporaine. Des rêves semblables se trouvent chez Viret, chez Hotman, ou chez La Popelinière, chez Olivier de Serres ou chez Sully. Le Gaulois incarne un type d'homme cher au parti protestant. Un nouveau mythe est né : celui du *bon Gaulois* comme on dit le *bon sauvage*, qui projette dans un passé doré les rêves, muables avec la structure sociale, de la cité idéale.

Mais ce n'est là qu'un aspect mineur de cette œuvre. Son rôle principal est d'être le témoignage du développement de l'esprit critique (avec les limitations d'ambition que suppose ce développement). L'inconvénient est évidemment la suppression presque totale de l'élément temporel. La méthode du bilan et la technique du tableau sont les signes d'une appréhension imparfaite de l'histoire : imparfaite, mais supérieure à celle du rêve romancé. En outre, l'ouvrage témoigne d'une réticence à l'égard du contenu idéologique infus dans les mythes. Ce n'est pas une utopie raciale ou nationaliste. Cependant, c'est une projection d'idéal : celui de la cité régénérée par la frugalité et la liberté politique ; un rêve propre à un nouveau parti d'intellectuels libéraux.

En tout cas, cette œuvre marque une volonté d'abandonner la recherche métaphysique ou ésotérique des *origines* au profit de la recherche des *fondements* socio-économiques, politiques, juridiques, du présent. C'est précisément ce que déclare Ramus à la fin de son livre : *J'espère poursuivre les façons et coutumes de la nouvelle Gaule, avec autant plus de gaieté de cuer et de plaisir que le suget sera plus digne, et plus agreable.*³⁰

La Gaule de son temps ne lui en laissera pas le loisir.

II. L'impact de l'actualité : François HOTMAN, *Franco-Gallia*

La *Franco-Gallia* jaillit de l'événement³¹. Il faut placer en arrière-plan de l'œuvre un tableau d'actualité : les feux et les fers de la Saint-Barthélemy³². Elle entre dans la série d'écrits et de libelles qui, après 1572, expriment l'indignation, les ressentiments des Protestants et la révision de leur politique à l'égard de la monarchie³³. C'est à partir du

30. *Ibid.*, t. 100.

31. Étant donné la diversité des traductions françaises, nous garderons à l'ouvrage, pour le désigner, son titre latin. Nous suivrons, pour les citations et références, le texte de l'édition de 1574 : *La Gaule Française de François Hotman, nouvellement traduite de Latin en François* (par S. Goulart) Cologne, 1574.

32. Rappelons la date de publication de l'édition latine : *Franco-Gallia*, Genève, 1573.

33. L'ouvrage sera d'ailleurs réimprimé dans *Mémoire de l'estat de France. Sous Charles neuvième*, s.l., 1571, vol. II, pp. 577-734. Sur les libelles protestants et les idées qu'ils contiennent, voir P. MERMARD, *L'Essor de la philosophie politique au XVI^e siècle*, pp. 333-343.

présent déchiré par une catastrophe que s'opère le remontée vers le passé ; Hotman s'est ainsi expliqué sur la genèse de l'œuvre :

*Il y a donques quelques mois, qu'ayant l'entendement toui fisché sur la consideration de ces extremes calamitez et miseres communes, je me pris à feuilleter tous les historiens François et Alemans, qui ont escrit de l'estat de nostre France, et tiray de leurs escrits ce petit recueil abbregé, contenant sommairement l'estat et la police, laquelle ils tesmoignent avoir eu pied ferme en nostre chose publique, l'espace de plus de mille ans.*³⁴

Ainsi, loin de se refermer sur lui-même, le présent dévoile une continuité — ou mieux une discontinuité — dans l'histoire de la France. C'est ce déterminisme historique que l'ouvrage a l'ambition de mettre en lumière ; l'état actuel des choses apparaît donc comme la résultante d'une trahison installée, que l'investigation de l'historien permettra de déceler : *Quant aux maux que nostre chose publique a soufferts, combien que communement lon en attribue la cause aux partialitez, et divisions domestiques, toutefois quant à moy, je croy qu'ils en sont plutôt le commencement et principal effect, que la semence et la cause, qui sont deux choses bien differentes l'une de l'autre.*³⁵

L'origine du mal réside dans la trahison d'un ordre établi — et presque préétabli — par laquelle s'est progressivement instauré le désordre. On n'en sortira qu'en rétablissant l'ordre premier. C'est là un lieu commun de la pensée réformatrice du siècle : la restauration d'un âge d'or, qui fait de ces mouvements politiques un mélange ambigu d'esprit réactionnaire et d'esprit révolutionnaire. Les Protestants avaient donné au mythe figure historique en transférant au domaine de l'histoire ecclésiastique cette nostalgie de l'ordre originel, l'état de l'église primitive se substituant à l'âge d'or. L'originalité de Hotman consiste à appliquer à l'histoire juridique et politique des idées réservées à l'histoire religieuse. Le fond de la pensée apparaît donc comme un processus réactionnaire — au sens strict du terme, sans nuance péjorative — caractéristique de la pensée protestante.

L'idéal toutefois n'est pas mythique, comme chez Postel : il emprunte ses éléments à l'histoire et se nourrit de l'étude des institutions. Les Gaulois vont apparaître dans le système comme une pièce de la démonstration générale, dans la mesure où ils incarnent des caractéristiques de l'ordre premier : ils vont devenir le premier exemple et les porte-parole des vertus durables de la France. Or, ces vertus de la Gaule rejoignent étrangement les aspirations et les récriminations du parti protestant après le massacre de 1572. Le point de jonction entre le passé et l'idéal se dégage donc de lui-même, puisque le passé s'enrichit des aspirations projetées sur le futur, et que l'idéal se nourrit d'éléments historiques sélectionnés, empruntés au passé.

34. *Franco-Gallia*, Epître « à Fréderic Comte Palatin » (non paginée).

35. *Franco-Gallia*, Epître.

L'auteur n'est pas en France lorsqu'il écrit son œuvre³⁶, dédiée à *Frideric Comte Palatin du Rhein, Duc de Baviere et premier Electeur du Sacré Empire*³⁷. L'épître dédicatoire débute par des considérations morales, alimentées d'exemples antiques sur l'amour que l'on doit à sa patrie. Loin de renier son pays et ses traditions, l'émigré va glorifier le passé pour faire ressortir les scandales du présent :

*Nos ancestres furent gens merueilleusement sages et advisez à bien dresser le gouvernement politic d'icelle³⁸, de sorte que je tien pour chose toute assuree que c'est là le seul et vray remede à tous nos maux, que de reformer nostre maniere de vivre au moule des vertus de ces grans personnages-là, et de reduire nostre Estat corrompu, comme une Musique desaccordée, à ce bel ancien accord qui fut du temps de nos Peres.*³⁹

La pensée politique s'appuie sur des données historiques : réformer, c'est infléchir la politique dans le sens déterminé par des constantes historiques qui donnent au peuple français sa personnalité.

Les premiers chapitres préfigurent le thème général de l'ouvrage. Vocation d'un peuple, déviation, récupération de la personnalité d'un état. La Gaule avant Rome ou le règne de la liberté, la Gaule sous Rome ou la liberté opprimée, la libération de la France, ou la récupération de la liberté. Ce sont là les trois termes d'une dialectique de la liberté, qui se retrouveront dans les siècles futurs. Des correspondances occultes rattachent en effet le passé au présent : derrière Rome, derrière l'alliance des Gaulois et des peuples germaniques, il faut mettre en filigrane les allusions contemporaines qu'y pouvait mettre un ennemi du Pape et des Guise, écrivant aux frontières de la France et des pays protestants de Suisse et d'Allemagne.

Le chapitre I évoque l'état de la Gaule avant la conquête romaine⁴⁰. Hotman, refusant la reconstruction imaginative ou l'idylle, s'appuie exclusivement sur les auteurs anciens : César, Polybe, Strabon, Ammien Marcellin. L'idée dominante du chapitre est celle de liberté inhérente à la vie politique. Hotman voit la Gaule comme un ensemble fédéral, chaque communauté se présentant soit comme une république, soit comme une monarchie élective et contrôlée :

36. Bibliographie de Fr. Hotman : nous renvoyons à CIOBANESCO-SAULNIER, *Bibl. de la litt. fr. du XVI^e siècle*, pp. 369-372, et PIERRE MESSARD, *L'Essor de la philosophie politique [...]*, pp. 327-336 ; parmi les études anciennes : E. COUGNY, « Études sur le XVI^e siècle. Théories politiques. Fr. Hotman : La Franco-Gaule », *Mém. Soc. S. et O.*, X (1875), pp. 241-322 ; E. BLZCALLE, *Étude sur F. Hotman, la Franco-Gallia*, Dijon, 1902 ; P. HARRIN, « Le Patrin d'une école germaniste, Hotman et sa Franco-Gallia », *Ann. Sc. Pol.*, XLI (1926), pp. 607-622 ; P. MORNAY, *F. Hotman et Duplessis-Mornay. Théories politiques des réformés au XVI^e siècle* (Thèse, Montauban), Cahors, 1899. Plus récemment, R. E. GIBSEY, « When and why Hotman wrote the Franco-Gallia », *Bibl. Hum. Ren.*, XXIX (1967), pp. 581-611 ; *id.*, « The Monarchomach Triumviris : Hotman, Beza and Mornay », *ibid.*, XXXII (1970), p. 41 et sqq.

37. « A Tres-illustre et trespuissant Prince et Seigneur, Frideric Comte Palatin du Rhein, Duc de Baviere etc... premier Electeur du Sacré Empire : son Seigneur tresdebonnaire. »

38. « Icelle » désigne la « chose publique ».

39. *Franco-Gallia*, op. cit., « Épître ».

40. « De l'estat de la Gaule, avant qu'elle fust reduite en forme de province par les Romains. »

*Pour lors la Gaule n'estoit point toute entierement sujette à la domination et autorité d'un seul, qui la gouvernast en titre de Roy, ny n'avoit aussi chacune ville à part une forme de police purement populaire, c'est à dire, où le peuple eust souveraine puissance, ny ne mettoit le gouvernement entre les mains d'un petit nombre des plus notables, et des plus gens de bien, mais toute la Gaule universellement estoit departie en Citez, ou Republicques, lesquelles ne se gouvernoient pas toutes d'une mesme sorte.*⁴¹

Une Assemblée générale fédérale se réunissait une fois l'an pour traiter des problèmes communs⁴². Cette image de la Gaule est conforme au témoignage de César et des historiens latins : ajoutons qu'elle est conforme à l'idéal politique du protestantisme français de ce temps. Après l'échec de la mainmise sur le pouvoir royal, les Protestants songent à une décentralisation politique qui redonnerait aux provinces leur autonomie et préserverait ainsi les droits de leur religion dans les régions favorables⁴³. L'organisation démocratique est également caractéristique d'un certain aspect du protestantisme⁴⁴. Hotman songe sans doute aussi, par comparaison avec la France, aux cantons helvétiques⁴⁵ et aux principautés allemandes⁴⁶. C'est dire que cette recherche du passé est à la fois investigation de textes anciens et projection dans l'histoire de problèmes présents.

Dans la Gaule, des germes de désordre et de perversion existaient cependant : Hotman songe à ces roitelets absolus sur la collaboration desquels vont s'appuyer les Romains :

*De tous ces Royetelets icy, ceux qu'ils voyoient estre les mieux faits à leur poste, et les plus accorts pour faire menees, semer querelles et dissensions entre les Republicques, dresser ligues et factions contre les autres, ils ne failloyent jamais de se les joindre par alliance et société, comment que ce fust : et eux de leur costé prenoyent cela à grand honneur, d'estre nommez amis et aliez du peuple Romain, avec les plus honorables decretz et privileges qu'il estoit possible.*⁴⁷

La monarchie autoritaire est donc un germe de mort civile : la tirade se poursuit en prenant forme de leçon générale :

41. *Franco-Gallia*, op. cit., p. 2.

42. *Id.*, *ibid.*

43. Cette aspiration néo-féodale ne devait pas rester lettre morte : la politique de Daville, dans les états du Languedoc, témoigne de cette attitude séparatiste. Même remarque pour La Rochelle.

44. « C'était désormais le peuple protestant lui-même qui délèguait ses pouvoirs à des représentants élus, choisis pour leur intransigeance inaccessible à la crainte et l'imbrassable fermeté de leur opposition. Ces assemblées républicaines, qui légiféraient avec plus d'indépendance et d'audace que des parlements, n'hésitaient pas à adresser au souverain lui-même d'après remontrances et à lui dicter son devoir » (A. BAUJY, *Les Derniers Valois*, Paris, 1961, pp. 169-170). Sur l'organisation par la base des églises protestantes, nous renvoyons, entre autres études, à Samuel MOUCHES, *Le Protestantisme en France au XVI^e siècle*, Paris, 1959, pp. 101-136.

45. Nommément cités in *Franco-Gallia*, op. cit., p. 46.

46. Or, depuis la Paix d'Augsbourg (1655), la liberté de conscience est reconnue aux princes.

47. *Franco-Gallia*, p. 5.

Si on ne luy⁴⁸ donne quelque mors, comme dit Platon, qui la tiene un petit en bride: et qu'on luy souffre de s'élever jusques en un degré supreme de souveraineté et de puissance absolue en toutes choses, adonc il y a grand danger qu'estant là, ne plus ne moins que sur un précipice glissant, elle ne se laisse choir en tyrannie.⁴⁹

Néanmoins, pour préserver sans doute le peuple gaulois de la responsabilité de la défaite, Hotman fait apparaître furtivement la destinée, et une explication théologique de la conquête de la Gaule :

Ce fut certainement la destinee de ceste puissante et belliqueuse nation, qui la conduisit à ce point-là, à fin qu'elle fust aussi bien que les autres assujettie à la parfin, sous la puissance de la grande Beste (ainsi qu'elle est appelée par Daniel le prophete) combien qu'au demeurant, elle eust debattu contre elle, l'espace de huict cens ans (comme dit Joseph) la souveraineté de l'empire.⁵⁰

Une autre explication risquerait de ruiner la valeur accordée à la liberté et à l'esprit d'indépendance, qui furent bien les principaux atouts de Cesar. Hotman, pour démontrer le rôle de la fatalité, a soin de rappeler quelles furent la vaillance et les expéditions européennes des Gaulois, la frayeur qu'ils causaient aux Romains, autant de thèmes de la celtophilie du temps.

La période noire de l'histoire de la Gaule occupe le chapitre III⁵¹. L'histoire de la Gaule romaine se définit en effet par l'absence de liberté : *Aussi tost que leur liberté leur fut ostee, ils perdirent beaucoup de celle ancienne vertu, et Tacitus n'en attribue la cause à autre chose qu'à cela, au livre de la vie de Agricola.⁵²*

Le troisième volet de l'histoire des Gaulois est un récit de la décolonisation : leur impatience à supporter le joug romain amène des alliances avec les populations germaniques : *Ne se sentans pas assez forts, de pouvoir avec les forces du pays, se desfaire de leur tyrannie, ils attirerent quelquefois les Alemans à leur secours.⁵³*

Cette narration bénigne est riche de sous-entendus d'actualité : c'est en somme une leçon de politique extérieure qui est donnée par la Gaule à la France de Charles IX. En outre, les hypothèses historiques de Hotman ont l'avantage d'éliminer l'idée déplaisante, dans le cadre d'une amitié franco-allemande, de l'invasion de la Gaule par les armes :

Ainsi ne fut-ce pas de merveille, si la povre Gaule si cruellement traitée, chercha tous les moyens de s'en defaire, et ne scauroit on croire, ny penser, combien de nations sortirent des Alemagnes à ceste occasion, qui s'espandirent à travers des Gaules, estans non seulement favorisees,

48. « Luy » désigne la « Puissance Royale ».

49. *Franco-Gallia*, op. cit., p. 12.

50. *Id.*, *ibid.*, pp. 23-24.

51. « De l'estat de la Gaule, depuis qu'elle fut réduite en forme de province par les Romains », pp. 23 sqq.

52. *Franco-Gallia*, pp. 24-25.

53. *Id.*, *ibid.*, p. 30.

mais mesme y estans appellees, et logees par les propres mains des Gaulois.⁵⁴

La *Franco-Gallia* de Hotman ne fait intervenir le passé — en l'occurrence le passé gaulois — que comme un moyen d'explication du présent. Lié à l'actualité, inspiré par l'actualité, l'ouvrage exprime les ressentiments et les nouvelles espérances du protestantisme blessé d'après la Saint-Barthélemy. L'appel à la liberté, à l'organisation démocratique de provinces largement autonomes cache l'amertume causée par la trahison d'une monarchie à tendance centralisatrice et absolutiste ; l'éloge de l'indépendance nationale recouvre la condamnation des alliances — tacites ou ouvertes — contractées par les Valois. Que les Gaulois se trouvent mêlés à l'actualité, c'est bien là le signe de leur actualité. La Gaule constitue la base d'un mythe populaire dans lequel chaque parti s'efforce de retrouver son image ou sa préfiguration. *Franco-Gallia* exprime l'annexion du mythe gaulois à l'idéal politique du protestantisme.

C. — LE DÉVELOPPEMENT DES RECHERCHES HISTORIQUES

I. Étienne PASQUIER : *Les Recherches de la France*

Les cinq premiers chapitres des *Recherches de la France*⁵⁵ sont consacrés à divers points d'histoire concernant les Gaulois. Cette enquête de détail s'éclaire en vertu de quelques principes de base.

Il ne s'agit ni d'une synthèse, ni d'une reconstitution, ni d'une résurrection. Le terme de *Recherches* annonce le terme *Essais*, tel qu'il sera employé par Montaigne. Pasquier disserte sur des points de détail qui finissent par englober une leçon d'histoire. Mais la lumière ne se diffuse qu'à partir d'un centre précis sur lequel il fait converger les rayons de la critique. Pasquier utilise une métaphore agricole pour exprimer les objectifs et les résultats : *Je pense avoir esté, le premier des nostres [dit-il dans la préface] qui ay défriché plusieurs anciennetez obscures de ceste France.⁵⁶*

L'œuvre de Pasquier apparaît comme le résultat d'une enquête lacunaire, que l'on pourrait rattacher à une esthétique de la discontinuité ; une perspective « maniériste », fondée sur le travail de détail et l'absence de ligne générale : une esthétique de la brisure. Mais il serait juste de concevoir ses travaux sous un angle méthodologique plutôt qu'esthétique : ce qui importe pour lui, ce sont les bases ; il ne pose que les problèmes

54. *Id.*, *ibid.*, p. 32.

55. Nous suivons le texte de l'édition suivante : *Les Recherches de la France, augmentées en ceste dernière édition de trois livres entiers*, Paris, Sonnius, 1621. Sur l'auteur, Joan CROW, « Étienne Pasquier, Literary historian. A contribution to the chronology of his views in the *Recherches* », *French Studies*, 1968, January, pp. 1-8 ; George HURVITZ, « Naissance de l'histoire en France. Les Recherches d'E. Pasquier », *Ann. Éc. Soc.*, 1968, pp. 69-105 ; H. HONORÉ, « Un Procès retentissant au XVI^e siècle ; E. Pasquier contre les Jésuites », *Miroir de l'Histoire*, 1959 (avril), n° 112.

56. *Recherches*, « Préface », p. 1.

qu'il peut résoudre : « défricher », c'est le terme exact. Défricher et non combler. Cinq problèmes se trouvent posés dans chacun des chapitres :

1) *Du tort que les anciens Gaulois, et ceux qui leur succéderent se feirent pour estre peu soucieux de recommander par escrits leur Vertu à la posterité.*

2) *Que Jules Cesar n'eut les Gaulois en opinion de Barbares, et que l'occasion de ce vint de leur ancienne police, ensemble de ce que quelques Auteurs Italiens nous veulent blasonner de ce tiltre.*

3) *Combien le nom Gaulois s'amplifia anciennement, et contre les calomnies de quelques auteurs qui sous leur faux donner à entendre, voulurent obscurcir nos victoires.*

4) *De ce que l'ancien Romain appelloit les Gaulois legers.*

5) *Quels furent les defaux des Gaulois, au moyen desquels les Romains s'emparerent principalement des Gaules.*

Cependant, de ces points de détail se dégage une vue d'ensemble : Pasquier esquisse à travers ces cinq chapitres une réhabilitation des Gaulois, pour les disculper des accusations des anciens et des modernes. Il est le premier à faire dépendre un prétendu caractère, lié à la race, de conditions d'existence⁵⁷. On ne peut assimiler des réactions face à des circonstances historiques à un tempérament inné et enraciné dans le peuple. Ainsi la prétendue légèreté des Gaulois doit être attribuée à leur souci de se libérer du joug romain : l'attitude est expliquée par l'extérieur, non par une nature interne. Cet état d'esprit exprime le désir de chercher un déterminisme dans la conjoncture historique plus que dans une nature donnée une fois pour toutes : sur ce point particulier, on peut mesurer l'orientation donnée aux études historiques, de l'absolu au relatif.

Cette réhabilitation elle-même s'explique par un choix politique. Pasquier appartient à cette classe de juristes chargés de la conservation et du perfectionnement des institutions : son but est donc de donner ses titres de noblesse au trésor dont il a la garde, en le liant à plusieurs millénaires d'histoire. En accordant aux *Parlemens, Parries, Apanages* la dimension du temps, il oppose la sagesse des siècles à l'instantanéité des révolutions superficielles. C'est là une idée chère à tous les gens de robe, et dont les échos se retrouveront chez Montesquieu, qui appartient à la même classe. Par le biais des institutions qui définissent, selon lui, la nation, dans la mesure où elles sont le produit d'un sol et de conjonctures historiques qui n'appartiennent qu'à ce peuple, Pasquier dévoile son attachement à son pays et par là sa fierté patriotique : *Que ce present que je fais à ma France luy retourne à profit et entendement.*⁵⁸

Sa France est le principal bénéficiaire. Cet état d'esprit, ce sentiment d'être le dépositaire d'un passé original dont il a la responsabilité,

57. PASQUIER, *Recherches*, ch. IV. Robert Céneau avait essayé de disculper les Gaulois du reproche de *levitas*, en remplaçant ce caractère inné par un autre, *lenitas* (R. CÉNEAU, *Hist. Gall.*, p. 11).

58. PASQUIER, *Recherches*, p. 2.

explique tout naturellement sa xénophobie : non point que son nationalisme se fonde sur un sentiment de supériorité, mais plutôt sur un sentiment de propriété. C'est en vertu du principe *A chacun son pays* qu'il répond au mépris des Italiens. Il s'en prend à divers auteurs et particulièrement à Paul Jove, à qui il reproche essentiellement de n'avoir d'autre référence que son intérêt financier ; d'un homme sans terre, les paroles ne peuvent avoir d'autres assises que les besoins d'un jour, muables comme lui :

*Ne trouvez que depuis Charlemagne, ny long temps auparavant, ils ayent usé d'aucun acte de braverie à nostre endroit mais conmillans selon le temps et occasion, tantost se sont soumis à nostre devotion, tantost s'en sont dispensés, non toutes fois sans opinion de retour. Toutes choses par moy deduites, par maniere d'avant-jeu, non point que par elles j'entende deprimer en aucune façon l'Italien [...] mais aussi afin qu'il entende que nous ne sommes à luy inferieurs, ny en police et bonnes mœurs, ny en bonne conduite de guerre, soit que nous advisions l'ancienne Gaule ou nostre nouvelle France.*⁵⁹

De la même manière, Pasquier croit constater que les périodes de faiblesse de la France sont fonction de la pénétration des étrangers. Il y a pour lui une certaine pureté du patrimoine national liée au respect de l'originalité historique et institutionnelle. On sent une hostilité au mélange et à la fusion : Le patriotisme impose à l'homme de cultiver son jardin, l'accent étant mis sur le possessif ; ainsi s'explique son idée d'une armée nationale — en quoi il s'accorde avec Machiavel :

*Ceux qui discourent sur le fait de l'art militaire, tonbent tous de cet advis, qu'il se faut soigneusement donner garde de prendre tel aide de votre voisin, que pendant que vous pensez combattre vostre ennemy par son moyen, finalement ayant chevy de l'ennemy, cette aide ne retourne à vostre domnage. Parquoy sont les plus sages Capitaines d'opinion que jamais nous ne prenions confort des armes auxiliaires, que les nostres ne soyent tousjours les plus fortes, pour tenir par ce moyen l'estranger en bride, duquel il faut craindre la queue. Mais quant à moy, pour éviter tout esclandre, je pense que le meilleur seroit aguerrir de telle façon les siens que jamais l'on ne trouvast avoir affaire de l'estranger.*⁶⁰

Vérification expérimentale : l'appel aux étrangers n'a pu mener qu'à la catastrophe ; ainsi, lorsque les Gaulois ont recouru aux services des Romains et des Germains⁶¹.

Voilà pourquoi les Gaulois ne sont pas étrangers aux fondements de ce nationalisme : on exhume ces morts pour mieux revendiquer les droits des vivants. Le vieux courant gallican et nationaliste, agressif depuis Philippe le Bel, essaie de se trouver des appuis ethnographiques. Ce sont nos Gaulois : on les défend comme un bien à soi. De cette enquête

59. *Id.*, *ibid.*, p. 10.

60. *Id.*, *ibid.*, p. 15.

61. *Id.*, *ibid.*, p. 16.

deux idées se dégagent : d'abord il est à remarquer que cette revendication d'autonomie est surtout dirigée contre l'Italie, n'est-ce pas dire contre la tête de la Chrétienté ? En outre, les guerres d'Italie ont amené dans la littérature italienne une floraison d'écrits antifrançais qui se répandent désormais en France, en même temps que des Italiens, derrière Catherine, prennent une influence occulte. C'est pour répondre aux destructeurs de la France que Pasquier a abandonné les raisons mystiques ou théologiques chères à Postel et à ses disciples : son apologie de la Gaule s'appuie sur le sol ferme de l'histoire vécue et transmise par des documents sérieux. Pasquier se livre essentiellement à une exégèse de César, à une analyse des structures politiques et sociales des Gaulois, dans la mesure où elles assurent un fondement partiel à l'état présent du royaume. Il enlève à son peuple ses droits prétendument théologiques, mais c'est pour l'enraciner dans le sol et dans l'histoire. A la vocation surnaturelle, Pasquier substitue le déterminisme historique : en ce sens, son patriotisme, excluant brumes et visions, s'enracine sur la terre et se conforme au milieu.

II. Claude FAUCHET : *Les Antiquitez Gauloises et Françaises*

Claude Fauchet appartient à la même classe sociale qu'Étienne Pasquier. Mais son *Recueil des Antiquitez Gauloises et Françaises* ne suit pas la méthode des *Recherches de la France*⁶². Abandonnant le système du tableau, social ou juridique, Fauchet réintroduit la chronologie : dans l'*Avertissement aux lecteurs*⁶³, il indique sa source de références chronologiques, la chronologie de Funck. Précaution de pure forme : en fait, la leçon de ses prédécesseurs n'est pas perdue. L'ouvrage débute par un tableau géographique, dans lequel Fauchet semble vouloir montrer que la France possède une harmonie naturelle : *Ce qui la rend plaine d'hommes de bonne complexion, et de biens de la terre en si grande abondance, qu'elle en fournit encores à ses voisins bien aisément*.⁶⁴

Son tableau ethnique mérite quelques remarques : d'abord, des leçons de Bérosee — qu'il signale parmi un recueil de légendes sur l'origine des Gaulois — il ne retient que cette idée :

*Il est vray semblable que ceste terre Gauloise ait esté habitée et peuplée, non seulement des dessus-dits, mais aussi des voisins : principalement Germains. Car la rivière du Rhin ne donnoit pas grand empeschement aux hommes de ces deux nations, selon qu'ils se trouvoient les plus forts, de changer leurs habitations et demeures, encores meslees et non separees par bornes, ou limites de Royaume.*⁶⁵

Caractéristique est le rapprochement établi entre Gaulois et Germains : loin de songer à une incompatibilité raciale, il insiste sur

62. Claude FAUCHET, *Recueil des Antiquitez Gauloises et Françaises*, Paris, 1579.

63. *Id.*, *ibid.* : « Je vous adverty que l'Auteur a savy Funckius » (« Avertissement »).

64. *Id.*, *ibid.*, liv. I, f. 1.

65. *Id.*, *ibid.*, t. 4.

l'harmonisation des deux peuples grâce au sol et au mode de vie : *Les François se sont aisément remeslez et unis avec les Gaulois, estans de mesme origine, et maurs approchans les uns des autres*.⁶⁶

Le tableau social se fait classe par classe, l'auteur synthétisant toutes les données venues de l'Antiquité.

A partir du moment où il rencontre des témoignages grecs et romains, le récit se substitue au tableau : Fauchet suit Plutarque et Tite-Live ; l'expédition des Gaulois contre Rome est présentée sous un jour assez favorable à ces derniers, victimes d'une perfidie romaine ; on sent en lui une volonté d'enlever aux récits latins le respect absolu dont on les entoure et de créer une histoire qui s'oppose à l'idéal néo-antique par une inspiration nationale. Son récit n'est guère ensuite qu'une vulgarisation des *Commentaires* de César. Mais ici aussi le narrateur abandonne le point de vue romain et se place en spectateur de la guerre, à la manière de César, il est vrai, mais en recouvrant par cette neutralité de façade ses sympathies envers les Gaulois. C'est en somme l'histoire de la guerre des Gaules telle que l'aurait écrite Vercingétorix, s'il avait adopté la même méthode de camouflage narratif que son ennemi. Fauchet continue à démarquer les historiens latins, mais en voyant l'histoire comme on la voit de ce côté-ci de la frontière.

L'ouvrage de Fauchet n'apporte de données révolutionnaires ni dans l'histoire de l'histoire, ni dans l'histoire de la Gaule. On y remarquera cependant une vulgarisation d'idées désormais répandues : préférence est donnée, pour établir l'histoire de la Gaule, aux documents antiques plutôt qu'aux fables et aux légendes. Ce déterminisme du sol est substitué à la « vocation » de la race. Le livre marque une étape décisive dans l'histoire de la décolonisation culturelle de Rome et la prise de conscience de l'originalité française, déjà sensible à travers le portrait de la Gaule ; Fauchet, comme Pasquier, a substitué à la recherche de la fondation d'un peuple la recherche de sa formation.

III. Jean BODIN : *Méthode de l'histoire*, CHAPITRE IX : « Par quelle méthode connaître les origines des peuples ».⁶⁷

66. *Id.*, *ibid.*, f. 3.

67. Jean BODIN, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* [...]. Nous suivrons le texte et éventuellement la traduction de Pierre Mesnard. Jean BODIN, *La Méthode de l'histoire*, in *Corpus général des philosophes* [...], V, 3, Paris, 1951, pp. 241-275.

Sur l'auteur en tant qu'historien : G. COTRONO, *Jean Bodin teorico della storia*, Napoli, E.S.I., 1966 ; P. MESNARD, « Jean Bodin fait de l'histoire comparée [...] », *Organon*, 1946, n° 3, pp. 181-184 ; G. COTRONO, « Il Senso della storia nella Methodus di Jean Bodin », *Rivista di Studi crociani*, Luglio-settembre 1964, pp. 298-311 ; *Id.*, « Un tentativo di storia della storiografia nella Methodus di Jean Bodin », *Giornale Critico della filosofia italiana*, Ottodiciembre 1965, pp. 504-526 ; Julian H. FRANKLIN, *Jean Bodin and the 16th Century revolution in the methodology of law and history*, New York, London, Columbia Univ. Press, 1963 ; H.-U. SCUPIN, « La notion de souveraineté dans les œuvres de Jean Bodin et de Johannes Althusius », *Ann. Fac. Droit et Sc. Econ. de Lille*, 1963, pp. 7-27 ; Max THUNEN, *Johannes Bodinus und die Souveränitätslehre*, Basel, Verlag Helbig und Lichtenhahn, 1963 ; Pierre MESNARD, « The Psychology and pneumatology of Jean Bodin », *International philosophical*

*Vehementer falli mihi videntur principes, qui suae nobilitatis decus ab extrema memoria repetunt, aut sempiternum fore sperant.*⁶⁸

L'illusion des princes est aussi une illusion des peuples : Jean Bodin met en lumière, dans le chapitre IX de la *Méthode*, le caractère irréaliste d'une telle préoccupation en histoire. Il ne dit pas, mais on sent, qu'il a découvert le fondement obsessionnel d'une telle recherche, et la projection dans un passé mythique d'une volonté de puissance prête à bousculer le réel pour établir sa priorité ; autant de marques d'une angoisse devant l'existence des autres. Ce n'est donc pas une coïncidence si Bodin s'en prend à l'orgueil de ceux qui, comme César, prétendent découvrir un dieu à l'origine de leur famille, ou qui font remonter à la terre — une terre-mère, principe fécondant — leurs premières racines. Bodin ne pouvait évidemment pas découvrir le symbolisme caché derrière ces mythologies, mais il met bien en valeur le caractère mythique de ces conceptions. De telles hypothèses, outre qu'elles constituent un défi à l'authenticité de l'histoire, ont pour inconvénient de mettre à part du reste de l'humanité ces races nées spontanément : Bodin est hostile à toute tentation de superbe isolement. L'humanité pour lui a une commune origine (notons que par là il se conforme aux révélations d'Annius ; mais ne se conforme-t-il pas aussi tout simplement à la tradition chrétienne ?), mais à la différence de Postel, Bodin refuse à certains peuples un destin de choix ; de l'unité originelle est sortie l'égalité entre nations sœurs :

*Qua persuasione haud scio an ad hominum voluntates et amicitias stabilendas ac retinendas ulla major esse videatur. Neque enim Diomedes et Glaucus duntaxat, verum etiam innumerabiles saepe exercitus in mutuum perniciem armati, sola cognationis ac gentilitatis specie inimicitias diremerunt, qui vero se indigenas et sativos esse jactant, quid aliud quam humanae societatis vinculum abrumpunt ?*⁶⁹

Bodin rejette apparemment le chauvinisme et l'orgueil national, renvoyant dos à dos aussi bien les nationalistes français que les étrangers qui en veulent à la France. Toutefois, il reconnaît une différence dans les destins des peuples ; mais loin de recourir à des explications surnaturelles qui fixent le destin en le suspendant à une étoile ou à une parole de Dieu, il s'en tient à la nature. Les différences sont d'ordre économique : s'il existe une intervention de la providence, elle réside dans la répartition sur terre des ressources naturelles qui exigent des rapports mutuels entre peuples pour la création d'une économie viable. Nul peuple ne peut se suffire à lui-même : Dieu a organisé la terre de manière à ce

Quarterly, May 1962 ; *Id.*, « Jean Bodin : la historia del pensamiento », Collection « Civitas », Madrid, Instituto de estudios políticos, 1962 ; *Id.*, « Le nationalisme de Jean Bodin », *La Table Ronde*, mars 1960 ; P. M. LA GARANDIERE, « L'humanisme politique de Jean Bodin et son actualité », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers*, 1959 ; P. SECRET, « Notes sur Guillaume Postel et Jean Bodin », *Bibl. d'Hum. et Ren.*, 1959, fasc. 2.

Voir également : P. MIGNARD, *L'Essor de la philosophie politique [...]*, pp. 473-546, et « Bibliographie, supplément », pp. 13-15.

68. Jean Bodin, *Méth.*, I, p. 253.

69. *Id.*, *Ibid.*, p. 241.

que cette interdépendance des peuples soit nécessaire. La providence préfère l'échange à l'élection : *Sic enim existimo divina ultione factum esse, ut, Graeci Latinis (quos barbaros appellabant) ac vicissim Latini Gothis et Scythis (a quibus antea semper velut a bestiis abhorruerant) tandem aliquando servirent, tum etiam coloniarum multitudinem populi omnes confusi se consanguineos esse agnoscerent.*⁷⁰

Par conséquent, la recherche des origines historiques suppose l'élimination de toute arrière-pensée résultant d'une tournure psychique parfois morbide, et non d'une saine curiosité ; il établit une nette séparation intellectuelle entre la quête du Graal, la recherche du temps perdu et l'enquête de l'historien sur un passé authentique ; les rêves, les désirs et les mythes ne servent à rien pour cette entreprise fondée, selon Bodin, sur la valeur d'authenticité du document, sur les vestiges de la langue et une enquête géographique.

Tout d'abord, il faut bien se pénétrer de l'idée qu'un écrivain est déterminé, particulièrement par les partis pris nationaux : aussi faudra-t-il se méfier de Paul Jove, de Robert Céneau, de quelques Allemands et Espagnols. Lui-même va donner le ton en rendant à la Germanie ce qui lui appartient : *Franco a Germanis traxisse demus : quid enim ad nostri nominis famam praeclarius, aut societates et amicitias contrahendas illustrius, aut ad utriusque Imperii salutem utilius esse potest, quam ad fortissimam et generosissimam Germanorum gentem Francorum origines referre.*⁷¹

Pour établir le degré d'antiquité d'un peuple — qui n'a rien à voir avec sa valeur — il faudra se référer à Moïse. Il convient, en effet, de partir de l'arche de Noé, comme le font les successeurs d'Annius : mais sans entrer dans des considérations généalogiques, on peut inférer que, les hommes étant naturellement attirés par les terres riches, le peuplement terrestre s'est effectué à partir des régions plus favorisées ; mais par suite de la surpopulation de terres riches, peu à peu des zones plus pauvres se sont peuplées. L'explication du peuplement terrestre se ramène donc à un déterminisme d'ordre économique : abandonnant le mythe des voyages de Noé, et les constructions hypothétiques fondées sur les correspondances phonétiques, Bodin pose les rapports de l'économie et de la démographie, en suivant les pistes naturelles ainsi dégagées.

Le rôle de la philologie lui paraît néanmoins essentiel pour ces investigations sur les origines. Reprenant les idées de Postel sur l'antiquité des langues du Moyen-Orient⁷², il recherche des racines hébraïques — qui lui sont en même temps une preuve de l'antiquité de ce peuple — à travers les langues d'Occident. En ce qui concerne les Grecs, il insiste sur le fait que leur civilisation est bien moins ancienne que celle des Hébreux ; l'origine de la civilisation italienne s'expliquerait pas la colonisation grecque liée à la proximité de cette terre riche. Le peuple gaulois serait issu lui aussi de la Grèce : il renverse en quelque sorte les hypothèses de Postel et de ses semblables, puisque la similitude entre les

70. *Id.*, *Ibid.*, p. 242.

71. *Id.*, *Ibid.*

72. En particulier à propos du *De Originibus* de Guillaume Postel, Paris, 1539.

langues grecque et française lui permet d'établir la filiation de la première à la seconde. Le rôle colonisateur des Gaulois lui paraît important et il établit une nouvelle filiation entre Gaulois et Germains, non pour accablés ces derniers, mais pour lancer un appel à la réconciliation : *Magna me spes habet fore, ut cum Germani et Galli persuasum habuerint se esse consanguineos et fratres [...], perpetuo se foedere atque amicitia complectantur.*⁷³

L'établissement, non de l'origine (et surtout pas de l'origine mythique, car toute mythologie de la naissance se trouve renvoyée à des troubles de l'affectivité et de l'équilibre vital), mais de la progression du peuplement humain, s'appuie sur des données qu'il veut positives : considérations économiques et géographiques, investigations balbutiantes de la philologie. Les conséquences, loin d'affirmer la spécificité de prétendues races étrangères les unes aux autres, tendent au contraire à la réalisation d'une unité fondée sur le mélange ; un idéal de coopération et de fédération qui se construit par la contamination des peuples : *Quoniam satis, opinor, constat populos omnes coloniarum multitudine bellis, servitute, peragracionibus, jampridem ita confusos, ut nulli praeter Hebraeos, se ab aliorum populorum confusione liberare potuerint.*⁷⁴

L'enquête sur les Gaulois, effectuée par les historiens du XVI^e siècle, connaît avec Bodin une nouvelle base. Rompant avec la tradition des puristes raciaux ou des adeptes de la hiérarchisation des peuples, il ramène les Gaulois, enfants prodiges, au foyer paternel, pour les faire cohabiter avec leurs frères. En somme, la politique de Bodin vise à la « concordance universelle », non point par un retour à l'état premier des choses, mais par l'acceptation et l'aménagement du présent, caractérisé par le mélange, mais un mélange qui n'est pas signe de corruption.

Refusant donc tous les préjugés aristocratiques appliqués à l'origine des peuples — les peuples « fils de roi » — les principes de Bodin esquissent une politique de libéralisme et d'égalitarisme fondée sur la nécessité des échanges : l'organisation économique du globe trace les voies de l'histoire et définit un idéal politique. Il retrouve ainsi les aspirations européennes qui furent celles de Le Maire de Belges, mais en abandonnant toutes les raisons qui tiennent au roman de l'histoire plus qu'au désir de chercher les voies de sa progression concrète.

IV. Quelques opinions de Hector-Lancelot DE LA POPELINIÈRE.

Les ouvrages de méthodologie historique composés par La Popelinère contiennent des références au problème des origines gauloises de la nation française⁷⁵. Ces écrits, éclairés par le nationalisme tempéré d'un contem-

73. *Méth.* [...], p. 246.

74. *Id.*, *ibid.*, p. 252.

75. LA POPELINIÈRE, *L'Histoire des histoires, avec l'Idée de l'histoire accomplie, plus le Dessain de l'Histoire nouvelle des Français*, Paris, 1599. Sur l'auteur on pourra consulter G. WYLLIE SYMEX, « Similarities between the scientific and the historical revolution at the end of the Renaissance », *Journal of the History of Ideas*, July-September 1965, pp. 253-268 (parallèle entre L. P. et Francis Bacon) ; MYRIAM YARBRO, « La Conception de l'histoire dans l'œuvre de La Popelinère », *Revue d'Hist. Mod. et Contemp.*, avril-juin 1964, pp. 109-126 ;

porain de Henri IV, qui songe autant à maintenir l'intégrité de la nation et son héritage culturel contre les invasions étrangères qu'à se garder des excès d'un orgueil national agressif et conquérant, manifestent le désir d'éclairer les origines de l'histoire nationale — à la lumière de documents sérieux — et non point d'inventer une mythologie des origines, prélude à l'histoire d'un peuple. La recherche des origines ne saurait être conçue comme un prétexte à établir des quartiers de noblesse : à l'opposé des maniaques de généalogies collectives, qui plaçaient la noblesse dans la qualité du sang des ancêtres, et pour cette raison réhabilitaient les premiers habitants de la Gaule, La Popelinère ne conçoit son enquête que dans un but de connaissance désintéressée. Il découvre ainsi une certaine forme de déterminisme par laquelle le présent s'explique par le passé jusque dans ses plus lointains fondements : *Il ne se faut doncques imaginer, de pouvoir louablement dresser l'Histoire de peuple, ville ou accident que ce soit, si l'on ne le commence dès sa source naturelle, scavoir est dès l'origine et progrez du premier estat d'iceluy.*⁷⁶

Il est par conséquent arbitraire d'arrêter les recherches de la France aux premiers rois francs : les habitants antérieurs ont collaboré à l'élaboration de la France telle qu'elle est, et c'est par ce biais méthodologique que les Gaulois se trouvent intégrés à l'histoire de la France. L'histoire ne peut se contenter de bilans (qui réduiraient le temps à un point) ou de narrations qui le découpent dans sa continuité logique. La nature d'un peuple se dégage de son évolution générale : il faut reprendre la courbe du devenir à sa racine, et c'est pourquoi La Popelinère propose le plan suivant pour sa *Nouvelle Histoire des Français* :

La première [partie] sera de la Gaule ancienne comprenant le discours de l'Etat entier des premiers Gaulois vivans en liberté. [...]

La seconde de la Gaule-Romaine.

La troisieme de la Gaule-Germanne.

La quatrieme de la Gaule Française.

*La cinquieme sera du vray et propre narré de la France, commençant des lors que les Francs eurent dressé une évidente et assurée forme d'Etat Royal en Gaule.*⁷⁷

Il s'agit donc de définir le terrain sur lequel se sont déposés ensuite les apports des conquérants. Mais une extrême prudence est nécessaire dans ces investigations : *L'ignorance des choses plus anciennes est si grande parmy nous, soit par faute des premiers qui nous y devoient porter toute lumiere, soit par nostre faute ou foiblesse, à ne vouloir ou ne pouvoir droitement comprendre ce qu'ils en ont escrit, que les moins larges et précipitez de jugement, y sont les plus louables.*⁷⁸

G. W. SYMEX, « La Popelinère, historian and historiographer (Thèse, Cornell University, 1961), *Dissertation Abstracts*, vol. XXII, n° 10, April, 3623-3624 ; *Id.*, « La Popelinère's, *Histoire de France*. A case of historical objectivity and religious censorship », *Journal of the History of Ideas*, 1963 (jan-march 1963), pp. 41-54. Pour publications anciennes, voir C.S.K., pp. 402-403.

76. LA POPELINIÈRE, *Histoire Accomplie*, pp. 354-355.

77. *Id.*, *Histoire nouvelle [...]*, pp. 362-364.

78. *Id.*, *ibid.*, p. 364.

On peut émettre l'hypothèse de l'existence d'une civilisation gauloise : il en reste des vestiges. Mais les documents valables ne fournissent que des témoignages lacunaires : en se référant à *Baleus l'Anglois*⁷⁹, il note au passage les révélations venues d'Annius, qui ne provoquent guère que son scepticisme :

*Je ne craindrois pas de mettre icy les Roys et grands personnages qu'il dit s'estre devant les Romains fait remarquer en diverses vacations parmi les vieux Gaulois. Entre autres de Magus, Barde, Hercule et mesme de Samotes Gean, surnommé Dis, issu de Iaphet [...], mais comme il est impossible que mensonge ne se loge en longues trainées de parolles, aussi aymerois-je mieux en dire moins et estre mieux creu, que desmenti, ne seulement soupçonné de mensonge pour tant de choses nouvelles, qui n'ont aucun fondement asseuré.*⁸⁰

Faute de documents indigènes, force est d'en revenir aux écrits des Latins : Faute des Anciens ou de quelque envieux et maling accident, nous ne pouvons nombrer ceux, qui des vieux Gaulois ont historié les choses notables de leur temps. Et faut de nécessité que nous cherchions le remède de ce mal en la grace et diligence de ceux qu'on dit estre la seule occasion de l'inconvenient.⁸¹

Évidemment, c'est une tâche délicate de travailler sur des confidences d'ennemis : tous ont cherché à amenuiser les mérites de la nation vaincue pour élever les leurs. C'est le cas de Tite-Live, c'est le cas de César. De la même manière, l'historien moderne se défiera des témoignages des siècles de décadence, dans lesquels le déclin des connaissances retentit sur l'intelligence des individus : *Ceux qui se mirent à représenter les affaires de leur temps, barbares de style comme de Nation, ne pouvant en rien imiter les Anciens, patrouillerent l'histoire de telle façon qu'ils l'approchèrent des fables anciennes ou Romains qui vindrent depuis plus que de discours loitables.*⁸²

Que reste-t-il donc pour la connaissance du passé des Gaulois ? Les documents des anciens, passés au crible de la critique, et des vestiges archéologiques ou philologiques. Mais peu de documents sûrs valent mieux qu'un long récit controvérsé. Cette enquête sur la Gaule ancienne témoigne d'un double souci : d'abord un désir de trouver à l'histoire de France des bases nationales. L'étude des Gaulois permet d'éclairer la nature des Français ; le souci national est important pour lui :

Un seul de tous les peuples Chrestiens ne se peut prevaloir d'une belle Histoire generale de son pays. Si vous n'exceptez les tant considerez Anglois et François, qui pour mieux et plus au loing descouvrir leur insuffisance y ont esté mandier le secours des estrangers, et fort vilainement acheter les plus esvéllez et moins judicieux esprits d'Italie pour

79. Il s'agit de John Bale, auteur d'une histoire des rois bretons, qui s'appuie sur les données d'Annius de Viterbe.

80. La Popelinière, *Histoire des Histories*, pp. 423-424.

81. *Id.*, pp. 422-423.

82. *Id.*, *ibid.*, p. 422.

dignement historier les affaires de leur nation. Ne croyez-vous pas que toute la postérité s'en est mocquée, et s'en rira encore plus que nous ?⁸³

Ce nationalisme rejette néanmoins l'aventure : loin de se rattacher à une idéologie fumeuse, les recherches sur les Gaulois sont éclairées par le seul souci de voir clair dans le présent en éclairant le passé. Abandonnant la mythologie pour la méthodologie, le nationalisme en vase clos pour une fierté nationale soucieuse de la dignité d'autrui, les idées de La Popelinière expriment avant tout la santé d'un pays et d'un homme. Après les affres et les crises, les rancœurs et les révoltes, l'expression du nationalisme français a trouvé son équilibre dans les recherches sur la Gaule. La Popelinière répudie l'orgueil des peuples solitaires qui cherchent dans une prétendue pureté une compensation à leur rancœur :

*Y a il chose qui prive plus tous les hommes du Soleil de ce monde, c'est à dire de l'amitié fraternelle (vray et asseuré lien de ceste société humaine) que de reconnoistre ses anciens parens et se dire extraict de soy mesme ? Il me semble qu'on peut bien remarquer un brave trait politique en Moyse, qu'oultre plusieurs occasions divines, lesquelles le pousserent à descrire ces origines, il y fut aussi induit pour monstrer à tous humains l'ancienne parenté et fraternelle alliance de laquelle tous les peuples s'attouchoient.*⁸⁴

Reprenant — parfois mot pour mot — les idées chères à Jean Bodin, La Popelinière insiste sur la leçon d'universalisme donnée par la Bible. C'est autour de l'Écriture que ce protestant veut forger l'unité brisée, qui a essayé de se refaire, sans y parvenir, autour de nationalismes affrontés. *Combien de querelles particulières, voire de grosses armées, hostilement contrebandées, se sont apaisées par la remontrance des considérations et vieilles parentez, desquelles on fit entendre à ces peuples qu'ils s'entretouchoient ?*⁸⁴

La « celtomanie » du milieu du siècle est devenue, avec La Popelinière, une « celtophilie » qui résulte d'un désir de se connaître, et non de se louer. Abandonnant les préjugés délirants, La Popelinière ne fait qu'appliquer à son peuple le *connais-toi toi-même*, non pour le juger le plus irremplaçable ou le plus fortuné des peuples, mais seulement pour lui trouver une place dans une histoire qu'il n'est pas seul à habiter et à faire mouvoir. Cette tempérance est le signe d'un temps, celui du retour à la raison, après la folie déraisonnante ; celui du retour à la santé, après les maladies de la guerre interne.

83. *Id.*, *Histoire accomplie*, pp. 242-243.

84. *Id.*, *ibid.*, p. 108.

CONCLUSION

A l'issue de cette revue des théories sur le rôle des Gaulois dans l'origine de l'histoire de France — de cet amas de controverses et d'évaluations — un fait reste acquis : on avait coutume de faire remonter l'histoire de France à Pharamond et de commencer la galerie des portraits de rois aux ancêtres mérovingiens ; au-delà, il n'y avait pas encore de France ; il n'y avait que l'empire romain, le seul mérite de la Gaule étant d'avoir accepté la colonisation et la civilisation romaines. Désormais, il ne sera plus possible de négliger les Gaulois. Ce n'est point que l'humanisme classique ne revienne en triomphateur et ne ramène à Rome et à la Grèce l'origine de la civilisation occidentale. Mais les Celtes sont entrés dans le circuit de l'histoire de France.

A vrai dire, ces recherches sur la Gaule sont fort peu souvent désintéressées ou dictées par un pur souci de connaissance historique : les Gaulois restent un mythe avant de devenir un objet d'étude historique. Comme toutes les figures mythiques, les Gaulois incarnent une part des aspirations collectives d'un peuple ou des partis : on pourra lire dans leur légende une volonté de se libérer de l'emprise culturelle de l'étranger. La France de la Renaissance, tout imprégnée de culture italienne, fait sa crise d'adolescence : elle rejette la tutelle de son éducateur ; elle cherche en elle-même la source de sa grandeur ; elle ne veut rien devoir aux autres. Par là, les recherches sur la Gaule manifestent une réaction à l'engouement pour l'Antiquité classique. Plus profondément, ce choix culturel qu'en termes brutaux, comme le font Florimond de Raemon ou Jean Bodin, on peut présenter comme un choix entre le latin et le bas-breton, est tributaire d'une position politique : à travers ces orientations historiques s'exprime l'opposition entre universalisme et nationalisme. Les recherches sur la Gaule manifestent soit un désir de se retrancher de la communauté humaine, de se créer un destin à part, original, sinon supérieur, pour ne pas dire surnaturel, et de reformer l'unité du monde à partir de cette supériorité nationale, soit au contraire un désir de s'intégrer à un ensemble, de noyer son originalité dans un groupe. Plus profondément encore — et nous atteignons peut-être ici les couches de l'inconscient — ce choix oppose individualistes soucieux de volonté de puissance et esprit sociables, soucieux de coopération et d'organisation. Postel et Bodin sont deux types d'hommes, deux tempéraments dont les choix politiques répondent à une certaine organisation psychologique.

CONCLUSION

127

Mais plus que dans la psychologie des individus, c'est, semble-t-il, dans les conditions historiques du temps — et dans les structures sociales — qu'il faut rechercher l'explication de ces flambées du culte des ancêtres.

A travers les grandes tendances des œuvres envisagées, quatre périodes se dessinent :

1° L'époque où l'on s'efforce d'intégrer l'histoire des Gaulois à l'histoire universelle. L'œuvre la plus représentative en ce domaine est l'œuvre de Le Maire de Belges : elle se signale par une volonté de ne pas faire figure de parent pauvre auprès des nations civilisées, un désir de marquer sa place dans la grande famille humaine, et de participer au concert de nations que l'on voudrait unies. Aucune hargne, aucune agressivité ; il est vrai que cette revendication d'égalité recouvre un désir de se mettre en valeur : l'égalité est la revendication caractéristique des nations et des classes brimées, mais cette revendication reste respectueuse de la liberté d'autrui ;

2° L'époque des grandes passions impérialistes : les Gaulois se singularisent dans l'histoire des peuples. On leur découvre une vocation, un destin à part : leur histoire suit une voie royale, tracée par les messages des astres et les paroles de Dieu. Le système de Postel illustre parfaitement cette tendance, dans sa grandeur et ses excès. Ce nationalisme intempestif, alimenté de mythes qui se rattachent plus à la psychanalyse de l'histoire qu'à l'histoire, reporte sur les Gaulois le rêve de l'âge d'or et du bon sauvage. La passion avec laquelle il est exprimé s'explique par une certaine angoisse d'être, chez des hommes qui cherchent refuge à la vie dans le mythe ;

3° Une période de controverse dans laquelle on voit les auteurs protestants substituer au mythe de l'unité celui de la liberté : le Gaulois devient ainsi le porte-parole et le symbole des aspirations démocratiques et républicaines, qui s'exaspèrent après la Saint-Barthélemy : la *Franco-Gallia* de Hotman est significative à cet égard ;

4° Une période critique illustrée par les travaux de Pasquier, de Bodin et de La Popelinière. La Gaule quitte l'Olympe imaginaire pour retrouver sa place dans l'histoire ; une place que le défaut de documents rend encore bien modeste, mais qui reste significative : c'est l'époque où le nationalisme s'affirme en se tempérant ; ces historiens, qui appartiennent en général à la petite noblesse, ou à la grande bourgeoisie, abandonnent les recherches raciales pour mettre en valeur l'héritage de l'histoire en faisant ressortir l'originalité de la diversité.

A ces phases essentielles se superposent toutes sortes de variantes liées au contexte politique ; tantôt les Gaulois et les Francs Germains font corps contre Rome ou le Turc, tantôt l'accent est mis sur les divergences entre Celtes et Germains, et c'est à qui, dès lors, rattachera au mieux les Francs à la race gauloise. Tantôt le Gaulois est le porte-parole de l'unité et de l'ordre, tantôt la nation gauloise incarne les rêves de fédéralisme et de démocratie : selon les circonstances, les partis placent toutes leurs aspirations dans cette période accueillante de l'histoire. Le mythe du Gaulois sert ainsi de projection aux problèmes d'actualité du xvi^e siècle : il remplit une double fonction, fixatrice et justificatrice.

En somme, ces recherches diverses et divergentes valent par un triple enseignement :

1^o La mythologie développée autour des Gaulois cache des prises de position sociales ou religieuses ou des revendications politiques. La France par là cherche à s'affirmer comme nation, face à l'Italie ou à l'Allemagne, selon les temps, les cas et les religions. Deux politiques « européennes » se manifestent ainsi : l'unification par l'hégémonie d'une nation, ou l'unité par intégration à un ensemble fédéral. Le gallicanisme et le protestantisme se nourrissent à cette idéologie pour affirmer l'unité et l'autonomie de la France face à l'étranger ;

2^o Sur le plan psychologique, ces recherches sont accompagnées parfois de certains troubles ou d'aspirations inconscientes des peuples ou des individus. Elles répondent à un besoin de fonder dans le temps un être dont on éprouve la faiblesse dans le temps présent. Elles révèlent des manies de purification — mégalomanies, xénophobies — signe d'un déséquilibre entre l'être réel et sa volonté de puissance ; elles charrient toutes sortes de mythes — l'âge d'or, l'élection d'un peuple, le bon sauvage, l'état de nature, la quête de l'Unité — qui relèvent de l'inconscient individuel ou collectif. Autant de cauchemars ou de fées qui disparaîtront avec le retour à la santé nationale : ce genre de nationalisme, fondé sur le passé, est le produit d'une crise nationale qui, par sa frénésie, peut passer pour un symptôme de pathologie sociale ;

3^o Ces recherches ont abouti à quelques découvertes : elles ont servi au progrès de la science historique, surtout par le développement de l'esprit critique qu'elles ont entraîné. Elles ont attiré l'attention sur la civilisation gauloise et son originalité ; elles ont guidé les débuts de la philologie comparée.

En somme, cette crise de « celtomanie » du xvi^e siècle contient en elle toutes les caractéristiques de semblables mouvements pour le futur. Réaction contre la « colonisation » de la culture gréco-latine ; de la même manière s'opposera le romantisme celtisant ou nordique au néo-classicisme du début du xix^e siècle. Des rapprochements symptomatiques pourraient être faits entre ces deux crises de « celtomanie ». Le mouvement, dans les deux cas, apparaît comme une réaction en face d'un courant à caractère universaliste et supra-national : d'un côté l'humanisme renaissant fondé sur une idée de l'« homme » universel, de l'autre, un âge de lumières fondé sur les principes universels de la « raison ». Parallèlement, dans les deux cas, s'exprime un retour à l'Antiquité : ici la *Défense* de Du Bellay, ou l'œuvre de Jean Goujon, là la poésie de Chénier et le néo-classicisme davidien. A la notion de nature humaine, le mouvement celtisant oppose sa volonté d'explication des nations par l'enracinement historique, à l'organisation intellectuelle de l'esprit fondé sur des principes généraux, il oppose l'idée d'une évolution fondée sur des structures particulières de civilisation. On retrouve dans les deux cas le même usage intensif de documents controuvés : d'un côté, les apocryphes d'Annius, de l'autre, les poèmes d'Ossian. La tentative de fusion entre la curiosité historique et l'esthétisme littéraire aboutit dans les deux cas à la création d'une épopée romanesque en prose : l'*Astrée* du forézien d'Urfé, et les

*Martyrs*¹, du « Barde de l'Armorique ». Lorsque Chateaubriand parle d'un sujet où le langage de la *Genèse* pourrait se faire entendre auprès du langage de l'*Odysse*, on songe inmanquablement à la coexistence (allant parfois jusqu'à l'identification), de Noé et de Janus ou Saturne, d'Hercule et de Sem, des fils de Priam et des fils de Japhet, telle qu'elle est pratiquée par les auteurs du xvi^e siècle.

Des analogies semblables pourraient être établies pour d'autres périodes : de la même manière, les romans « bretons » s'étaient développés en concurrence avec les romans d'inspiration antique au xiii^e siècle. Les mêmes manifestations de frustration pourraient être relevées, après les guerres perdues de Napoléon ou la défaite de 70, comme pendant les guerres de religion.

Dans ce cas, comme dans tous les cas, on relève dans ce courant beaucoup d'idées creuses et quelques vues fécondes.

1. *Les martyrs s'inspirent eux-mêmes directement de l'Astrée*, cf. Y. La HIR, « L'épisode de Velléda dans *Les Martyrs* », *Mélanges d'histoire littéraire offerts à Raymond Lebègue*, Paris, Nizet, 1969 ; M. RIZANO, « Tradition et originalité dans *Les Martyrs* », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, Les Belles-Lettres, mai 1968 (n° 20), pp. 73-83, voir particulièrement pp. 75-76.

DEUXIEME PARTIE

GUILLAUME POSTEL
DE CE QUI EST PREMIER
POUR REFORMER LE MONDE

Édition critique d'après le manuscrit autographe
conservé à la Bibliothèque Nationale
avec introduction et notes

RECUEIL PARIS
GUILLAUME POSTEL
DE CE QUI EST PREMIER
POUR REFORMER LE MONDE
Édition critique d'après le manuscrit autographe
conservé à la Bibliothèque Nationale
avec introduction et notes

INTRODUCTION

Le traité de Guillaume Postel intitulé : *De ce qui est premier pour Reformier le monde*, figure dans un recueil d'œuvres inédites du même auteur conservé à la Bibliothèque Nationale¹. Le manuscrit recouvre les feuillets 38 à 49². On reconnaît la belle écriture du « reclus » de Saint-Martin-des-Champs, serrée, nerveuse, passionnée et autoritaire, avec ses initiales emportées et appuyées³, mais ordonnée, comme sa pensée, d'un ordre qui a la géométrie étroite et complexe d'un labyrinthe. La pensée se transfère sans difficulté dans les mots, poussée par une passion qui tient du prophétisme et de l'obsession. Les corrections sont relativement rares, mais on relève quelques pages (rares elles aussi) chargées d'additions⁴. Une marge plutôt confortable chez un auteur dont les pages sont généralement peu aérées.

On ne trouve pas à la fin du traité les phrases ou les mots de clôture habituels : ni signature ni datation. Faut-il en conclure que le traité est inachevé ? La figure fermée de l'« Encyclie »⁵, ce retour à l'initiale par lequel le tracé géométrique du raisonnement se referme en espace hermétiquement clos, n'est pas évidente ici. Le point final qui renvoie à l'ordre premier dans tant d'autres essais de Postel⁶, est comme remplacé par des

1. B.N., mss., Lat. 3678. *Codex Chartaceus, olim Macurinaeus. Ibi continentur: Druddum doctrinae secreta notanda [...] De la Nature, que c'est et de son but [...] De ce qui est premier pour Reformier le monde [...] Problematis summara admirandi ratio [...] Répertorié par F. Sicaire, Bibliographie des manuscrits de Guillaume Postel, Genève, Droz, 1970, pp. 96-98.*

2. Voir ci-dessous le problème posé par f. 38, note 112.

3. Une analyse graphologique d'une page autographe de Postel a été faite par le docteur Jean RIVERU, dans *Études Françaises*, Montréal, Presses de l'Université, mai 1968, pp. 169-170.

4. ff. 41 v^o, 43 et v^o, 44 et v^o, 45 v^o, 46, 49 v^o.

5. Il s'agit de la traduction grecque de l'hébreu *Ga'al* ou *Gahyah*, souvent cité par Postel, et qui évoque la révolution et le retour. Le vocable a été utilisé par Guy LE FROU de LA BROSSE, auteur de l'*Encyclic des secrets de l'éternité*, Anvers, 1570, et de *La Galliane, ou de la révolution des arts et sciences*, Paris, 1578 (voir supra, pp. 84 sqq.).

6. Le mot-clé qui définit cette figure est « restitution ». Cf. C.-G. Dumas, « Une utopie politique de la Renaissance française », *L'Information Littéraire*, 1968, n^o 2, p. 61, note 44. Postel s'intitule lui-même : « Restitutiois omnium Primogenitus » (British Museum, Sloane, 1411, f. 353), « Postellus Restitutus », (*Ibid.*, ff. 276, 394; Sloane, 1412, f. 217); il parle de « sua de Restitutiois omnium scripta » (Sloane, 1412, f. 14); « De Correctione, Emendatione aut Restitutiois calendarii » (Sloane, 1412, f. 14); « Si Itaque Restitui omnia necesse est » (Sloane, 1412, f. 11 v^o); *Tabula restitutiois omnium* (Br. Museum, 17 h 1 (7) / North Library /).

points de suspension, une sorte de blanc qui recouvre encore ce qui reste de temps au monde avant le grand Achèvement. L'œuvre acquiert ainsi la silhouette de ces villes en construction, presque achevées, chères à la peinture contemporaine du XVI^e siècle : les lignes sans revêtement dernier font apparaître plus clairement les structures, attestant visiblement la signature de l'architecte. On voit ainsi saillir, dans l'étude de Postel, les angles aigus, les tics de pensée et d'écriture qui signent l'œuvre.

Une allusion du texte⁷ permet de préciser l'année de composition : l'ouvrage, dans cette version, ne peut être antérieur à 1569. L'actualité la plus brûlante et la plus intime s'y fait sentir. D'abord l'année mystique 1566, date du miracle de Laon⁸, autour duquel Guillaume Postel élabore une construction mentale à base allégorique et arithmétique, puis l'affaire de Meaux et la bataille de Saint-Denis⁹ (10 novembre 1567). Mais le présent ne fait qu'apporter la même matière, renouvelée par le contexte historique, à des formes de pensée dont le mode d'évolution ne peut être qu'une expression plus assurée et mieux nourrie. Les faits politiques et religieux corroborent un système qui maintient intégralement ses lignes de démonstration, en augmentant seulement la somme de ses preuves.

Deux faits importants essentiellement pour comprendre les préoccupations intellectuelles de Guillaume Postel dans les années 1566-1569 : sa fréquentation des textes ésotériques et sacrés (participation à la polyglotte royale et seconde réduction du *Zohar*) et sa détention à Saint-Martin-des-Champs. Cette dernière, pour définir son cadre de vie, la première pour situer son cadre de pensée et les célestes nourritures autour desquelles s'oriente l'interprétation des faits contemporains.

7. « Les Juifs, auxquels seuls estoit promis le redempteur, ja passe 1569 ans », t. 49 v^o.

8. Nous aurons à revenir sur cet épisode, que l'on peut dater du 8 février 1566. Un texte d'Henri de Sponde, cité par A.-H. CHAUBARD, raconte en ces termes le miracle : « Année 1566. Cette année Nicole Oby, native de Vervins en France, fut delivree à Laon d'une furieuse possession des diables, par la Sainte communion que lui donna l'Evêque en présence de 10.000 personnes et des notaires qui mirent le tout par escrit à la sollicitation des calvinistes, qui eussent bien voulu que cette histoire qui courut par la France eust esté supprimée. » Autres témoignages : Florimond DE RAMOND, *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, Paris, 1605, livre II, ch. XII ; « Lettres de Laon » in *Archives Curieuses de l'Histoire de France*, t. VI, p. 266 ; F. DE BELLEPOÏERT, *Histoires Prodigieuses* [...], Anvers, 1594, chap. XLII. Pour plus de détails, cf. L. LANGLET, *Étude médicale d'un cas de possession au XVI^e siècle*, Nicole Oby, dite de Vervins, 1566, Reims, 1910 (thèse) ; *Le Miracle de Laon au XVI^e siècle*, Cambrai, 1566, publié avec une Introduction, des Illustrations et une Bibliographie, par A.-H. CHAUBARD, Lyon, Sauvegarde du Livre, 1935 ; F. SACRET, « L'Opuscule de G. Postel sur le miracle de Laon », *Bibl. d'Hum.* et *Ren.*, 1966, pp. 399-405 ; « Guillaume Postel et les courants prophétiques de la Renaissance », *Studi Francesi*, 1957, pp. 375-395 ; l'auteur cite, outre les témoignages précédents, ceux de Barthélémy FAYE, *Emergences et Alexiacus*, Paris, 1571 ; Pierre LE LOYER, *Discours et histoires des spectres*, Paris, 1608 ; J. BOULARD, *L'Abbrégé histoire du grand miracle [...] fait à Laon, 1566*, Paris, 1573 ; *Le Manuel de l'admirable victoire du corps de Dieu sur l'esprit malin Beelzebub* [...], Paris, 1575 ; *Le Trésor et entière histoire de la Triomphante victoire du corps de Dieu sur l'esprit malin Beelzebub obtenu à Laon l'an 1566*, Paris, 1578. A.-H. Chaubard signale aussi une lettre anonyme d'un témoin oculaire dans *Archives Curieuses de l'Histoire de France*, Première Série, t. VI, p. 266.

9. Cf. t. 46. À rapprocher de B.N., ms. Fr. 2114, f. 32, sqq ; Lat. 3399, f. 38 sqq.

Postel, qui avait eu connaissance du *Zohar* à Venise¹⁰ en avait rédigé une première version envoyée à Oporin en 1553¹¹ ; il ne peut ni la faire publier ni obtenir le renvoi du manuscrit ; il se remet à l'œuvre en 1562 ; la traduction sera achevée en 1569¹². La doctrine mystique de Postel est vivement éclairée par la fréquentation de cet ouvrage : il y a chez lui un goût du « signe » que l'étude du *Zohar* a pu faire s'épanouir et s'orienter¹³. Il n'est pas de fait, d'objet, de mot, qui n'éveille un écho et ne renvoie à autre chose. Le symbolisme néo-platonicien, revu, précisé jusque dans le détail de la construction, trouve dans le courant kabbaliste son apogée luxuriante et maniérée. Postel se précipite sur ce mode de pensée ; chaque événement éveille en lui des échos mystiques, et ainsi se crée ce palais des mirages où des jeux de réflexion multiples et orientés ramènent toujours au point privilégié de l'origine, qui est aussi celui de la fin. Cette spéculation sur le symbolisme des faits mineurs de l'histoire élevés au rang de révélations apocalyptiques, et réunis en une eschatologie qui est aussi retour au point premier, se double d'une méthode particulière d'interprétation, dont la base est la réflexion kabbalistique ou imitée de la Kabbale sur la configuration phonétique, graphique et sémantique des mots. Nous voulons parler de la fameuse « émithologie »¹⁴, qui est la clé de la révélation, le moyen d'atteindre l'archétype derrière le phénomène, et de remonter, par voie étymologique, jusqu'au modèle original où s'est forgée l'histoire du monde, de découvrir le véritable sens des mots inscrit dans les choses mêmes : c'est là la clé

10. Il en fait confidence dans la *Vierge Vénitienne*, et déclare qu'il s'attache à la traduction du « Livre du Zohar, qui est la Glose sacrée, ordinaire, mystique et rationnelle de l'Écriture donnée par Moïse à ses auditeurs », trad. H. Monard, Paris, 1928, p. 57. On pourra constater que, comme ce fut le cas en 1547-1552, la fréquentation du *Zohar*, associée à des événements qu'il interprète en adaptant les symboles du livre à ses problèmes personnels (dans le premier cas, les révélations de la Mère Jeanne, dans le deuxième, le miracle de Laon), est liée à ses crises de délires mystique interprétatif. Voir aussi F. SACRET, « Notes sur G. Postel », *Bibl. d'Hum.* et *Ren.*, XXII (1960), pp. 389-390.

11. « Cette première version, que l'on crut longtemps perdue, un érudit du XIX^e siècle, Joseph Perles, en retrouva un exemplaire à la Bibliothèque de Munich. Ce n'était que la copie de l'original conservé au British Museum », F. SACRET, *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964, p. 174. Cf. également *Le Zohar chez les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris 1958 ; « L'Illuminisme de G. Postel », *Évidences*, 1963, pp. 35-40.

12. « Cette traduction [...] n'était pas mythique puisque nous en avons retrouvé à la Bibliothèque de Goettingen les volumineuses préfaces, quelque 120 pages in folio », F. SACRET, *Les Kabbalistes chrétiens* [...], p. 174 ; cf. également, « Notes sur G. Postel », *Bibl. d'Hum.* et *Ren.*, XXIII (1961), p. 532, et « Guillaume Postel le Pantophaque », *Revue de l'Histoire des Religions*, 1964, pp. 289-310.

13. Ce symbolisme transparaît particulièrement dans les métaphores de *La Vierge Vénitienne*. Postel nous livre lui-même sa source dans le chapitre XIII « De la science et doctrine de l'Épouse du Christ ». Cf. W. J. DUNN, « Postel and the significance of Renaissance Cabalism », *Journal of the History of Ideas*, XV (1954), pp. 218-232. C.-G. DEWON, « Les incarnations mystiques de la sexualité dans la pensée de Guillaume Postel », *Études Françaises*, Montréal, Presses de l'Université, 1968, p. 205, note 81. La Bibliothèque Mazarine possède des exemplaires du *Zohar* et du *Telléme Zohar* (Montreal, 1558), annotés par Postel.

14. F. SACRET, « L'Émithologie de G. Postel », *Universisme - ésotérisme, Actes du V^e congrès international de studi semiotici*, Padova, 1967 et « G. Postel le Pantophaque », *op. cit.*

des choses cachées¹⁵, qu'à plusieurs reprises utilise Postel pour la démonstration du caractère à la fois naturel et fatal de l'élection du « Roi de Gaule » pour la reformation du monde.

À la même époque, Postel songe à la publication d'une bible polyglotte. En 1567, il fait part de son projet à Plantin, qui transmet au Roi d'Espagne. En mars 1568, Postel envoie à Plantin une traduction du Nouveau Testament « transcrite des caractères siriens et hébraïques »¹⁶. En fait, les projets de Postel ne sauraient être expliqués par pure curiosité d'humaniste expert en langues ; il croit à l'imminence du Grand Sabbat, qu'il place en l'année 1584 ; le moment est venu de travailler concrètement à la Concorde Universelle dont il poursuit le rêve.

Des considérations plus particulières se rattachent à ce schéma global : il est persuadé d'être le Pasteur Angélique qui doit, par son œuvre spirituelle, permettre la réunification des consciences. Le pseudonyme qu'il choisit pour *De Consyderando* résume l'ensemble de ces rêveries : Petrus Anusius Synesius. Pétrus, par référence au fondateur de l'Église ; Anusius, transcription grecque de *amens*, l'insensé aux yeux du monde ; Synesius, celui qui a tout compris, pour exprimer son expérience mystique personnelle. La superposition de l'*amentia* et de la *synesis* explique souvent la riche ambiguïté de notre texte, long, immense et minutieusement raisonné catalogue, où il est démontré en toute logique la folie de la raison et les bonnes raisons de la folie que la raison ne connaît pas.

Le *Thesor ou Recueil des Propheties*, à peu près contemporain (B.N., mss., Anc. F. Fr. 2113, f. 27 sqq.) remue les mêmes idées. Le texte de Jean Le Maire, inséré dans l'ouvrage, donne à peu près le ton des pensées qui alimentent l'esprit de Postel :

*De Gaule sortira estant natif du lieu
Un juste et vray pasteur Grand vicaire de Dieu
Lequel ayant de Christ receu les Clefs du monde
Fera qu'en l'Univers un seul Regne se fonde*¹⁶.

Faut-il parler de « la détention », ou des « détentions » de Guillaume Postel à Saint-Martin-des-Champs ?¹⁷ En décembre 1562, il fut enfermé à l'abbaye ; c'est l'époque où il écrivait ses *Retractations*¹⁸. La Bibliothèque Nationale conserve le texte d'une de ces rétractations qui appa-

15. *Caché, clé*, autres mots caractéristiques du vocabulaire postellen : « G.P. declaratio et manifestatio illorum secretorum » (B.N., mss., Lat. 3677) ; *Clavis absconditorum* (Bâle, 1547) ; Boulaese reprend « la facile entrée des secrets cachés » (B.N., mss., Anc. F. Fr. 2116).

16. Cf. F. SECRET, *L'ésotérisme de Guy Le Fèvre de La Boderie*, Genève, Droz, 1969, pp. 17-20.

17. Cf. Abel LEFRANC, « La détention de G. Postel au prieuré de Saint-Martin-des-Champs (1562-1581) », *Ann. Bull. Soc. Hist. de France*, 1891, pp. 211-230 ; F. SECRET, « Les détentions de Postel à Saint-Martin-des-Champs », *Bibl. d'Hum. et Ren.*, 1960, p. 535 ; G. WIELL, *De Postelli vita et indole* (thèse), Paris, 1892 ; W. J. BOUWAMA, *Concordia mundi. The Career and thought of Guillaume Postel (1510-1581)*, Cambridge (Mass.), Harvard Univ. Press, 1937.

18. *Livre des retractations de Guillaume Postel*, B.N., mss., Lat. 3400. *Les Retractations de Guillaume Postel touchant les propos de la mere Joanne, autrement dite la Vierge venetienne, adressées à Catharine de Médicis en 1564*, B.N., mss., Anc. F. Fr. 5734, ff. 117-133.

raissent surtout comme une confirmation de ses thèses et une réfutation des interprétations erronées données à leur égard. La même année, Richeome aurait entendu une rétractation publique¹⁹. En 1563, Postel est libéré pour peu de temps, car, le 29 janvier 1564, on le trouve à nouveau à Saint-Martin-des-Champs²⁰. L'année du miracle de Laon est particulièrement fructueuse pour sa production écrite : comme cela s'était passé lors des années 1550, à la suite d'un événement qui joua un rôle de stimulant, Postel est à nouveau en proie à une crise de tachygraphie. Le miracle de Laon constitue un épisode de la lutte entre Catholiques et Protestants sur la valeur de l'Eucharistie²¹. Nicole Obyry, de Vervins, possédée du démon, est miraculeusement guérie par l'administration du sacrement. Postel s'engage à fond dans la bataille et retrouve les accents polémiques contre les Sacramentaires, qui l'avaient autrefois animé, lorsqu'il s'en était pris, dans sa thèse de théologie, à la pensée de Bucer. Un écrit intitulé *De Summopere consyderando miraculo Victoriae corporis Christi*²² [...], signé Petrus Anusius Synesius, semble être de Postel. Jean Boulaese s'en servira pour son opuscule sur *Le Miracle de Laon en Lannoys*²³. De la même année, le *Sermo de Romanae Cabalae* [...], dont le texte est conservé au British Museum²⁴. Quelques moines, si l'on croit une confidence inédite, demandèrent sa libération²⁵. Ainsi, vers 1570, Postel se trouve dans la situation où il était vers 1551-1552, après la grande crise mystique dont il fit remonter l'origine à 1547. Autour de quelques faits d'actualité va se bâtir un système d'explication et de dévoilement de l'histoire. La pensée agglomérante et systématisante qui est la sienne interprète désormais chaque épisode de l'histoire en vertu des options

19. RICHEOME, *Response à René de La Fon*, Paris, 1599, cité par F. SECRET, « Guy Le Fèvre de La Boderie représentant de G. Postel », *De Gulden Passer*, Antwerpen, 1966, p. 249.

20. F. SECRET, « Les détentions de Guillaume Postel [...], p. 555.

21. La polémique qui s'engage autour de ce fait est très sensible dans le texte d'Henri de Sponde que nous avons cité (note 8). Il en est de même dans la relation et l'interprétation fournies par le polémiste catholique Florimond DE RAMOND : « *Reltebut*, pressé de répondre par l'évesque de Laon pour quoi il entroit en frayeur voyant la sainte hostie respondit : c'est cet Hoc est, montrant que c'estoit la vertu des paroles sacramentelles », et l'auteur ajoute que la vue de ce miracle retra maint assistant de la « *guesite de l'hérésie* » (*Histoire des Progres* [...], texte cité par F. SECRET, « Guillaume Postel et les courants phobétiques [...], p. 386).

22. *De Summopere consyderando miraculo Victoriae corporis Christi, quod Laudini conigit 5566 a creatione mundi anno dequo ejus fructu opusculum*, Authore P. Anusio Synesio, Cameraci, ap. P. Lombardum (Bibl. Mazar., 25457). Cf. F. SECRET, « L'Opuscule de G. Postel sur le miracle de Laon », *Bibl. Hum. et Ren.*, XXVIII (1966), pp. 399-405. Un rapprochement s'impose avec l'intitulé *De Summopere consyderando* [...], (Brit. Mus., Sloane, 1413).

23. *Le Miracle de Laon en Lannoys représenté au vif et escript en latin, françois, italien, espagnol et allemand*, A Cambrai, chez Pierre Lombard, 1566, Ed. A.-H. Chabard, 1955.

24. *De Romanae Cabalae admirandis et toti Generi humano in universo orbe Considerandis mysteriis, Sermo — ut summa fugiatur falsitas et prima cognoscatur veritas*, Petro Anusio Veneto ex Syriaca christi lingua interprete. Ce texte où apparaît le nom de Petrus Anusius est conservé au British Museum (Sloane, 1411, ff. 331-338). Pour les rapports avec le *De Summopere*, cf. F. SECRET, « L'Opuscule de Postel sur le miracle de Laon », p. 400.

25. B.N., Lat., 3401, f. 18.

théologiques fondamentales qu'il a faites. Le nouveau règne, déjà manifesté aux initiés en 1547, se découvre enfin à tous après les événements de 1566²⁶. Pris de la passion prosélytique qui l'animait déjà seize ans auparavant, il se souvient et il ordonne ses souvenirs. Les phénomènes nouveaux s'intègrent à des constantes de sa pensée pour lui donner une apparence encore plus certaine. Le traité *De ce qui est premier pour Reformar le monde* résulte de ce mélange stable du fait, de son interprétation « émithologique », subordonnée à des structures mentales obsessionnelles.

..

La première de ces permanences est celle de « reformation ». Ce n'est pas la première fois qu'elle apparaît dans une œuvre essentiellement consacrée à la construction d'un monde futur²⁷. Mais la différence avec l'utopisme traditionnel est liée au fait que les problèmes politiques ne sont pas posés chez lui en tant que tels. La pensée politique est subordonnée à des cadres théologiques. Rien de plus naturel chez ce théologien dont toute la pensée est soumise à un désir obsessionnel d'explication de la totalité. Or, la science de la totalité est pour lui la théologie (par là s'exprime le caractère archaïsant et réactionnaire de sa pensée), face à un Machiavel, ou même à un Bodin²⁸, fondateurs d'une science politique débarrassée de ces manières médiévales de penser. A l'observation des faits et à l'analyse phénoménale de la réalité politique, Postel préfère la subordination à une mystique aménagée en système rationnel. La « reformation » du monde n'est le fait de l'homme que dans la mesure où il en est l'observateur et l'exécutant souvent inconscient : son rôle est surtout d'écouter les signes qui s'expriment en dehors de lui, et d'en tenir compte. La prise de conscience d'une nécessité de « reformation » passe par la révélation du DEUS INTRA NOS²⁹, car dans l'univers où se répondent en écho les élans qui poussent vers le terme d'achèvement, l'intérieur est une figure de l'extérieur, à moins que ce ne soit l'inverse. *De Orbis Concordia, Les Raisons de la Monarchie* expriment des étapes (et des recommencements) de ce désir de réformer qui est la base et la raison même de toute sa pensée.

Or, cette réformation, ce modelage du futur, s'opère à la lumière d'un modèle initial. Le point premier est le guide de la fin des temps, dans cette figure encyclique où se superposent l'Alpha et l'Oméga. Postel

26. Cf. t. I, 43 v° : « Si fault il qu'il soit apres l'an 1566 de la Creation, et 1566 de Salut a tous, et aux parfaictz 1547, aus de Salut en verite cogneu. »

27. L'exposé des transformations nécessaires à l'instauration d'un ordre nouveau avait été développé en particulier dans *Les Raisons de la Monarchie, et quelz moyens sont necessaires pour y parvenir*, Paris, 1551.

28. Voir ci-dessous (t. 41 v°) l'allusion méprisante à Jean BOUDIN, Contre Machiavel, *Apologie* [...], p. 62.

29. Voir l'importance de la formule, toujours soulignée par Postel, DEDEMS NOUS, à quoi répond le latin INTRA NOS (ex. *De summoere*, p. 6, « NUBES INTRA NOS pluit »). Cette réformation par voie intérieure prend le nom de « Mutation » ou de « Immutation » (*La Vierge Venitienne*, chap. XIII).

est hanté par la question des origines³⁰ : toute l'argumentation consiste à mettre en rapport des faits présents avec un état premier, la Gaule avec le premier acte de la Genèse, qui fut séparation de la terre et des eaux, les triplicités et les quadruplicités qui démontrent l'élection du pays avec le tétragramme du nom divin, le peuple gaulois avec l'unique famille qui survécut au déluge et entra dans le deuxième temps de l'histoire. Cette figure fermée de l'« Encyclic », caractéristique du mode de penser postellien, cette projection à miroir qui fait de l'idéal futur la réflexion de l'état originel, est présente dans cette œuvre. Le sens de l'histoire, qui est sens de la perfection, n'est ni en avant ni en arrière, mais dans cette superposition des origines aux temps futurs, dans un mouvement où se confondent le dévoilement prophétique et l'argumentation historique, le désir et la nostalgie, dans l'image fermée du cercle. Ainsi le mot *premier* qui ouvre l'étude contient en lui les deux concepts d'urgence et d'ancienneté, dans l'idée de prééminence qui se confond à la fois avec l'origine et l'achèvement.

Autre obsession encore plus visiblement exprimée : l'élection divine du Roi de France pour la naissance du Monde nouveau³¹. Auprès de tous les rois, successivement il a tenté la même démonstration, avec un succès variable : François I^{er}³², Henri II³³, Charles IX, Henri III³⁴, ont eu droit à sa démonstration à base prophétique, anagrammatique et arithmétique. A vrai dire, Postel n'est pas le seul en Europe à organiser en forme de système théologico-politique les aspirations impérialistes qui se font jour parmi les nations européennes³⁵. Carion³⁶, Sleidan³⁷ travaillent de la même manière pour les princes allemands. La Renaissance marque une renaissance des nationalismes, et l'on voit se créer une idéologie frénétique dont la méthode consiste à appliquer aux pouvoirs nationaux l'argumentation millénariste appliquée à un empereur, à un être mythique ou à quelque envoyé ou réincarnation du Christ³⁸. La frénésie religieuse

30. Il suffit de relever quelques titres : *De Originibus* [...], Paris, 1533 ; *Clavis obscurorum, a constitutione mundi* [...], Bâle, 1547 ; *De Nativitate* [...], in quo totius Naturae obscuritas, origo et creatio [...], Bâle, 1547 ; *Liber Jexrah sive formatio mundi*, Paris, 1552 ; *De Foenicum Iteris, seu de prisco* [...] origina, Paris, 1552 ; *Liber de canoic, seu de principis et originibus Naturae* [...], Paris, 1552 ; *De Originibus* [...], *Turcarum origines*, Bâle, 1553.

31. Voir F. SECRET, « Guillaume Postel et les courants prophétiques de la Renaissance » [...].

32. F. SECRET, « Paralipomènes de la vie de François Premier », *Studi Francesi*, IV (1958), pp. 50-62.

33. Dans l'Épître liminaire de *La Loy Salique*.

34. F. SECRET, « De quelques courants prophétiques et religieux sous le règne de Henri III », *Revue de l'Histoire des Religions*, 1907, pp. 1-52. Postel s'est également adressé à François II dans le même sens (Épître de *La République des Turcs*, Poitiers, 1560).

35. Postel s'est lié à l'Empereur Ferdinand (KINGSLA, *Postelliana*, 64, 68, 79), a adressé des appels semblables à Venise, au Roi de Pologne (cf. W. J. BOUWASA, *Concordia mundi*, chap. VII, « The Programm of Action »).

36. Dans la *Chronique et Histoire Universelle*, édition augmentée par P. Melancthon et G. Peucer, s.l., J. J. Storer, 1610.

37. Dans *L'Histoire des quatre empires souverains*, chez Th. Courteau, 1598 (r.l.), dédiée au Prince de Wurtemberg.

38. Cf. Norman COHN, *Les Fanatiques de l'Apocalypse*, Paris, Julliard, 1962.

qui recouvre le siècle favorise la superposition des faits politiques et des références apocalyptiques. Depuis longtemps, certains courants théologico-politiques annonçaient la venue d'un monarque universel; parallèlement, la Papauté serait régénérée par la venue d'un *Pastor Angelicus*³⁹. Prophétisme religieux et idéalisme politique se confondaient dans un rêve théocratique renouvelé. Galatin avait exposé la doctrine, issue elle-même du courant joachimite, en l'appliquant au Roi d'Espagne⁴⁰. Des accents semblables se retrouvent dans *Schechina* de Gilles de Viterbe. L'hérésie du *Pastor angelicus* viendrait de Beatus Amadeus⁴¹, auquel l'aurait repris Pierre Galatin.

Or, ce courant va, dans la pensée de Postel, converger avec un autre type de message qui prônait l'élection de la France parmi les peuples de la terre⁴². Pendant les guerres de religion, l'amointrissement politique du pays avive une prise de conscience et de défense nationales, qui s'exprime à travers des constructions mentales et des élans de mystique nationaliste. On dépouille à nouveau les prophéties des sibylles et des pythonisses, ou des saintes inspirées, pour les organiser en mythes. Des légendes s'élaborent autour du personnage historique de Jeanne d'Arc érigé en symbole mythique⁴³. Les saintes huiles, les fleurs de lys, tout un attirail de mythologie nationaliste se perpétue et s'enrichit de sens nouveaux par une réflexion analogique et symbolique, dont nous font part des textes comme le *Mirabilis Liber* ou *Le Livre Merveilleux*⁴⁴. On rappelle la prophétie de saint François de Paule qui aurait annoncé à Louise de Savoie que son fils devait être le monarque universel. Postel, brochant là-dessus, n'hésite pas à informer le roi du destin dont il est chargé et des devoirs qui sont les siens. Il y a eu, il est vrai, chez Postel, comme plus tard chez Campanella, quelques infidélités à la doctrine, mais, d'une manière générale, sa pensée future a poursuivi par répétitions, précisions et approfondissements, le développement continu des données initiales. Dans les oppositions de nations qui caractérisent l'his-

39. F. SECRET, « Paulus Angelus et la prophétie du Pape Angélique », *Rinascimento*, XIII (1962), pp. 211-224.

40. Galatin dédia à Charles-Quint un commentaire sur *L'Apocalypse* dans lequel il faisait la part assez belle au Roi d'Espagne. Cf. F. SECRET, « L'Émithologie de G. Postel », (op. cit.); « Documents pour servir à l'histoire de la Bible d'Anvers », *Sefarad*, XVII (1958), p. 127; *Les Kabbalistes chrétiens* [...], p. 103.

41. Jo Mensesius da Silva (1431-1482), fondateur de l'ordre des Amadéites, qui aurait écrit son commentaire sur *L'Apocalypse* sous la dictée de l'Ange Gabriel. Postel assure que des versions du commentaire d'Amadeus se trouvaient entre les mains de certains cardinaux (F. SECRET, *Les Kabbalistes chrétiens*, p. 103).

42. Cette construction mytho-politique serait, à l'origine, en rapport avec la recherche faite par les Guelfes d'une alliance franco-italienne. Pierre Dubois, Raymond Lulle et Jean de Rupescissa continuent, à titre divers, cette tradition Cf. W. J. BOUWMA, *Concordia mundi*, chap. VII.

43. Postel y participe lui-même dans *Les Très merveilleuses victoires des femmes du nouveau-monde*, chap. VII-VIII.

44. *Mirabilis Liber* qui prophétise révelationesque nationes res mirandas praeteritas praesentes et futuras aperte demonstrat, Paris, de Marnef, 1523 (B.N. Rés. D 8534); *Le Livre Merveilleux* [...] (B.N. Fb 20228). Postel participe également, à la même époque, à la confection d'un *Thesor de toutes prophéties* dont s'est inspiré Le Fevre de La Boderie (cf. F. SUREZ, *L'Ésotérisme de Guy Le Fevre de La Boderie*), B.N., mss., Anc., F. Fr., 2113.

toire du siècle, Postel voit un effet des causes surnaturelles qui guident l'histoire. La doctrine, telle qu'elle a été exposée dans *les Raisons de la Monarchie*, *l'Apologie de la Gaule*, *la Loi salique*, ou *le Candélabre de Moïse*, et dans mille œuvres inédites, se fonde essentiellement sur le privilège de « primogéniture », d'un droit particulier accordé à la branche aînée de Noé, dont la maison de France est la descendante directe. Ainsi, aux âges qui correspondent aux divers éléments du chandelier, succède le quatrième, « l'âge des fleurs de lys », qui doit voir l'épanouissement d'un ordre universel dans la réintégration à l'ordre premier. Cette doctrine qui confronte le choix politique à un désir mystique, constitue l'âme de ce traité, le souffle qui emporte, échauffe, exalte : cette part de folie qui est la forme de sa passion.

Mais — et c'est là une autre caractéristique du « docte et fol » Postel — l'esprit prophétique est étroitement associé chez lui à l'esprit systématique. Il lui est impossible d'affirmer ses rêveries autrement qu'à grand renfort d'arguments, de symétries, de correspondances et de conséquences. Un ton parfois étrangement démonstratif dans des assertions qui se veulent placées sous le signe d'une raison qui atteint, par sa recherche frénétique de la cohérence, le sommet de la déraison. Ce délire géométriquement organisé répond inconsciemment à une esthétique, qui associe complication décorative et étroite association des termes du discours, une architecture bizarrement rigoureuse, aux lignes violemment accusées dans un enchevêtrement de spirales, de subordonnées tortueuses, d'incises dans les incises, qui jouent un rôle de trompe-l'œil, tout cela brusquement récupéré par un *il est du tout certain, sans doute aucun*, qui intègre les excroissances de la rêverie à une construction agressivement logique. La base de la démonstration est fondée sur un système d'analogies érigées en relations causales : derrière la lettre *He* se cache la quatrième personne de la divinité — là est l'analogie ou le symbolisme —, mais la démonstration de la nécessité de cette analogie est liée elle-même à un réseau d'analogies partielles ou de signes cachés dont chaque partie, une fois dévoilée, confirme la signification symbolique de l'ensemble. La démonstration de la prééminence de la Gaule est faite par l'ancienneté, en vertu de cette loi analogique selon laquelle la prééminence dans le temps entraîne une primauté en droit. C'est là un exemple parmi d'autres.

Cette collusion de tendances contraires se manifeste, au niveau du vocabulaire, par l'alliance de l'invention et de la tradition. À côté d'un vocabulaire théologique traditionnel, le texte comporte des trouvailles ; un adjectif comme *epicuristement* est préféré, sans doute pour sa péremptoire technicité, aux termes traditionnels *epicuriquement* ou *epicurément* ; *terremotes* (sauf erreur graphique de Postel) est un hapax. Le complexe verbal *rouge corne serpentine*, par le double effet de l'ellipse et du symbole, fait passer dans les mots la richesse mystérieuse des idées. A *Chyram*, qui personnifie une qualité abstraite, est attribué le pouvoir de *doler, tailler, accoustrer*, autant de termes étroitement techniques qui évoquent un travail d'artisan. Ces sinuosités sont des motifs déco-

ratifs plaqués par un esthète du verbe, qui est modèleur d'idées, sur une charpente rigide de mots⁴⁵.

..

Le mouvement général du texte, qui suit l'ordre d'une démonstration fondée en « raison », consiste en un va-et-vient relationnel d'une proposition générale, à une confirmation particulière, toutes rapportées à la proposition initiale, et appuyées par des procédés divers qui vont de l'interprétation mystique de l'histoire à la lecture kabbalistique des nombres et des lettres, sans oublier les lois de la science astrologique. Plutôt que d'une progression, il faudrait parler en fait d'un dévoilement : une sorte de puzzle où chaque détail est remis en place dans un ensemble qui révèle à la fin sa cohérence. Cette cohérence n'est pas logique, mais analogique : un magnétisme particulier lie entre elles les figures ; les rapprochements de détail, et même de détails infimes, font brusquement éclater au grand jour une convergence cachée, un ordre secret qui prend le pas sur le cours désordonné d'événements sans signification apparente au premier abord. Tout cela, en six chapitres, dont les cinq premiers sont comme des figures particulières imbriquées dans la figure initiale du développement, dessinée dès le premier chapitre. L'ordre du discours rejoint l'ordre de l'histoire. Tout est dit dès le départ, tout consiste à proposer une lecture de la formule initiale jusqu'à son apothéose finale, à travers une ligne discursive sinueuse comme le dévoilement du Verbe dans la marche du temps historique. Figure fermée, qui procède par juxtaposition serrée de figures concentriques, sans que l'on sorte jamais de l'enceinte première, du premier cercle magique ainsi tracé dès le départ. Le raisonnement procède par répétition de la même figure à des échelles différentes, au niveau de l'histoire universelle comme au niveau d'une histoire événementielle, dont chaque événement est lu à la loupe.

La première glose se fait à partir du titre même de l'ouvrage : *De ce qui est premier*. Postel s'explique d'abord sur le choix du neutre. Le salut n'est lié que secondairement à une personne : il dépend de la restitution d'un état de choses ou d'une règle originelle, qui se révélera être le droit imprescriptible de la nation « gallicane ». Le rôle de l'auteur consiste à faire passer ce droit du niveau de la théologie au niveau de l'histoire, de l'ordre des impératifs à celui des indicatifs. Pour Postel, il y a correspondance entre le corps humain et le corps de l'humanité : le Roi répond au cœur « premier mouvant et dernier mourant » ; la réformation du monde se fera par un Roi.

Ce Roi ne peut être que chrétien. Mais dans le monde chrétien règne le pluralisme politique. Comme l'unité est l'impératif premier de tous les desseins divins, on distinguera parmi les royaumes ceux qui existent par la volonté « permissive » de Dieu, de celui — car il ne peut qu'être unique — qui résulte de sa volonté « ordnative ». La monarchie univer-

⁴⁵ Nous remercions M. R. Anlotte qui a attiré notre attention sur ces faits révélateurs.

selle ne peut être ni l'Empire turc ni l'Empire germanique, malgré les allégations erronées de certains interprètes de Daniel qui voient dans l'Empire germanique le descendant légitime de l'Empire romain christianisé. Postel reconnaît qu'il existe une proche parenté entre Gaulois et Germains : les uns ont pris le nom de Gomer, qui a donné naissance au vocable de Cimbres, et les autres le surnom de la famille noachique, « sauvée des flots », *Gallim*. Une étude émithologique des noms nous permet de souligner un degré supérieur d'ancienneté : *Galuiah* renvoie directement à l'acte primordial de la création qui fut la séparation des eaux et des terres. L'histoire d'Élie et de la Veuve de Sarepta, interprétée dans un sens allégorique, confirme le rôle de l'histoire de l'Église « gallicane ».

Dans un second développement, Postel dévoile le sens mystique des événements qui se sont produits dans les années 1547 et 1566, confirmant l'élection du Roi de Gaule pour la réformation de l'univers. Les entreprises de Condé contre la Monarchie, en dévoilant le caractère « gogique » du trublion, appuient la même thèse.

Reste à démontrer l'équivalence entre la restitution du Règne d'Israël et l'Empire de la Gaule : elle se fonde sur l'analyse du nombre douze, la signification astrologique de la magistrale triplicité du Bélier, du Lion et du Sagittaire, auxquels se joignent des considérations cabballistiques et l'annonce des signes avant-coureurs de l'événement comme les fléaux apocalyptiques et la venue de l'Antéchrist. La restitution de l'ordre premier est donc proche, elle est même déjà commencée, comme le prouve la lecture de faits d'actualité qui réalisent les prophéties.

..

L'importance du traité de Postel vient des compléments qu'il apporte à la pensée politique de l'auteur. Après les grandes œuvres que furent *l'Apologie*, *les Expéditions des Gaulois*, *les Raisons de la Monarchie*, il applique à l'époque de Charles IX les principes qu'il avait exposés, dans un autre contexte, au temps de François I^{er} et de Henri II : fidélité aux thèses et adaptation de celles-ci aux temps nouveaux, ou plutôt intégration de faits nouveaux dans les permanences d'un système.

Ce traité constitue d'autre part un document sur le courant qui allait aboutir à la monarchie de droit divin, entre le *Liber mirabilis* et la littérature encomiastique louisquatorzième. Il en exprime l'aspect le plus frénétique ; il pose les bases idéologiques qui justifieront les tentatives de conquête impérialiste, en reprenant les vieux rêves de la conscience européenne et en essayant de les sauver, par la projection, dans un futur qu'il envisage comme un présent, d'un temps qui ne leur est guère favorable.

Au-delà des questions politiques, nous rencontrons là un document sur un type de raisonnement dont la méthode enseignée par Descartes nous a éloignés. A base d'analogies, de symboles et de correspondances, il y a là une manière de lire les signes, de voir en toute manifestation historique un sens caché et pourtant évident, par référence à un système

axiomatique permanent. C'est précisément cette mise en valeur du sens double ou multiple des choses et leur réduction à une signification qui n'est pas celle qui apparaît au prime abord, cette dialectique du masque et du visage appliquée aux événements historiques, ce jeu permanent sur l'identité et l'altérité qu'on peut appeler une esthétique « maniérée » du raisonnement.

..

Il n'existe, à notre connaissance, qu'un manuscrit de ce traité⁴⁶. Nous avons voulu, dans la transcription que nous proposons, permettre une lecture plus rapide d'un texte difficile.

Nous avons harmonisé l'accentuation et la ponctuation à l'usage moderne, et procédé à quelques transformations graphiques (suppression des majuscules sans signification évidente, développement des ellipses graphiques).

Les barres [/] indiquent les additions apportées par Postel en marge ou dans les interlignes du texte.

Les mots en caractères italiques placés entre des barres [/Abcd.../] renvoient aux mots raturés encore lisibles.

Les parenthèses [()] répondent à quelques mots ou fragments de mots restitués. Une note distingue ces cas des parenthèses inscrites de la main de l'auteur.

Les références chiffrées mises entre crochets indiquent le début d'une page.

Les indications chiffrées [1 2]... renvoient aux notes et éclaircissements.

46. Nous voulons signaler la récente publication de François SECRET, *Bibliographie des manuscrits de Guillaume Postel*, Genève, Droz, 1970. On trouvera une description du présent texte pages 97-98.

39

*De ce qui est premier pour Reformér
le Monde, traité nécessaire à Salut.
Depuis l'an 5566¹ depuis la Création
du monde présent.*

[40] *De ce qui est en vérité Premier pour Reformér le difforme monde, afin que COGNEU soit comme il est ESTIME pour premier pour luy OBEIR.*

Le titre de ce traité fera incontinent esmerveiller qui le lira, parce que, estant certain que c'est une créature Raisonable qui, come Forme des autres formes, doit Reformér le monde, il semble que je devoys dire : « de celluy », ou « de celle », et non pas de CE² que, ou qui est ; mais quiconque soit laissera de s'esmerveiller, entendant la Raison.

Le corps de l'Eglise ou de la temporele République pour tout certain /doibt/ estre fait ou disposé come le corps particulier ou privé d'un chascun de nous³, tellement que, come la Teste, le cœur, le Foye, et les autres parties y sont pour la Base de la Vertu Animale, Vitale, Naturele et Vegetable, aussi fault-il que quatre estatz soient au Corps public, qui respondent dedens le Grand corps au petit⁴. Dond ce qui est Premier mou-

1. « L'an 5566 » : c'est-à-dire l'an 1566 après Jésus-Christ, puisque Postel date la création du monde de 4000 avant Jésus-Christ, avec certaines fluctuations quant au point de référence final : nativité ou crucifixion (ex. : « quant l'an 4000 du monde Créé il fut crucifié », l. 47). Cette forme de datation se rattache à la théorie des trois âges et des six millénaires attribués à la durée générale de l'univers. Postel la développe dans nombre de ses œuvres : « Finis hujus mundi laborios, et tyrannidibus impior horum oppressi, tunc habere adesse, quam millenarii annorum sex diebus Creationis mundi coequali fuerint ut Mille anni Domini sicut dies unius creationis » (Sicane, 1412, l. 35). « Nous sommes au milieu du sixiesme jour de la creation : car chascun millier d'ans responé à chascun jour, tellement que le Sabbat est le sept milliesme an du monde comme dessus » (L'Interprétation du Candelabre, éd. cit., p. 393). Cette conception, attribuée à un Rabbín filie, confondu par la suite avec le prophète bibliques, interprétation vulgarisée par Paulus Riccius et Francisus Georgius, est très communément reçue par les théologiens de tous bords.

2. CE : Addition à l'interligne supérieur. Remplace ce raturé.

3. On trouve le même type de comparaison entre le corps social et le corps humain dans *De Summopere considerando*, p. 33. Il s'agit d'un système d'analogies très développé par le courant néo-platonicien et cabbaliste.

4. Dans *La Vierge Vénitiens*, chap. IX, Postel développe une théorie de la connaissance extralucide (le chapitre a trait à la possibilité de voir à travers les corps opaques), fondée sur l'analogie entre l'organisation cosmique (composée de trois éléments liés par un quatrième, le feu) et l'organisation du microcosme humain (composé de trois substances, intelligible, animale, passible, et d'une quatrième, « la substance imaginative avec laquelle se maintient le composite » (éd. cit., p. 21). On remarquera l'importance que Postel accorde à la formule quaternaire (a, b, c, d), le quatrième élément jouant un rôle unitaire de liant dans la composition trinitaire. Ce schéma se retrouve dans sa théologie (analyse des quatre

vant et dernier mourant au petit corps, il fault qu'au grand, soit CE, qui face le mesme, qui est le Roy respondant au cœur souverain.

Combien donc que la Teste, en apparence vérité, soit la première chose de tout animal, car elle donne, par les nerfs, le sens et le mouvement à toutes les autres parties, ce nonobstant le cœur qui, par ses artères avec le sang artériel faisant la systole ou diastole, ou l'attraction et dépulsion /de l'air/ en toutes les parties du corps, selon que par le pouls se sent, est en vérité le PREMIER noble membre, quant à nous⁵, come est la Nature, quant à nous, par nécessité première que Dieu, car nous procédons du Sens à l'Entendement qui respond à Dieu, come le Sens et la Raison inférieure respond, par sa similitude, à ladite Nature⁶.

lettres qui forment le nom de Dieu); cf. C.-G. DEWOS, « Les Métamorphoses mystiques de la sexualité », *l.-j.*, op. cit.; C.-G. Jung, qui ne connaissait pas Postel, aurait pu trouver là une matière démonstrative dans son analyse psychanalytique de la quaternité (C.-G. JUNG, *Psychologie et religion*, t.f., Paris, Buchet-Chastel, 1958, « Histoire et psychologie d'un symbole »).

Dans le traité intitulé *De la Nature*, Postel déclare : « Combien que quelques grands scavantz ayent pensé et escript qu'elle n'ha point de Semence, ne d'action propre, ce nonobstant cela est faux et en vérité elle coopere à Dieu, qui combien qu'en sa Nature Unitaire ou Trinitaire soit très simple comme la Ligne Droicte, ce nonobstant en Emanant de son Eternel instant ladite Nature luy donne avec son Estre une Puissance très abondante de se communiquer localement, plutôt et premier que quantitativement à toutes et chascunes Creatures qui de Rien qui est come de Matière ensemble, pour ainsi respondre à la première et la très digne action du Père très actif, du Fils très Passif, et du Saint Esprit très Unifié, de là où ladite Nature en lieu quart, en ayant sur tout cure de l'humaine Nature, qui est la mesure de tout ce qui est, ainsi contient en soy le quaternaire » (B.N. ms., Lat. 3678, f. 25 v°). Ces conceptions sur la quaternité, très développées dans la pensée cabalistique, se manifestent dans d'autres œuvres comme le *De Sapientie* de Charles de Bouelles : « Finge enim Naturam, cunctorum matrem, quatuor filias ex utero peperisse : primam Substantiam, secundam Vitam, tertium Sensum, quartum Rationem, cunctorum filiarum speciosissimam » (éd. Cassirer, Leipzig, Teubner, 1927, p. 311).

Un chapitre de *De Orbis Terrae Concordia*, s.l.n.d., s'intitule « Mundi universi et rerum harmonia in quaternario posita, unde lux maxima cognoscendae trinitatis oritur » (pp. 259-261).

5. Dans la conception du microcosme évoqué dans *La Vierge Vérité* (chap. IX, « De la doctrine de la Vierge Icho Channah pour montrer les parties du monde et l'opération divine ») G. Postel donne au cœur la même place privilégiée, car il reçoit le double influx des organes assimilés au Ciel (tête, main) et de ceux qu'il assimile à la terre (foie, pieds, parties génitales). Le schéma analogique de l'arbre, utilisé pour l'homme, se retrouve dans *Le Candelabre*, le Christ ayant dans l'ordre macrocosmique la place du cœur entre les sept branches célestes et les quatre pieds terrestres : « En l'oeuvre du chandelier sont consouhénées et attachées toutes les creatures, par ce qu'il fault que l'homme, estant en son esprit reformés toutes les creatures, soit réduit en un parti et consentement de republic et religion comme le petit monde pour lequel fut faict le grand, comme le corps pour environner et servir le cœur » (éd. cit., p. 372). Postel accorde la même fonction au cœur dans les *Retractions* : « La Supérieure partie [...] estre l'Intellect ou Raison supérieure, qui par Sainct Augustin s'appelle l'homme ou vie, ou le masle, ainsi comme seroit le Soleil, et par la Seconde ou inférieure partie [...] La Raison ou vertu ou ame qui au regard du chef respond au cœur » (B.N., ms., F. Fr. 2115, f. 101). « Par un seul Cœur Mediateur de toute la vie du monde, tant Injoy comme Emané, et Finy comme Créé, soit le moyen de la Reconciation, et Union de Dieu et de l'Homme, en moyennant l'inherente justification de toute ses Membres » (ibid., f. 114 v°).

6. Sur les rapports entre la nature et l'esprit divin, on trouve des idées concordantes dans *Abrahami patriarcae Liber Jezirah* [...], Paris, 1552, dans *Le Candelabre* (p. 366), et tout au long du traité inédit intitulé *De La Nature* (B.N., ms., Lat. 3678, ff. 24-37). Cette idée de la Nature « première que Dieu » rejoint la question de la primauté de la matière

Or, ayant esté, mercy de l'humaine cupidité jusques icy très déraisonnable, par le passé du tout laissé pour incertain, quel Roy ou Temporel Estat soit en ce monde le premier — ce qu'il fault du tout nécessairement déterminer pour venir à la Reformation —, [40 v°] il fault, par la Raison Naturelle ou Cordiale, qui, soubz l'Intellect ou Entendement, est la partie Inférieure, déterminer, et scavoir aussi certainement qui est le Premier entre et sur toutz les rois du monde, come nous scavons entre et sur toutes les puysances de l'Ame, que le Cœur, là où est la Vie ou Vitale partie, est en vérité ce qui est Premier dedens chascun corps humain.

Or, estant chose du tout très certaine que le Christian vray ha la seule vraye Religion, qui est come d'Or massif là où la Judaïque, la Muhammedine ou Mahometaine et celle de quelconque autre Hérétique est seulement dorée et craint la touche ou le burin, c'est à faire à luy de RENDRE RAISON de sa foy à tout le genre humain, soit qu'il y veuille entrer, soit que non. Car c'est l'Interest de la République que NUL N'ABUSE de son Bien, ce que font toutz les infidèles et rebelles, tant au Vray Roy Souverain come au Temporel icy-bas Premier.

C'est chose par les mathématiques toute prouvée, qu'il fault qu'en toute multitude, un Premier, de quelconque mesme degré ou Dignité, soit Sacré, soit Temporel, soit mis en avant ; car Dieu et Nature, qui ne font rien en vain⁷, autrement en la Chose la plus souveraine du /monde/, seroient cause de Confusion, de Guerre, et de tout le désordre Bestial dudict monde, si il n'y avoit en ce monde autre Droict à Régner, qu'à occuper ou avoir occupé par seule Cupidité, et sans raison, ce qu'aujourd'hui, et de tout temps divers, Règnes ont maintenu par Violence d'armes pour Sien⁸.

Et ne fault nullement penser que, combien que, par les SS. Escripitz et statutz de quelques sacrez docteurs, il soit commandé de prier pour les Roys et princes qui n'estoient lors ne Christians ne Juifz, affin qu'ilz fissent Vie Tranquille et reposée, monstrant que, non sans cause, ils portent le glaive et parce qu'il n'est puysance ordinative, si non de part Dieu, il ne fault pas⁹ penser que, pour cela, ils soient ou par institution ou par election ou par force constitués en Volonté ordinative, ains en seule permissive¹⁰ de Dieu, auteur d'ordre.

par rapport à la forme (la formatio apparat dans le *Liber Jezirah* comme une opération de l'esprit masculin sur une materia douée d'existence propre), ou celle de la Nature par rapport à la localisation (*De la Nature*, f. 25 v°).

7. « Cum enim et Natura nil agant frustra, sed omnia ordinata et in suos fines [...] » (*Abrahami Liber Jezirah*, S.).

8. Dans l'Apologie, Postel s'en prend de la même manière à ceux qui nient la primauté des Gaulois au nom d'une égalité des nations à fondement matérialiste, conception qui consiste, selon lui, à « oster à Dieu (comme impiet et atheisme) la préordination, et [...] maintenir tout le monde au désordre qu'il est à présent, disant tacitement qu'il n'y a nul Empire plus ordonné de Dieu que l'autre, et que le meilleur droict est seulement en l'espee et plus grande force, et par conséquent que Dieu n'ha point de cure des humaines choses, entre lesquelles choses humaines estant premier en ordre la Monarchie légitime, de laquelle ventent que Dieu ne se souleie » (p. 60).

9. Le s final est une addition à l'interligne supérieur qui remplace par /r enla/ saturé.

10. L'opposition entre la « permissive » et l'« ordinative » volonté de Dieu se trouve dans le parallèle établi par Postel entre les Césars germaniques et les rois de Gaule :

[41] Car, estant par Raison Naturele nécessaire, que ce que nostre Seigneur JESUS ha après sa Résurrection affermé, disant : « Toute puysance m'est donée en la Terre come au Ciel »¹¹, ce que Saint Paul aulx Hébères ou Hébreux expose, où il dict au Chap. 2, vers. 8 : « Il fault que toutes choses luy soient subjectes (et sur toutes, les Règnes et Roys), et maintenant nous ne voyons pas encores toutes choses luy estre subjectes »¹², doibt par nécessité estre vérifié telement qu'il n'y aye nul Juste Roy, /ne prince/ au monde, qui ne soit Christian et à Jesus-Christ subject¹³, il fault que, combien que nous ne sceussions pas encores qui est tel Roy Souverain, toutesfoys si est-il de nécessité de Le Cognoistre et Reconnoistre par un excellent désir tel que, par nécessité, il est Dieu et est Home, et est JESUAH ou Saulveur du monde, soubz lequel il est nécessaire qu'il y aye non seulement un Pape ou Prestre Souverain, qui est le Chef des Politiques ou Ecclesiastiques Chefz, mais davantage il fault qu'entre et sur toutz les Roys de ce monde, combien qu'ils feussent des-la Christiens, il y en aye Un, qui, come Très Christian, soit sur toutz les Roys et princes, comme le Pape est Souverain entre deux Conciles¹⁴ sur toutz Evèques et prestres, Ministres des Sacrements dudict Roy très souverain.

Et se fault sur toute aultre sorte de pestilence garder d'adhérer aulx nouveaulx /et pestilenz/ interprètes des Saintes Escriptions, qui, en dépravant les textes et sentences de Daniel et de l'Eglise Catholique Latine, qui tient que toutz les Royaumes du monde seront assubjectiz à Christ, après avoir dissipé la brique et terre cuite des Piedz de la Statue Babylonique¹⁵, ils s'efforcent de persuader que cela ne se doibt

« A la vérité, ne se peuvent dire autrement estre Césars ou monarches que fut Cesar, c'est à dire de la permissive et non de l'ordinative volonté de Dieu constitués, comme toutz les princes du monde, sauf le Pape legitimelement esteu, et le Roy de France ou des Gaules » (Apologie, p. 67).

11. *Matth.*, XXVIII, 18.

12. « In eo quod omnia ei subiecit, nihil dimisit non subjectum ei. Nunc autem necdum videmus omnia subiecta ei » (*Heb.*, II, 8). Le contenu de la parenthèse est une glose de Postel.

13. Il s'agit d'une idée, courante dans la pensée eschatologique de l'époque, selon laquelle la christianisation totale du monde doit précéder la venue du Monarque Universel, représentant de Dieu sur la terre. Dans *Le Candélabre de Moïse*, Postel appuie son argumentation sur des considérations arithmosophiques, à propos du nombre mystique 22/7 qui est le symbole du cercle, et par conséquent de la totalité (p. 395). Le quatrième âge ou « âge du lys » (que Postel interprète comme le règne de la maison de France) répond à la formule de la totalité.

14. « Entre deux conciles » : la restriction est plus importante que la constatation première. La primauté conciliaire est une idée-maltrépanée de la pensée de Postel ; ce fut là une des sources de ses divergences avec les Jésuites (cf. H. Bernard Maitre, « Le passage de Guillaume Postel chez les Jésuites », *Mélanges Chamard*, Paris, Nizet, 1951). Postel reproche à François I^{er} d'avoir laissé sans réagir Léon X affirmer la supériorité du Pape sur les Conciles (*Paralipomènes Francisci id nominis primi Gallorum Regis vitæ, rerum valde admirandarum et hæcenus a suis etiam proximis absconditarum [...]*, British Museum, Shone, 1411, ff. 23-51). Cf. KVAČALA, *Postelliana*, Jurjew, 1915, p. XVIII, et F. SACRET, « Paralipomènes de la vie de François I^{er} par Guillaume Postel », *art. cit.*, pp. 50-62.

15. L'idée de la destruction de l'Empire romain, et de l'évangélisation totale du monde, qui doivent précéder la venue des derniers temps, était un argument utilisé par les Catholiques pour réfuter la thèse protestante selon laquelle l'Eglise de Rome représentait l'Anté-

entendre du Règne de ce monde, afin que le Duc de Saxe, ou le Roy de DANmark¹⁶ ou d'Angleterre, ou aultre prince qui soit teint ou instruit de la Doctrine des Arnumez¹⁷ ou Antithées Calviniens ou Luteriens ayent Souverain ou à toutz aultres egal Droit de s'appeler Très-Christian, ou Musulman, ou Fidèle, ou Réformé d'apparence, /et/ puyssent, come [41 v^o] à bon et Souverain Droit se nomer Souverain Empereur¹⁸, de là où ils ont pris l'Audace de nomer leur /nouveau Concordat/ alCoran ou Confession d'Auguste, au lieu de celle de Damas, par le Titre de l'Empire, accusant quiconque entre eulx y contredit come coupable de Leze-Maieité Impériale, ce qui est par entre eulx mesmes par Escripts /de plusieurs leurs Docteurs, et entre aultres/ contre Lasco Polonoys¹⁹, mis par /la Vérité du certain faict/ en certaine /et très vraye/ reproche. Donc il se fault bien garder d'une tele Doctrine, qui tasche à abolir secrètement tant le Nom et le Titre et la Vérité du /Gallique ou premier ou/ Très-Christian Règne et Roy à tout aultre soubz Jésus Christ Supérieur, come aussi /de confondre parmi les aultres/ les quatre Monarchies qui /furent/ contraires à l'Eglise/ durant le Vieil Testament, pour monstrier l'omnipotence de Dieu à defendre l'Eglise²⁰, en laquelle estoit promis Jesus Christ, jusques à ce qu'il feust venu 1547 ans après la Promulgation de la Loy de Moÿse, et est l'intention de Satan mise en avant par Sleydan²¹ et par un Moyne Renié, qui

christ (cf. Florimond DE RAEMOND, *L'Antichrist*, Lyon, 1597, chap. VIII-IX). Les commentaires sur les visions de Daniel, qui fleurissent au XVI^e siècle, en particulier chez les Protestants (commentaires de Luther, Melancthon, Calvin) interprétaient généralement la statue aux pieds d'argile comme une allégorie de la succession des quatre empires dont le dernier, celui « de brique et de terre cuites », assimilé à l'Empire romain, devait laisser place au Royaume de Dieu. L'idée était en particulier exprimée dans *Les Chroniques de Carion et Melancthon*, que Postel connaissait particulièrement bien. Il est en effet l'auteur d'un *Supplémentum* à l'édition des *Chronicorum Libri Tres*, Paris, 1557, et dans l'*Apologie*, il consacre à Carion un chapitre entier : il accuse en particulier l'écrivain allemand de subordonner sa conception de l'histoire à une démonstration de la légitimité impériale de Charles Quint.

16. Postel isole par des capitales le début du mot, car il répond au nom de la tribu hébraïque de DAN. Comme le territoire de Dan se situait au nord du pays de Cassan, le Danemark correspond au nord de l'Europe. Dans une description allégorique qu'il fait de l'Europe assimilée à une femme, il constate que la proqu'ille danoise répond au bras gauche : « sinistra manus Danemarcia » (*Cosmographica [...]* compendium, Basileae, 1564, p. 5).

17. « Arnumez » : du grec arnoûmai, je nie. Il s'agit donc des « négateurs ».

18. C'est exactement le reproche adressé à Carion : « Qui contrediret son œuvre voyra clairement son but ne haurir esté que pour la gloire des Germaniques Césars, et pour donner le droit et advantage de la Monarchie à son prince Charles Quint et présent regnant » (*Apologie*, p. 65).

19. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de Jan Laski (1456-1531), grand chancelier de Pologne, archevêque de Gniezno, primate du royaume. Postel ferait allusion à des libelles protestants dirigés contre le prélat.

20. Une autre interprétation, plus douteuse, consisterait à donner à contre un sens restrictif (*malgré les allégations de...*). Dans ce cas, Lasco désignerait Jan Laski, neveu du précédent et apôtre de la Réforme en Pologne et en Angleterre (1499-1560).

21. Dans ce sens va en effet l'argumentation de Carion, Melancthon, Luther, et des commentateurs luthériens de Daniel.

22. Sleidan, historien allemand, écrit en particulier, suivant l'interprétation des visions de Daniel, *De Quatuor summis imperiis libri tres*, dont plusieurs indications françaises ont été publiées dans les années qui précèdent la composition du traité de Postel : *Étienne des quatre empires souverains*, Genève, J. Crespin, 1537, 1538, 1563 ; s.l. Th. Courtois, 1565.

fut Carme Angevin²², /qui, en un livre intitulé «Methodus Historiae»²³, ha escript /au très grand danger de la ruine du Règne Eternel de Jésus, ne tend à aultre qu'à mettre/ le perpétuel Empire pour Règne Souverain /en Allemagne²⁴, jadis dicte Cymbrie de Gomer²⁵, depuis que par plus de deulx mille ans s'estoit appelée Celtia²⁶ come le reste de l'Europe, Car oultre l'opinion meschante de la /faulx/ Religion, qui oste à Dieu sa Spéciale Providence, par la Fatalité ou nécessité forcée, qui oste à Jésus Christ son honneur par l'Eucharistie abolie et déshonorée entre eulx, et à la Croix son Adoration en la Gaule Celtique plus qu'ailleurs maintenue²⁷, et qui est pis /est/ que toutz les /aultres/ pechez ou

22. Il s'agit de Jean Bodin, qui était en effet carme et angevin. Pour les détails biographiques, NICHEM, *Mémoires*, vol. XVII, pp. 245-264 (Paris, 1732); H. BAUDRILLART, *Jean Bodin et son temps*, Paris, 1853; R. CHAUVRE, *Jean Bodin, auteur de la République*, Paris, 1916; JEAN BODIN, *Œuvres Philosophiques*, Corpus des philosophes français (présentation de Pierre Mesnard), Paris, P.U.F., 1951.

Bodin a été religieux profès au couvent de Notre-Dame-des-Carmes, en 1545; en 1549, on relève un acte d'accusation contre un Jean Bodin, dont l'identité n'est pas davantage précisée; on sait que le futur auteur de *La République* fut relevé de ses vœux en 1544-1549; c'est sans doute ce qui explique l'expression de Postal «Moine renié» (cf. P. MESNARD, «Vers un portrait de Jean Bodin», dans *Œuvres Philosophiques*, p. XLIII).

23. *Methodus ad faciliorem historiarum cognitionem*, Paris, 1566. *La Méthode de l'Histoire*, tr. de P. Mesnard, Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, II, XIV, Paris, Les Belles Lettres, 1941. Édition moderne: in *Œuvres Philosophiques*, op. cit.

24. Postal dénature manifestement la pensée de Bodin. Il a senti que les théories développées par l'auteur de la *Méthode* allaient à l'encontre de son idée de «préordination divine» des peuples, mais pas dans le sens politique qu'il lui attribue (voir *Methodus*, chap. VII /dans lequel Bodin réfute la théorie des quatre monarchies/, et chap. I /dans lequel il expose les moyens de connaître l'origine des peuples/).

25. Pour l'étymologie du mot Cimbrie, voir le chapitre intitulé «Que les Cimbres sont d'origine Gaulois, qui gardent l'antiquité du premier et propre nom desditz Gaulois», dans les *Expéditions* [...], p. 11 sqq.

26. On trouvera une liste récapitulative des diverses étymologies données au mot Celta par les écrivains du XVI^e siècle, dans NOËL TALLEPIER, *Histoire de l'état et république des Druides*, II, pp. 27-28. L'expression «comme le reste de l'Europe», est éclairée par d'autres renseignements fournis par Postal: «Jadis toute l'Europe fut des noms des Celtes ou Gaulois dénommée comme le tesmoigne Diodore au sixiesme, non escripvant choses fabuleuses ou antiqués, mais a son siècle deuyz Caesar le dictateur tres cogneuz» (*Expéditions*, p. 15).

«Joseph tresfidele Juif quant a son histoire des Antiquités, ha noté, que Gomer ordona ses descendance estre nommez en langage Hebreu (qui peu à peu en la Japette ou Europe, principalement en l'Italie passa en se corrompant en latin) Galli ou Gallim, lequel nom deuyz en la langue latine a esté confirmé, sans sçavoir sa signification, et par ce les Grecs monteurs et corrupteurs de toutes histoires du monde, pour en embellir leurs fables, l'ont parverti et dict ou Galathas, ou Keltas, nuant par voisine prolation du palais de G en son C ou en leur K» (*Bibl. Nat.*, mss., Lat. 3399, f. 16).

27. Attaques contre trois caractéristiques de la pensée réformée: la théorie du serf-arbitre, la mise en question de l'Eucharistie, et de l'adoration des reliques. «Par la fatalité ou nécessité forcée», exagération des idées luthériennes (touchant l'homme, et non Dieu) sur la liberté. Le *De Servo arbitrio* de Luther (1525) répondait aux théories érasmiennes sur le libre-arbitre, comme plus tard la corruption calvinienne de la prédestination. La thèse de Postal contre Bucer et les Sacramentaires réfutait certaines allégations du protestantisme. «L'Eucharistie»: l'épisode du miracle de Laon raviva un temps les querelles sur la signification et la nature de l'Eucharistie. En ce domaine, Postal a toujours été hostile aux conceptions protestantes tendant au symbolisme, en particulier aux théories de Bucer qui alliait plus loin que Luther dans la signification symbolique de la présence divine. «La Croix»: sur l'adoration de la Vraie Croix conservée avec la Couronne d'Épines, et sur les

erreurs qui furent jamais, oste à l'homme le libéral arbitre, réduisant le tout à nécessité fatale, il y a eu de tout temps contention et hayne du Cymbre dict de Gomer contre le Gaulois ou Celte, qui en son Nom premier et deux foys /de Dieu mis pour/ Souverain sur tout le monde, /fut imposé/ à cause que la Mémoire du premier et plus grand miracle, qui onc fut (sauf ceux de la Rédemption) ne qui jamais pourroit estre fait sur la Terre, est gardée Dedens et avec le Nom Gaulois²⁸. Car nous nous appellons Gaulois ou Gallois ou Galli de la Souveraine Révélation /ou Descouvrement/ de la terre totale, qui se Nomait jadis et se doit Nomer «Galliah»²⁹ ou Descouvrement Divine, qui fut faite [42] la Première foys à la Création, quant «Gallim» ou les flocc qui ainsi en la Saincte Langue se noment, come aussi leur descouvrir et estre ostez de sur la Terre s'y dict «Galliah», et leur revolution sur la terre tout à l'entour se dict «Gallal»³⁰, de là où pour garder en nostre saint et Très-Ancien Surnom dict «Galli» ou «Gallim» la mémoire dudict Miracle, nous sommes appelez Gaulois, et nostre peuple Celtique ou Gallique, et nostre Eglise Gallicane, qui est la cause que les Cymbres appelez du Charnel Nom de Gomer³¹, come en toutz /lieux/ les frères

privileges et miracles dont bénéficie la nation gauloise, Postal s'est maints fois expliqué. Pour les faits sur lesquels Postal construit ses élucubrations, on peut se référer au Dictionnaire de Théologie Catholique de Vacant, Mangot et Amann, t. III, col. 2319-2363, article Croix (Adoration de la). Sur le rôle joué par le fragment «de la vraie Croix» lors du miracle de Laon, cf. J. BOUCLASSÉ, *Le Trésor de la victoire* [...], Paris, 1578, p. 154.

28. Le mot Galli, comme il le dira plus loin, renvoie aux deux plus grands miracles «qui jamais pouvoient estre faits sur terre», à savoir la séparation de la terre et des eaux, et la sauvegarde de Noé et de sa descendance, au moment du Déluge. L'étymologie Gallim ou les floccs adoptés par Postal vient d'Annius de Viterbe qui l'attribue lui-même à un certain Rabbi Samuel, qui pourrait bien être Samuel Zacutai, médecin du Pape Alexandre VI (cf. F. SACRET, «Egidio da Viterbo et quelques-uns de ses contemporains», *Augustiniana*, XVI (1966), pp. 374-375).

Annius écrit ceci: «Notandum est quod apud Hebraeos et Aramaeos, Gallim undem et inundationem significat, ut noster Talmudista Samuel hunc mihi locum exponens dicebat. Assertit enim Gallos dici eos qui inundationem imbrivngue excessum passis essent. Omnia vero populum ex his ortum.» (*Antiquitates*, 1552, p. 467.) Jean Bodin rejetera comme fantaisiste cette étymologie dans sa *Methodus* (cf. P. MASSARO, *Corpus général des philosophes*, op. cit., p. 246; F. SACRET, «Egidio da Viterbo [...],» p. 374).

29. L'importance que Postal accorde à l'acte de séparation de la terre et des eaux (*Gen.*, I, 9-10) est soulignée par le symbolisme qu'il donne à la métaphore du poisson pour désigner le monde: «Par ce on dit que l'animal auquel la vie humaine procède est un poisson gros salé pour nourrir les justes du monde futur qui est le corps de Nostre Christ nostre chef et total» (*Candélabre*, p. 406).

30. L'idée sera reprise et adaptée par Guy Le Fevre de La Boderie dans *La Gallia* (cf. F. SACRET, *L'écclésiologie de Guy Le Fevre de La Boderie*, Droz, Genève, 1969).

31. La distinction entre le nom «spirituel» Galli et le nom «charnel» de Gomer, dont héritent les Allemands, permet à Postal de restituer en Silgane l'opposition fraternelle entre Abel — chargé de pouvoirs spirituels — et Cain. Cette répétition de l'héritage de Noé est exprimée dans l'Apologie: «Le bon Seigneur pere Janus, dit Noé, voulut que la maison de l'humanité du monde portast deux Noms, l'un qui est le premier du Déluge, aussi grand comme bénéfice de Dieu qu'il ha fait en delivrant toute sa creature du Déluge, aussi grand comme quand il crea le tout, et l'ancien du Chaos et confusion ou du non-Estre à l'Estre. Donc le second nom qui est des Umbres est desditz de Gomer comme si on disoit Gombri que le second nom qui est des Umbres est desditz de Gomer comme si on disoit Gombri» (*Apologie*, p. 79). Sur l'importance de la configuration phonétique et sémantique

aux frères à cause des héritages font la guerre, nous ont come à Galli ou Gallici, ou Vattichi ou Welchi, ainsi qu'ilz nous appellent /vers l'Italie, fondée par nous/, continuellement /porté envie et/ molestez, assaillis et impugnés, come jadis les Aeduméens aux Israelites, les Israelites des dix tribus aux deux Catholiques de Judah, Caïn contre Abel, Cham contre Sem et Japhet, Ismael contre Isaak, les Heretiques contre les Catholiques³². De ceste première découverte par le moyen de laquelle tant le Genre humain come les terrestres animaux sont venuz en leur estre tel qu'il est, et qui sans icelle ou jamais n'eussent esté, ou, si ilz eussent esté, ils eussent /esté/ poissons, ayant plus de quinze coudées d'Eau tout à l'entour de la Terre sur la teste, à cause que l'estre ostée la Sphère de l'Eau de dessus la Terre (come Moÿse feist seulement pour un peu de temps le fons de la Mer Rouge ou Erythré apparoir, sans faire hausser ladite terre du fons), et davantage estre montée la terre d'en bas en haut pour faire des concavitez à recevoir les Eaux ostées /et déboutées/ de leur Sphérique lieu, descendant à bas selon la hauteur et grosseur des montagnes eslevées, c'est un miracle continuellement durant qui en contient en soy innumérables, en estant bornée et gardée la mer de passer le bord ou Rivage tout à l'entour de la terre³³. Donc les Gaulois anciens se Noment Galli ou Celte, ou Celtosicthe, à cause de Scith ou Sceth père des Scithes³⁴. Les nouveaux qui du second miracle sont dictz,

des noms au XVI^e siècle, voir F. SECRET, « L'Émithologie de Guillaume Postel », *op. cit.*, et C.-G. DUBOIS, *Mythe et langage au XVI^e siècle*, Bordeaux, Ducros, 1970.

L'opposition entre « Cimbres » et « Gaulois », avivée par la lutte d'influence que se livraient les familles des Valois et des Habsbourg, a été soulignée à plusieurs reprises et expliquée par Postel. Toutefois l'interprétation qu'il fournit du rôle des Francs, dans l'histoire de France, lui permet de surmonter l'opposition et de rimer à une alliance entre les deux peuples, déterminée par leur destin et inscrite dans leurs noms : « Tout ainsi donc comme les Cimbres à cause du paternel nom de Gomer gardé dedans le leur ont esté les premiers qui se lient jadis avoir oppugné et non obtenu la Gaule, tout ainsi la divine providence ha ordonné que les Syngomeriens ou Syngombriens tout ensemble nommez dudict nom antique soient en retournant d'Orient reveus à faire ung commun peuple et ung regne avec les Gaulois » (Expéditions, p. 53).

32. À son habitude, Postel inscrit un fait historique dans un contexte théologique, et voit dans l'événement la révélation d'une permanence historique liée à la nature même de l'histoire : ici l'idée de conflit fraternel qui s'intègre dans la structure d'un mythe calnique.

33. Sur les théories cosmogoniques, empruntées, pour la plupart, aux spéculations du Zohar et du Safer Ietstra, cf. *Le Candélabre* (p. 406), et *Abrahami liber Jetricah*, ainsi que *Secretiores in Genesim et majora dissertiora Sacrae Scripturae Loca, Commentarii ex Libro qui Hebraeis Beresith rabba, hoc est Altior in Genesim Interpretatio dicitur [...] British Museum, Sloane, 1409*.

34. « Le bon Roy Jupiter Celte, duquel les Celtibères en Espagne, et les Celtocthes en Tartarie ont prins leur denomination, et ceux de la Gaule celtique » (Noël TALLEPIED, *Histoire de l'estat [...]*, p. 31). Le rapport entre Scythie et Celtique est souligné par Postel dans *Le Candélabre* : « Par Berose se voit comme le premier nom et plus ancien de famille qui jamais fut au monde est celui de Gallus, qui signifie delivre des flots et undes du déluge. Et confirme ce que escript Cato en ses Origines et depuis Cato infinis autres que, estant en l'Armenie dicte Scythia Saga depuis le déluge renouvelé le genre humain Janus (qui est Noë) vint avec Drius (qui est Jafet) et les Galli ou Gaulois (qui sont les Gomerites auxquels fut attribué le nom général) vindrent par le Tybre au Vatican lieu de Rome (p. 397).

Une tradition fait remonter l'origine des Scythes à Seth, fils d'Adam ; la force physique légendaire des Scythes s'expliquerait ainsi par leur origine antédiluvienne : « Una enim erat cura, ut in Scythia a Scythi antediluviani atque Adam filii memoria electa et nominata, per

de ce que, après le Déluge Universel soubz Noë dict Janus le Gaulois vieil et nouveau [42^v], le dict Nom se renouvela, de sorte que les Umbres ou Cumbres, /peuples/ qui sont dictz, ainsi que veulent les Grecs, des eaues ou Pluies dudict Déluge, et qui sont les premiers habitateurs de l'Italie, sont enfantz ou race des Gaulois anciens³⁵, come très bien et véritablement Solin Romain l'escript³⁶, et pour monstrer que ledict Surnom de Galathe, Celte ou Gaulois, soit de souveraine Antiquité et recommandation, Joseph Juif par la tradition de Noë à Moÿse, et de Moÿse jusques à luy transportée et gardée, ha /ainsi/ escript : « Ceulx que nous appellons Galathes ou Gaulois, le temps passé s'appelloient Gomerites, lesquels Gomer ha institué, de là où appert clairement que les Gomerites ou /Cymbres ou/ Gombres qui sont descendus de Gomer come premier home de ce monde Second, et les Gaulois, sont les deux prochaines familles du monde, les plus prochaines /dis-je/ come le Nom et le Surnom. Le Nom est à l'honneur d'un seul premier Père, mais le Surnom est le noble et perpétuel qui dure à jamais /ou autant come ce présent monde/, auquel abolir les Cymbres come Gombres se sont de tout temps esforcez, come fait la Chair contre l'Esprit. À ceste cause, il se fault fort garder de ladite pestilente faction des Cymbres contre ledict Surnom Gaulois, au regard duquel Nom, et de la mesme race par Bassan Goth, par Ermenseul³⁷, par les Arriens ou Goths Visigotz, Ostrogotz /Vandales, Huns, Lombards/³⁸, et dernièrement par Wicliens, Hussiens, et Luteriens /ou Sacramentaires/ contre la Gaule armez tousjours, /Les Cymbres Allemands/ ont essayé d'abolir le dict Nom et Surnom

firmisimam ejus provinciae occupationem jus servarent » (G. POSTEL, *Cosmographie [...] Compendium*, Basileae, 1561, p. 21). Le problème des antédiluvians ne tardera guère à se poser (cf. Jean CHASSAGNON, *De Gigantibus curramus reliquis*, Basileae, 1580).

35. « Depuis fondé le premier lieu de la vaillante et jeune habitation de l'Italie au lieu de la future Rome, les Gaulois allèrent en l'Onhré qui du nom des Galli ou baiges de plusieurs ondes, donnerent aux Umbres premiers peuples notables de tout l'Occident leur nom en vraye signification » (Candélabre, p. 397).

36. « Solin » : Caius Julius Solinus, géographe latin du III^e siècle, auquel est attribué un recueil historico-géographique très souvent réédité au cours du XVI^e siècle. En fait, Solin renvoie lui-même à d'autres sources : « Bocchus absolvit Gallorum vestrem propaginem Umbros esse. Marcus Antonius assererat eodem quod tempore aquas claudibus imbribus superfluerint » (C. Julii Solini, *Polyhistor rerum toto orbe memorabilium thesaurus locupletissimus*, Basileae, apud M. I. Grunium, 1543, p. 19). Postel, dans *L'Apologie*, cite également Bocchus, « auteur punique », qui fait des Umbres les descendants des Galli ou anciens des eaux (par rapprochement phonétique avec unda et huadr, Fens). Sur ces données, Giambullari construisa ses hypothèses concernant l'origine hébraïque des Etrusques (cf. C. G. DUBOIS, *Mythe et langage [...]*). Pour en revenir à une idée sans cesse répétée, Postel peut dire dans *L'Apologie* : « Le nom de Galli veut dire fluctuaire ou enbappé des Flots les plus grands du monde [...] le second nom qui est des Umbres est deducit de Gomer comme si l'on disoit Gomer ou Gombes » (Apologie, p. 79) ; cf. « Du droit divin et autorité sacrée par laquelle appert l'origine des Gomerites Gaulois être la premiere et ainsie en tout l'univers » (Bibl. Nat., ms., Lat. 3399, f. 15), et chap. IV, « Comment par Solin Romain sont confirmées les choses depuis dictes et est monstré que les Gaulois sont les premiers peuples du monde, et qui premièrement ont possédé l'Italie » (Ibid., f. 17).

37. « Ermenseul », la comparaison graphique avec le mot seul, quelques lignes plus haut, permet de conclure à la correction de cette lecture. Peut-être ce nom se confond-il avec celui d'Ermenrich, chef ostrogoth connu pour ses luttes contre les Huns.

38. « Vandales Huns Lombards » remplacent « Visigotz » raturé.

du dict Peuple premier³⁹, duquel la société se Nome « Bath Gallim » en *Iesale*, /au chap. 10, verset 30, c'est à dire « la Fille des Gauloys »⁴⁰, come les Juifz se disoient « Fille de Juda » ou « de Jérusalem », et auquel come à Tres-Christian appartient le premier et Universel Règne du monde inférieur, quant soubz un seul Jesus Christ, qui par ce ha voulu que le Pape mesme donnast l'Electio Capitale et Souveraine de son estat à ce Cœur, ou Souveraine Vie de la République Très-Christiane, pour estre en la République Ecclésiastique à la Reformation le premier Mouvant et le dernier restant à mettre en exécution les Divins et Capitaulx Canons des Apostres, quant par le Pape mesme accompagné et Autorisé d'un Romain Concile qui lie ledict Pape mesme come son Evesque, ledict Roy Tres-Christian ha /come de Dieu et Nature accepté pour Sien/ le Droict d'Elire le Tres-Christien ou Angélique Pape come le Souverain prestre du monde, lequel Droict par nulle Autorité ne peut à aultre avoir esté transporté. Et [43] ne peut, ne doit aucun possesseur de Royale Corone qui soit /au monde présent/ aliéner, ne doner, ne laisser à aultre quelconque Droict, qui à la Corone qu'il tient appartient, et moins que nul aultre celluy qui est Souverain Roy ou Empereur qu'hom l'appelle, ne plus ne moins que l'Eglise Gallicane, Veuve /Royale/ et Vraye gardienne de la Maison et Estat du Pape, depuys que par difformité à Jésus-Christ il mourut⁴¹, laissant Veuve

39. Le rôle donné par Postel aux hérétiques allemands doit être replacé dans le contexte de 1566-1569. Dans *De Summopere* on trouve cette allusion très personnelle du « Ropispergius » : « Sic fiet victo Satana cum suis militibus qui proprie sunt heretici, sed omnium pessimi sacramentarii destruere volentes illum ROREM suae natiuitatis aut generationis, quo nos per Sacramenti mysterium regenerat, dum assidue sic NUBES INTRA NOS pluit iustum hunc » (*De Summopere*, p. 6, cité par F. SECRET, *Bibl. d'Hum. et Ren.*, 1966, p. 399).

L'exaltation qui suivit l'épisode de Laon, fondée sur la valeur miraculeuse de l'Eucharistie, va exactement dans le sens opposé à la doctrine des Sacramentaires (cf. F. SECRET, « Guy Le Fèvre de La Boderie, représentant de Guillaume Postel à la polyglotte d'Anvers », *op. cit.*). Postel profitera du miracle pour demander au Roi la mort des hérétiques (B.N., mss., Fr., 2114, f. 32). Cf. F. SACRZ, « Jean Mascart, François Xavier et Guillaume Postel, ou un épisode de l'histoire comparée des religions au XVI^e siècle », *Revue de l'histoire des religions*, 1962, p. 55.

Les réactions de Postel face au problème politique ne sont pas moindres. Dans l'Apologie, il s'explique sur le fait que l'élection d'un empereur germanique n'a pas la même force que celle d'un empereur gaulois : « Le droict de Charlemaigne prince de la Gaule vault mieulx et est plus sainctement confirmé que celluy de l'Electio fait deux cents ans après » (p. 68). Très vive attaque, avec menace d'extermination, « contre ceux qui détruisent l'idée de l'élection du peuple gaulois, en particulier les destructeurs de Berose » (Apologie, p. 70). Au-delà des divergences, l'établissement de la parenté et des rapports qui peuvent unir Cimbres et Gaulois est ainsi défini : « GOMERICA GALLICA gens una est Fratemitas. Nam Germani qui Gomerani et reuera Cymbri sunt et Galli qui nomen aeternum a Diluvii fluctibus impositum soli servant fratres reuera Germani sunt » (British Museum, Sloane, 1413, f. 25).

40. *Isaie*, X, 30 : « Pousse des cris de détresse, fille de Gallim » (tr. A. CRAMPON) ; « Fais éclater ta voix, fille de Gallim » (tr. L. SIZOU). Postel s'est expliqué sur l'interprétation qu'il donne de Bath Gallim dans le chapitre du *Tresor* intitulé « De la prophétie Bath Gallim en Basile » (*Bibl. Nat.*, mss., Lat., 3399, f. 34) : « Le Zohar fort ancien commente et met expressément que la Gent qui s'appelle Bath Gallim est celle qui est depuis le deluge. »

41. « Il faut que le Roy se face adjuer le Droict du merite de sa couronne, lequel les mal affectonnez Papes l'oy ont depuis Sept cens ans desroyé ou empesché, depuis le

ceste siene Veuve Sarephtaine ou Sarphatine⁴², /laquelle soubstient et/ ha très justement soubstenu que le Pape, qui est légitimement Esleu, ne peut renoncer à la Papauté come /ne peut aussi/ le Mari à sa feme, et le Mineur au Droict de son héritage, car le Bien public sacré est toujours /relouable ou/ Mineur ou au moins come Mineur. Donc ne Loys débonaire, combien qu'Empereur et Roy du Gallie et Très-christian et aïsmé /Peuple/ du monde, ne peut havoïr résigné, cédé, ne doné, ne, en quelque sorte que soit, aliéné ledict Droict d'Elire le Pape⁴³, et beaucoup moins de sa propre Autorité, qu'ilz appellent *Motu proprio*, le Pape ne le peut havoïr aliéné, ne baillé à quelconque Puyssance ou Prince qui soit, /et moins qu'à nulle aultre puyssance, aux Allemantz, sondict droict/, en l'ostant aux Gauloys pour le bailler aux Cymbres⁴⁴, de là où

temps qu'ils s'efforcent à estre aux Sainctz Concilles superieurs : eslevant en ce contre et sur Dieu au Ciel qui ne lye ou deslye sauf ce qui est premier en la souveraine puissance de l'Eglise lye ou deslye » (*Les Raisons de la monarchie*, p. xxiv). Le retour à la norme suppose donc un double renversement : soumission des Papes aux Conciles, restitution au Roi du droict d'élire le Pape.

L'idée de la trahison de la Papauté à sa vocation originelle, la « Chamesite » trahison, se retrouve constamment dans la pensée de Postel, et appelle la régénération complémentaire de la charge par la restitution du Pape Angélique appelé par le Roi de France. Le signe le plus patent de cette « difformité à Jésus-Christ » lui semble être la volonté papale de s'élever au-dessus des Conciles. « Qui considèra que le dernier Pape des Juifz combat qu'il feust vray successeur en l'ordre d'Aaron et que par la vertu de l'ordre profetizant, neantmoins avoir esté le vray Antechrist de ce temps là qui ha tant que il estoit en luy fait par concile excommunier et mettre à mort le Roy des Roys, et qui considéra la où est aujourd'hui venu l'ordre de Sainct Pierre voulant estre supérieur au Concile et par consequent à l'Eglise totale, et à Jésus Christ et à Dieu, facilement tolerera quelques erreurs, qui jadis en la Gaule vindrent quant à la religion » (Apologie, p. 82).

À quel Postel oppose cette proposition : « Il fault que défait en tout le monde sur les Gentils par Jesus Christ habitant EN SON EGLISE CACHE, COME LE GERME DU PERE DE DEN LA MERE, soit faite la restitution ou REGENERATION ou resurrection premiere et fault qu'en quelconque Pays Lieu ou persone ou temps qu'aye esté, ou qui soit, ou qui doïve être, cocy soit fait par un Pape Angélique ou souverain prestre soy disant au dessous du CONCILE » (B.N., mss., F. Lat., 3399, f. 33).

42. L'utilisation allégorique de l'épisode qui concerne la rencontre d'Elie et de la veuve de Sarephtha (*Rois*, I, XVII) est un leitmotiv de la symbolique postellienne : « Il y a très certain mystere au livre des Roys /en fait, il s'agit de la troisième partie du premier livre/, chap. II, v. 1, là où la Tsarphatine ou Gallie veuve ayant fait la petite fessace pour Elie en vient à manger avec luy » (B.N., mss., F. Fr., 2113, f. 165). Dans le cas évoqué, la veuve de Sarephtha est associée à la figure de la mère Jeanne et à la nouvelle Ève, régénératrice du monde. Par ailleurs, elle est associée à la France : « Judas hac pro certissime traditione habent quod Sarephtha unde est ducta esse videtur aut Francis vel Francorum germanice. » (B.N., mss., Lat., 3397, f. 55). Cf. F. SACRZ, « L'Épithétologie de Guillaume Postel », pp. 406-408. On lit ailleurs : « La pauvre France ou Sarphath » (B.N., mss., Lat., 3402, f. 51 v°). La contamination d'identité entre Elie et Postel qui se surmène Elias revidetur, rend encore plus complexe dans certains cas la polyvalence sémantique du symbole.

43. En ce sens, Postel tombe d'accord avec ses adversaires réformés allemands : Sleidan rappelle que Louis le Débonnaire aurait autorisé l'élection du Pape sans la présence de ses délégués (*Histoire des quatre empires*, pp. 79-80). L'auteur allemand met en cause par les faits cette décision, en utilisant des recoupements de textes et de dates, et des contradictions d'un document à l'autre. Postel se place essentiellement sur le plan du droit.

44. Allusion au passage du privilège impérial entre les mains des Allemands. Selon Sleidan, Othon, « arrivé qu'il fut à Rome, tint le Concile et y presida : et depuis Jean douzième pour ses crimes au lieu duquel il ordonna Loon huitième de ce nom. Il se trouva un sien décret qui est inféré au droict Canon, où à l'exemple d'Adrian premier, il se dit conférer à l'empereur Othon et à ses successeurs la puissance d'élire le Pape, d'ordonner

est advenue la Violente mort de Millartz de Millions d'hommes qui, toutz /sont occis/ par ce maudict sang de Cham ou Saturne Latin⁴⁵, meslé parmi ces enemis de vérité Très-christiane, /lequel sang/ de sa rouge corne serpentine⁴⁶, tire en vérité plus de la tierce partie du monde des plus doctes, qui /aultrement/ certainement sont ou deussent estre come les Estoilles du Ciel⁴⁷, et les met, /ou tire, et jecte/ en terre plus bas et pire que jadis ne fut Lucifer. Car chacun s'esforce à Gratifier, en excrivant, à ceulx à qui il porte faveur, /et cependant la Divine Charité périt/. Dond depuys la Souveraine Malédiction qui cheut sur l'Eglise Romaine, quant ostée la Coenobitique vie /du très blanc et auparavant nullement sanguinolent⁴⁷, ains Christian/ Clergé, qui du seul Nom entre les Moyens et entre les Chanoines ou Canoniques conservée, quant à soy est tournée en pire propriété que de Nérons, /ou diables/, ou Eliogabales, et ce nonobstant desrobe et usurpe le Sacré Nom de Christian, de Catholique et de Très-Christian, et qui se fait à l'Exemple très maudict de la Babylonique vie du Romain Clergé, laquelle vie il fait quasi continuelement depuys Constantin, le très mal nommé Grand, depuys ledict temps la Veuve Sareptaine ha par ses Rois soubstenu la Très-christiane maison.

[43 v^e] *Que c'est Article de foy, come de Croire en un Dieu Trine en Unité, et Un en Trinité, aussi /reconnoistre et/ obéir pour son Amour à un Trinum Magistrat, et /surtout à un Roy souverain/, à peine d'Excommunication.*

Nous sçavons et Croyons, si nous somes Christians, que, come il est un Dieu Trinum, et un Médiateur JESUS, vray Dieu et vray home, aussi il fault qu'il soit un Pape et Souverain prestre, Vicair dudit

le siège apostolique, et de confermer les Evesques (*Histoire des quatre empires*, p. 83). C'est ce transfert de droit que conteste de jure Guillaume Postel.

45. Postel attribue à Cham et à sa descendance spirituelle l'intrusion de pensées hétérodoxes, de superstitions et de violations du droit originel, dans l'Eglise Romaine divinement instituée selon l'héritage de Sem. Cf. C.-G. DUROU, « Une Utopie politique de la Renaissance », *op. cit.*, p. 60.

46. Combinaison de trois symboles bibliques de mauvais augure : le rouge ou le sang ; la corne, comme symbole de la puissance diabolique ou mondaine (*Daniel*, VII, 8) ; et le serpent (*Gen.*, III, 1).

47. Le blanc, le rouge, la matière stellaire ne constituent pas seulement des métaphores décoratives dans le langage de Postel. Il s'est à plusieurs reprises expliqué sur leur signification, en particulier dans *La Vierge Vénitienne*.

« Matière stellaire » : « Les médecins sans exception y compris Aristote sont d'accord pour dire que vient du dehors de la semence humaine un corps spirituel accompagnant l'Âme. Rien que cette partie soit, dans les hommes, incorruptible par nature, cependant le dommage de la naissance originelle, placé dans les premiers parents avec la Sève mens-truelle très acerbé, fait qu'ils ne peuvent avoir en soi la vie éternelle » (p. 32).

« Blanc » : « Je dis ces choses puisqu'il est entendu que l'emploi de la couleur blanche pour les baptisés, dans l'Eglise primitive, a pour origine autant la Raison de la blancheur de la semence paternelle en Christ, restituée par son premier Avènement, que la pureté et l'innocence plus blanches » (p. 33).

« Rouge » : « Il faut distinguer chez Postel le sens péjoratif, du sens mystique associé à l'élément féminin (p. 41). Cf. C.-G. DUROU, « Les métamorphoses mystiques de la sexualité I-I » *op. cit.*, p. 296, note 77.

Médiateur, et une Sainte Eglise Catholique. Or, puys qu'en vérité le Roy ha aussi bien puyssance d'Excommunier /par son ordonnance/, come l'Evesque, ou le Pape, ou le Curé (jà scaiche que plus grand en ordre⁴⁸ que Roy du monde, sauf qu'en cest acte), come nous lisons qu'il⁴⁹ fault par NECESSITE, et non seulement pour ou de peur de leur courroux, ains davantage pour la Conscience, il fault obeyr au(lx) Temporelz princes plus soubz le Nouveau, que soubz le Vieil Testament (car par l'Edict de Josué, Achar⁵⁰, qui aultrement faisoit bien, pécha à mort, /et faut cause de la mort de trois mille hommes, et de luy/, et par l'ordonnance de Saül, /combien que très meschant et, par havoir pardonné à Hamalec⁵¹, réprouvé/ Roy, son mesme filz, juste et bien /de Dieu come aussi du Peuple/ aymé, /Jonatas/, mangeant d'un peu de Miel, monstra estre desja au Ciel lié de Dieu, ce que son Père, /combien que meschant/, havoit ordonné ou lié sur terre)⁵², à ceste cause, il fault ou qu'il soit Article de Foy, ou qu'il /en/ soit tiré /et dépendant/ par nécessaire conséquence, qui est le premier et Souverain Roy du Monde, pour luy obéir sur peyne de la Conscience, ou de /l'Excommunication, et de/ l'Etherele mort. Et, combien que, par le passé, nul ne feust encores obligé, par ne le sçavoir pas, ou ne le cognoistre pas, si fault-il qu'il soit, après l'an 5566 de la Création, et 1566 /de Salut à toutz/, et aux parfaictz 1547 /ans/ de Salut en vérité cogneu⁵³, pour luy rendre tout /son Royal/ devoir aussi bien come /son Divin/ à Dieu, selon qu'il est escript : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » ; car à qui est incogneu /pour tel qu'il est/ ne se peut rien rendre. Ce que j'ay mis troys termes de l'oblige de cognoistre ledict Roy, c'est parce que l'An

48. « Ja scaiche que plus grand en ordre » : à première vue, le sens est obscur. Il s'éclaircit si l'on interprète (suivant une suggestion de M.-V.-L. SALLUARD) *ja scaiche* que come une variante de *jesoit ce que*, locution à sens concessif (quoique). *Ordre* aurait le sens (attesté par E. Huguet) de hiérarchie ou rang.

49. Après /qu'il/, /leur/ est raturé.

50. « Achar » : nom d'Achan dans la version des Septante et dans un passage de la Vulgate. Achan avait transgressé l'interdit lancé par Josué après la prise de Jéricho. Sa faute fut découverte par la mort de trois mille soldats hébreux, envoyés contre Hail, qui ne purent venir à bout d'adversaires plus faibles qu'eux (*Josué*, chap. VII). Voir F. VASSEUR, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey, 1926, t. I, pp. 127-130.

51. Allusion à *Samuel*, I, XV, Saül, qui avait reçu l'ordre de raser la ville d'Amalec, épargna « Agag ainsi que le meilleur des bœufs » (*Samuel*, I, XV, 9) et attira par sa désobéissance la réprobation de Samuel.

52. Allusion à *Samuel*, I, XIV, 24-30 et 36-46. Jonathan, fils de Saül, a entreint inconsciemment l'ordre donné par son père de ne point prendre de nourriture : il a absorbé un peu de miel rencontré dans la forêt. Sa désobéissance inconsciente est mise à jour par le refus de Yahweh de se faire entendre.

53. L'an 1547 est une date-clé dans la vie spirituelle de Postel, puisque c'est l'époque où commence l'aventure avec la Mère Jeanne, et la prise de conscience aiguë de son rôle surnaturel, par la « restitution du premier né au monde ». Comme il fait à son habitude, Postel généralise et abstrait son expérience personnelle, et y voit des signes révélateurs sur la marche du monde. « Tempora duo, legis scriptas usum, 1546 annos et legis Evangelicas alterum cuius anno sul. 1547 facta est Restitutio, et filii predictis manifestati », « De Duratione consistentis mundi », *Sloane*, 1412, f. 35. On sait que 1547 (ou l'an 5566 du monde) répond, dans son esprit, à la correspondance dans l'histoire universelle de la date de création du premier Adam (un peu après le milieu du sixième jour de la première semaine).

de Salut 1547, il advint un cas à tout l'univers le plus notable, et horrible, et Admirable, quand il sera cogneu come il est, qui onc advint, et qui jamais adviendra au monde, et n'eust esté l'Eglise Gallicane, qui contre l'Advis de /François, lors/ son Roy (Mercy de la Faculté de Théologie, de l'Université de la Cité et Ville de Paris), qui [44] s'opposa au comble du malheur, c'estoit /lors/ la fin du monde, quant le Souverain ou plus grand péché du monde fut fait, et ce sur la Très sainte montaigne des olives ou de la Sacrée Unction, là où le maudict, /par estre Souverain/ Serviteur, demanda et, autant comme il peut, obtint d'estre Elevé au dessus de /ce qui [se] dict Dieu⁵⁴, et de/ tout ce qui s'observe /en y croyant/, avant qu'à la Parole de Dieu, et de qui nous recepvois ladicte Parole de Dieu par laquelle nous cognoissons et, adorant, reconnoissons le Vray Dieu. Qui list ou oit l'entende. Le Roy Henry, /non pas sans cause nomé le Roy des Juifz ou des Huds et Huns, Second du Nom/, combien que bien fort home, toutesfoys le premier des Roys du siècle futur commença /audit an 1547/ à Régner, usant avec son Royal, aussi de l'Impérial diadème, car c'est au seul Souverain Roy de tenir en soy ou de conférer tant le Titre de Conestable come de l'Empereur, qui de son Institution première soubz les deux Consuls Romains, n'eut onc plus grande Autorité, qu'un conestable soubz le Roy. C'est Usurpation, non pas Droict, ce que le Diadème Impérial s'est /imposé/ par les Violentz Souldatz sur le chef d'un quelconque aultre Empereur que le Roy de la Gaule. Car cela est du tout infailliblement certain que de la Ville et cité mesme, qui s'est appelée Rome, le peuple Gauloys plus de Mille et deux centz ans avant que le Filz de l'Enfoissable Nonain ou Vestale, Romulus, nacquist, en ha esté le fondateur et du Très saint Père, Juge, Roy, et Prestre et Prophète /de l'univers/, Janus, aultrement dict Noe, fut nomée la susdicte cité Janiculum⁵⁵. Et n'y ha autheur qui

54. Contamination entre des faits historiques et des révélations apocalyptiques que Postel conjoint allègrement. Les textes ont trait à la défaite du Dragon (Apoc., XIX, 19-21 et XX, 1-3), aux ambitions du personnage assimilé à l'Antéchrist par les théologiens du xiv^e siècle (Daniel, XI, 36), et à sa défaite sous les coups de « Michel, le grand chef » (Daniel, XII, 1). Les commentateurs catholiques interprétaient que l'Antéchrist devait être défait sous les coups de l'Archange Michel (considéré parfois allégoriquement chez Postel et ses disciples comme le génie protecteur de la France) et que ce combat final se situerait sur le Mont des Oliviers (interprété lui-même comme le symbole de la paix, cf. Fl. de Ruzmano, *L'Antichrist*, chap. XLVII).

Quant aux faits évoqués allusivement par Postel, ils ont trait à sa conception des rapports entre le Pape et le Concile. En 1547, le Concile soutient une conception « abominable » aux yeux de Postel : il consacre « l'hérésie de Torquemada », approuvé en cela par le Roi de France qui en meurt au cours de la même année (Guillaume Postel, *Paralipomènes*, pp. 56-61, signalé par F. Secret, « L'Émthologie [...] », *Umanesimo e Esoterismo*, Padova, CEDAM, 1960 p. 395). Dans une « Préface » à la seconde version du *Zohar*, Postel exprime cette idée, avec quelques précisions : « 1547 salutis anno Bononiae, ubi paulo ante duo summa mala mundi cruciata fatis et Concordatum gallicum nata erant, summum peccatum commissum est, quando Regis Francisci nutu jussuque infelici coacti sunt, quasi nomine gallicanae ecclesiae aliquot Episcopi Papis concedere ut sit supra Concilium [...] » (transcription de F. Secret, dans *Umanesimo e Ermeneutica*, Padova, CEDAM, 1963, p. 145). Le transfert du Concile de Trente à Bologne, en 1547, aurait réveillé en lui l'idée de l'autre « grand péché ».

55. Autre observation de la mythologie postellienne. Rome aurait été fondée par Noé-Janus, « Père des Gaulois ». Cette idée se trouve associée à des événements personnels : sur

onc à cecy contredist que Janus le Gauloys premier ou Antique et Second ou Nouveau, ne soit le Fondateur de Janiculum, la cité qui, mille et deux centz ans après, s'appella Rome par Romulus, lors que, /par la grandeur immense/, les Cloaques seules estoient plus grand et admirable Edifice que nul des sept miracles du monde. Donc, lorsque le Roy Henry vint à l'Impériale ou Janiculaire corone, fut un période des siècles, estant après nostre Seigneur tant de temps come Nostre Seigneur vint après [44 v^e] l'année que Moysse havoit du mesme Médiateur receu la Loy sur le Mont d'Espines Coroné, qui à ceste cause s'appelle Sinai⁵⁶. Quand est de l'an 5566, il sera à jamais notable à cause que le Roy Charles neufviesme ayant luy mesme voulu s'informer du Miracle du Corps de Jesus-Christ fait à Laon⁵⁷, soubz la veue de plus d'octante et quatre mille tesmoins /successivement, le voyant, ha approuvé/, et toutesfoys par l'hérétique calumnie, /mocqué et renié/, en la Nuict à jamais observable de Saint-Michel⁵⁸, s'estant à Paris par les mesmes Parisiens saulvé, feist

le Janicule, à l'église Santo Pietro Montorio, Postel aurait eu révélation de ce qu'il était le *Pastor Angelicus* destiné à régénérer le genre humain sous la conduite du Monarque Universel (cf. B.N., mss., Fr., 2113, « De la prophétie d'Amodeus espagnol fondateur du monastère de Santo Pietro Montorio en l'occidentale partie de Rome sur le mont Janiculum »).

56. Cf. Sloane, 1412, f. 35 (voir note 53).

57. Le miracle se situe, rappelons-le, en février 1566. Outre les révélations qui se trouvent dans le *De Summopere* de Postel, le *Miracle de Laon* et le *Thésor de Jean Boulaese*, on pourra consulter la correspondance de Postel avec Plantin, A. Ortelius et Th. Zwinger. Dans la correspondance de Postel avec Théodore Zwinger (Sloane, 1413, ff. 93-115), classée et résumée par Kvačala, *Postelliana*, pp. 95-115, et éditée par F. Secret, « Notes sur Guillaume Postel », XI, « Quatorze lettres de Postel à Théodore Zwinger », *Bibl. d'Hum. et Ren.*, XXVI (1964), pp. 120-153, on peut relever quelques passages de lettres datées de 1566 et 1567, qui corroborent ce qu'il dit dans ce texte.

« Tibi vero hoc unum praedicens non erubescere fore ut hic 1566 Salutis annus sit quibusdam ita vehementer fatalis, ut ad eorum rubrum basis maxima rerum ponatur. Nam hoc jam publico constat facinore ad decem millium conspectum deducto probatoque contra Calvinianorum quorundam factiones sacramentarias, malum daemone obsidentem misere foeminam unam in Laudunensi episcopatu versus Remos, ita virtute et praesentia Eucharistiae fuisse fugatam cum duobus associis, ut unus exiens vitreas fenestras templi unius frangeret, alter plumbi illius quo tegebatur mator Laudunensis ecclesiae maximum laminam avulserit, tertius qui nomine Baalzebub vocari se dicit Christi praesentiam fatetur coactus in panis eucharistica specie, dum abit tam horribili tonitru percussit aures populi ut sit horribile relatu, et sensui oculorum ita patuit ut janus omnino horribilis et nigricans ita densus visus sit, ut longo spatio sit ablatas turris campanariae conspectus. Rogata porro eorum qui a Calvino stant quorum jam magna ibi copia erat, factum est, ne subisset impostura, ut episcopus qui adjurabat, cogeretur tubulatum erectum in populi conspectu erigere non longe ab altari ubi sacra fiebant, unde facta est res verior quam voluissent, et multo ad catholice redire statum. » F. Secret, « Quatorze lettres [...] », pp. 126-127.

« Sabbathianum populo Dei ad Christi INTRA NOS hic secundo adventu venturis agentibus victoriam et diuturnam pacem tota in orbe terrarum futuram, adeo monacho sentiri inter vere pios pauperes spiritu introducti post hunc 1566 Salutis annum qui vera exactiori supplicatione 3585 orationis est, introducti certissimum est. Sed de hac re videbit generalium epistolam ad Historicam Laudunensem adscriptam quam ad te mitto una cum perfunctoriae sculpta rei historia. » 1644, pp. 130-131.

58. « La nuit de la Saint Michel » : on retombe là encore sur une obsession de Postel qui se rattache à une tradition apocalyptique. Selon la prophétie de la Vierge Jeanne, (*La Vierge Vénitienne*, chap. X), le 16 octobre 1339 ou 1541, saint Michel vainquit Satan sur le mont des Oliviers. Par là a été rachetée l'humanité. Sur la prophétie appliquée à Charles IX, voir le *Libre merveilleux contenant en bref le fleur et substance de plusieurs*

et planta là le fondement de la Victoire contre Gog et Magog, qui en vérité ce jour là pensèrent, come jadis Pharaon à Moÿse et aux Israelites faire la principale desfecte du Tres-christian Roy, de ses frères, de la Roÿne Mère, et de toutz ceulx qui leur eussent /come fidèles à Dieu et au Roy Très-Christian/, résisté⁵⁹. Nous havons encores en cecy les yeulx cillez, et du voile d'ignorance cachez, par ne cognoistre, ne croire encores, que par nécessité il y a un Roy Temporel, prince de Dieu, icy bas ordonné, sur et avant toutz les Roÿs de ce monde, et par beaucoup moins croire ou sçavoir que c'est le Roy de la Gaule, DEDENS LEQUEL JESUS CHRIST VENU et habitant, au Jour Sacré ou au moins à la Veille et nuict précédente la feste de S. Michel, prince des Anges, ha voulu ce notable an 5566 de la Création du monde, monstrier contre lesdictz Gog et Magog, /comment ilz/ ont esté par ledict S. Michel desfaictz, quand Gog /le trahistre/, abusant de la familiarité du Roy Très-christian, vouloit et menassoit de faire pendre ceulx qui disoient au Roy qu'il se sauvast vistement /dedens Paris/, car les forces de Magog estoient tout à l'environ préparées pour le tuer ou prendre. Les Parisiens, come qui en vérité ont fait l'office et font, et à jamais, tant que ce monde durera, feront l'office et deivoir, non de Crucifier /come Jerusalem/, mais de recevoir et conserver leur Roy Très-christian come ladict Jerusalem deivoit faire JESUS Christ en son Premier Advent qui fut ENVERS nous, il y avoit lors 1566 /ans de Salut/, cecy ha esté de par Dieu ainsi préordoné, à celle fin que, se voulant par son Second [45] Advent (qui se fait peu à peu DEDENS NOUS)⁶⁰, demonstrier en vérité estre sur la Terre ou en

traitez tant des propheties et revelations qu'anciennes chroniques [...] et speciallement d'un Pape qui sera appelé Pasteur angelique et d'un Roy de France nommé Charles saint homme (cf. F. SECRET, « Guillaume Postel et les courants prophétiques de la Renaissance », *Studi Francesi*, 1957, p. 389).

Le texte fait allusion à l'affaire de Meaux. Le 26 septembre 1567, la Cour, installée à Meaux, apprend que les Huguenots veulent enlever le Roi : on décide donc de se replier vers Paris. Le 28 septembre (la Saint-Michel est le 29), le Roi et son entourage pénètrent dans la capitale après avoir affronté victorieusement les troupes de Condé. Pour les détails, voir *Mémoires du Duc de Bouillon*, t. XXXV, pp. 57-62 ; d'AUBIGNÉ, *Histoire Universelle*, éd. de Ruble, II, p. 232 ; J.-A. DE THOU, *Histoire universelle*, t. I, 1734, pp. 352-354. On pourra comparer le jugement porté sur l'affaire par MONLUC, *Commentaires*, VI, éd. P. Courteault, Paris, Gallimard, 1964, pp. 604, 606, 610, 629.

Postel interprète symboliquement ces faits historiques : il pose comme explication à la présence du Roi à Meaux sa volonté de se rendre sur place aux lieux du miracle. L'entrée à Paris est interprétée comme « l'entrée à Jérusalem » après les « ténèbres d'Égypte », et l'affrontement avec Condé comme la défaite « de Gog et de Magog ». Cet exemple est tout à fait caractéristique de la méthode interprétative de l'auteur.

59. « La seizieme le chassa du tout dont s'est ensuyvy que le Roy est eschappé d'Aegypte le soir S. Michel, et entré en se sauvant de Magog en Jerusalem occidentale, devant icelle est occis Gog et devant cognot Magog qui ainsi s'est nommé par escript et fait proclamer par deux centz escripts de sa main ou de son mandement et peu à peu maugré d'innombrables traistres qui sont continuellement avec le Roy descouvraynt ses secrets aux rebelles et reliquats desdits Gog et Magog s'en sont ensuyvies les victoires au dict Roy a cause qu'il ordonna au marchez pres Laon faust mis en lumiere combien que nul de ses courtisans ne pages ny ha voulu entendre et ne s'est trouvé en la Gaule qui se soit soucié de luy obeir, sauf celui qui ha escript cecy » (B.N., mss., Lat. 3399, f. 38 sqq.).

60. Thème de la mutation intérieure qui est fondamentale dans la pensée théologique de Postel, lors de sa crise de 1547-1552 (cf. *La Vierge Vénitienne*, chap. XII, « Histoire de la Mutation du Premier Né au monde »), et qui sera repris sous une forme plus vaste, englobant l'humanité, lors de l'épisode de 1566 (cf. lettre « à Th. Zwinger » du 3 février 1567).

Terre come au Ciel Roy JESUS Christ, par fait et par œuvre et sans parler le monstrier, faisant à tout l'univers, quant il l'entendra, cognoistre qu'il y ha en ce bas monde un souverain Roy, /DEDENS le/ quel par GRACE DU SIGNEUR, combien que ledict Roy soit come les autres homes pécheur, JESUS Christ se veult telement monstrier qu'il luy est présent, come au premier Roy du monde inférieur, qu'en ce faisant il ha déclaré non seulement le Roy de la Gaule estre Très-christian et Enemi mortel de toutz et quelconques hérétiques, mais aussi la Sacrée et notable nuict du SECOND SORTIR des Ténèbres et Spiritueles Tribulations de la Grande Egypte dond ha esté il y ha plus de troys mille ans prophétisé, et davantage la sollicitude de l'Archange ou Ange du Grand Conseil de Dieu S. Michel inséparablement uny à son chef Jésus-Christ, et davantage pour déclarer que la cité, qui par ses œuvres Très-christianes Catholiques se fait cognoistre en vérité estre JERUSALEM, par conséquent monstrier très clairement que c'est en ce temps icy du Sixieme millier, Sixieme centenaire, Sixieme dixaine, et Sixieme Unité qui sont 5566 depuys la Création du monde, Gog et Magog sont en vérité les forces qui lors de leur mauldicte intention devant Paris déboutées ont confermé la Divine préordination, et qu'il est un Roy à toutz autres Supérieur, et une cité véritablement par œuvres Jérusalem et un peuple aisé de ce monde qui ha la Base de sa force à Paris telement posée que de là en tout l'univers la Gloire du Règne tres-Christian s'estendra.

Du Terrible et notable présage de malheureuse mémoire, Loys de Bourbon, par douse⁶¹ vingtz bulletins fait à Paris, de son ordonnance ou commandement.

[45 v^o] Du temps du grand Roy François, quant la grand Blaque⁶² fut à Paris faite par les menées /d'un entrepreneur dict/ /de Rouvet/ à un teston pour bulletin, à cause des choses belles et exquises /que banque-routiers ou autres y mirent à l'adventure/, entre les autres, le Prince de Condé, Loys de Bourbon⁶³, par je ne sçay quel Esprit, /come il est à conjecturer souverainement meschant/, y mist jusques à douse cents

61. Après /douse/, /centz/ raturé.

62. Blaque : sorte de loterie. L'importation en est italienne : au xv^e siècle, dans la péninsule, s'étaient développés ces jeux fondés sur un tirage au sort entre cartes marquées et cartes blanches (d'où le nom de *blaque* issu de l'adjectif *bianco*). En 1533, le système des blanches fut introduit en France ; en 1539, François I^{er} octroie à Jean Laurent le privilège d'établir des loteries. Le succès de ces premières loteries ne dut pas être très important, car en 1541 le Roi abaissa les droits que percevait l'Etat. Par contre, le Parlement eut à intervenir assez fréquemment pour réprimer les fraudes, en particulier pour surveiller la proportion entre les lots proposés et les bulletins mis en vente (cf. M. TERRAS, *La Loterie racontée par l'image*, Paris, 1936 /guide de l'exposition du Musée Carnavalet/). Pour le déroulement du jeu au xv^e siècle, on peut se reporter à E. PASQUIER, *Recherches de la France*, Paris, 1621, livre VIII, chap. XLIX, « Entendre le numero », pp. 760-761. Plus récemment, Ch. TERRASSE, *François I^{er}*, t. III, Paris, Grasset, 1970, pp. 26 sqq.

63. Postel a rendu responsables de sa détention les « innombrables traistres qui sont continuellement avec le Roy ». Ceux-ci sont dirigés par Louis de Bourbon, prince de Condé, « Magog », qui « s'est ainsi nommé par escript et fait proclamer à Paris par 200 escripts », en tentant d'enlever le roi à Meaux en la nuit « à jamais observable de la Saint Michel » (B.N., mss., Fr. 2114, f. 32 sqq. ; Lat. 3399, f. 38 sqq. ; Lat. 3678, f. 44 v^o).

Bulletins, ou come d'autres disent douse vintz, ou combien ils fussent, cela n'y faict rien, toutz en une sorte /disant/ Loys de Bourbon Magog⁶⁴ ou Magoth⁶⁵, ce qui fut de plusieurs noté dès lors /pour quelque/ mal présage. Et véritablement qui consydérera les choses, icy, en ce Règne très-christian, /pour le Nom au moins Souverain de ce monde advenues/, et sur tout, contre le Roy, et contre Paris, et contre la Théologie, et qui est le pis, contre l'Eglise /par luy ou soubz luy perpétrées à son advènement/, et les Massacres, et homicides des gentz d'Eglise et des Catholiques personnes, /les voleries, les saccagements/ qui ont esté faictz tant à cause de luy, come des /dissimulées, cautes, prudentes, encouvertes menées qui en vérité estantz contre le Roy Très-christian sont/ de Gog⁶⁶, qui le mit en besogne pour /latentement/ contrarier à la puysance Adversaire aux hérétiques, il jugera /clairement que c'estoit/⁶⁷ le maudict Esprit, qui luy et les siens, autant qu'ils luy ont esté adhérentz à sa faction, /par ce Nom horrible/ mettant en sa Subjection /ledict prince sans scavoir qu'il disoit/, luy faisoit proférer le Nom duquel il ha practiqué la Vérité. Car quant le plus meschant home en qualité de prince qui onc fut au monde, voyre accompagné de toutz les meschantz de son temps, seroit mis en comparaison au regard de ce que /ha ordonné ou permis ou/ faict Loys de Bourbon, jamais n'y eut home au monde plus digne du nom de Magog, /et principalement/ quant à assiéger la Vraye /et en sa foy invincible/ Jérusalem, qui sans doute, est la Très-christiane Eglise/ en sa principale Base ou cité munie⁶⁸ à Paris, /de ce que ha esté en vérité Loys de Bourbon, Stilicho le Vandale fut de son temps estimé estre l'Antéchrist/ ou Gog⁶⁹ et ses Vandales et Huds ou Huns Magog, /selon les Livres Sibyllins⁷⁰, lesquelz à ceste cause il feist/

64. Interprétation très personnelle de la prophétie apocalyptique concernant Gog et Magog. Le point de départ est *Ezechiel*, XXXVIII et XXXIX, et *Apoc.*, XX, 7-10. On interpréta d'abord comme une invasion des peuples orientaux assiégeant les tribus d'Israël, puis le sens allégorique s'amplifia. Au XVII^e siècle, les Protestants voient en Gog et Magog deux ennemis (l'un découvert, l'autre caché) de l'Eglise: ils précisent en déclarant qu'il s'agit de Mahomet et du Pape (cf. Nicolas VIGNIER, *Théâtre de l'Antechrist*, s.l., 1610, chap. XXXI). Les Catholiques y voient le Turc et l'Hérésie. En fait, l'utilisation métaphorique des termes s'est si largement répandue qu'elle finit pas désigner tout adversaire théologique.

65. « Magoth »: il s'agit d'un jeu de mots à résonances « émithologiques ». L'animal appelé magot était souvent doté de caractéristiques grotesques ou diaboliques; le magot de l'Avare est à mettre en rapport avec les opérations frauduleuses de Louis de Condé; en outre, les Goths furent longtemps considérés comme l'incarnation historique de Gog (selon Saint-Ambroise, d'après Florimond de RAMOND, *l'Antichrist*, chap. XVIII). Postel aurait fabriqué un « Magoth » à partir de Magog, et aurait joué sur la valeur polysémique du mot. Un peu plus loin, Postel désigne par « Magoth » le nom du « temporel Antechrist », sans doute en raison du goût que doit manifester l'Antéchrist pour l'argent (*Daniel*, XI, 43).

66. Selon certaines interprétations, Magog désignerait les menées découvertes contre l'Eglise et Gog les subversions secrètes (voir note 64).

67. /Clairément que c'estoit/ remplace /qu'on/ raturé. Le sens étymologique, *fortifié*, convient en contexte.

68. Première rédaction: ou Gog et /Magog/ ses Vandales.
70. Les livres sibyllins jouissent au XVII^e siècle d'une considérable notoriété. Sébastien CASTELLON en avait fourni une traduction latine annotée (*Oracula Sibyllina*, Basileae, 1546), plusieurs fois rééditée. Postel a utilisé leur matière pour ses *Merveilleuses victoires* et ses recueils de prophéties concernant l'avenir de la monarchie française. Voir aussi: H. de RAMOND, *L'Antichrist* (chap. XV).

brusler, et autant qu'il peut /exterminer en l'univers, et sur tout à Rome, mais si ses Vertus estoient parangonnées avec celles qui de nostre temps ha attiré en sa maison Loys de Bourbon, /et pratiqué que le Roy, duquel il manioit l'espée, feust protecteur des Hérétiques appuyez sus ses nepveux/, véritablement Gog quiconque puyse estre souverain /en Temporelle Autorité après le Roy et/ hypocrite, et tyran en la Religion Christiane (car Gog veult dire /Enemy hypocrite ou/ couvert, come Magog descouvert enemy de l'Eglise ou vraye Jérusalem), ne fut, ne sera jamais plus meschant, plus avare, ne caché ou cault et prudent qu'a esté /ledict Gog, bel oncle de Magog/⁷¹, depuis la mort duquel le Roy n'a /quasi (combien qu'empesché)/⁷² cessé de gagner contre les nourrissons desdicts Gog et Magog. [46] Or, pour autant que /l'évasion du Roy et/ la Victoire et desfaite de la faction de Loys de Bo/urbon est le signe de l'entrée du /Sabbatisme⁷³ ou du/ nouveau monde, et de la Seconde et dernière sortie d'Egypte /ou Hagarine⁷⁴ Faction d'Ismael/, car voulant desfaire le /très-christian/ Roy, par la Magogike faction /ou Gogike menée/, et voulant affamer, en assiégeant Paris, qui sans aucune doute est⁷⁵, (et)⁷⁶ par /souverainement bon œuvre de la foy, ha/ Mérité la vraye Jérusalem, lors son premier et très Vulpin et Trahistre Chef Gog, fut desfaict devant Saint-Denis⁷⁷, duquel /combien que, sans penser à aultre qu'à son œuvre et desseing/, il vouloit, pour faire sa maison, desfaire la Doctrine /du dict Saint-Denis jadis nommé Mon Jove⁷⁷, qu'on dict Monjoye Saint-Denis/, en l'abolissant à Paris, ce faict de ceste imposition de Nom de Magog ne se doit pas, /voyant telz cas/, ignorer. Car qui ignoreroit la grandeur /ou qualité/ du Vaincu ne scauroit cognoistre la qualité ou grandeur de la Victoire du Vainqueur, come qui ne cognoist le péché combien il est grand, ne scauroit quel Mérité il y a à observer ce qui est escript: « RECEDE A MALO /id est maxime a maximo et pessimo/ et Fac Bonum », c'est à dire: « Retire-toy du mal

71. « Ledict Gog bel oncle de Magog », addition à l'interligne supérieur qui remplace /Anne de Montmorency/ raturé. Louis de Bourbon (Magog) est en effet le neveu de Charles de Bourbon (Gog), le connétable coupable de trahison pour avoir épousé la cause de Charles-Quint. Postel lui reproche également son influence pour la signature du concordat de Bologne, par lequel le roi de France acceptait de reconnaître la suprématie du Pape sur le Concile.

72. /Quasi (combien qu'empesché)/, addition à l'interligne supérieur qui remplace /jamais/ raturé.

73. D'après les textes prophétiques, la chute de Gog doit être suivie d'une manifestation de Dieu à son peuple (*Ezechiel*, XXXIX, 25-29). Sur le plan des faits, « l'évasion du Roy » correspond à la sortie de Meaux, sa « victoire » et la « desfaite de Loys de Bourbon » aux combats où s'affrontèrent les Suisses recrutés par la Cour et les troupes de Condé, aux portes de Paris.

74. « Hagarine »: du nom d'Agar, la servante égyptienne qui donna Ismael pour fils à Abraham (*Gen.*, XVI).

75. L'addition entraîne une incorrection explicable: Postel avait d'abord écrit « est par Merite Jerusalem ». L'addition entraîne la transformation du nom Merite en participe Merité (l'accent est très nettement marqué). Il manque un mot de liaison entre les deux verbes est et ha dont l'un est extérieur à l'addition.

76. Allusion soit à la bataille de Saint-Denis, le 10 novembre 1567, soit aux combats qui se déroulèrent aux portes de Paris en septembre.

77. Première rédaction: Mon Jove /en Jesus Christ/.

/Souverain ou très meschant/ et faitz bien ». Or, come ainsi soit que le plus grand mal du monde soit l'hérésie ou l'infidélité /contre Dieu et l'Eglise/, et le plus grand bien soit la Fidélité à Dieu et à L'Eglise, et par conséquent le plus meschant /home/ du monde est l'hérétique ou l'infidèle, je ne doute nullement que Loys de Bourbon ne soit quant au souverain Règne de ce monde du Royal Sang duquel il /estoit ou/ se présuimoit estre, come très meschant /descendu ou devenu/ du tres-saint ancêtre Saint Loys (véritablement /come Seigneur de l'univers dit Chaldé ou Chold/, bien nommé Chlodovic ou Chaldevic). Le comble des meschants et Hérétiques princes desquelz nul ne se list havoit esté en France /hérétique tel qu'il mourust obstiné/ depuys Chlodow ou Clovis. Et véritablement l'ayant son Saint disayeul Loys en juste ire et courroux Emancipé /en la postérité du premier duc de Bourbon⁷⁸, luy ostant le Nom Masculin de Gallois ou Vallois⁷⁹ pour luy bailler celluy de Beatrix de Borbon⁸⁰ sa femme ravie, la bourbeuse⁸¹ malédiction et la raison des fleurdelis Barrées⁸² et/ come par profesie por luy⁸³ /faulsées, s'en est ensuyvie, en ce que de luy-mesme s'est appelé Loys de Bourbon Magog ou Magoth come le Vulgaire dict le Nom du Temporel Antéchrist. En CE, ou en CECY véritablement est l'œuvre de Ce cœur premier vivant et dernier mourant du Très-christian Roy Charles de Gaule ou de Vallois⁸⁴, qui ha, /combien que par ses domestiques et plus proches très fort empesché/, sans penser à la Grandeur d'un tel œuvre, occis et Gog et Magog, entrant de l'Egypte /ou Ténébreuse puysance/ en la Terre Sainte de Jérusalem. Car estant ainsi qu'il fault cognoistre et nomer les /choses et sur tout les/ homes, les estatz et les citez de leurs œuvres souveraines, certainement la Gaule est la vraye terre d'Israel, là où le Roy d'Israel Jesus par le Très-christian /Nom de son Terrien ou bas/ Règne, et Paris est véritablement Jérusalem par le maintien de la Religion et Foy vrayement Catholique, et pour la Desfense du Souverain Christ du monde, et la Royale maison est La Rocca, /ou citadelle et chasteau/ de Zion.

[46 v°] Que CE qui en vérité est Premier pour Mettre ou Remettre et Reforme l'Ordre au monde est le Règne d'Israel, come le Très-christian Gaulois ou François.

78. Il s'agit de Robert de Clermont, le sixième fils de Saint Louis, qui épousa Béatrice de Bourbon, fille de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon.

79. Postel joue sans arrêt sur les affinités phonétiques des noms qu'il force souvent pour sa démonstration : il en est de même pour la Loi Salique qu'il appelle *Loi Gallique*, et pour le nom des Vallois qu'il associe à Gaulois.

80. Nouvelle utilisation de la fonction polysémique du mot *Barrées*, terme héraldique, utilisé dans un sens moral (*faulsées*).

81. Le début de l'édiction est raturé. On peut distinguer sous les ratures les mots *[du royal /.../ come Barrées]*.

82. « *Charité de Gaule* » : à mettre en rapport avec les prophéties du *Livre merveilleux*. Cf. F. Sacret, « De quelques courants prophétiques et religieux /.../ », *Revue de l'Histoire des religions*, 1967, p. 7, et « Guillaume Postel et les courants prophétiques de la Renaissance », *Studi Francesi*, 1957.

Les souverains promoteurs de la cause de Gog et Magog, au livre qu'ilz appellent « *Catalogus testium Veritatis* »⁸³, en premier lieu fondent la force et Base de leur Anarchique menée en une Ignorance qu'ilz praesupposent très faulxement havoit esté en toute l'Eglise qui estoit convenue ensemble pour veoir le fait de la Glorieuse Retraicte ou de l'Ascension de nostre Seigneur, quant toutz d'un consentement /luy/ demandèrent : « Sera-CE en CE temps que vous Restituerez le Règne d'Israel ? »⁸⁴. C'est donc un des principaux et premiers poinctz de la Vérité Victrice ou Surmonteresse de l'Egyptiacke ou Ismaelike faulseté, lequel il fault que CE qui est premier mouvant et dernier mourant destruisse et monstre estre faulx : QUE L'EGLISE DU ROY des Roys aye ERRE, et principalement là où toutz les Apostres et Disciples et la Glorieuse Mère de Dieu et plusieurs aultres saintes Femmes ensemble estoient Unies à proférer la dernière Parole que jamais en sa corporele présence ilz dirent. Combien donc que nostre Seigneur respondist non pas du REGNE d'Israel, mais seulement du temps, disant : « Ce n'est pas à vous de cognoistre les Temps, et momentz lesquelz le Père ha constitué en sa puysance, mais vous me ferez tesmoings, ayant receu la Vertu du Saint-Esprit, en Jérusalem et en toute Judée, et en Samarie, et jusques à L'Extrémité du monde », ce que leur ayant dict, il fut Elevé, et une nuée le recevant l'osta de Leur veue⁸⁵ ; combien donc qu'en les reprenant du Temps, par ce qu'il appartient au seul Dieu à le scavoire, il ne leur dist jamais : « Il n'y ha point de Règne d'Israel qui se doibve icy Restituer », ains en se taisant de ce, conferma leur dire, car il y ha un Règne d'Israel Temporel, qui /doibt estre/ icy bas en ce monde, là où Satan tout destruit et destitue, pour lequel icy bas Restituer Dieu ha Emané de Soy ce monde en Une tres parfaite Intelligence qui est Nature, posée pour monstre la Gloire de Dieu, du tout en la Malignité de Pharaon, Prince de ce monde, afin qu'en le surmontant par la Force du Règne d'Israel Dieu absolument demonstret sa puysance. Donc estant ainsi que le Règne d'Israel en vérité se doit Restituer, de laquelle chose le seul Dieu Trinin et Unitrin cognoist le temps, il fault que le Règne d'Israel et celluy [47] de la Gaule, en tant qu'il est Très-christian, soit le mesme⁸⁶. Car estant chose très certaine que le mesme Droict est et appartient à Jésus Christ, d'estre ROY des Juifs /et d'estre Roy d'Israel, là où Luy avec ses douze Apostres assis sur douze Sièges en Rond, dont il est le Centre, le Père Ethernel, la Conférence, et le Saint-Esprit l'Union et Composition, jugera à jamais les Douze Tribus d'Israel, il fault par cela que son Advent de la Tribu de Judah pour en croix faire l'Entrée triumpante ENVERS NOUS de sondict Règne très vertueux, soit seulement à celle fin que son aultre Règne cinq foys plus grand que

83. « *Catalogus testium veritatis* » [...], ouvrage apologetique protestant (Nicolas VIGNIER s'y réfère dans son *Théâtre de l'Antechrist*, chap. XXX), composé par Flacius Illyricus et publié à Bâle, chez Oporin, en 1556.

84. *Actes*, I, 6.

85. *Actes*, I, 7-9.

86. Sur l'assimilation des prédictions concernant la restitution du règne d'Israel et l'établissement de la monarchie universelle, sous l'égide du Roi de France, voir *Le Cantélabre*, p. 394.

le Premier dict des Juifz, et s'appellant le REGNE d'ISRAEL, soit Veu en tout le monde /estre/ Restitué come soubz les 12 Signes du Ciel au commencement il fut Institué. Ce que je le nome quinduple ou cinq foys plus grand que le premier, c'est par ce que Deux Tribus Catholiques, Judah et Benjamin, estoient en estre quant l'an 4000 du monde Créé, il fut crucifié et par Caesar en Pylate appelé Roy des Juifz pour estre ainsi par le Droict Civil et Sybyllin Romain confessé quant le Juif le renioit. Or deux sont la Sixième partie des Douse tribus. Donc les dix Tribus d'Israel estant retournées en son obediencia à fin que Luy par Ses 12 Apostres juge à jamais les douse, et non seulement ou les deux de Judah et Benjamin, ou les Dix aultres /qui font cinq foys plus que les deux aultres et la part de Benjamin en Egypte/, il fault qu'icy bas sondict Règne Second, Gauloys, Noachin ou Très-christian soit Restitué soubz le Nom du Règne d'Israel. Et est ainsi constitué l'ordre, que Jérusalem première ou Juifve, Jérusalem Seconde ou Venize, substituée à Rome lors que par Genserich ou Ghizerc Reich Rome fut desfaicte, et Jérusalem Tierce, à Paris, là où est la Base et force du Règne Très-christian, sont les Troys premiers Sièges⁸⁷ come le Chef, le Mosaïke cœur, et le Foye ou Roignons Elians qui tout jugent, distribuant par le Foye et coulant ou repurgeant et chastrant par les Roignons, soubz le Sacerdotal Roy en Jérusalem seront subjects les Patriarches⁸⁸ de Cambaleg⁸⁹, Samarcand et Moscovie, soubz Venize ou Rome les Troys Sièges de Chamesie⁹⁰ ou Afrique, en Marroch, en Chassum⁹¹ et en Motapa⁹², soubz Paris Messico, Peru, Chasdia⁹³, et les Souveraines Isles

87. Sur le transfert vers l'ouest du siège de Jérusalem, ressuscitée un temps à Rome, Venise et Paris, cf. *Les Raisons de la monarchie*; et, plus précisément sur Venise: « Les reliques des bons et vrayz Catholiques fuyant les Arrhiens fureurs des Gauths et autres Veendalikes postes fondèrent lors à Venice des reliques d'Aquileia Rome Nouvelle, et non pas Constantinopoli, lan que Genserich apres troys ruines et sacs rasa Rome (B.N., ms., Fr., 3678, f. 33).

88. « Le Sacerdotal Roy »: il s'agit du Pape Angélique, annoncé par la prophétie de Beatus Amodeus sur laquelle s'est agitée l'imagination de Guillaume Postel. Par analogie avec les douse tribus d'Israel réunies sous une seule Loi, et avec les douse apôtres rassemblés autour d'un seul Christ, Postel songe à la reconstitution de l'Eglise divisée en douse patriarchats unis sous l'autorité du Pape Angélique rétabli en son siège initial en Jérusalem.

89. « Cambaleg »: Cambalay, ou Cambaley. L'actuelle Pékin qui sert aussi à désigner la province dont elle est capitale.

90. « Chamesie »: nom donné habituellement par Postel à l'Afrique, en souvenir du partage effectué entre les trois fils de Noé. Cf. *Cosmographicae disciplinae compendium*, Basileae, 1561, « De Chamae Africae ambitu et figura »; il précise dans un inédit: « La terre de Cham se doit dire Chamie ou Chamesie plustost qu'Afrique » (B.N., ms., Anc. F. Fr., 2112, « Cosmografie », f. 6).

91. « Chassum »: (ou Asum), une des capitales du Royaume du Prêtre Jean. La graphie choisie par Postel s'explique sans doute par référence à *Chussian*, terme par lequel il désigne l'Éthiopie et l'Afrique Noire: « Prisci libri, et maxime Zohar et Thalmud, tradunt sua impietate excommunicationes et haeresei Chussim, id est nigros istos fuisse Aethiops Israelitas »: « Deus Chassum fillum afro colore voluit nasci, unde stirpe caeteri descendunt Aethiops » (*Cosmographicae* [...], p. 29).

92. « Motapa » (ou Benomotapa): région située dans la partie occidentale du royaume du Prêtre Jean. « En ceis partis seroit opportun constituer une des 12 Sieges patriarchales, Virum Benomotapa ou Bagamidry, l'autre en Maroc et la tierce en Chassum lieu souverain du Prêtre Jehan » (G. POSTEL, *Le Sommaire ou epitome de la Cosmografie*, B.N., ms., Anc. F. Fr., 2112 f. 16 v°).

du monde. Ainsi soubz un Seul Souverain Roy qui, par son Second Advent vient DEDENS NOUS, le Règne d'Israel sera Restitué en ce présent monde telement que l'Evangélique Sentence de l'Evangile du Règne qui dict: « Amen », c'est à dire: « per artem » [47 v°] « vous qui avez tout abandonné pour me suyvre, et m'avez ensuyvy quand le Filz de l'homme en la Régénération s'assiera en la Chaire de sa Majesté » (qui est en vérité d'estre très parfaitement cognu, Logé et Recogneu dedens Nos cœurs humains, CAR LE REGNE DE DIEU EST DEDENS NOUS), « lors vous serrez aussi sur douse sièges jugeant les douse Tribus d'Israel ». C'est pour quoy ce très prudent Evesque de Jérusalem S. Jacques, nommé frère de nostre Seigneur, ha escript en vérité à tout le Genre humain soubz le Titre des Douse Tribus d'Israel⁹⁴, combien que lors, come j'ay escript, il n'y eust que deux Catholiques qui feussent retournées de Babylone, sobz le cry du peuple desquelles nostre Seigneur fut crucifié. Et à ceste cause ne voulut notoirement nomer le propre Nom de nostre Seigneur, ne mesme par circonstance manifester plus de l'une Personne que de l'autre, sauf qu'au lieu là où il escript: « Et la fin du Seigneur, vous l'avez veue ». Donc estant chose du tout très certaine que CE qui est premier en la Reformation, c'est le Règne Très Christian de la Gaule ou de L'Eglise Gallicane, et semblablement ce qui y est Premier, c'est le Règne d'Israel, il fault que, ayant esté le monde présent Créé pour Adam, qu'Adam en son Surnom se nomast Adam Israel Gauloys, c'est ce que véritablement très bien escript Moysse en son dernier Cantique Deut. 32, au verset 8, disant: « Quand le très hauli divisa les Gentz ou peuples, qui est quand il separoit les Filz ou les Enfants d'Adam, il constitua les Termes ou bornes des peuples au Nombre, ou selon le Nombre, des enfantz d'Israel », et les 72 Interprètes pour monstrer que les vrayz Israelites seront ou desja de tout temps estoient semblables aux anges de Dieu, ont tourné: « selon le Nombre des Anges de Dieu ». Donc il nous fault conclure que come soubz douze Chefs en 12 Tribus sont par les 12 Enfantz de Jacob fondées et 12 Apostres soubz un Jésus Christ, aussi il y ha 12 Chefz Angéliques des 12 signes soubz un Seul Dieu qui fait en l'univers quatre Triplicitez, et Troys quadruplicitez⁹⁵, soubz lesquelles il y a mille millions et dix milliartz

93. « Chasdia »: il s'agit d'un nom inventé par Postel pour désigner une « Ile » de l'océan indien ou pacifique située « entre les Moluques et le Pérou ».

94. « De Chasdia Insulam esse, quacunque forma sit, dubium non est » (*Cosmographicae*, p. 4). « Utinam est ad Eucenorum pars illa magna illius terrae, cui Chasdia nomen impositum » (*Ibid.*, p. 33). « Chasdia qui est vers le Gond ou Pole Austral, ainsi appelée à cause que de la Meridionale partie ou Australe proceda la Misericordia dicit Chasdia » (B.N., ms., Anc. F. Fr., 2112, f. 6).

95. L'épître de Jacques s'adresse en effet « aux douse tribus dans la Dispersion ». L'interprétation « à tout le genre humain » est courante.

96. La relation entre l'un et le multiple est exprimée et développée à maintes reprises dans *Le Candélabre*: « Ainsi de quatre est fait ung, de là où procede la science et non entendu Quaternaire de Pythagore. Et ce quaternaire est signifié par les quatre lettres du très hauli nom de Jehovah, comme en la Mercavah se voit » (p. 365).

Triplicitez et quadruplicitez sont deux éléments clés de l'hermétisme mystique de Postel. *La Mercavah du Candélabre* est en relation avec le nombre 4. Le nombre 7 se divise lui-même en 3 plus 4. La quaternité joue également un rôle dans la division de l'histoire,

de centz de Mille (c'est-à-dire innumérables) qui luy servent audict Règne d'Israel, donc il fault qu'aussi bien au Très christian Règne des 12 Pères de la Gaule y aye multitude innumérable qui mette en avant RESTITUANT le Règne d'Israel après les Six en mille, Six en cent, Six en dix [48] ou en dixaine et Six en Unité, c'est à sçavoir après le 5566^e an depuys nostre plus longue et haulte Mémoire de ce présent monde.

Come il fault que CE ou CELA qui est premier entre les quatre Triplicités respondant au feu donne la Base au Règne Reformé d'Israel.

Comme je disois peu devant, que la plus haulte ou longue Mémoire de la Création que nous ayons par les Livres Sacrez, ce sont 5566 ans (car come estre un Thésaur et n'estre pas cogneu /ou pas/⁹⁶ estimé pour tel, et avoir esté innumérables ans une chose, sans que par escript en soit faicte et gardée la mémoire, c'est tout un come rien, car l'humaine cognoissance est la Mesure de l'Essence des choses), aussi nous fault-il sçavoir que, come entre les quatre Elementz le Feu est le Souverain, qui par sa douceur nourrist tout en chaleur naturelle, et par la violence destruit tout⁹⁷, aussi en la Magistrale Triplicité qui est d'Aries, de Leo et de Sagitaire, ou du Signe /du/ Bellier, du Cordial ou haultain et fort Léon, et /du/ Sagitaire, la force du susdict Règne d'Israel est posée, et ensuite le feu; là au regard du Méridien de Jérusalem ou pour le plus loing de /celuy de/ Susa ou Susiane, oriental limite de la Suriah ou Surie en Perse, la quarte partie du monde respondant à 3 signes ou 90 degrez en l'horizon est la Souveraine⁹⁸. C'est pour quoy ce Dieu infini en la Judée en Jérusalem, vers le Vent Maestrale ou Magistrale que nous disons Nordoest, havoit ordonné que la face de tout prestre Sacrifiant, come aussi de l'animal couché qu'il Seignoit feust tournée, et par la mesme Raison JESUAH en sa croix voulut inclinant vers icelle part le chef rendre l'Esprit, monstrant que de ceste par devoit estre Restitué et Ressuscité le Spirituel et Temporel Règne ensemble, qui est le Règne Très-christian ou Israelogallique, affin que non en vain se monstre estre faicte ceste dernière Respiration de tant d'aigneaux come furent

la répartition des sociétés en quatre ordres, et la tradition illustrée par ailleurs dans les écrits de Charles de Bouelles : « Ainsi tout le message du monde est père, mère, fille, » (*Candélabre*, p. 405). On peut également se référer à des textes inédits : « Clarissima demonstratio quod unitas simplicissima possit minus esse quam quaternio, in sua bonitate aut agendi proprietate » (Sloane, 1412, f. 184). Cf. également *In Ordinationis* (Sloane, 1411, f. 394 sqq.); *De Universitate* (Sloane, 1412, f. 120 v°); *Tabula aeternae ordinationis*, qui reprend la division de la nature en quatre; et, sur les rapports du quatre et de l'un, Sloane, 574 A, f. 19 sqq.

⁹⁶ /Ou pas/: addition à l'interligne supérieur qui remplace /et/ raturé.

⁹⁷ Idée exprimée dans *Abrahami Liber Jezirah*, l'alliance du feu et de l'eau étant associée au sang : « Aqua in quem agit Calidus spiritus Vegetator, sic in omnibus individuis vita potentibus est Humidum cum Calido. Ita ab igne Rubro qui est Aqua Solium gloriae Dei est compactum » (p. 3).

⁹⁸ Sur la triplicité du Lion, du Sagitaire et du Bélier, cf. *les Raisons de la monarchie*, XIX-XXII. « D'autant que la première triplicité du Ciel tenant les signes d'Aries, Leo, Sagittarius principalement focté son influence sur les Celtes (qui jadis de leur nom firent a cause de leur droit de souveraineté nommer toute l'Europe) il y haura advantage en l'Empire temporel de Jesus (Apologia, p. 84).

1.127.310 agneaux⁹⁹, sans ceux des Sabbaths et festes solemnelles, et sans les autres agneaux qui sont plus que le double, et sans le général Esprit du Sauveur du monde, ains pour un effect le plus noble qui fut jamais, sauf la Rédemption et ce qui en despend, l'Eucharistie et la croix. C'est à celle fin que l'hom voye clairement pour quoy Chyram, Roy [48 v°] de Tyrus et de Sidon, et par conséquent de Sarephtha, ville ou cité des Sydoniens, de là où estoit la Sarephthaine veuve qui receut Elie, et luy bailla de sa farine et de son huille par un temps, par deux temps et par demy-temps fort long¹⁰⁰, ce Roy, disois-je, telement ayda à Salomon à bastir tant le Temple de Dieu come la Royale maison de la fille de Faraon¹⁰¹, qu'il n'y eust ne pierre ne charpenterie mise en œuvre que ledict Roy de Tyrus (qui en Ezechiel est le Diable et le Prince de ce monde traictant pour plaisir humain et publiq les choses Natureles et Sensueles¹⁰², n'aye taillé et préparé ladictie pierre et Boys. Or pleust à Jésus-Christ que le monde eust l'Entendement ouvert à considérer combien la povre Veuve Sarphatine, combien que la moindre Personne et Cité ou habitation du Principat de ce monde Posé en la Balie¹⁰³ et malignité de Satan prince du monde, ha despendu de Biens temporels pour avec Salomon faire la Police tant Ecclesiastique come civile, Je m'assure que tout le Règne /et Reste/ du monde n'est pas tant sorti de démonstration come de la Seule Province Celtica qui contient avec toute l'Europe la partie Septentrionale d'Afrique et l'Occidentale d'Asie, come qui est orientale à la Souveraine Mer. Je dis l'Europe ou Japetic, et non l'Asie seulement, là où ne touche pas d'occident la grand mer océane, ains le seul petit estang de la mer Méditerranée, beaucoup moins se peut entendre, come Ezechiel chap. 39, verset II, dict « ladictie mer là où auprès sera desfaict Gog duquel le Camp ou Exercite est estendu comme Carène de la mer », s'entend d'une cité Hamona à l'Orient de la mer Morte de Sodome et Gomorre come quelques uns pires que Juifz exposent. La Septentrionale partie de la Chamesie ou Afrique et toute l'Europe ou Japetic, mais par excellence la Gaule et l'Hebreic ou Hiberic qui est Hespagne est la province Très-catholique et Très-christiane, là où de comun accord l'un et l'autre peuple come Vray Celtibère ha en

⁹⁹ « 1127310 agneaux ». La métaphore des agneaux, d'origine biblique, désigne les jours vécus, d'après Exode XII (*agni occisi ab origine mundi*). On trouve, dans un autre texte de Postel, un calcul analogue concernant la somme des jours et des nuits dans la vie du Christ : il s'agit d'une notation sur la dernière page de *Revelatio admirabilis de Sicut alterius seculi* (B.N. Rés., D 5042). Cf. F. Secrer, « Notes sur Guillaume Postel », *Bibl. d'Hum. et Ren.*, 1964, p. 144, note 7.

¹⁰⁰ « Par un temps par deux temps et demy temps » : expression apocalyptique (*Daniel*, VII, 25) qui exprime la durée de l'histoire du monde. « Or ayant esté jusques luy par Un temps de 1547 ans, de la Loy de Moysse au premier Advent qui fut ENVERS NOUS, jusques à son Second qui est par divers degrez de communication de tout temps, et sur tout depuis l'an 1547 de Salut DEDANS NOUS, et depuys la moitié du premier temps qui seroient en tout 825. par ce que le Ciel par Elie estoit serve » (B.N., ms., Lat. 3678, f. 34 v°).

¹⁰¹ *Rois*, I, V.

¹⁰² *Ezechiel*, XXVIII.

¹⁰³ « Balie » : autorité, puissance (mot vieilli au XVI^e siècle, il sera néanmoins encore utilisé par Montesquieu).

vérité rompu Gog et Magog, méritant par ce le Nom de Très-christian Catholique, et par cela la Cité et civile convention de s'opposer si royde audict Gog s'appelle « Hamonah », c'est-à-dire la Numération de « He », la Sainte et sacrée lettre [49] quarte du Saint Nom Divin, laquelle est la Semence de tous les Justes et fidèles Israélites qui par foy sont enfantz d'Abraham, de Sarah et de Iehoseph, qui toutz troyz come Josué ont en eux ladictte lettre par vertu selon qu'il est escript en Genèse, chap. 47, verset 23, car là où nostre Version comune (fort esloignée de l'Hebreu jusques à plus de douze centz passages desquelz cestuy-cy est l'un) dict : « Accipite semina et Serite Agros, ut fruges habere possitis », l'Hebreu dict : « Voicy, je vous ay achetez ce jourd'huy et acquis vous et vostre terre pour Pharaon. Voycy He pour vous Semence, et vous semerez ceste la vostre terre He. » Ainsi en vérité est le texte hébraïque et ainsi l'entend et l'expose Moysse mesme qui fait et met grandissime différence entre le mot « He » pour « Ecce » ou « Voicy », et entre « Hiuch », car le « He » à cause de ce mystère n'est que deux foyz en la bible, icy et en Ezechiel chap. 16, verset 43, là où nous havons : « Et pour ceste cause j'ay mis tes voyes en ta teste », il y a ainsi en l'hébreu : « Et davantage je moy He ay mis ou posé tes voyes en ta teste ». Le mystère de ladictte quarte Lettre du très hault¹⁰⁴ signifie la Très sainte et Première Emanation ou Intelligence de Grace qui despand des Troys Divines Persones laquelle est l'Image et la Similitude de Dieu de laquelle nous toutz, soit que nous y pensons ou non, sommes semez, et par la grace de laquelle nous faisons nos actions, si en bien pour bon loyer, si en mal pour mal. Car c'est la Mère Nature et Grace ensemble qui nous donne la liberté, à celle fin que, combien que ce povre nostre corps soit tout posé soubz Chyram qui le dole¹⁰⁵ et le taille et l'accoustre proprement par Povreté, Mespris, et Martyres ou douleurs innombrables, toutesfoys, si nous voulons, nous pouvons estre par Salomon posez ou au Temple sacré, ou au Temporel Bastiment de la Politique Fille de Pharaon¹⁰⁶, quand l'un et l'autre Edifice sera très beau, et devant Ephraïm, Benjamin et Manassé¹⁰⁷, en occident, nous esleverons icy l'estendard Israelogalique ou Celtibérique, telement qu'en tout l'univers s'espandra la Farine et l'Huyile ainsi que l'Esprit et Vertu d'Elie¹⁰⁸ Multipliée, que tout l'univers en Vivra et sera la Gaule et Israel, ou la Celtibérie¹⁰⁹ partout estendue.

104. Sur les spéculations cabalistiques concernant la lettre He, on peut se reporter à Beresith (Sloane, 1409) : « Intelligatur etiam in sua virtute dispositionem per He significatum, ut causa finalis mundi » (f. 163), et au Commentarius in librum Ruth (Sloane, 1409, ff. 21-22) ; De Somnariis, p. 55 (F. Secus, Bibl. d'Hum. et Rom., 1966, p. 400) ; B.N., ms., Lat. 3678 : « Jesuah ou Jesus qui est l'équivalent de tout le bien du monde, qui est signifié en la He petite et quarte lettre du grand Nom Jehovah. C'est en cette Divins et quarte Vertu que j'ay a ventez visiblement Vous come en un corps mortel s'humiliant l'Ether et Invisible corps de son Espoux Jesus » (f. 29) ; il existe aussi un commentaire sur He dans Le Candélabre (p. 374).

105. Dole : du verbe dolere, qui signifie, selon E. Huguet, aplanir, rendre uni.

106. Interprétation allégorique de Rois I, VII, 8 : « et il fit une maison semblable à ce portique pour la fille de Pharaon, que Salomon avait épousée ».

107. Utilisation allégorique des noms de tribus attachés aux fils de Joseph (Ephraïm et Manassé) et à Benjamin (Josué, XVI et XVIII).

108. Reprise des thèmes allégoriques liés à l'interprétation de Rois I, XVII.

109. On peut s'étonner de l'importance que Postel donne dans ce texte aux Celtibères,

[49 v°] Que plusieurs choses notables sont longtemps ha jà accomplies, lesquelles s'attendent encores de nous come Jésus Christ des Juifz, et pour ce il nous faut veiller.

Comme nous voyons par expérience les Juifz, ausquelz seuls estoit promis le rédempteur, jà passé 1569 ans leur estre venu, et n'havoit pas /d'eux/ esté cogneu, ains reprouvé et crucifié, /voyre et creu come damné en puanteur extrême/, aussi ne faut-il pas doubter qu'à nous, come /et combien que/ Très-christians, Innumérables choses qui appartiennent au Règne parfait d'Israel, et à la destruction de Gog et Magog/, et de l'Antichrist¹¹⁰ ne soient /des-ja faites, ou pour le moins dès longtemps ha commencées, combien qu'encores publiquement ne soient/ par nostre Eglise /cogneues ou notoires. Nostre Seigneur estant interrogué par quatre de ses Apostres, à part des aultres 8, /scavoir/ par Pierre, Jehan, Jacques et André disant : « Maistre, /dictes/-nous, quel signe sera de /vostre/ Advent, et quant se commenceront à achever ces Signes que vous avez praedit ? »¹¹¹, non sans cause le virile et fort Disciple de Saint Jehan Baptiste, et en Saint Jehan l'Evangeliste, /Saint André/ tout le premier /Christian/, est icy mis le quart et Dernier. Car véritablement c'est la plus difficile et haulte matière de laquelle jamais nostre Seigneur aye parlé, que celle des Signes de son Second, et de son Tiers Advent, qui sont pour l'exercice de la foy mis et come composez ou confunduz ensemble, et par ce, il est de besoing que le Très fort et vif et virile degré d'Intelligence à craincte et amour de Jésus-Christ unye, puyse déclarer telles en si difficiles matières, car le seul Père Eternel, par sa Divinité du Filz et du Saint-Esprit inséparable, est celluy qui cognoist les temps et moments, là où commencent, et là où moyennent, et là où se consumment ou Gomerizent /et finissent/ toutz ces Signes qui de tout temps ont esté, à celle fin qu'à tout jamais en Liberté et sans contraincte l'homme soit Craintif de Dieu et Vertueux, ou Craintif de sa

c'est-à-dire aux Espagnols. Galatin, dans l'Expositio cujusdam vaticinii Romani subobscuri, avait songé au Roi d'Espagne pour mener à bien l'entreprise d'une monarchie universelle, et il avait renouvelé son appel auprès de Charles-Quint dans son Commentaire sur l'Apocalypse. A l'époque où il écrit ce traité, Postel collabore, par personne interposée, à une œuvre patronnée par le Roi d'Espagne. Jean Boulesse se rendit en 1567 à Madrid pour faire hommage à Philippe II de sa traduction espagnole du Miracle de Leon, et avait songé à la rédaction d'une bible polyglotte en collaboration avec les frères Le Fèvre de La Boderie. Ainsi pourrait s'expliquer cette hispanophilie temporaire de Guillaume Postel, qui, dans le cas présent, ne contredit pas son gallicanisme foncier (cf. F. Secus, « Documents pour servir à l'histoire de la publication de la Bible d'Anvers », Sefarad, 1958, pp. 121-128).

L'année 1567 marque d'ailleurs un rapprochement entre Philippe II et la monarchie française. Romard peut se permettre de chanter le « siècle d'or » :

« Où l'Espagnol, d'une amitié fidèle
Aime la France et les deux ne sont qu'un. »

(Stances à chanter sur la lyre. Pour l'avant-venue de la Reine d'Espagne à Bayonne.)

110. Par là Postel rejoint, dans ses lignes générales, l'interprétation donnée par les Réformés des figures apocalyptiques de Gog et de l'Antichrist : ils considèrent en effet les prédictions comme réalisées. Il s'en éloigne évidemment par l'identification qu'il fait de ces symboles.

L'addition remplace /estre/ saturé.

111. Suivant Jean II, 40.

perte et du monde transitoire, et par conséquent vicieux /et damné/. Saint Luc à ceste cause dict : « Quand commenceront ces signes à estre faitz », /et/ Saint Marc dict : « à estre Accompliz ». Or est-il du tout certain que /l'estre/ de Faulx Prophètes, Guerres, Pestes, Famines, Affliction de peuples, Tyrannies des Grands, se marier, ou faire fornication et toutz pechez, Boire et menger et se marier sans crainte ne amour de Dieu, s'entrehair, Aymer soy-mesme /épicuristement ou/ charnelement, et brief commettre toutz pechez, davantage estre Terremotes, prodiges, Signes au Ciel, au Soleil, en la Lune, aux Estoilles, et telles tribulations au monde que de mémoire de Persones ne de lettres, l'hom n'en veit jamais de Pareilles par ce que les maulx croissent tousjours par Satan jusques à leur Période, /cela est de tout temps/ come la Vertu croist aussi jusques à sa consummation qui est finie en N.S. Jésus, car ¹¹² [38] il est Dieu, duquel toutes les œuvres Morales et Humaines sont à ceste cause parfaites ou Très bonnes, come celles de la Création, mais /l'œuvre/ ne se peut pas cognoistre, si elle est finie ou non, en une pure Créature, combien que par foy nous croyons et les œuvres morales de la Vierge Marie, et des Martyrs et en vérité Sainctz, et de ceulx qui à la mort de JESUS finalement ressusciterent, estre consummées; mais la raison et le Sens veulent leur part de la preuve. Car il est dict : « De leurs fruitz vous les COGNOISTREZ », c'est à dire non pas par seule foy, mais par Raison et Expérience à tout l'univers cogneue. Je dis donc qu'en un tel abysme de signes, il n'est pas possible de prendre Résolution aultre, sauf qu'il fault /AVEC/ ¹¹³ CONTINUELLE CRAINCTE, et AMOUR DE DIEU, nous esforcer de colloquer JESUS Christ en son Siège Royal qui est NOTRE CŒUR. L'un des Signes qui se croit de voir estre de son Advent DEDENS NOUS ou CONTRE NOUS, c'est la venue de l'Antechrist, et principalement son péché Souverain (car come bien escript Saint Grégoire Pape, le péché Souverain du monde, est le péché de l'Antechrist, tant le Mystique come le Personel), qui est en s'eslevant par orgueil au dessus de Dieu et de tout ce qui se tient ou Adore en la Catholique Eglise pour Dieu (come est sa très sainte Autorité et Raison par laquelle nous recepvoins les Saintes Escriptions, qui nous donent de cognoistre ou croire le Vray Dieu), certainement, s'il est Prestre ou Roy ou Juge Souverain et Batisé ou Christian, il /est/ monté sur le mont d'Olives, et de là Chet la teste en bas en enfer, come Symon Magus sur le Capitole à Rome, en volant corporelement, come les Vicieux Papes ont fait Spirituellement, come les deux Bonifaces, Alexandre Borgia et trop d'autres. Et ne peut en vérité le Souverain péché du monde /estre fait/ sauf que par un Pape, qui en vérité ha la Souveraine Autorité du monde ¹¹⁴. Quant aux Rois très christians et à leur sang, nous n'en trouve-

112. Fol. M. Ce feuillet est matériellement rattaché au feuillet 49. On peut donc penser que ces deux pages constituent le prolongement de l'estal. Un rapport évident de sens les rapproche. L'écriture est la même (sauf disparition de la marge).

113. /AVEC/ remplace /EN/ ratulé.

114. « Fault détruire le personnel abus de la puissance qui s'esleve au dessus de Christ ou son Concile » (Apologie, p. 82). Le nouveau monde ne pourra être restitué que par le retour à l'ordre légitime (Apologie, p. 91).

rons nul qui soit mort obstiné ¹¹⁵ en Hérésie sauf Loys de Bourbon ¹¹⁶. Des Empereurs ou Connestables qui sont les /Exécuteurs des Juges ou/ Chancelliers Souverains à l'Exécution de la Justice, il y en ha quelques-uns, qui ont donné Signe du Souverain péché, car ils sont oingtez à Contrainte ou Exécution de Droict come le Pape pour le Monitoire, et le Roy pour Commandement ou Ordonnance. L'aultre Signe est que JESUS Christ par l'Esprit de Sa bouche, et par l'illustration de son Advent DEDENS NOUS, et non pas au dernier jour seulement, détruira le susdict Filz de Perdition. Véritablement qui consydère ce que les Celtes ou Gauloys en leur Port très occidental, et les Hibères au mesme pays en vérité dignement nomé « La Cachote » ou « Thésaur Divin », ou « Livre Dominateur », et courant en l'univers à la Gloire de JESUS Christ, ont fait, convertissant à Dieu tout le rivage occidental et méridional et oriental d'Afrique, et le méridional de l'Asie ou Semie, et l'oriental de la méridionale Atlantide ou Amerike, et semblablement ce qui l'Espagnol ha fait, convertissant le rest de ladite Atlantide, viron Tenuchikan ¹¹⁷, Peru, et la Nueva Guinea ¹¹⁸, quiconque le consi [38 v°] dérerà estre fait depuis le temps du Pape Borgia, ou peu au paravant, voyra en vérité JESUS Christ par un sien Second Advent avoir démontré le plus grand et le plus admirable Signe de sa Venue DEDENS NOUS, qui jamais se puyse en ce bas et Corruptible monde démonstrier /sauf qu'au dernier Jugement/. Par quoy, ou c'est le Signe de son Advent ¹¹⁹, en faisant ainsi en si brief temps que de Septante 8 ou d'octante ans, ce que jamais toutz les estatz passez /de ce monde Unversel/ n'ont sceu, ne par faulse ne par Vraye Religion ne pas armes /faire ou accomplir, voyre projecter/, en Mille ans. Car cecy est si /grand et/ nouveau que mesme la plupart de l'aultre monde, voyre mesme entre les Gauloys ou Celtes, pour qui estoit ce bien ¹²⁰, si ilz y eussent veillé à la conquérir, ne pensent pas encores que les Terres ne les peuples soient /en estre/, là où JESUS Christ se monstre et veoit si familier DEDENS L'HOMME,

115. Première rédaction : obstiné /sauf/.

116. Louis de Bourbon mourut à la bataille de Jarnac (1569).

117. Tenuchikan : Postel s'est étendu sur la description de l'Amérique ou « Nouvelle Atlantide » dans *Des Merveilles du monde*, s.l.n.d. /Paris, 1553/, chap. V, « Du monde nouveau et du renouvelé », ainsi que dans divers écrits cosmographiques. Tenuchikan semble répondre au « destroit de Temistitan », qui « se dit en Espagnol *Strecho dudoso*, qui dit destroit douteux, à cause des petites Isles si dangereux pas » (*Des Merveilles* [...], p. 8). Temistitan est par ailleurs, dans la cosmographie de François de Belleforest, le nom de la capitale du Mexique.

118. Nueva Guinea : « Nova Guinea, nuper inventa quae an sit insula an pars continentis australis incertum est » (F. DE BELLEFOREST, *La Cosmographie universelle*, Paris, 1575, tableau pp. 16-18).

119. Rappelons que l'évangélisation totale du monde était considérée comme un signe prémonitoire du Second Avènement.

120. Le traité *des Merveilles du monde, et principalement des admirables choses des Indes et du nouveau monde*, Paris, 1552, la *Description et charte de la terre sainte* [...], s.l., 1553, visent à établir l'élection de la Gaule pour le second avènement, comme la Syrie avait été ée pour le premier. Cf. H. BERNARD-MATRIZ, « Aux origines de la Compagnie de Jésus. L'Apologie de G. Postel », *Recherches de science religieuse*, XXXVIII (1952) ; « L'orientalisme de G. Postel et la découverte du Japon en 1553 », *Monumenta Nipponica*, IX (1953), p. 43.

que les petitz enfantz de l'Atlantide sont plus ferventz et plus doctes à enseigner, et premièrement à exécuter, la Vie bone Sainte et Christiane, que nul Docteur ne prelat qui soit icy. Ainsi de la bouche des Enfantz à la confusion Nostre s'accomplist la /Divine/ louenge. Là sont en Sainte Vendenge les nourrissons de S. François Gumbrien d'Assise, là les Disciples de S. Dominique, en Orient les Jésuites, qui là où nous nous amusons et abusons icy à devenir toutz Vomissables Imitateurs d'Anania et Saphira¹²¹, nous mosquant de Dieu et de nous mesme. L'Advent de JESUS SECOND est fait, l'occasion tirée de Janiculum¹²² à Vennes¹²³, de Vennes à Venize¹²⁴, et come aussi de Carnothum ou Chartres¹²⁵ à Aquilea, cité de laquelle ruinée est fondée Venize/, de Venize par Loys Cadamosto¹²⁶ très malicieusement tiré de Baron en ses « Décades », jusques à passer le premier l'Equateur, l'Amérique à ceste occasion par Amerigo Vespuccio Florentin, l'Atlantide par Columbe le Genevois, ou Janoys à ceste occasion trouvée, et ainsi par JESUS inhabitée, nous monstre que, ne plus ne moins come les Juifz n'ont pas cogneu jusques icy le Premier Advent, qui fut vers nous, aussi nous par despriser la Vie Christiane, et par havoir fait Concordat avec la Mort et l'Enfer, et par nous mocquer de Dieu, du Monde et de Nous-mesme,

121. Actes, V, I-II. Ananie et Saphira sont les symboles du mensonge.

122. Janiculum : « en ce temps là mourut Noeh, des Gentils appels Jansus, en Italie, et par sa sepulture fonda lieu sacré sur le Mont Janicule » (*Le Candlabre*, p. 392). L'idée de « lieu élu » intervient dans un système général de sacralisation fondé sur le lieu de sépulture.

123. Vennes : Yannes, dans le Morbihan (?). Postel célèbre par ailleurs les Gaulois Venètes et explique leur nom et celui de Venise par son système général d'explication sur les Celtes.

124. Sur le caractère privilégié de Venise, cf. *La Vierge Venitienne*, chap. XIV, « Des prophéties de la Vierge Venitienne ».

125. Sur le rôle de Chartres ou Carnuthum : « Carni ou Carnuthum, qui veult dire l'Excellence telle en la Corone des Gestes, comme l'Aigle est entre les Oyseaux, fut par Adam nommée cité des Souverains Dravides ou Druides ou Prestres de l'Univers qui par ce fonderent la cité très noble Aquileia, pour y habitaer en Patriarchat Ethernel S. Marc l'hoste de Dieu home, lorsque naistroit le Filz Antonomastique de la Vierge, qui demourant Vierge debyoit enfanter le frere aîné de toutz humains, et qui à Carni ou Carnothum ou Carnuthum se chantoit et prioit Virgo Paritura » (B.N., mss., Lat. 3678, f. 33 v°).

Postel s'est expliqué à plusieurs reprises sur le rôle de Chartres, associé au culte de la Virgo Paritura, ainsi dans *Divinationis sive divinarum summaeque veritatis discussio*, Paris, 1571 : « Druidae vero cum fidelissime sanctissimi patris Noachi Cybelem seu Cabalam traditionem aut ecclesiam servabant usque a deo UT VIRGINI PARITURAE loca sacra pro summa veritate consecrarent ». De même dans B.N., mss., Fr. 2114 : « Du souverain effect de la plus excellente Corone du monde », par laquelle Postel explique l'étymologie de Carnoth ou Carnothum par référence à Corona : « Nous disons Chartres là où la Roynne de la Corone excellentissime fut premiere predicte soubz le nom de Virgo Paritura » (L. 60 v°) ; cf. également « Druidum doctrinae secreta notanda », B.N., mss., Lat. 3678, f. 17. Cette idée aura une riche postérité : cf. Sébastien ROSILLIARD, *Parthénie, ou Histoire de la très-auguste [...] église de Chartres, dédiée par les vieux druides en l'honneur de la Vierge qui enfanteroit [...]*, Paris, 1609.

126. Il s'agit du navigateur Alvisio da Ca da Mosto (Aloysius Cadamustus) dont les relations de voyage ont été maintes fois éditées au cours du xvi^e siècle. Les « Décades de Baron » sont une œuvre du Portugais João DE BARROSA, *Asia [...] dos factos que os Portugueses fizeram no descobrimento e conquista dos mares e terras do Oriente*, Lisboa, per Gr. Galhardo, 1553-53, 2 vol., (B.N. Réa. Oy 72).

pour nous constituer publiquement au dessus de Dieu et de ce qui s'Adore, nous voulons dire, que sans JESUS Christ, Seul Vray Roy, l'Héritage du Père Ethernel sera nostre, duquel péché il est certain que si en brief par poenitence ne faisons amendement il fault que, come jadis les Juifz nous soyons exterminés et que ceste vigne soit baillée à qui en fera les œuvres ou fruitz.

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Le choix bibliographique que nous proposons comporte deux parties essentielles :

- 1) Un catalogue des productions propres au XVI^e siècle, établi d'après l'ordre chronologique.
- 2) Une sélection d'études critiques groupées suivant les préoccupations qui ont été les nôtres au cours de notre recherche.

Nous retenons uniquement les œuvres qui illustrent le cadre général de notre étude. Pour les ouvrages et articles consacrés aux auteurs et aux problèmes particuliers, nous renvoyons aux notes qui accompagnent chacun des chapitres.

I. — RÉPERTOIRES BIBLIOGRAPHIQUES

- BODIN (Jean) : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, 1566. Reproduction et traduction dans Jean BODIN, *Œuvres philosophiques* (édition, traduction et présentation de Pierre MESNARD), dans le *Corpus des Philosophes français*, V, 3, tome I, Paris, P.U.F., 1952. Le dernier chapitre comporte un répertoire des auteurs à consulter pour l'histoire des peuples.
- Dictionnaire des Lettres Françaises. Seizième Siècle*. Publié sous la direction de Mgr GRENTÉ, Paris, Fayard, 1951.
- CIORANESCO (A.) et SAULNIER (V.L.), *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Paris, Klincksieck, 1959.
- Bibliographie Internationale de l'Humanisme et Renaissance*, Genève, Droz (annuel).
- RANGEUR (R.), *Bibliographie de la littérature française*, Paris, A. Colin (annuel).
- DUBOIS (C.G.), « De la première *Utopie* à la *Première utopie française*, bibliographie et réflexions sur la création utopique au XVI^e siècle », Bordeaux Ducros, 1970 (*Revue Analytique de la Littérature Française*, 1970, n° 1, pp. 11-32, n° 2-3, pp. 7-26).

II. — PRINCIPALES PRODUCTIONS DU SEIZIÈME SIÈCLE

Un * signale les ouvrages dont il est fait mention dans notre texte ou que nous avons consultés.

1497 * Apparition des apocryphes de Giovanni NANNI à Rome, 1497. Fol.

- 1498 * *Commentarii fratris Joannis Anni Viterbiensis super opera diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, Romae, 1498, Fol. /La même année, édition vénitienne du même ouvrage/.
- 1504 * Premières manifestations de réticence aux apocryphes d'Annius dans SABELLICUS, *Secunda Pars Enneadum*, Venise, 1504, En. 8, lib. 15. P. CRINITUS, *Commentarii de honesta disciplina*, 24, 12, Florentiae, 1504.
- 1509 * BEROSUS /.../, *De Antiquitatibus seu de floratio Berosi chaldaica, cum figuris et ipsius eleganti vita, libris Genesios perutilis*, Parisiis, 1509, 4° (B.N. Rés. G 1099).
- 1509 * LE MAIRE DE BELGES, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye...* (1^{er} livre), Lyon (1509), 4°.
- 1510 * BEROSUS *Babylonicus*, *De his quae praecesserunt inundationem terrarum...*, Parrhisii, 1510, 4°. (B.N. G 3863 et Rés. p Z 346.)
- 1512 * *Antiquitatum variarum volumina XVII a...* Joanne Annio hac serie declarata : contentorum in aliis voluminibus liber primus - Institutionum Anniarum de aequivocis lib. II - Vertumniana Propertii lib. III - Xenophonis aequivoca lib. IIII - Fabii Pictoris de Aureo saeculo lib. V - Myrsyli lib. VI - Catonis fragmentum lib. VII - Itinerarii Antonini lib. VIII - Sempronii de Italia lib. IX - Archilochi de Temporibus lib. X - Metasthenis lib. XI - De Hispaniis lib. XII - De chronographia etrusca lib. XIII - Philonis lib. XIII - Berosi lib. XV - Manethonis lib. XVI - Amiarum XL questionum lib. XVIII, Parisiis, 1512, Fol. (B.N. G 174).
- * LE MAIRE DE BELGES, *Le premier livre (le second livre) des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Lyon, 1510-12, 4° *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye...*, Paris, 1512, 4°.
- 1513 * LE MAIRE DE BELGES, *Le Tiers Livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Paris, 1513, 4°.
- 1515 Rééd. des *Antiquitatum variarum*, Paris, Fol.
- 1516 NAUCLER (Johann), *Memorabilia omnis aetatis et omnium gentium chronici commentarii*/.../, Tubinga, s.d. (1516 selon Fueter), Fol. /Utilisation allemande des données d'Annius de Viterbe/.
- 1519 Échange de lettres entre Jérôme de Pavie et Symphorien CHAMPIER..., *Gallie et Italie antiquitates summatim complectens*, Venise, 1519.
- 1523 * *Mirabilis liber qui prophetias revelationesque necnon res mirandas praeteritas praesentes et futuras aperte demonstrat*, Paris, 1523. (B.N. Rés. D 8834).
- 1524 * JEAN LE MAIRE DE BELGES, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, contenant trois parties*, Lyon, 1524, 4°.
- 1525 BOURIGNÉ (Jean DE), *L'histoire agregative des annales et chroniques d'Anjou* /.../, Angers, [1525], Fol.
- 1526 BETHIUS, *Scotorum historiae a prima gentis origine lib. XIX*, Paris, 1526. /Utilisation des données et extension des méthodes de recréation historique d'Annius de Viterbe, appliquées à l'histoire de l'Écosse/.
- 1529 BOURIGNÉ (Jean DE), *Hystoire agregative des annales et croniques d'Anjou, contenant le commencement et origine* /.../, Paris, 1529, Fol.
- 1529 CHASSENEUZ (Barthélémy DE), *Catalogus gloriae mundi* /.../, Lyon, 1529, Fol., 12 parties /l'ouvrage, utilisé plus tard par Noël Taillepied, comporte des allusions à l'état ancien des Gaules/.

- 1529 CHAMPIER (Symphorien), /.../ *Ung petit livre du Royaume des Allobroges* /.../ avec l'antiquité et origine de la tresnoble et ancienne cite metropolitaine et primace des Allobroges, Vienne /.../, Lyon, 1529/, 8°.
- 1530 *Fragmenta vetustissimorum auctorum, summo studio ac diligentia nunc recognita...*, Basileae, 1530, 4°.
- 1531 * LE MAIRE DE BELGES (Jean), *Les Trois Livres des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, nouvellement reveues et corrigées oultre les precedentes impressions*, Paris, 1531, 8°.
- LEUSSAUCH (Jacques DE), *Le premier (-tiers) volume des illustrations de la Gaule Belgique, antiquitez du pays de Haynau et de la grant cité de Belges à present dicte Bavay par Jacq. de Guise, abrégée en françois par Jacques de Leussauch*, Paris, 1531-32, Fol., 3 vol.
- 1533 * BOUELLES (Charles DE), *Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate*, Paris, 1533, 4°.
- 1533 CHAMPIER (Symphorien), *Hortus Gallicus, pro Gallis in Gallia scriptus, veruntamen non minus Italici, Germanici et Hispanici quam Gallis necessarius*, Lugduni, 1533, 8°.
- 1535 CORROZET (Gilles), *Les antiques erections des Gaules, compendieuse et briefve description des fondations de la plus part des villes et citez assises es trois Gaules. Histoire tresutile et delectable, nouvellement mise à lumiere*, Paris, 1535, 16°.
- 1537 * CHAMPIER (Symphorien), *De Monarchia ac triplici imperio, videlicet romano, gallico, et germanico, campis, imperatorum gesta continens*, Lugduni, 1537, Fol.; *De Monarchia Gallorum campi aurei ac triplici imperio* /.../, Lugduni, 1537, Fol., *Galliae celticae et antiquitatis Lugdunensis civitatis, quae caput est Celtae campus*, Lugduni, 1537, Fol.
- 1538 * POSTEL (Guillaume), *De Originibus, seu de Hebraicae linguae et gentis antiquitate, deque variarum linguarum affinitate liber*, Paris, 1538, 4°.
- MERULA (Gaudenzio), *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate ac origine*, Lugduni, 1538, 8°.
- 1545 * BEROSI, *sacerdotis chaldaici Antiquitatum libri quinque, cum commentariis Joannis Anni viterbiensis*/.../ nunc primum/.../ sub forma Enchiridii excusi et castigati, Antverpiae, 1545, 8°. /Les faux d'Annius poursuivent leur tour d'Europe : l'ouvrage de Gaspar BARRETTOS, *Censura in quemdam auctorem qui sub falsa inscriptione Berosi Chaldaei circumfertur* est relié dans l'exemplaire de la B.N. à ce volume/.
- 1549 * LE MAIRE DE BELGES (Jean), *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, par Maitre Jean Le Maire de Belges*/.../ le tout reveu et fiddèlement restitué par Antoine du Moulin, Lyon, 1549, Fol. /Dernière édition de l'ouvrage au XVI^e siècle/.
- 1550 CORROZET (Gilles), *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris, ville capitale du royaume de France*, Paris, 1550, 8°.
- 1551 * POSTEL (Guillaume), *Les raisons de la monarchie et quels moyens sont nécessaires pour y parvenir; là où sont compris les tres admirables privileges et droicts, tant divins celestes comme humains, de la gent galliche et des princes par icelle eleuz et approuvez*, Paris, 1551, 8°.
- 1552 * POSTEL (Guillaume), *La loy Salique. Livret de la premiere humaine verité, là où sont en brief les originaux et auctoritez de la loy galliche nommée communément salique, pour monstrer à quel point faultra necessairement en la galliche republique venir*, Paris, 1552, 16°.

- 1552 * POSTEL (Guillaume), *L'histoire mémorable des expéditions depuis le deluge faictes par les Gauloys ou François depuis la France jusques en Asie ou en Thrace et en l'orientale partie de l'Europe. A la fin est l'apologie de la Gaule*, Paris, 1552, 16°.
- 1554 * BEROSI, *Chaldaei sacerdotis reliquorumque consimilis argumenti autorum — de Antiquitate Italiae ac totius orbis cum F. Joan. Anni Viterbensis/.../ commentatione et auxesi/.../*, Lugduni, 1554, 2 vol. 12°. /Titre du tome II : *Berosi et aliorum ejus argumenti autorum de chronologica priscae memoriae historia/*.
- 1555 * PERION (Joachim), *Dialogorum de linguae gallicae origine ejusque cum graeca cognatione libri IV*, Paris, 1555, 8°.
- SYMEONI (Gabriel), *Le presage du triumphe des Gaulois, déclaré et envoyé par le seigneur Gabriel Symeoni. Il presagio del triomfo dei Francesi*, Lyon, 1555, 8°.
- MACER (Jean), *De prosperis Gallorum successibus libellus*, Lyon, 1555, 8°.
- * BILLON (François DE), *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin /.../*. /Surtout chap. XIII : « De la divine grandeur des Gaulles sur toutes nations », Paris, 1555, 4°/.
- 1556 * PICARD DE TOUTRY (Jean), *De prisca Celtaeada libri quinque, quibus admiranda priscorum Gallorum doctrina et eruditio ostenditur*, Paris, 1556, 4°.
- * DU BELLAY (Guillaume), *Epitome de l'antiquité des Gaules et de France, par feu Messire Guillaume Du Bellay... /.../*, Paris, 1556, 4°.
- 1557 * Apparition de la Censura in quendam auctorem qui sub falsa inscriptione Berosi Chaldaei circumfertur, de Gaspar BARRETIROS.
- * CÉNEAU (Robert), *Gallica historia, in duos dissecta tomos*, Paris, 1557, Fol.
- LAZIUS (Wolfgang) : *De gentium aliquot migrationibus sedibus fixis, reliquiis linguarumque initiis et immutationibus ac dialectis libri XII autore Wolfgango Lazio*, Basileae, 1557 (B.N. Rés. G 300).
- 1558 SYMEONI (Gabriel), *Cesar renouvé par les observations militaires de S.G. Symeoni*, Paris, 1558, 8°.
- 1559 * RAMUS (Pierre), *Liber de moribus veterum Gallorum*, Paris, 1559, 8°.
- * POSTEL (Guillaume), *La Première vérité humaine, où sont contenues les sources, causes, vertu et pouvoir de la Loy Gallique, dictée salique*, Lyon, 1559, 12°.
- * CASTELNAU (Michel DE), *Traicté des façons et coutumes des anciens Gaullois, traduit du latin de Pierre de la Ramée, par Michel de Castelnau*, Paris, 1559, 8°.
- BOASTUAU (Pierre DE), *L'Histoire de Chelidonius Tigurinus, sur l'institution des princes chrestiens et origines des royaumes, traduite de latin en français*, Paris, 1559, 8°.
- 1560 * PASQUIER (Etienne), *Des recherches de la France, livre premier...*, Paris, 1560, 8°.
- 1561 PARADIN (Claude), *Alliances généalogiques des roys et princes de Gaule*, Lyon, 1561.
- BARRETIROS (Gaspar), *Censura sobre hus fragmentos /.../ os quaes Joannes Viterbiense tirou à luz y interpretou*, Coimbra, 1561.
- 1563 MALVYN (Geoffroy DE), *Gallia gemens. De prisca Francorum origine eorumque rebus gestis descriptio*, Bordeaux, 1563, 4°.
- 1565 * ESTIENNE (Henri), *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec, divisé en trois livres...*, Genève, 1565, 8°.

- * PASQUIER (Etienne), *Le second livre des recherches de la France*, Paris, 1565, 4°.
- LIVRE MERVEILLEUX, contenant en brief la fleur et la substance de plusieurs traictiez, tant des Propheties et revelations, qu'anciennes croniques /.../, Paris, 1565, /classé au catalogue B.N. sous rubrique Telesforo di Costanza/.
- 1566 * BODIN (Jean), *Methodus ad faciliem historiarum cognitionem*, Paris, 1566, 4°. /Chapitre IX : « par quelle méthode connaître les origines des peuples » — réfutation des prétentions nationalistes étrangères, en particulier des théories de Lazius — bibliographie sur les sources de l'histoire des Gaulois/.
- 1571 FAYE (Barthélémy), *Bartholomaei Faii /.../ Emergumenicus. Ejusdem Alexiacus /.../*, Lutetiae, apud S. Nivellium, 1571.
- 1572 * RONSARD (Pierre DE), *Les quatre premiers livres de la Franciade*, Paris, 1572.
- 1573 * HOTMAN (François), *Franco-Gallia*, Genève, 1573, 8°.
- 1574 *La Gaule françoise de François Hotman, nouvellement traduite de latin en françois* /par S. Goulart/, Cologne, 1574, 8°.
- 1575 KRANTZ (Albrecht), *Alberti Krantzii /.../ regnorum aqilonorum [...] quibus gentium origo vestutissima et Ostrogothorum, Wisigothorum, Langobardum atque Normannorum antiquitus inde profectorum res in Italia, Hispania, Gallia et Sicilia gestae, Francofurti*, 1575, Fol.
- * LE MASLE (Jean), *Discours sur l'origine des Gaulois, ensemble des Angevins et des Manceaux, par Jean Le Masle, La Flèche*, 1575, 8°.
- MATHAREL (Antoine), *Ad Francisci Hotomani Franco-Galliam Antonii Matharelli responsio, in qua agitur de initio regni Francie, successione regum/.../*, Paris, 1575, 8°.
- 1576 * VIGENERE (Blaise DE), *Les commentaires de César des guerres de la Gaule, mis en françois par Blaise de Vigenere*, Paris, 1576, 4°.
- 1578 * LE FEVRE DE LA BODERIE (Guy), *La Gallie ou de la révolution des arts et sciences. Par Guy Le Fèvre de La Boderie, secrétaire de Monseigneur et son interprete aux langues pègrines*, Paris, 1578, 4°.
- * ESTIENNE (Henri), *Projet du livre intitulé : de la précellence du langage françois, par Henri Estienne*, Paris, 1579, 8°.
- * RONSARD (Pierre DE), *Composition du sonnet Si vous n'aviez la bonne conscience, au Roi, sur son habillement « à la gauloise »* (éd. Laumonier, S.T.F.M., XVII, p. 351).
- 1579 * FAUCHET (Claude), *Recueil des antiquitez gauloises et françoises*, Paris, 1579, 4°.
- * FORCABEL (Etienne), *De Gallorum imperio et philosophia libri septem Stephano Forcatido autore*, Paris, 1579, 4°.
- * VIGNIER (Nicolas), *Sommaire de l'histoire des François, extrait de la Bibliothèque Historiale de Nicolas Vignier, avec un traicté de l'origine, estat et demeure des François*, Paris, 1579, Fol.
- 1580 * CHASSAGNON (Jean), *De Gigantibus eorumque reliquiis atque iis quae ante annos aliquot nostra aetate in Gallia repertas sunt, auctore I.C.*, Bâle, 1580, 8°.
- * TRIPPAULT (Leon), *Celt'hellenisme, ou etymologie des mots françois tirez du Graec. Plus preuve en general de la descente de nostre langue*, Orléans, 1580, 8°.
- 1581 * *Traicté des mœurs et façons des anciens Gaullois traduit du latin de M. Pierre de la Ramée, par M. de Castelnau*, Paris, 1581, 8°.

- LA HAYE (Jean DE), *Les memoires et recherches de la France et de la Gaule Aquitanique, du sieur Jean de La Haye, contenant l'origine des Poitevins*, Paris, 1581, 8°.
- 1582 VIGNIER (Nicolas), *Traicté de l'estat et origine des anciens François*, Troyes, 1582, 4°.
- * LE FEVRE DE LA BOBERIE (Guy), rééd. de *La Galliade, ou de la révolution des arts et sciences. Revue et augmentée pour la seconde édition par le commandement du Roy*, Paris, 1582, 4°.
- BARTELOU (Pantaléon), *Les grandes et admirables merveilles jadis decouvertes au duché de Bourgogne, au lieu dict La Caverne aux Fées*, Rouen, 1582, 8°.
- 1583 *Le Antichità di Beroso/.../ et d'altri scrittori, così hebrei, come greci et latini, che trattano delle stesse materie, tradotte [...] da Francesco Sansovino*, In Vinegia, presso Altobello Salicato, 1583, 4°. / Première traduction en langue vulgaire des apocryphes d'Annius de Viterbe/.
- * RAMUS (Pierre), *Traité de l'art militaire, ou usance de guerre de Jules César, traduit en François du latin de M. Pierre de La Ramée/.../ par Maistre Pierre Poisson*, Paris, 1583.
- 1584 * RONSSARD (Pierre DE), « Discours de l'Equité des Vieux Gaulois », in *Le Bocage Royal*, Première Partie.
- 1585 * TAILLEPIED (Noël), *Histoire de l'estat et republique des Druides; Eubages, Sarronides, Bardes, Vacies anciens François, depuis le deluge universel jusques à la venue de Jesus-Christ*, Paris, 1585, 8°.
- 1586 * LE MASLE (Jean), *Les Nouvelles recreations poetiques*, reproduisant également un « Autre discours contenant en brief l'origine des Angevins, et autres nations Gaulloises », Paris, 1586 (B.N. Rés. p. Ya. 377).
- 1588 *Cronica breve de i fatti illustri de' Re di Francia [...] con una breve dichiarazione etiam di de i Re, che furono dopo il diluvio, cavata da Beroso e da altri antichi autori*, Venise, 1588.
- 1589 * VIGENERE (Blaise DE), rééd. *Les commentaires de Jules Cesar des guerres de la Gaule. Plus ceux des guerres civiles contre la part pompeienne*, Paris, 1589, Fol., 2 vol.
- RIT (Michel DE), *Ritii Optimus Francus, sive de fide gallica ad Fr. Balsacum Antracium*, Paris, 1589, 8°. *Le bon François, ou de la foy des Gaulois. Traduit du latin de M^e Michel Du Rit*, Paris, 1589, 8°.
- 1590 GUYARD (Jean), *De l'Origine, verité et usance de la loy salique fondamentale et conservatrice de la monarchie française*, Tours, 1590, 4°.
- 1594 Rééd. *Les commentaires de Cesar des guerres de la Gaule/.../ par Blaise de Vigenère. Avec quelques annotations dessus*, Paris, 1594, 4°.
- 1598 * Rééd. *Censura in quemdam auctorem qui sub falsa inscriptione Berosi Chaldaei circumfertur, Gaspere Varrerio auctore, apud H. Commelinum Typographum Palat.*, 1598.
- 1599 FAUCHET (Claude), *Les antiquitez gauloises et françoises, augmentées de trois livres, contenant les choses advenues en Gaule et en France/.../*, Paris, 1599, 8°, deux parties.
- * LA POPELINIERE (Lancelot DE), *L'histoire des histoires*, Paris, 1599, 8°, deux parties. / Le livre VIII traite de l'histoire des Celtes et Gaulois/.
- 1601 * DU PRÉ (Claude), *Abbrege fidelle de la vraye origine et genealogie des François, auquel est traité de la genealogie et hauts faits des anciens François, ensemble de leurs ducs et roys jusqu'à Clovis...*, Lyon, 1601, 8°.

III. — SÉLECTION D'ÉTUDES CRITIQUES

La sélection bibliographique d'études critiques que nous proposons se veut une illustration partielle et un renvoi aux principales sources de notre réflexion sur le problème de la nature et de la genèse des mythes et des idées consacrées au XVI^e siècle à l'histoire des Gaulois.

Ces études peuvent être classées suivant deux directions essentielles, qui se recoupent par intermittence : l'une s'oriente vers l'analyse des structures générales des mythes d'origine, et plus particulièrement des origines de la France ; l'autre vers les méthodes de recherche historique (examen et analyse de la méthode de recherche historique propre au XVI^e siècle, confrontation des hypothèses avec la réalité des documents transmis par l'archéologie, la paléographie, ou la science linguistique, interférences avec les idées politiques du temps et les préoccupations d'actualité).

A. — ANALYSE DU MYTHE

1^o Etudes concernant la signification et les structures générales des mythes d'origine

- ALBOUY (P.), *Mythes et mythologies de la littérature française*, Paris, A. Colin, 1969.
- CASSIRER (E.), « Sprache und Mythos », *Studien der Bibliothek Warburg*, VI.
- DUBOIS (C.-G.), *Mythe et langage au seizième siècle*, Bordeaux, Ducros, 1970.
- ELIADE (Mircea), *Le Mythe de l'Eternel retour, archétypes et répétitions*, Paris, Gallimard, 1949; *Images et symboles, essai sur le symbolisme magico-religieux*, Paris, Gallimard, 1952; *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard, 1957; *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963; *Le Sacré et le profane*, Paris, Gallimard (« Idées »), 1965.
- ÉMERY (Léon), *Les Mythes*, Lyon, Les Cahiers Libres, 1955.
- GUSDORF (G.), *Mythe et métaphysique*, Paris, Flammarion, 1953/.
- JUNG (C.-G.), *Introduction à l'essence de la mythologie* (avec C. KERENYI), t.f., Paris, Payot, 1953; *Psychologie et religion*, t.f., Paris, Buchet-Chastel, 1958; *Psychologie et alchimie*, Paris, Buchet-Chastel, 1970.
- LOISY (A.), *Les Mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse*, Paris, Picard, 1901.
- Mythologies* (ouvrage dirigé par P. GRIMAL), Paris, Larousse, 1963.
- PIETRE (M.-A.), *Au commencement était le mythe. Genèse et jeunesse des mythes*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968.
- RUDORFF (R.), *The Myth of France*, London, Hamish Hamilton, 1970; t.f. *Le Mythe de la France*, Paris, Albin Michel, 1971.
- TROUSSON (Raymond), *Un problème de littérature comparée: Les études de thèmes, essai de méthodologie*, Paris, Minard, 1965.

2° Productions du XVI^e siècle et études concernant des aspects particuliers de la mythologie de la Gaule

a) Le Mythe de l'élection divine de la monarchie française :

- Mirabilis liber, op. cit., Paris, 1523.
 POSTEL (Guillaume), *Le Trésor des prophéties*, op. cit., Bibl. Nat., Anc. F. Fr. 2113, et F. SECRET, La Haye, 1969.
 CASTELLION (Sébastien), *Sibyllinorum oraculorum libri VIII*, Basileae, 1546.
 Id., *Sibyllina Oracula ex vet. codd. aucta, renovata et notis illustrata a I. Obsopaeo Bettano, cum interpretatione latina Sebastiani Castellionis et indice*, Paris, 1599.
 DU MOULIN (Charles), *Prima pars tractatus de origine, progressu et excellentia regni et monarchiae Francorum et coronae Franciae*, auctore Carolo Molinaeo, Lugduni, 1564.
La première partie du traité de l'origine, progrès et excellence du royaume et monarchie des François, composé par Mess. Charles DU MOULIN, Lyon, 1561.
 DUPONT-FERRIER (G.), *La Formation de l'État français et l'unité française* (des origines au milieu du XVI^e siècle), Paris, A. Colin, 1934.
 FRANKFORT (H.), *La Royauté et les dieux* /.../, t.f., Paris, Payot, 1951.
 FRAZER (J.-G.), *Le cycle du Rameau d'or*, Paris, G. Geuthner, 1925 /le Royal et le Sacré/.
 — *Les Origines magiques de la Royauté*, Paris, P. Geuthner, 1920.
 GIRARDET (R.), *Le Nationalisme français*, Paris, A. Colin, 1966.
 SHAPIER (B.-C.), *Le Nationalisme. Mythe et réalités*, t.f., Paris, Payot, 1964.

b) L'interférence du mythe avec les courants utopiques, adamistes, cabbalistes, eschatologiques et prophétiques :

- CORN (N.), *Les Fanatiques de l'Apocalypse*, t.f., Paris, Juillard, 1962.
 REEVES (M.), « Studies in the reputation and influence of the Abbott Joachim of Fiore, chiefly in the fifteenth and sixteenth centuries », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, X, 1932-1933.
 SCHOLEM (G.), *Les Grands courants de la mystique juive*, t.f., Paris, 1950.
 SECRET (F.), *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964 ; « Paulus Angelus /.../ et la prophétie du Pape Angélique », *Rinascimento*, XIII (1962), pp. 211-24 ; « De quelques courants prophétiques et religieux sous le règne de Henri III », *Revue de l'Histoire des religions*, 1967, pp. 1-32.
 SEROUYA (H.), *La Kabbale*, Paris, Grasset, 1947.
Umanesimo e ermeneutica, Padova, A. Milani, 1963.
Umanesimo e esoterismo, atti del V Convegno internazionale di studi umanistici, Padova, CEDAM, 1960.
Umanesimo e simbolismo, atti del IV Convegno internazionale di studi umanistici, Venezia, 19/21 Settembre 1958, a cura di Enrico CASTELLI, Padova, CEDAM, 1958.
Les Utopies à la Renaissance /.../, Bruxelles, P.U.B. Paris, P.U.F., 1963.
Le Soleil à la Renaissance, Paris, P.U.F., 1965.

WHITE (Frederic R.), *Famous utopias of the Renaissance* /.../, Chicago, Packard and Co., 1946.

c) Interférences du mythe avec l'humanisme et l'interprétation de l'histoire juive et païenne :

- ALLEN (D. C.), *The Legend of Noah, Renaissance Rationalism, Art, Science and Letters*, Urbana, 1949.
 ASHER (R. E.), *The Attitude of French Writers of the Renaissance to Early French History, with special reference to their treatment to the Trojan Legend and to the influence of Annius of Viterbo*, London (thèse dactylographiée), 1955.
 HALLOWELL (Robert-E.), « L'Hercule gallicque : expression et image politique », *Lumières de la Pléiade*, Paris, Vrin, 1966.
 HATZFELD (H.), « The Role of Mythology in Poetry during the French Renaissance », *Modern Languages Quarterly*, t. XIII, 1952.
 JUNG (M.-R.), *Hercule dans la littérature française du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1966. /En particulier, pp. 41 sqq., et 73-93/.
 POUJOL (J.), « Les Étymologies légendaires des mots "France" et "Gaule" », *Publ. of Mod. Language Associations of America*, 72 (1957), pp. 900-914.
 SEZNEC (Jean), *La Survivance des dieux antiques. Essai sur le rôle de la mythologie dans l'humanisme et l'art de la Renaissance*, London, the Warburg Institute, 1940.
 TIGERSTEDT (E.-N.), « Joannes Annius and Graecia mendax », dans *Classical, Mediaeval and Renaissance Studies in Honor of Berthold Louis Ullman*, vol. II, Rome, 1964, pp. 293-310.

d) Le problème des antédiluviens :

- CHASSAGNON (Jean), *De Gigantibus eorumque reliquiis atque iis quae ante annos aliquot nostra aetate in Gallia repertae sunt*, Basileae, 1580.
 LA PEYRÈRE (ISAAC DE), *Preadamitae sive exercitatio super versibus duodecimo, decimotertio et decimoquarto, capituli quinti Epistolae /.../ Pauli ad Romanos quibus inducuntur Primi Homines ante Adam conditi*, s.l., 1635.
 LE CHARPENTIER, *Les Géants et le mystère des origines*, Paris, R. Laffont, 1969.

3° Productions et études concernant l'évolution du mythe gaulois et de la connaissance de la civilisation gauloise à travers la littérature française

a) Les Productions :

Une vue générale du développement ultérieur des mythes concernant la Gaule nous a paru nécessaire à la compréhension de la crise de celtomanie propre au XVI^e siècle. Nous proposons, à des fins comparatives, quelques jalons, classés par ordre chronologique, que l'on peut approximativement grouper autour de trois périodes de frénésie celtisante : l'époque baroque et ses réactions face à la montée de la culture classique ; l'époque pré-romantique et romantique et ses réactions face à l'emprise du néo-classicisme napoléonien ; les réactions nationalistes de la fin du XIX^e siècle qui font écho à la montée du scientisme international.

1607 D'URFÉ (Honoré), *L'Astrée*, première partie, Paris, 1607.

- 1610 DU PÉRIER (Aymar), *Discours historique touchant l'estat general des Gaules* [...], Lyon, 1610.
— D'URFÉ (Honoré), *L'Astrée*, seconde partie, Paris, 1610.
— RIVIÈRE (Paul DE), *Catalogue des anciens Roys et Princes de Gaule*, Paris, 1610.
- 1611 RICHARD (Jean), *De Antiqua Francorum origine fragmentum* [...], Paris, s.d., /1611/.
- 1618 D'URFÉ (Honoré), *L'Astrée*, troisième partie, Paris, 1618.
- 1619 DUPLEIX (Scipion), *Mémoires de la Gaule depuis le déluge* [...], Paris, 1619.
- 1621 CHARRON (Jacques), *Histoire universelle de toutes les nations, et spécialement des Gaulois et François, contenant l'origine et lignée de tous les anciens rois, princes et peuples de la terre*, Paris, 1621.
- 1624 D'URFÉ (Honoré), *L'Astrée*, quatrième partie, Paris, 1624.
- 1634 HOTMAN (François, Sieur de La Tour), *Histoire Celtique, où sous les noms d'Amindorix et de Celanire, sont comprises les principales actions de nos Roys et les diverses fortunes de la Gaule et de la France*, Paris, 1634.
- 1638 FRIZON (Pierre), *Gallia purpurata* [...], Lutetiae, 1638.
- 1639 SAUSSAY (A. DE), *De Mysticis Galliae scriptoribus*, Paris, 1639.
- 1675 VALOIS (Adrien DE), *Hadriani Valesii* [...] *Notitia Galliarum* [...], Parisiis, 1675.
- 1679 KIRCHER (Athanasius), *Turris Babel sive Archontologia* [...], Amstelodami, 1679.
- 1694 MORINUS (Stephanus), *Exercitationes de lingua primaeva* [...], Ultrajecti, 1694.
- 1703 PEZRON (Paul), *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes autrement appelez Gadois*, Paris, 1703.
- 1719 MONTFAUCON (Bernard DE), *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 1719. /Supplément en 1724/.
- 1741 PELLOUTIER (Simon), *Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains, depuis les temps fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois*, Paris, 1741. /Autres éditions, La Haye, 1750; Paris, 1770-1771/.
- 1742 DUBOS (Abbé J.-B.), *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, Paris, 1742.
- 1744 MARTIN (Jacques), *Éclaircissements historiques sur les origines celtiques et gauloises* [...], Paris, 1744.
- 1752 CAYLUS (Anne-Claude P. DE), *Recueil d'antiquités* [...], Paris, 1752-1767 (7 vol.).
- 1753 MAFFIUS (Scipio), *Galliae Antiquitates*, Parisiis, 1753.
- 1777 OSSIAN [...], *Poésies galliques*, traduites sur l'anglais de M. Macpherson par M. Le Tourneur, Paris, 1777.
- 1797 LA TOUR-D'AUVERNE-CORRET (T.-M. DE), *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou Recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Celto-bretons de l'Armorique*, Paris, Quillau, an V (3^e édition, Hambourg, 1801).
- 1805 CAMBRY (Jacques), *Monumens celtiques, ou Recherches sur le culte des pierres, précédées d'une notice sur les Celtes et les Druides, et suivies d'étymologies celtiques*, Paris, 1805.
- 1806 CAMBRY (Jacques), *Notice sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois*, Paris, Laverette, 1806.

- 1806 BARAILLON (J.-F.), *Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains*, Paris, 1806.
- 1815 MARCHANGY (L.-A.-F. DE), *La Gaule poétique*, Paris, 1815-1817.
- 1828 THIERRY (Amédée), *Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, Paris, A. Sautet, 1828.
- 1830 MOREAU-CHRISTOPHE (Louis-Mathurin), *Les Gaulois nos aïeux* [...], Tours, Mame, 1830.
- 1840 THIERRY (Augustin), *Récits des temps mérovingiens, précédés de Considérations sur l'histoire de France*, Paris, J. Teissier, 1840. /Les Récits, de même que l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre, nous importent dans la mesure où l'auteur établit les bases d'un nouveau mythe fondé sur l'inégalité naturelle des races, que développera Gobineau/.
- 1840 THIERRY (Amédée), *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, Paris, Tessier, 1840-47.
- 1847 MARTIN (Henri), *De la France, de son génie et de ses destinées*, Paris, Fuite, 1847.
- 1872 MARTIN (Henri), *Études d'archéologie celtique* [...], Paris, Didier, 1872.
- 1875 *Dictionnaire de la Gaule Celtique*.
- 1876 BERTRAND (Alexandre), *Archéologie celtique et gauloise, mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale*, Paris, Didier, 1876.
- 1876 BERTRAND (Alexandre), « De la valeur des expressions Keltói, Galatai, Keltiké, Galatia, dans Polybe », Paris, *Revue Archéologique*, 1876.
- 1881 LEMIERRE (P.-L.), *Études sur les Celtes et les Gaulois* [...], Paris, Saint-Brieuc, 1881.
- 1887 VILLEMARQUÉ (Vicomte T. Hersart DE LA), *La Légende celtique* [...], Paris, Perrin, 1887.
- 1896 BERTRAND (Alexandre), *Les Druides et le druidisme, leur rôle en Gaule*, Paris, Leroux, 1896.
- 1891 BERTRAND (Alexandre), *Nos origines. La Gaule avant les Gaulois d'après les monuments et les textes*, Paris, Leroux, 1891.
- 1897 BERTRAND (Alexandre), *Nos origines. La religion des Gaulois*, Paris, Leroux, 1897.
- 1897 MORTILLET (G. DE), *Formation de la nation française*, Paris, Alcan, 1897.
- 1903 *Le Panceltisme universel et pacifique contre le pangermanisme envahisseur et l'impérialisme anglais*. /Signalé sans autres références par R. PERNOUN, *Les Gaulois*, Paris, Seuil, 1962, p. 21/.
- 1904 JUBAINVILLE (Henri d'Arbois DE), *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère*, Paris, Fontemoing, 1904.
- 1918 FROIDEVAUX (H.), *La grande route de l'Ancien monde. Ambitions allemandes. Revendications françaises*. (Préface de Maurice BARRES), Paris, Tenin, 1918.

b) *Études critiques récentes :*

Ces études nous intéressent essentiellement pour nous permettre — par comparaison et par différence — de saisir le processus de création imaginative chez les auteurs du XVI^e siècle, à qui manquent les documents et pour qui les désirs politico-mystiques tiennent lieu d'hypothèses scientifiques.

- Actes des journées d'études gauloises, celtiques et protoceltiques, Rennes, OGAM, tradition celtique, 1960-1964.
- BAYET (A.), « Totémisme, religion et morale en Gaule », Melun, Imprimerie Administrative, 1924 (École Pratique des Hautes Études, Section Sciences Religieuses).
- BENOÎT (P.), *Mars et Mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Gap, Ophrys, 1960 /Annales de la Faculté d'Aix-en-Provence/.
- *Arts et dieux de la Gaule*, /Grenoble/, Arthaud, 1969.
- Bibliotheca Celtica*, Aberystwyth, 1929-1952.
- COMWY (R. S.), WHATMOUGH (J.) and JOHNSON (S. E.), *The Praeitalic Dialects of Italy*, Cambridge, Harvard University Press, 1933.
- DÉCHELETTE (J.), *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique* /.../, Paris, Picard, 1910.
- DUVAL (P.-M.), *Les Dieux de la Gaule*, Paris, P.U.F., 1957.
- *La Vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris, Hachette, 1953.
- EYDOUX (H.-P.), *La France antique*, Paris, Plon, 1962.
- FEIST (Sigmund), *Germanen und Kelten in der Antiken Ueberlieferung*, Baden-Baden, Verlag für Kunst und Wissenschaft, 1948.
- FOURNIER (G.), *Les Mérovingiens*, Paris, P.U.F., 1966. /« Que Sais-Je ? », n° 1238/.
- GÉNICOT (L.), *Aux origines de la civilisation occidentale, nord et sud de la Gaule*, s.l., éd. universitaires, 1947.
- GENTY (Patrice), *Études sur le Celtisme*, Paris, Éd. Traditionnelles, 1968.
- GRENIER (A.), *Les Gaulois*, Paris, Payot, 1945 (Rééd.).
- *La Gaule celtique*, Paris, Toulouse, Didier, 1945.
- *La Gaule, province romaine*, Paris, Toulouse, Didier, 1946.
- HATT (J.-J.), *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, Payot, 1966 (2^e édition).
- HONNORAT (M.), *La Gaule ressuscitée*, Paris, éd. universelle, 1953.
- HUBERT (H.), *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, La Renaissance du Livre, 1932.
- JULLIAN (Camille), *Histoire de la Gaule*, Paris, 1908-1926 (6 vol.). /Réimpression par procédé anastaltique, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1964, 8 vol./.
- *Vercingétorix*, Paris, Hachette, 1963.
- KENDRICK (T. D.), *The Druids, a study in Keltic prehistory*, London, Mathurin and C°, 1927.
- LANCE (Pierre), « A la découverte du celtisme », *Les Documents de l'Hespéride*, Ser. A, 3, suppl. au n° 6 de l'Hespéride.
- LATOCHE (R.), *Gaulois et Francs, de Vercingétorix à Charlemagne*, Paris, Arthaud, 1965.
- LEHMANN (A.), *Le rôle de la femme dans l'histoire de la Gaule*, Paris, P.U.F., 1944.
- LENGVEL (L.), *Le Sacret des Celtes*, Forcalquier, R. Morel, 1969.
- LE ROUX (F.), *Les Druides*, Paris, P.U.F., 1961.
- LOT (Ferdinand), *La Gaule, les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française* (édition revue par P.-M. DUVAL), Paris, Fayard, 1967.
- LE ROUX (F.), *Introduction générale à l'étude de la tradition celtique*, Rennes, OGAM, Tradition Celtique, 1967.
- MAREALE (J.), *Les Celtes et la civilisation celtique. Mythe et histoire*, Paris, Payot, 1969.
- *Le Message des Celtes*, Paris, Trindes, 1957.

- PERNOUD (R.), *Les Gaulois*, Paris, Seuil, 1962.
- PLACE (J.-A.), *Étymologie des mots Gallia, Celte, Gaule, Gaulois* /.../, Paris, impr. Arac, 1955.
- POWELL (T. G. E.), *The Celts*, London, Thames and Hudson, s.d., t.f.: *Les Celtes*, Paris, Arthaud, 1951.
- RAMBAUD (M.), *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 1966, /2^e tirage revu et augmenté/.
- RIVOALLAN (A.), *Présence des Celtes*, Paris, Nouvelle Librairie celtique, 1957.
- SCHURE (E.), *L'Âme celtique et le génie de la France à travers les âges*, Paris, Perrin, 1921 (5^e édition).
- SJOESTEDT (M.-L.), *Dieux et Héros des Celtes*, Paris, Leroux, P.U.F., 1940.
- THÉVENOT (E.), *Les Gallo-Romains*, Paris, P.U.F., 1963 (« Que Sais-Je ? », n° 314).
- *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, Fayard, 1968.
- TOUBLANC (G.), *Le Druidisme*, Arzon, impr. Hillion, 1964.
- VARAGNAC (A.), *L'Art Gaulois*, La Pierre qui vire, « Zodiaque », 1956.
- VRIES (J. DE), *La Religion des Celtes*, Paris, Payot, 1963.
- WHATMOUGH (J.) and HUXLEY (K. K.), *Keltika. Principles of textual criticism known to S. Jerome*, Cambridge, Harvard University Press, 1944.
- WUILLEUMIER (Hélène), *Inscriptions mystiques de la Gaule*, Bordeaux, Féret et fils, 1955.

B. — ANALYSE DE LA MÉTHODE HISTORIQUE

1^o Ouvrages concernant la méthode de l'histoire au XVI^e siècle

Les ouvrages suivants, qui constituent une illustration du concept de méthode appliqué à la recherche historique au cours du XVI^e siècle, sont ici pour apporter des éclaircissements sur la démarche scientifique ou pseudo-scientifique des historiens de la Gaule antique et mythique.

a) Les productions :

- 1520 TIXIER DE RAVISY (Jean), *Ravisi Tectoris Officina, partim historici, partim poeticis referta disciplinis*, Paris, 1520, /Autre édition, revue et augmentée, Paris, 1532/.
- 1560 AUGÉ (Daniel D'), *Deux dialogues* /.../, de la vraie cognoissance de l'histoire, de l'art oratoire et de la fiction de la Fable, Paris, 1560.
- 1561 BAUDOIN (François), *De Institutione historiae universae et ejus cum jurisprudentia conjunctione Prolegomenon Libri II*, Paris, 1561.
- 1566 BODIN (Jean), *Methodus ad facilium historiarum cognitionem*, Paris, 1566. /Autres éditions, *Methodus Historica*, Bâle, 1576; in Jean BOON, *Ouvrages philosophiques* /.../, Paris, P.U.F., 1952.
- 1570 GÉNÈBRARD (Gilbert), *Chronographia in duos libros distincta* /.../, Louvain, 1570. /Autres éditions, Paris, 1580; Lyon, 1599/.
- 1579 DROUET DE GAILLARD (Pierre), *Méthode qu'on doit tenir en la lecture de l'histoire, vray miroir et exemplaire de nostre vie*, Paris, 1579.
- 1579 *Artis historicae penus, octodocim scriptorum tam veterum quam recentiorum monumentum, et inter eos Io. praecipue Bodini libri Methodi*

Historiae sex instructa, Basileae, ex officina Petri Pernaie, 1579 /Auctore Joanne Wolfio/. Cet ouvrage constitue une somme des *Artes Historicae* qui ont pu être consultés par les auteurs du XVI^e siècle; on y relève dix-huit ouvrages: 1) Ioan. BODINI, *Methodus Historica*; 2) Fr. PATRITII, *Dialogi X de Historia*; 3) Joan. PONTANUS, *De Historia*; 4) Fr. BALDUINUS, *De Historia Universa* [...]; 5) Sebastini FOXII MORZILLI, *De Historica Institutione*; 6) Ioan. Ant. VIPERANUS, *De Scribenda Historia*; 7) Fr. ROBORTIUS, *De Historia*; 8) DIONYSIUS Halicarnassensis, *De Thucydidis historia iudicium*; 9) Christophorus MILAEUS, *De Historiae Universitate*; 10) Ubertus FOLIETA, *De Ratione scribendae Historiae*; 11) David CHYTRAEUS, *De Recte instituenda Historiae lectione*; 12) LUCIANUS Samosatensis, *De Scribenda Historia*; 13) Simon GRYNÆUS, *De Utilitate legendae Historiae*; 14) Coelius SECUNDUS, *De eadem*; 15) Christophori PEZELII, *Oratio de Historia*; 16) Theodorus ZWINGERUS; 17) Ioan. SAMBUCUS, *Caes. historicus*; 18) Antonius RICCOBONUS, *De Historia*.

1597 POSSEVIN (A.), *Apparatus ad omnium gentium historiam*, Venise, 1597.

1599 DROUET DE GAILLARD (Pierre): *Briefve Chronologie ou sommaire des temps ensemble les choses les plus remarquables advenues au monde depuis sa création jusqu'à présent*, Paris, 1599.

1599 LA POPELINIÈRE (Lancelot du Voisin, DE), *L'Histoire des histoires, avec l'idée de l'histoire accomplie, plus le dessein de l'histoire nouvelle des François et, pour avant-jeu, la refutation des fugitifs de Troye aux Palus Meotides*, Paris, 1599.

b) Études critiques :

GEBHART (E.), *La Renaissance italienne et la philosophie de l'histoire*, Paris, 1887.

FUETIER (E.), *Histoire de l'historiographie moderne*, t.f., Paris, Alcan, 1914.

BARROUX (R.), *Pierre de La Ramée et son influence philosophique. Essai sur l'idée de méthode à l'époque de la Renaissance* (Thèse, Ecole des Chartes), 1922.

POLMAN (P.), *L'élément historique dans la controverse religieuse du XVI^e siècle* (Thèse, Louvain), Combloux, 1932.

BROWN (John L.), *The Methodus ad facilem Historiarum cognitionem of Jean Bodin. A critical Study*, Washington, 1939.

LAMPRECHT (Franz), *Zur Theorie der humanistische Geschichtschreibung. Mensch und Geschichte bei Francesco Patrizzi*, Zurich, 1950.

GILBERT (Neal W.), *Renaissance Concepts of Method*, New York, Columbia University Press, 1960.

FRANKLIN (Julian H.), *Jean Bodin and the sixteenth Century Revolution in the Methodology of Law and History*, New York and London, Columbia University Press, 1963.

BURKE (Peter), *The Renaissance Sense of the Past*, London, Ed. Arnold, 1969.

2^e Études sur l'éclairage politique dans la création et l'interprétation de l'histoire des Gaulois au XVI^e siècle

ALLEN (J.W.), *A History of political thought in the XVIIth Century* (3^e ed.), London, 1951.

DEMMINGHAM (E.), *Thomas Morus et les utopistes de la Renaissance*, Paris, Pion, 1927.

ESMEIN (A.), « La théorie de l'intervention nationaliste chez quelques publicistes français du XVI^e siècle », *Revue de l'Histoire du Droit*, XXIV (1900), pp. 549-574.

GLASER (K.), Beiträge zur Geschichte der politischen Literatur Frankreichs in der zweiten Hälfte des XVI Jahrhunderts », *Z. Fran. Sprache*, XXX, XXXII, XXXIII, XXV, XXIX, XLV (1907-1919).

LEFRANC (Abel), « Le Patriotisme en France, à l'époque de la Renaissance », *Foi et Vie*, XI-XII (1915), pp. 233-42.

LYONS (J. Coriden), « Conception of the Republic in French literature of the sixteenth century. Et. de la Boetie and Fr. Hotman », *Romanic Review*, XXI, 1930, pp. 296-307.

MEALY (P.F.M.), *Origines des idées libérales en France*, Paris, 1903.

MERCIER (Ch.), « Les Théories politiques des calvinistes en France au cours des guerres de religion », *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*, 1934, pp. 224-260, 381-405.

MESNARD (P.), *L'Essor de la philosophie politique au XVI^e siècle*, Paris, 1936. /Rééd. Paris, Vrin, 1952/.

MOREAU-REIBEL (J.), *Jean Bodin et le droit public comparé dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire*, Paris (Thèse), 1933.

REYNOLDS (B.), *Proponents of limited monarchy in the XVIIth Century, France: Fr. Hotman and Jean Bodin*, New York, Columbia University Press, 1931. — *Umanesimo e scienza politica*, Padova, CEDAM, [...].

WEILL (G.), *Les Théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, Paris (Thèse), 1892.

WITTON (M.), *Das Nationalisierungsprogramm der französischen Renaissance* [...], Breslau (Thèse), 1940.

YARDENI (M.), *La Conscience nationale en France pendant les guerres de religion (1559-1598)*, Paris, Louvain, Nauwelaerts, 1971.

INDEX

Cet index comporte les noms d'auteurs et de personnages historiques, littéraires et mythologiques

- Aaron : 155.
 Abel : 69, 78, 79, 80, 151, 152.
 Abraham : 62, 146, 152, 163, 168, 170.
 Achan (ou Achar) : 157.
 Adam : 56, 59, 62, 69, 82, 83, 95, 96, 152, 157, 167.
 Adrien I^{er} : 155.
 Agag : 157.
 Agar : 163.
 Agathius : 105.
 Agricola : 114.
 Albouy (P.) : 183.
 Alcantara (J. G.) : 103.
 Alexandre : 13, 14, 17, 25, 26.
 Alexandre VI : 151, 172.
 Allen (D. C.) : 185.
 Allen (J. W.) : 190.
 Allobrox : 30.
 Alteus : 30.
 Althusius : 119.
 Amadeus (ou Amodeus) : 140, 159, 166.
 Amadis : 16.
 Ammien Marcellin : 13, 14, 46, 112.
 Amann (E.) : 151.
 Anania : 174.
 André (St) : 171.
 Anjou (Duc d') : 85, 98.
 Annus de Viterbe : 24, 25, 26, 35, 36, 41, 46, 49, 50, 57, 84, 86, 87, 90, 100, 103-107, 120, 124, 128, 151, 177, 178, 180, 185.
 Antéchrist (ou Antichrist) : 32, 76, 83, 143, 148, 149, 155, 158, 162, 164, 171, 172.
 Anténor : 108.
 Antoine : 71.
 Amisius (pseud. de Postel) : 136, 137.
 Apollon : 15, 87.
 Apulée : 35.
 Aquin (d') : 94.
 Araxa : 30.
 Archiloque : 178.
 Arpenson (d') : 12, 14, 15.
 Aretia : 27, 86.
 Aristote : 59, 109, 156.
 Arthur (Le Roi) : 100.
 Asher (R. E.) : 185.
 Askenaz : 66, 74, 80.
 Astérix : 11.
 Astrée (voir d'Urfé).
 Athénée : 25.
 Aubigné (A. d') : 160.
 Augé (D. d') : 189.
 Auguste : 149.
 Augustin (St) : 146.
 Aulotte (R.) : 7, 142.
 Aventinus : 103.
 Bacchus : 46.
 Bacon (F.) : 122.
 Bailly (A.) : 113.
 Bale (ou Baleus) (J.) : 124.
 Bandole (A. de) : 107.
 Barillon (J. F.) : 187.
 Bardus : 26, 29, 48, 50, 124.
 Baron (ou Barros) (J.) : 174.
 Barreiros (G.) : 27, 105, 106, 179, 180, 182.
 Barroux (R.) : 107, 190.
 Barrès (M.) : 187.
 Bartelon (P.) : 182.
 Bassignan : 153.
 Baudrillart (H.) : 150.
 Baudouin (F.) : 89, 189, 190.
 Bavo : 30.
 Bayet (A.) : 188.
 Bayle (P.) : 25.
 Bentus Rhenanus, voir Rhenanus.
 Beelzebub (ou Beelzebuth) : 134, 137, 159.
 Belgus : 30.
 Belleforest (F. de) : 134, 173.
 Belus : 25, 26.
 Benjamin (ou Binjamin) : 166, 170.
 Benoît (F.) : 188.
 Bernard (A.) : 48.
 Bernard-Maitre (H.) : 148, 173.
 Béroze : 25, 26, 27, 33, 43, 46, 49, 66, 81, 90, 92, 100, 101, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 118, 152, 154, 178, 179, 180, 182.

- Bertrand (A.) : 187.
 Bèze (T. de) : 112.
 Billon (F. de) : 180.
 Blascon : 30.
 Blocaille (E.) : 112.
 Blum (L.) : 26.
 Boastuan (P. de) : 180.
 Bacchus : 153.
 Bodin (J.) : 89, 107, 119-122, 125, 126, 127, 138, 150, 151, 177, 181, 189, 190.
 Boethius : 103, 178.
 Bergia : 172, 173.
 Bouchet (J.) : 96.
 Bouelles (C. de) : 146, 168, 179.
 Bouillon (Duc de) : 160.
 Bouillon (G. de) : 54.
 Boulaese (J.) : 134, 136, 137, 151, 159, 171.
 Bourbon (Agnès de) : 164.
 Bourbon (Antoine de) : 36.
 Bourbon (Béatrice de) : 164.
 Bourbon (Charles de) : 163.
 Bourbon (Louis de) : 161, 162, 163, 164, 173.
 Bourdigné (J. de) : 178.
 Bourgogne (J. de) : 164.
 Bouwsma (W. J.) : 55, 135, 136, 139, 140.
 Brennus : 44.
 Brown (J. L.) : 190.
 Bucer : 137, 150.
 Buchanan (G.) : 21.
 Burkel (P.) : 190.
 Cadamustus (ou Cadamosto) : 174.
 Cahusac (L. de) : 12.
 Caïn : 69, 78, 79, 80, 151, 152.
 Calvin : 149, 159.
 Camboblascon : 30.
 Cambry (J.) : 186.
 Camilli (S.) : 25.
 Campanella (T.) : 140.
 Carion : 31, 66, 67, 103, 139, 149.
 Cassirer (E.) : 183.
 Castellion (S.) : 162, 184.
 Castelnau (M. de) : 106, 108, 180, 181.
 Caton : 15, 25, 35, 46, 53, 104, 152, 178.
 Caylus (A. C. P. de) : 186.
 Céladon : 17.
 Célès : 26, 30, 43, 51, 152.
 Cèneau (R.) : 45-47, 48, 92, 104, 116, 121, 180.
 Cérès : 29, 46.
 César : 13, 17, 20, 24, 35, 44, 46, 52, 53, 64, 66, 67, 71, 73, 87, 90, 92, 94, 95, 107, 108, 109, 112, 113, 116, 118, 119, 120, 124, 147, 148, 150, 157, 166, 182, 189.
 Chaus (ou Cami) : 19, 26, 27, 29, 35, 36, 37, 43, 69, 79, 152, 155, 156, 166.
 Chumard (H.) : 148.
 Champier (S.) : 178, 179.
 Charlemagne : 20, 34, 37, 54, 65, 66, 67, 68, 117, 154, 186.
 Charles-Marcel : 67.
 Charles-Quint : 66, 140, 143, 163, 171.
 Charles VII : 54.
 Charles IX : 10, 15, 89, 110, 114, 139, 143, 159, 164.
 Charron (J.) : 186.
 Chassagnon (J.) : 153, 181, 185.
 Chasseneux (B. de) : 92, 178.
 Chateaubriand (F. de) : 129.
 Chaubard (A. M.) : 134, 137.
 Chauviré (M.) : 150.
 Chénier (A.) : 84, 128.
 Chlodovic : 164.
 Christ (Jésus) : 10, 21, 22, 38, 59, 60, 62, 67, 71, 72, 73, 77, 80, 81, 82, 83, 92, 135, 137, 139, 145, 148, 150, 151, 154, 155, 156, 160, 161, 166, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 175.
 Chus : 166.
 Chyram : 141, 169, 170.
 Chytreus : 190.
 Cicéron : 21.
 Cioranesco (A.) : 31, 90, 107, 112, 123, 177.
 Clément d'Alexandrie : 13, 14.
 Cléopâtre : 71.
 Clermont (R. de) : 164.
 Clovis : 34, 164.
 Cochet (Abbé) : 91.
 Coelius Secundus : 190.
 Cohn (N.) : 139, 184.
 Colomb (C.) : 174.
 Comerus (vois Gomer).
 Comway (R. S.) : 188.
 Condé (L. de) : 143, 160, 161, 162, 163.
 Constantin : 67.
 Corrozet (G.) : 179.
 Cotroneo (G.) : 119.
 Cougny (E.) : 112.
 Coulon (R.) : 24.
 Crampon (D.) : 154.
 Crassus : 75.
 Crinitus : 37, 178.
 Crow (J.) : 115.
 Cuspiniens : 66.
 Cuvier : 14.
 Damville : 113.
 Dan : 149.
 Daniel : 61, 75, 82, 86, 114, 143, 149, 158, 162, 169.
 Dante : 20, 84.
 Dardanus : 30, 43.
 Dares : 23, 106.
 David : 128.
 Déchelette : 188.
 Delaigue (E.) : 107.
 Denys d'Halicarnasse : 190.
 Dermenghem (E.) : 190.
 Descuries : 143.
 Dietsy de Crète : 23, 106.
 Diodore de Sicile : 13, 35, 46, 92.
 Diomède : 120.

- Dis (voir Samothès et Noé).
 Doblinger (M.) : 103.
 Dominique (St) : 174.
 Doublet (G.) : 45.
 Drouet de Gaillard (P.) : 189, 190.
 Droids : 26.
 Druis : 50.
 Dryius (ou Drius) : 29, 152.
 Du Bellay (G.) : 42-45, 47, 180.
 Du Bellay (J.) : 92, 128.
 Dubois (C. G.) : 5, 7, 27, 77, 133, 135, 146, 152, 153, 156, 177, 183.
 Dubois (P.) : 140.
 Dubos (Abbé J. B.) : 186.
 Du Moulin (A.) : 31, 36.
 Du Moulin (G.) : 184.
 Duplex (S.) : 186.
 Duplessis-Mornay (P.) : 112.
 Du Périer (A.) : 186.
 Dupont-Ferrier (G.) : 184.
 Du Pré (C.) : 182.
 Du Rit (M.) : 182.
 Duval (P. M.) : 188.
 Echarde (M.) : 24.
 Eckhel (J.) : 12.
 Eliade (M.) : 19, 183.
 Elie : 61, 77, 82, 83, 143, 145, 155, 166, 169, 170.
 Ellogabale (ou Héliogabale) : 156.
 Emery (L.) : 183.
 Enoch : 26, 96.
 Ephraïm : 170.
 Erasme : 21, 34, 150.
 Erichtonius : 30.
 Ermenseul : 153.
 Ermensrich : 153.
 Esmein (D.) : 131.
 Estienne (H.) : 51, 180, 181.
 Éaus : 73.
 Eusèbe : 25, 26, 66.
 Eydoux (H. P.) : 188.
 Eve : 56, 95, 96, 155.
 Ezéchiel : 61, 162, 169, 170.
 Fabius Piotor : 46, 104, 178.
 Faral (E.) : 23.
 Fauchet (C.) : 118-119, 181, 182.
 Faye (B.) : 134, 161.
 Feist (S.) : 188.
 Ferdinand d'A. : 139.
 Fileto : 54.
 Flörichen (A.) : 25.
 Foglietta (E.) : 190.
 Forcadel (E.) : 28, 89, 90-91, 181.
 Fortia d'Urban : 25.
 Fournier (G.) : 188.
 Fox Morzillo : 190.
 François (St) : 174.
 François de Paule (St) : 140.
 François I^{er} : 15, 18, 28, 34, 47, 54, 57, 66, 82, 85, 87, 139, 143, 148, 158, 161.
 François II : 89, 139.
 François Xavier (St) : 154.
 Francus (ou Francion) : 23, 30, 35, 37, 43, 72.
 Frankfort (H.) : 184.
 Franklin (J. H.) : 108, 119, 190.
 Frappier (J.) : 31.
 Fraser (J. G.) : 184.
 Frédéric Barberousse : 34.
 Frédéric (Cie Palatin) : 111, 112.
 Freigius (J. T.) : 108.
 Frizon (P.) : 186.
 Froidevaux (H.) : 187.
 Fueter (E.) : 24, 27, 100, 103, 178, 190.
 Funck (J.) : 118.
 Furne : 91.
 Gabriel : 75, 140.
 Gaultin (R.) : 107.
 Galatée : 30, 35, 37.
 Galatès : 30.
 Galatées : 90.
 Galatin : 140, 171.
 Garapon (R.) : 7.
 Garnier (R.) : 98.
 Gaurio : 17.
 Gebhardt : 190.
 Genebrard (G.) : 189.
 Génicot (L.) : 188.
 Genseric : 166.
 Genty (P.) : 188.
 Georges de Venise : 84, 145.
 Gerson (J.) : 76.
 Giambelli (C.) : 25.
 Giambullari : 153.
 Giesey (R. E.) : 112.
 Gilbert (N. W.) : 108, 190.
 Gilles de Viterbe : 140.
 Girardet (P.) : 184.
 Glaser (K.) : 191.
 Glaucus : 120.
 Gobineau : 187.
 Godard-Faultrier (V.) : 91.
 Goy : 83, 143, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 169, 170, 171.
 Gomer (ou Gomerus ou Comerus ou Cambes) : 10, 26, 27, 36, 66, 69, 70, 73, 74, 80, 81, 87, 96, 143, 150, 151, 152, 153, 154, 171.
 Goujon (J.) : 128.
 Goullart (S.) : 110, 181.
 Grégoire (St) : 172.
 Grégoire V : 65, 68.
 Grenier (A.) : 188.
 Greente (Mgr) : 177.
 Grimal (P.) : 183.
 Geynaeus (B.) : 190.
 Guingamé : 24.

- Guyard (J.) : 182.
 Gusdorf (G.) : 183.
 Gutschmid : 26.
 Habsbourg : 18, 34, 57, 152.
 Hallowell (R. E.) : 185.
 Harbon : 30.
 Harsin : 112.
 Hatt (J. J.) : 188.
 Hatzfeld (H.) : 185.
 Heber : 97.
 Hector : 19, 23, 30, 43, 72.
 Hégésippe : 71.
 Henri II : 28, 45, 47, 54, 139, 143, 158, 159.
 Henri III : 15, 82, 139.
 Henri IV : 107, 128.
 Hercule : 29, 30, 35, 37, 38, 43, 50, 90, 97, 124, 129.
 Hérode : 71.
 Hiret : 91.
 Homère : 23, 35, 70.
 Honorat (M.) : 188.
 Horne (H.) : 115.
 Hotman (P.) : 98, 110-115, 127, 181, 186.
 Hubert (H.) : 188.
 Huguet (E.) : 157.
 Humibalde : 71.
 Huppert (G.) : 115.
 Huss : 153.
 Huxley (K. K.) : 189.
 Icho Channah : 146.
 Ilyricus (Flavius) : 165.
 Ihus : 30.
 Imboden (M.) : 119.
 Isaac : 62, 152.
 Isaïe : 154.
 Isis : 29.
 Ismaël : 62, 152, 163, 165.
 Jacob : 62, 167.
 Jacques (St) : 167, 171.
 Janus (*pseud. de Noé*) : 26, 29, 65, 70, 73, 129, 151, 152, 153, 158, 174.
 Japhet (*ou Iaphet, Iafet, Iapet, Iapetus*) : 10, 26, 29, 43, 69, 74, 79, 80, 81, 86, 96, 124, 129, 150, 152, 169.
 Jasius (*ou Iasius*) : 30, 43.
 Jean (St) : 82, 171.
 Jean-Baptiste (St) : 171.
 Jeanne (Mère) : 135, 153, 157, 159.
 Jeanne d'Arc : 77, 140.
 Jérôme (St) : 105.
 Jérôme de Pavie : 178.
 Jésus (*voir Christ*).
 Joachim de Fiore : 140.
 Jodogne (P.) : 31, 34.
 Johnson (S. E.) : 188.
 Joly (A.) : 23.
 Jonathan : 157.
 Joseph : 170.
 Joséphe (Flavius) : 25, 26, 66, 81, 84, 104, 105, 106, 150, 153.
 Josué : 157, 170.
 Jove (P.) : 117, 121.
 Jubainville (H. d'A. de) : 187.
 Jules II : 32.
 Julian (C.) : 11, 188.
 Jung (C. G.) : 55, 146, 183.
 Jung (R. M.) : 24, 185.
 Jupiter (*pseud. de « rois de Gaule », voir Noé, Celtes, etc...*).
 Justin : 51.
 Kendrick (T. D.) : 188.
 Kircher (A.) : 186.
 Krantz (A.) : 66, 181.
 Kvaçala (J.) : 139, 148, 159.
 La Botte (E. de) : 98.
 La Garanderie (P. de) : 120.
 Lagrave (H.) : 12.
 La Haye (J. de) : 182.
 Lamprecht (F.) : 190.
 Lance (P.) : 188.
 Langlet (L.) : 134.
 Laomédon : 30.
 La Peyrère (L. de) : 185.
 La Popellière (H. L. de) : 106, 107, 110, 122-125, 127, 182, 190.
 Laski (J.) : 149.
 Latouche (R.) : 188.
 La Tour d'Auvergne-Corret (T. M. de) : 186.
 Laurent (J.) : 161.
 Lazius (W.) : 180.
 Leblague (R.) : 129.
 Le Charpentier : 185.
 Lefèvre d'Étaples (J.) : 21, 105.
 Lefèvre de la Boderie (G.) : 17, 20, 58, 84-87, 133, 136, 140, 151, 154, 171, 181, 182.
 Lefranc (A.) : 136, 191.
 Le Hir (Y.) : 129.
 Lehmann (A.) : 188.
 Le Loyer (P.) : 134.
 Le Maire de Belges (J.) : 29, 31-39, 41, 43, 52, 92, 104, 122, 127, 136, 178, 179.
 Lemannus : 30.
 Le Masle (J.) : 181, 182.
 Lemière (P.) : 187.
 Lengyel (L.) : 188.
 Léodamas : 43.
 Léon VII : 65.
 Léon VIII : 67, 155.
 Léon X : 65, 148.
 Le Roux (F.) : 188.
 Leusauich (P. de) : 179.
 Loisy (A.) : 183.
 Longo (*ou Longho*) : 26, 29.
 Lot (F.) : 188.
 Louis (le Debonnaire) : 185.
 Louis (St) : 164.

- Louis XI : 57.
 Louis XII : 31, 32, 34, 38.
 Louis XIV : 143.
 Louise de Savoie (*voir Savoie*).
 Luc (St) : 172.
 Lucain : 35.
 Lucifer : 156.
 Lucien : 13, 14, 190.
 Lucrèce : 35.
 Lucus : 30.
 Ludgus : 30.
 Lulle (R.) : 140.
 Luther : 21, 149, 150, 153.
 Lvov (S.) : 108.
 Lyons (J. C.) : 191.
 Mcer (J.) : 154, 180.
 Machiavel (N.) : 39, 57, 64, 117, 138.
 Macpherson (M.) : 186.
 Maffei (S.) : 186.
 Magendie (M.) : 17, 91.
 Magog (*ou Magogus*) : 26, 83, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 170, 171.
 Magus : 26, 29, 124.
 Mahomet : 63, 78, 147, 162.
 Malvyn (G. de) : 180.
 Manassé : 170.
 Manéthon : 25, 27, 35, 72, 178.
 Mangelot (E.) : 151.
 Marc (St) : 172, 174.
 Marc Antoine : 153.
 Marchangy (L. A. F. de) : 187.
 Margolin (J. C.) : 7.
 Marc-Antonio : 53.
 Marguerite d'A. : 31.
 Marione (L.) : 103.
 Markale (J.) : 188.
 Mars : 73.
 Martial (St) : 14, 70, 74.
 Martin (J.) : 186.
 Martin (H.) : 187.
 Matharel (A.) : 181.
 Matthieu (S.) : 148.
 Maximilien d'A. : 34.
 Mealy (P.F.M.) : 191.
 Médielis (C. de) : 18, 90, 98, 118, 136, 160, 162, 163.
 Médus : 26.
 Meisner (H.) : 103.
 Melancthon (P.) : 21, 103, 139, 149.
 Melchisedec : 77.
 Menesius da Silva (*voir Amadeus*).
 Mercier (C.) : 191.
 Mercure : 73.
 Merula (G.) : 66, 179.
 Messard (P.) : 110, 112, 119, 120, 150, 151, 177, 191.
 Metasthène : 35, 178.
 Michel (St) : 75, 76, 158, 159, 160, 161.
 Milieu (*ou Milaens*) (Ch.) : 130.
 Moïse : 10, 14, 57, 58, 59, 60, 62, 72, 81, 83, 104, 107, 121, 125, 141, 148, 149, 152, 153, 159, 160, 166, 167, 169, 170.
 Monluc (B. de) : 160.
 Monmouth (G. de) : 25, 100.
 Montaigne (M. de) : 115.
 Montesquieu : 116, 169.
 Montfaucon (B. de) : 186.
 Montmorency (C. de) : 11, 92.
 Morales (A. de) : 103.
 Morard (H.) : 56, 135.
 More (T.) : 21, 34.
 Moreau-Christophe (L. M.) : 187.
 Moreau-Reibel (J.) : 191.
 Morin (E.) : 186.
 Mortillet (G. de) : 187.
 Moulin (*voir Du Moulin*).
 Mours (S.) : 113.
 Moussiegt (P.) : 112.
 Müller (D. G.) : 24.
 Myrsilus : 25, 53, 104, 178.
 Nais (H.) : 31.
 Nammès : 30.
 Nanni (*voir Annus*).
 Napoléon : 129.
 Narcisse : 18.
 Naucier (J.) : 66, 103, 178.
 Néron : 156.
 Nerval : 87.
 Nicéron : 25.
 Nollac (P. de) : 84.
 Noé : 10, 19, 24, 26, 27, 29, 36, 37, 38, 46, 49, 63, 65, 69, 70, 73, 74, 79, 81, 86, 96, 97, 100, 121, 129, 141, 151, 152, 153, 158, 166, 174.
 Noegla : 29.
 Oby (N.) : 134, 137.
 Ocampo : 103.
 Ogyges : 26.
 Olbius : 30.
 Opertin : 135, 165.
 Ortelius (A.) : 159.
 Ostris : 29, 37.
 Ossian : 128, 186.
 Othon : 67, 155.
 Pan : 29.
 Paradin (C.) : 66, 180.
 Paris (*rot Gaulois*) : 30.
 Paris : 19.
 Pasquier (E.) : 46, 115-119, 161, 180, 181.
 Patrizzi (F.) : 190.
 Paul (St) : 14, 148.
 Paul-Émile : 23, 48, 63.
 Peirese : 27.
 Pelloutier (S.) : 186.
 Pépin : 54, 65, 67.
 Péron (J.) : 180.
 Perles (J.) : 135.
 Pernoud (R.) : 11, 167, 189.

- Peucer (G.) : 139.
 Pezel (C.) : 130.
 Perron (P.) : 186.
 Pharaon : 160, 165, 169, 170.
 Pharamond : 12, 16, 23, 126.
 Philippe le Bel : 117.
 Philippe II : 171.
 Philon : 96, 178.
 Picard (J.) : 20, 27, 28, 47-54, 180.
 Pierre (St.) : 14, 70, 74, 86, 136, 155, 171.
 Piettre (M. A.) : 183.
 Pilate : 166.
 Place (J. A.) : 189.
 Plantin : 136, 159.
 Platon : 21, 114, 135.
 Pline : 51, 105.
 Plutarque : 15, 25, 26, 107, 119.
 Polman (P.) : 190.
 Polybe : 24, 112.
 Polyhistor (Alexandre) : 26.
 Pompée : 44.
 Pontano : 190.
 Poseidonius : 107.
 Possevin (A.) : 190.
 Postel (G.) : 5, 7, 10, 14, 20, 28, 54-84, 86, 87, 92, 94, 97, 104, 105, 107, 120, 126, 127, 131, 133-175, 179, 180, 184.
 Poujol (J.) : 185.
 Fowell (T. G. E.) : 189.
 Prêtre-Jean : 166.
 Priam : 30, 32, 129.
 Procope : 12.
 Properce : 178.
 Ptolémée : 51, 59, 76.
 Pythagore : 13, 14, 167.
 Quéraud (M. J.) : 24.
 Rabalais : 34.
 Raemond (F. de) : 126, 134, 137, 149, 158, 162.
 Rambaud (M.) : 189.
 Ramus (P.) (ou La Ramée) : 106, 107-110, 180, 181, 182.
 Rancour (R.) : 107, 177.
 Raynaud (T.) : 24.
 Reeves (M.) : 184.
 Regard (M.) : 129.
 Renouvin (P.) : 33.
 Reynolds (B.) : 191.
 Rhes : 29.
 Rhemus : 30, 43.
 Rhenanus (Beatus) : 103, 105.
 Riccius (P.) : 145.
 Riccobonus (A.) : 190.
 Richard (J.) : 186.
 Richeome : 137.
 Richer (J.) : 87.
 Richer (J. D.) : 25, 26.
 Rivère (J.) : 183.
 Rivière (P. de) : 186.
 Rivoallan (A.) : 189.
 Robertello (F.) : 190.
 Romulus : 70, 158, 159.
 Romus : 30.
 Ronsard (P. de) : 10, 12, 15, 20, 23, 85, 91, 171, 181, 182.
 Roulliard (S.) : 174.
 Rouvet (De) : 161.
 Rüdel (H.) : 24.
 Rudorff (R.) : 183.
 Rupeccissa (J. de) : 140.
 Sabellicus : 27, 105, 178.
 Sainte-Maure (B. de) : 23.
 Salomon : 169, 170.
 Salvete (E.) : 24.
 Sambucus : 190.
 Samotes (ou Samothés) : 26, 27, 29, 43, 46, 48, 49, 50, 51, 74, 86, 96, 97, 124.
 Samuel : 157.
 Sansovino (F.) : 182.
 Sarah : 170.
 Sarephta (Veuve de) : 143, 155, 156, 169.
 Saro (ou Saron) : 26, 29, 48, 49, 50, 50.
 Satan : 159, 165, 169.
 Saturne : 29, 50, 129, 156.
 Saül : 157.
 Saulnier (V. L.) : 7, 31, 90, 107, 112, 123, 157, 177.
 Saussay (A. de) : 186.
 Savoie (L. de) : 140.
 Scaliger : 26.
 Schmidt (A. M.) : 84, 85.
 Schnabel (P.) : 26.
 Scholem (G.) : 184.
 Schure (E.) : 189.
 Schwartz (E.) : 26.
 Scuptin (H. U.) : 119.
 Secret (F.) : 7, 10, 12, 17, 58, 61, 62, 82, 84, 85, 87, 94, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 144, 148, 151, 152, 154, 155, 158, 159, 160, 164, 169, 170, 171, 184.
 Segond (L.) : 154.
 Sem : 26, 69, 74, 79, 80, 129, 152.
 Sempronius : 178.
 Sénèque : 25.
 Saphira (ou Saphira) : 174.
 Serouya (H.) : 184.
 Serres (O. de) : 110.
 Seth : 96, 152.
 Seznee (J.) : 185.
 Shafer (B. C.) : 184.
 Sicambre : 19.
 Sigovèse : 44.
 Simon (Mage) : 172.
 Sijmsteit (M. L.) : 189.
 Sleidan (J.) : 139, 149, 155.
 Solin : 81, 153.
 Sponde (H. de) : 134, 137.
 Stecher (J.) : 31.

- Stilicho : 162.
 Strabon : 24, 35, 51, 53, 92, 107, 108, 112.
 Sully : 110.
 Sylvanus : 29.
 Symeon (G.) : 180.
 Synesius (pseud. de Postel) : 136, 137.
 Sypher (G. W.) : 122, 123.
 Tacite : 114.
 Taillepleid (N.) : 11, 91-99, 150, 152, 182.
 Térance : 35.
 Terrasse (C.) : 161.
 Terrier (M.) : 161.
 Tertullien : 25.
 Teutatès : 73.
 Thévenot (E.) : 189.
 Thierry (Am.) : 187.
 Thierry (Aug.) : 187.
 Thou (J. A. de) : 160.
 Thucydide : 190.
 Thuysson : 27, 51.
 Tigerstedt (E. N.) : 185.
 Tite Live : 15, 24, 46, 51, 70, 71, 84, 107, 108, 119, 124.
 Tixier de Ravisy : 189.
 Torquemada : 158.
 Toubianc (G.) : 189.
 Tourneur (V.) : 31.
 Trippault (L.) : 181.
 Tristan : 16.
 Tritème : 71.
 Tros : 30.
 Trousson (R.) : 183.
 Tuscan : 30, 90.
 Tydea : 27, 29.
 Ulysse : 23.
 Urfé (H. d') : 16, 17, 18, 87, 91, 99, 128, 185, 186.
 Vacant (L.) : 151.
 Valois (A. de) : 186.
 Valois : 20, 57, 99, 115, 152, 164.
 Varagnac : 189.
 Vasaeus : 103.
 Vercingetorix : 119, 188.
 Vespucci (A.) : 99, 174.
 Vesta (ou Hesta) : 27, 29, 70.
 Vignère (B. de) : 181, 182.
 Vignier (N.) : 91, 162, 165, 181, 182.
 Vigouroux (F.) : 157.
 Villemarqué (T. H. de la) : 187.
 Vinci : 21.
 Viperanus : 190.
 Viret : 110.
 Virgile : 19, 21, 54, 84.
 Vitruve : 25.
 Vivès : 105.
 Volaterranus : 27, 105.
 Voltaire : 12.
 Vossius (J.) : 24, 25.
 Vries (J. de) : 189.
 Weill (G.) : 131.
 Whatmough (J.) : 188, 189.
 White (F. R.) : 185.
 Wilmette (M.) : 23.
 Wichef : 153.
 Witton (M.) : 191.
 Wolf (J.) : 190.
 Wulleumier (M.) : 189.
 Xénophon : 35, 104, 109, 178.
 Xistithros : 26.
 Yardeni (M.) : 122, 191.
 Zacharie : 61, 67.
 Zarfati (S.) : 151.
 Zeno (A.) : 24.
 Zoroastre (ou Zoroast) : 29.
 Zwinger (T.) : 159, 160, 190.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Première partie : Celtes et Gaulois au XVI^e siècle ; Le développement littéraire d'un mythe nationaliste</i>	9
INTRODUCTION	11
Légérétés gauloises — Mystères gaulois — A propos d'habits — De l'habit à l'habitant — Propos d'un Druide de l' <i>Astrée</i> — De l'apogée d'un mythe à ses débuts — Un cadre d'irréalité — Des références d'histoire — Du pays des songes au pays des ancêtres — Un mythe des origines — Une manie généalogique — Ambiguïté entre l'élément mythique et l'élément historique.	
Les recherches nationales : fondements psychologiques et politiques — Le besoin de l'orientation dans le temps et l'image du corps social — La mythologie du « Père » — Le besoin de fonder son passé lié à des difficultés d'être dans le présent — Les recherches généalogiques : manie aristocratique et sentiment de frustration.	
Antagonisme de nationalités ; opposition à l'Italie et à l'Allemagne — La monarchie universelle et l'unité religieuse — La quête de l'unité — L'universalisme humaniste au début du siècle — le nationalisme : répercussions politiques et religieuses — La recherche des origines éclairées par l'unitarisme et l'impérialisme nationaliste.	
I. UNIVERSALISME EUROPÉEN ET NATIONALISME GAULOIS	23
A) <i>Recherches nationales : la rencontre des Gaulois</i>	23
Débuts traditionnels de l'histoire de France aux mérovingiens — L'héritage antique — Les Gaulois oubliés — Les Gaulois méprisés — Méconnaissance de la civilisation celtique — Rôle de l'humanisme « orientalisant » — Retour à Noé, père des pères — Les faux d'Annus de Viterbe — L'auteur — L'œuvre : son succès à travers l'Europe — Béroë et la <i>Genèse</i> — L'histoire de Noé — Sa descendance — Les fondateurs des nations — Caractères de cette œuvre : son succès.	
Rôle de la philologie — L'archéologie et l'histoire antique — Explication politique : l'exploitation par les nationalismes — Naissance, progrès et développement de la crise de « celtomanie » au XVI ^e siècle.	
La « Ligne des roys de Tuscie »	29
B) <i>LE MAÎTRE DE BELGES : Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye</i>	31
Succès de l'ouvrage ; les diverses éditions — Caractère de l'œuvre : roman et histoire — Circonstances politiques : signes d'actualité — Les fins sous-jacentes — Le Pape, le Turc et les Princes chrétiens — La recherche de l'unité — Rapprochement franco-allemand — Rapports avec la vie politique.	

Sources d'information — L'électisme de J. LE MAIRE DE BELLOS — Esprit synthétique et esprit encyclopédique — Rôle de l'Antiquité — L'Ancien Testament et les faux d'Annius — Ne pas trop devoir aux Romains et aux Grecs.

Y a-t-il dans l'œuvre une philosophie de l'histoire? — Le changement et l'action — Le providentialisme — La vocation des peuples — Race de maudits : Cam — Race d'élus : les unificateurs, Noé, Osiris, Hercule de Lybie, Francus et Charlemagne — L'esprit « européen » du livre — La vocation de la Gaule — Le leadership européen : appel à l'Allemagne et à la France.

Rêves et protestations — Utopie et réalité.

II. L'ÉPANOUISSEMENT DE LA MYSTIQUE NATIONALE 41

L'épopée des Gaulois — Signification des succès d'Annius — Une réaction contre l'humanisme classique — Un nationalisme qui prend l'aspect d'une émancipation.

A) Guillaume DU BELLAY : *L'Épitome de l'Antiquité des Gaules* .. 42

L'œuvre — Le titre — Fondements idéologiques et méthodologiques — Les privilèges de l'histoire de France — Le destin de la France — Une « décolonisation » politique et culturelle — Histoire des temps légendaires de la Gaule — Les expéditions des Gaulois — Signes de la grandeur gauloise — La grandeur des Gaulois dans les défaites — Vestiges de la grandeur gauloise — Signification du mythe des Gaulois.

B) Robert CÉNEAU : *Gallica Historia* 45

L'œuvre — l'épître liminaire — Déclaration de faits — Fondements historiques des faits — Sources — La civilisation gauloise — Défaites des Gaulois : signe de leur grandeur — Les ennemis de la Gaule — Histoire et panégyrique — Naissance d'une passion : le nationalisme.

C) Jean PICARD (de Toutry) : *De Prisca Celtopaedia* 47

Le « rayonnement » français — « Le plus spirituel de tous les peuples » — Réaction contre l'engouement pour l'Antiquité.

La renommée des Gaulois dans l'Antiquité — Retour aux apocryphes — Les Gaulois, peuple de colonisateurs — Critique de Rome et de la Grèce — Noé, fondateur des *littorae* — De Noé aux Saronides et aux Samothréens — Les Druides — Les Bardes — Gaule, mère des arts — Valeur des noms.

Le rayonnement de la culture : les expéditions des Gaulois — Les Gaulois en Orient : les Galates — Objections allemandes — Les Gaulois en Grèce ; la colonisation de la Grèce — Preuves par la philologie — Rapports des Gaulois et des Germains — L'hégémonie gauloise en Europe.

Antiquité de la civilisation gauloise — De la Gaule à la France — Les Gaulois et l'Italie — Les Gaulois et les dieux.

Mystique de l'unité — Contre le nationalisme des autres — Vocation conquérante de la France — Les fondements de l'orgueil national.

D) *De la mythologie à l'idéologie mystique : le « système » de Guillaume POSTEL* 54

Place centrale de Postel dans l'élaboration et la mise en forme systématique du mythe — Intégration dans un système d'explication totale de l'histoire.

Les lois de l'histoire : — l'impératif unitaire — Une eschatologie de la restitution — Rapports avec la Cabale : l'Un et le Multiple — Diversités naturelles et unité divine — Applications politiques de cette idée — De

l'unité à la primauté — De la primauté à la préordination des peuples — La loi « d'antiquité » et le droit d'ainesse — Examen des origines de l'histoire — Le symbolisme du *Candelabre de Moïse* — *Beresith* et *Mercavah* — Statique et dynamique — Le dévoilement christique — L'histoire, seconde genèse — Le quaternaire et sa signification — Le septénaire et son symbolisme. *Les rivalités illégitimes* — Primauté et rivalité — Le privilège de l'ainesse du monde — La voie emithologique — *Gahyah*, *Gallim* Gaulois — Les prétentions italiennes reposent sur des falsifications historiques — Le cas de l'empire romain — Les dettes de Rome envers la Gaule — Les prétentions des Papes — Prétentions germaniques — Critique de Carion — La véritable signification de l'empire carolingien — Transfert illégitime de l'Empire à l'Allemagne.

Le Destin des Gaulois — Rappel du droit d'aînesse — La primogéniture du déluge — « Les Gomerites » — Cimbres, Umbres, Cimériens — Expéditions des Gaulois — Fondation de *Janiculum* — Le déclin de la Gaule — Troie héritière des Gaulois — L'alliance franco-allemande — Les Croisades — La Religion des Gaulois atteste leur élection — La puissance du *genus gaulois* — Les miracles de l'histoire de la Gaule — Déterminations astrales — Le transfert de la prééminence — La promotion de l'élément féminin : signification.

La reformation du monde — L'établissement de la paix universelle — La conversion de l'univers — La Papauté restituée — Le rôle du Roi de France — L'idée de Croisade — Droits et devoirs de peuples — Le temps du lys — La restitution a déjà commencé — Mythe des origines et idéologie nationaliste — Prophétisme et vision — Les fondements de la monarchie de droit divin.

E) *Dans le sillage de Guillaume POSTEL : La Gallade de Guy LE FÈVRE DE LA BODERIE* 84

La Gallade, épopée du savoir — La figure du cercle — Mouvement circulaire et dynamisme patriotique — Éloge de la Gaule : point privilégié de la circonférence.

Histoire des arts — Noé et ses descendants — La Gaule, première et dernière demeure des arts — La France microcosme de l'univers — L'Antiquité héritière du savoir gaulois — La grandeur de la France sous François I^{er}.

III. LA VULGARISATION DES MYTHES CONCERNANT LA GAULE 89

A) *De Gallorum Imperio* d'Étienne FORCADEL, et autres témoignages 90

De Gallorum Imperio d'Étienne FORCADEL — *La Bibliothèque Historiale* de Nicolas VIGRIER — Vulgarisation du mythe gaulois.

B) *Un Épitomé de la légende gauloise et son utilisation dans les temps de la Ligue : L'Histoire de l'État et République des Druides* de Noël TAILLEPIED 91

Un ouvrage classique de référence pour l'histoire des Gaulois — Une somme et un résumé des recherches antérieures — Valeur exemplaire de la médiocrité.

Regrets sur l'indifférence des Français à leur histoire nationale — Le plan général — Le schéma de la grandeur-et-décadence — un idéal politique fondé sur l'équilibre organique des classes — Liberté diversifiante et ordre unifiant — Postulats fidéistes et science de la caste religieuse — Les Druides, conseillers techniques auprès des hommes d'action — Les seuls profonds habilités de la science prophétique — Les savants et les artistes — Le thème du rayonnement culturel — Harmonie entre dirigisme et liberté —

La permanence d'une civilisation gauloise — Généalogie du peuple gaulois — La genèse d'une société — Samothès ou Gomer — Continuité de l'histoire : la « francité ».

C) *Bilan* 100

Le mythe des Gaulois vers 1570-80 — Signification des faux en littérature — Réactions contre l'humanisme classique — Syncretisme pagano-chrétien — Rôle de l'occultisme — Rôle du nationalisme — Transformation et critique du mythe des Gaulois.

IV. LE MYTHE DES GAULOIS AUX PRISES AVEC LA CRITIQUE 103

A) *La mise en cause des faux d'Annius* 103

Influence d'Annius — Premiers doutes — *La Censura* de Gaspar BARREIROS — Origine — La critique de Barreiros — Autres manifestations de l'esprit critique à l'égard des apocryphes — Mise en cause de la recherche des origines — Retour aux témoignages antiques.

B) *Les Protestants face au mythe gaulois* 107

I. L'apprentissage de l'humilité : Pierre RAMUS, *Liber de moribus veterum Gallorum* — L'auteur — Son but — Une collection de documents — Les sources — Un nouveau mythe du Gaulois : liberté et frugalité — L'individualisme gaulois — Les Gaulois et la démocratie — Valeur du « travail » — Le mythe du Gaulois et le parti protestant — Témoignage du développement de l'esprit critique — De la recherche des origines à la recherche des fondements.

II. L'impact de l'actualité : la *Franco-Gallia* de François HOTMAN — Une œuvre jaillie de l'événement — L'actualité révèle une trahison des principes traditionnels de la France — Idéal réactionnaire et révolutionnaire — Les Gaulois incarnent l'ordre originel — Les vertus durables de la France — L'opposition passé-présent — Une épopée de la liberté — La liberté d'avant Rome — Les causes du désordre — La notion de *fatum* historique — La décolonisation romaine — Une narration riche de sous-entendus — Les Gaulois mêlés au temps présent, signe de leur actualité — Annexion du mythe à l'idéal politique des réformés.

C) *Le développement des recherches historiques* 115

I. Étienne PASQUIER : *Les Recherches de la France* — Les principes de la recherche historique — Les cinq chapitres consacrés aux Gaulois — Caractères tonés et déterminisme du sol — Le choix politique de Pasquier — Valeur des institutions — Le patriotisme éclairé de Pasquier — Le sens de la propriété nationale — De la vocation surnaturelle de la Gaule au déterminisme historique.

II. Claude FAUCHET : *Les Antiquitez Gauloises et Françaises* — L'œuvre — Rôle de la position et du déterminisme géographique — Influence de témoignages anciens — De la recherche de la fondation aux recherches sur la formation d'un peuple.

III. Jean BODIN : *Méthode de l'histoire*, chap. IX, *Par quels moyens connaître les origines des peuples* — Critique de la mythomanie des origines — Contre le nationalisme clos — Du providentialisme au déterminisme économique — Mythologie et science — Retour à Noé : le peuplement de l'Europe s'explique par des lois économiques — Rôle de la philologie — Brouillage des peuples — Bodin et sa conception de la « concordie » des peuples — Libéralisme et universalisme de Bodin.

IV. *Quelques opinions de LA ROUPIÈRE* — Un contemporain de Henri IV — Plan de l'histoire de France — Définition du terrain —

Hypothèse de l'existence d'une civilisation gauloise — Lacunes des documents — De la mythologie à la méthodologie — L'universalisme de la Popelinère — Retour à la raison critique.

CONCLUSION 126

Les Gaulois annexés à l'histoire de France — Critique de l'histoire des Gaulois — Latin et bas-breton — Problèmes de tempéraments.

Histoire de la crise : l'intégration des Gaulois à l'histoire universelle — L'époque des grandes passions impérialistes — La période des controverses — La période de la critique — Interférences.

Bilan de la crise : prise de position sur la politique extérieure — Relations avec la psychologie des auteurs — Les résultats positifs — Rapports avec les crises de « celtomanie » postérieures.

Deuxième partie : Guillaume POSTEL, De ce qui est premier pour reformer le monde, édition critique d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque Nationale, avec introduction et notes 131

INTRODUCTION 133

TEXTE 145

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE 177

INDEX GÉNÉRAL 193

TABLE DES MATIÈRES 201

IMPRIMERIE A. BONTEMPS

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1973

LIMOGES (FRANCE)

DE PÉTRARQUE A DESCARTES

Directeur : † Pierre MESNARD

Membre de l'Institut

1. BUSSON (H.). — **Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1533-1601)**. 1971, 3^e éd., in-8 de 655 p.
 2. GOUHIER (H.). — **Les premières pensées de Descartes**, 1958, in-8 de 167 p.
 3. **Actes du Colloque sur la Renaissance**, organisé par la Société d'Histoire Moderne et présidé par MM. Febvre, Renaudet et Coornaert. Sorbonne : 30 juin-1^{er} juillet 1956, in-8 de 80 p.
 4. **Pédagogues et juristes**, Congrès du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (Été 1960). 1963, in-8 de 272 p.
 5. MARC'HADOUR (G.). — **L'Univers de Thomas More**. Chronologie critique de More, Erasme et leur époque (1477-1536). 1963, in-8 de 588 p.
 6. MARGOLIN (J.C.). — **Douze années de bibliographie érasmiennne : 1950-1961**. 1963, in-8 de 204 p.
 7. RIOUX (G.). — **L'œuvre pédagogique de Wolfgangus Ratichius (1571-1635)**. 1963, in-8 de 318 p.
 8. FANTIN-DANDOLO. — **Le compendium catholicae fidei (1485)**. Chronologie, texte, traduction, notes et variantes par A. DESGUINE. 1964, in-8 de 392 p.
 9. MARGOLIN (J.C.). — **Erasme et la musique**. 1965, in-8 de 140 pages, avec huit planches hors-texte.
 10. RIMBAULT (L.). — **Pierre du Moulin, 1568-1658**. Un pasteur classique à l'âge classique. Etude de théologie pastorale sur des documents inédits 1966, in-8 de 256 pages.
 11. **Lumières de la pléiade**. Neuvième stage international d'études humanistes, Tours, 1965. 1966, in-8 de 428 p.
 12. REGINALD POLE. — **Défense de l'unité de l'Eglise**. Introduction, traduction et notes par Noëlle-Marie EGRETIER. 1967, in-8 de 352 p. et 4 planches hors-texte.
 13. LA GARANDERIE (M.M. de). — **La Correspondance d'Erasme et de Guillaume Budé**. Traduction, annotations et index biographique. 1967, in-8 de 328 pages et 8 planches hors-texte.
 14. VEDRINE (H.). — **La conception de la nature chez Giordano Bruno**. 1967, in-8 de 400 pages.
 15. ERASME. — **Dilutio eorum quae Jodocus Clithoveus scripsit adversus declamationem suasoriam matrimonii**. Introduction, texte et notes par E.V. TELLE. 1968, in-8 de 108 pages.
 16. ROUSCHAUSSE (J.). — **Erasmus and Fisher. Their correspondence. 1511-1524**. 1968, in-8 de 108 pages.
 17. BIERLAIRE (F.). — **La familia d'Erasme**. Contribution à l'histoire de l'humanisme. 1968, in-8 de 125 pages, avec 2 planches hors-texte et un tableau dépliant.
 18. **La découverte de l'Amérique**. Dixième stage international d'Etudes Humanistes, Tours, 1966. in-8 de 338 pages, avec 9 planches hors-texte.
 19. MESNARD (P.). — **L'Essor de la philosophie politique au XVI^e siècle**. 1969, 3^e éd., in-8 de 720 pages.
 20. MARC'HADOUR (G.). — **Thomas More et la bible**. La place des livres saints dans son apologétique et sa spiritualité. 1969, in-8 de 608 pages.
 21. MARGOLIN (J.C.). — **Quatorze années de bibliographie érasmiennne : 1936-1949**. 1969, in-8 de 432 pages.
 22. ERASME. — **La philosophie chrétienne**. Introduction, traduction et notes par Pierre Mesnard, 1970, in-8 de 404 pages, avec un tableau dépliant hors-texte.
 23. PALLISTER (J.L.). — **The world view of Beroalde de Verville (Expressed through Satirical baroque style in Le moyen de parvenir)**. 1971, in-8 de 228 pages et 1 planche hors-texte.
 24. **Colloquia Erasmiiana Turonensia**. Douzième stage international d'Etudes Humanistes, Tours, 1969. 1972, deux volumes in-8 de 974 pages.
 25. **Renaissance, Manierisme, Baroque**. Onzième stage international d'Etudes Humanistes, Tours, 1968. 1972, in-8 de 320 pages.
 26. BRANTOME. — **Discours sur les colonels de l'infanterie de France**. Edité par E. VAUCHERET (*sous presse*).
 27. **Les Sciences de la Renaissance**. Huitième stage international d'Etudes Humanistes, Tours, 1964 (*sous presse*).
- Hors série*. — Pierre Mesnard. **Images de l'homme et de l'œuvre**. 1970, in-8 de 256 pages, avec un portrait hors-texte.